WIDENER LIBRARY
HX 3AIZ U

Digitized by Google

d 108.66

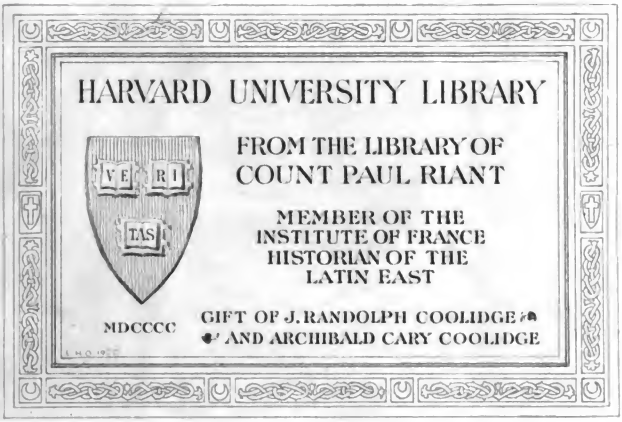

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

ISRAÉLITES

DEPUIS L'ÉDIFICATION DU SECOND TEMPLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

MOÏSE SCHWAB

OUVRAGE APPROUVÉ PAR M. LE GRAND-RABBIN ISIDOR

ופרצת ימה וקדמה צפנה ונגבה

GENÈSE, XXVIII, 14.

PARIS

CHEZ L. BLUM, LIBRAIRE

14, RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 14

ET AU BUREAU DES *ARCHIVES ISRAÉLITES*

1866

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

ISRAÉLITES

DEPUIS L'ÉDIFICATION DU SECOND TEMPLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

MOÏSE SCHWAB

OUVRAGE APPROUVÉ PAR M. LE GRAND-RABBIN ISIDOR

ופרצת ימה וקדמה צפנה ונגבה

GENÈSE, XXVIII, 14.

PARIS

CHEZ L. BLUM, LIBRAIRE

14, RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 14

ET AU BUREAU DES *ARCHIVES ISRAÉLITES*

1866

Digitized by Google

R2119.7 Jud 108.66

Sem 256.3

Harvard College Library
Hunt Collection
Gift of J. Randolph Coolidge
and Archibald Cary Coolidge
Feb. 20, 1922.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Le présent volume a pour origine deux cours d'histoire que nous avons faits dans des institutions israélites. Comme il n'existait aucun livre où nos élèves pussent étudier l'histoire juive, nous avons dû leur dicter des notes, publiées en partie dans les journaux israélites ; et ce sont ces notes, coordonnées et complétées, qui ont donné naissance à ce livre. C'est un essai : d'autres viendront après nous et feront mieux. Car on ne saurait se le dissimuler, il est une branche d'études qui se trouve trop souvent négligée dans nos écoles : c'est l'histoire de nos ancêtres depuis leur dispersion dans le monde jusqu'à nos jours. Partout on apprend la suite des faits historiques racontés dans la Bible, ce qu'on appelle l'*Histoire sainte*. Les livres ne manquent pas dans ce domaine ; mais, en général, on ne va pas plus loin.

A quoi cela tient-il? Il faut admettre — puisque l'expérience l'a démontré — que cela provient du manque d'ouvrages scolaires contenant l'histoire *post-biblique* des Israélites, ou le récit des événements accomplis par notre

Digitized by Google

peuple depuis l'édification du second temple de Jérusalem jusqu'à notre époque. Toute cette série de faits est connue des savants, mais non de la jeunesse, faute de travaux mis à sa portée.

Et pourtant, est-il besoin de le dire? l'histoire de notre nation au sein des autres nations n'a-t-elle pas son intérêt, son importance et sa morale? N'est-ce pas l'histoire des migrations d'Israël, déjà prévues par le patriarche Jacob dans un songe prophétique (Genèse, XXVIII, 14)? Et loin d'être un châtiment pour ce peuple, comme le prétendent les chrétiens, n'ont-elles pas à maintes reprises été préconisées par le Talmud[1]? N'a-t-elle pas le rare privilége de ne contenir aucun fait immoral et qu'on ne puisse porter à la connaissance des jeunes personnes? Ici, nul besoin d'expurger, de mutiler les faits ou de les voiler; on peut les présenter dans toute leur pureté, dans toute leur vérité. Quelle est l'histoire dont on pourrait dire autant?

« Je vois avec plaisir, écrivait-on aux *Archives israélites* en 1853, que la Société parisienne des bons livres poursuit le cours de ses travaux. Je crois comme elle qu'une histoire du peuple israélite bien comprise est du nombre des ouvrages nécessaires; mais je suis étonné qu'on l'ait scindée en deux œuvres distinctes, et surtout qu'ayant fait cette scission, on ait commencé par la partie la moins

1. Par exemple, au Traité *Pesachim*, fol. 87 *b*.
צדקה עשה הק'ב'ה בישראל שפזרן לבין האומות

Digitized by Google

urgente; je dis la moins urgente, parce que la partie biblique de notre histoire est la plus connue et la plus rebattue dans nos petits traités. A moins d'être traitée d'un point de vue très-élevé et à la hauteur de nos idées actuelles [1], elle n'offre pas un intérêt égal à celle de la deuxième partie, c'est-à-dire celle qui irait de la chute de notre nationalité jusqu'à nos jours. C'est en effet cette dernière histoire qui nous manque complétement, surtout en France; elle n'a été guère traitée que par les chrétiens, qui l'ont naturellement faite contre nous et l'ont complétement travestie : nous n'avons jusqu'ici sur cette matière rien qu'on puisse, — je ne dis pas comparer aux grands travaux allemands, — mais regarder comme une source de renseignements historiques, et nous en sommes réduits à recourir, pour cette histoire, soit à des travaux chrétiens, comme ceux de MM. Beugnot, Depping, etc., soit à un mince abrégé comme celui de M. Léon Halévy...

» La doctrine sur la venue du Messie serait péremptoirement résolue en notre faveur; car, l'histoire moderne à la main, on prouverait jusqu'à l'évidence que toutes les grandes choses prédites pour cette époque, et particulièrement la paix et le bonheur universels, sont encore à venir. Passant à l'état politique des Israélites depuis la chute de leur nationalité et à la description de leurs séculaires infortunes, on en étudierait les causes, on réfuterait les cruelles erreurs qui tendent à faire regarder

1. M. le grand-rabbin Astruc prépare un travail fait en ce sens.

Digitized by Google

notre persécution comme une mission imposée aux chrétiens. On se demanderait comment des nations, qui tenaient de nous leur livres saints, leur Bible, leur morale, et jusqu'à leur Dieu, ont pu faire de nous l'objet de leur haine la plus implacable durant les siècles ; on se demanderait si l'infériorité relative de leur doctrine et la supériorité de leur puissance matérielle n'ont pas eu ici le même résultat qu'au temps où Rome païenne s'acharnait sur les premiers chrétiens. Plus loin, on montrerait la même jalousie produisant les mêmes effets, en s'acharnant soit contre la fortune de quelques-uns, soit contre la capacité et l'industrie de quelques autres ; on trouverait ainsi le secret de ces rançons exigées par les princes, de ces pillages organisés par les populaces et des calomnies odieuses inventées pour justifier les uns et les autres, de ces restrictions apportées au développement des professions libres ; enfin, on trouverait l'anti-judaïsme s'appuyant partout sur des calomnies analogues, parce qu'au fond il nourrit les mêmes sentiments. Jetant un coup d'œil d'ensemble sur la conduite des Israélites pendant cette longue période de persécutions, on retracerait l'admirable attitude de ce faible troupeau, bravant journellement les tortures, les *auto-da-fé*, l'exil, la misère (ces Juifs si avides !) pour rester fidèles au Dieu-Un, et résister, la loi divine en main, aux plus puissants monarques comme à toutes les séductions de bonheur terrestre. Ailleurs, on constaterait au contraire que partout

Digitized by Google

où un peu d'air et de liberté lui a été concédé, cette race supérieure et indomptable a noblement relevé la tête et payé la dette de l'hospitalité en contribuant à la grandeur de la patrie adoptive par ses travaux dans les sciences, les lettres et les arts. On serait conduit ainsi à étudier la position des Israélites dans certaines contrées privilégiées; on apprécierait, dans le passé, leurs travaux dans l'École d'Alexandrie, ceux dans le royaume d'Espagne avant les cruelles persécutions du xve siècle [1], leur position à la cour des kalifes; dans le présent, on ferait l'histoire de leur émancipation après la Révolution; on en indiquerait les conséquences et les fruits en France, aux Pays-Bas, en Amérique, en relevant leurs travaux et leurs effets; on ferait voir le revers de la médaille dans les pays qui les oppriment encore, on démasquerait les motifs de cette oppression, etc. »

Tel est le plan que nous avons eu sans cesse sous les yeux, dans le but de composer une *Histoire universelle des Juifs;* mais nous n'avons pas la prétention de l'avoir exécuté en entier, ni d'avoir tout dit. En publiant, il y a deux ans, en tête de notre *Almanach perpétuel hébreu-français*, un « Résumé chronologique de l'histoire juive, » nous avions exprimé l'espoir de faire paraître un travail plus étendu sur ce sujet. Notre intention était de publier un ouvrage assez détaillé; les matériaux étaient coordonnés et ne demandaient qu'à voir le jour. L'ensemble devait

1. Voir, à ce sujet, notre brochure, *Abravanel et son époque.*

Digitized by Google

former trois volumes : le premier s'étendait depuis le temps d'Alexandre le Grand jusqu'à Titus, le deuxième allait jusqu'à la Renaissance, et le troisième jusqu'à nos jours. Mais nous avons pensé qu'un tel ouvrage, sans être d'une longueur excessive, pourrait devenir d'un accès difficile, rebutant à lire, et paraître plus prétentieux qu'utile. Il a donc fallu élaguer, abréger, condenser, de façon à le réduire à la présente esquisse, au risque d'être défectueux, d'omettre des faits secondaires, de brusquer les transitions, de ne pas ménager la succession des faits, et de nous contenter d'un chapitre pour l'introduction générale, qui résume très-rapidement les faits jusqu'à l'an 70 et n'insiste que sur la prise de Jérusalem.

En outre, il y avait deux méthodes à suivre : soit de prendre chaque contrée où les Juifs ont séjourné et d'en tracer l'histoire complète, de façon à n'y plus revenir, soit d'envisager dans leur ensemble tous les faits d'une période, en quelque lieu du globe qu'ils se soient accomplis. Ces deux méthodes ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients : en adoptant la première, on risquait de faire perdre le fil chronologique, et en s'attachant à la seconde, on s'exposait à la confusion. Nous avons donc cherché à les concilier, en divisant le chapitre relatif à tel ou tel siècle, en plusieurs paragraphes, selon les pays habités alors par les Juifs. Nous ne nous sommes écarté de cette règle que lorsque l'enchaînement ou l'intérêt du récit l'exigeait.

Digitized by Google

Malgré le cadre restreint que nous nous sommes imposé, nous n'avons pas voulu sacrifier la partie littéraire, trop souvent négligée, et nous avons consacré des biographies spéciales aux écrivains les plus célèbres. Nous avons eu recours aux meilleurs auteurs, à Grætz, Jost, Munk, etc., à quelques auteurs chrétiens souvent cités textuellement et aux indications bibliographiques qu'a bien voulu nous communiquer M. L. J. Kœnigswarter, M. C. de l'Institut, comme on s'en convaincra par la lecture des *Notes* (rejetées à la fin). En général, nous avons eu soin d'indiquer les sources auxquelles nous avons puisé ; d'abord par respect du *Suum cuique*, car il ne s'agit pas ici d'une œuvre d'imagination, ensuite pour faciliter les recherches et les développements à ceux qui s'intéressent aux études d'histoire. Notre but serait largement atteint si nous pouvions être utile à ces personnes, tout en restant à la portée de la jeunesse, et nous serions heureux de n'avoir pas démérité de leur bienveillante attention.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE Ier (332 av. l'ère vulgaire à 70 après)..... page 13

1. — Alexandre le Grand et Jaddoua grand-prêtre. Les Séleucides et les Syriens. Simon le Juste. Les Septante. Les Machabées. 2. — Jean Hyrcan et ses successeurs. Hillel. Hérode et ses fils. Pompée et Vespasien. 3. — Siége et prise de Jérusalem.

CHAPITRE II (70 à 230)..... page 37

1. — Les docteurs de la Mischna ; R. Jochanan ben-Zaccaï, Gamaliel, R. Éliézer b. Horkenos. Akiba et Bar-Cokheba. 2. — Rabbi Juda le saint ; rédaction et composition de la Mischna en 6 parties. 3. — Académies juives, le Talmud de Jérusalem et celui de Babylone.

CHAPITRE III (fin du IIIe siècle au Ve)..... page 55

1. — Émigrations en Gaule, en Espagne et en Italie. 2. — Israélites du Yémen et de la Perse. Ceux de l'empire romain sous Constantin. 3. — Julien l'Apostat. Code théodosien. Arcadius et Honorius.

CHAPITRE IV (VIe et VIIe siècles)..... page 79

1. — Les Goths. Juifs d'Italie. Édits de Justinien. 2. — Conciles français; premiers Juifs de Paris. Tolérance de saint Grégoire le Grand ; ses lois ecclésiastiques. 3. — Conciles d'Espagne ; persécutions accomplies par les Visigoths. 4. — Domination de l'Islamisme.

Digitized by Google

CHAPITRE V (VIIIe et IXe siècles)..... page 89

1. — Le Khalifat. Naissance du Karaïsme. Le pouvoir des Arabes en Espagne; sciences et lettres. Khozares. 2. — Position et droits des Juifs, en Germanie, en France et en Angleterre. 3. — Leur situation sous les premiers Carlovingiens.

CHAPITRE VI (Xe siècle)..... page 105

1. — Études rabbiniques et linguistiques en Orient. 2. — L'Espagne mahométane. Ecole de Cordoue. 3. — Les Juifs en Italie dans les républiques de Venise et de Gênes. 4. — Juifs en Perse; le *Resch-Gloutha* et les *Gueonim* Saadia, Scherira et Haï.

CHAPITRE VII (XIe siècle)..... page 121

1. — Prosélytisme exercé sur les Juifs du centre et du midi de la France. 2. — État favorable de l'Espagne. Samuel Levi. Alfasi. 3. — Leur position en Angleterre. Première Croisade.

CHAPITRE VIII (XIIe siècle)..... page 136

1. — Croisades et persécutions en France et en Allemagne. 2. — Les Juifs de Blois et de Béziers. Fréd. Barberousse. Innocent III. Louis VII. Philippe-Auguste. L'exil racheté par mesure fiscale. 3. — Les Juifs anglais à l'avénement de Richard Cœur-de-lion et sous Jean-sans-Terre. 4. — Ceux du royaume portugais. École d'Alfasi, Juda Halévi, Ibn-Ezra, Par'hon, Kim'hi, Raschi.

CHAPITRE IX (XIIIe siècle)..... page 154

1. — Philosophie juive: Maïmonide, ses fils et ses disciples; luttes doctrinales. Écoles provençale et espagnole. 2. — Dernières croisades. Louis VIII; saint Louis; Philippe le Hardi. 3. — Les Juifs des bords du Rhin; R. Meir de Rothembourg. 4. — Les Juifs anglais sous Henri III et Édouard Ier.

CHAPITRE X (XIVe siècle)..... page 175

1. — Juifs de Gascogne et du Languedoc jusqu'à Charles le Bel. 2. — La peste de 1348 et ses effets généraux. Jean II, Charles V et VI. 3. — État des Juifs en Navarre et en Castille. Littérature en Afrique.

Digitized by Google

CHAPITRE XI (xve siècle)..... page 193

1.— Les Juifs du comtat Venaissin. 2.— Ceux de la Hongrie et de l'Autriche. 3. — Abravanel en Portugal. 4. — L'inquisition et l'exil d'Espagne. 5. — Juifs espagnols reçus sur le littoral d'Italie et au Maroc.

CHAPITRE XII (xvie siècle)..... page 219

1. — Leur dispersion en Hollande et dans toute l'Europe. 2. — Leur réception en Dauphiné et dans l'Italie du Nord. 3. — État littéraire sous les papes. 4. — Immigration en Turquie. 5. — La Kabbale.

CHAPITRE XIII (xviie siècle)..... page 246

1.— Les Juifs de Bordeaux et de la Lorraine. 2. — Ceux de l'Angleterre et des colonies. 3 — Communauté d'Amsterdam. 4. — L'Autriche et ses voisins. Propagation de la Kabbale et Schabthaï-Tsewi.

CHAPITRE XIV (xviiie siècle)..... page 276

1. — Juifs de la Prusse, de la Suisse et de la Pologne. 2.— Époque de Mendelssohn. 3. — Révolution française : ses effets à l'intérieur et au dehors. Vue générale de notre état actuel.

Notes..... page 300

Index alphabétique des noms propres..... page 307

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

§ 1. — Après l'édification du second temple de Jérusalem, le fait le plus important, par ses conséquences, qui se soit accompli en Palestine, c'est l'arrivée d'Alexandre le Grand.

A l'approche du héros macédonien (332) les peuples de l'Asie-Mineure, et surtout les Juifs, n'avaient aucune raison de lui résister, car ils ne devaient pas avoir d'attachement particulier pour les despotes de la Perse, et ils avaient trop eu à souffrir de la part des satrapes pour ne pas saluer avec bonheur un nouveau maître. Aussi lorsque, après ses premières victoires, Alexandre arriva jusqu'en Syrie, pour se rendre de là en Égypte, aucun pays, à l'exception des villes de Tyr et de Gaza, ne lui fit opposition. Le grand-prêtre et régent Jaddoua, comme premier dignitaire et représentant du judaïsme, alla au-devant de lui, le reçut avec pompe, et intercéda auprès de lui pour obtenir la liberté du culte [1]. Le conquérant la lui accorda et y ajouta même la dispense de tout impôt pendant l'année sabbatique (ou 7e), parce qu'en cette année le défaut de récolte ne permettait pas aux Juifs de fournir des vivres. Lorsque Alexandre partit pour l'Égypte (331), il remit entre les mains de son lieutenant Andromaque le gouvernement de la Syrie, dont faisaient alors partie la Judée et la Samarie.

Digitized by Google

Pendant la conquête de l'Égypte, les rivalités religieuses qui divisaient les Juifs et les Samaritains firent éclater une émeute à Samarie. Les villes de Lydda, de Ramathaïm et d'Ephraïm (Apherema), qui se trouvaient sur les limites de la Samarie et de la Judée, étaient revendiquées par ces deux peuples à la fois. A l'arrivée du gouverneur Andromaque, qui vint s'interposer comme médiateur, les Samaritains se soulevèrent contre lui et le mirent à mort. Lorsque Alexandre apprit ce crime, il se rendit en toute hâte sur le théâtre des événements, se fit livrer les instigateurs, les fit exécuter, transporta les habitants de Samarie à Sichem et leur substitua une colonie macédonienne. Par contre, il récompensa la modération des Juifs, par l'agrandissement de leur territoire et par le don de ces mêmes villes contestées. Mais les Juifs ne jouirent pas longtemps de cette faveur, et les Samaritains ne tardèrent pas, sous le fils de Jaddoua, à reprendre ces limites et à se venger de leurs adversaires.

Ainsi Alexandre favorisait les Juifs, qui, à leur tour, lui fournirent des soldats et l'aidèrent dans ses projets de conquête. La première rencontre entre les Juifs et les Grecs fut donc toute pacifique et ne pouvait pas faire prévoir alors la lutte prochaine.

A la mort d'Alexandre (323), la Judée tomba au pouvoir de Laomédon, de Mitylène, un des généraux du conquérant. Mais il fut bientôt renversé par Ptolémée Soter, le roi d'Égypte, qui s'empara de la Syrie tout entière. Ce dernier s'avança vers Jérusalem, livra un assaut à la ville un jour de sabbat[2] et y entra (320) sans éprouver de résistance de la part des habitants, qui, par un scrupule exagéré, n'avaient osé profaner la sainteté du jour, même pour la défense de leur nationalité. Il emmena un grand nombre de prisonniers qu'il envoya principalement à

Digitized by Google

Alexandrie et à Cyrène. Peu de temps après, adoptant une politique à la fois plus humaine et plus habile, il résolut de gagner le peuple juif à sa cause, enrôla en Judée une armée de 30,000 hommes, et étouffa ainsi, dans les premières garnisons de cette contrée, tout germe de révolte ou de sédition. La Syrie et la Judée ne purent donc échapper à l'anarchie épouvantable, pendant tout le temps des guerres acharnées que se livrèrent entre eux les généraux et les successeurs d'Alexandre. Deux fois, ces provinces tombèrent sous la domination d'Antigone, et deux fois elles furent conquises par Ptolémée, à qui elles restèrent définitivement, après la défaite complète d'Antigone à Ipsus (301). Les villes maritimes de Joppé, Gaza et Tyr furent les points en litige, et elles eurent le plus à souffrir; tandis que la capitale, elle-même, semblait échapper miraculeusement aux horreurs de la guerre civile. — Pendant cette époque de luttes intestines, le grand-prêtre Onias était chargé de la gestion des affaires publiques, quoique à peine âgé de vingt et un ans.

Son fils et successeur, vers 300, fut Simon le Juste, qui jouit, à juste titre, d'une grande célébrité. Il releva les murs de Jérusalem ruinés par les ravages de ces guerres civiles, et désormais la ville ne fut plus exposée à l'irruption soudaine de l'ennemi. Il fortifia aussi le temple, répara les parties qui avaient souffert, posa les fondements de la galerie extérieure, fit élargir le réservoir d'eau, qu'il changea en canal, pour éviter une disette d'eau en cas de siége. Depuis ce temps le temple ne manqua pas d'eau, résultat qui, dans un tel climat, faisait l'admiration des étrangers [3].

Les règnes suivants furent assez calmes. C'est Ptolémée Philadelphe, de 284 à 247, qui a provoqué, dit-on, la pre-

Digitized by Google

mière traduction de la Bible en grec, dite des *Septante;* sous Évergète, l'habileté de Joseph, neveu du grand-prêtre Onias II, préserva la Palestine d'une invasion, et apaisa le roi d'Égypte qui se plaignait de la négligence à fournir les impôts [4]. Cette sage administration subsista jusqu'à l'avénement d'Antiochus III le Grand, qui, après avoir affranchi la Syrie, voulut aussi s'emparer de la Judée. Ptolémée Philopator le vainquit à Raphia, et fit de somptueux présents au temple de Jérusalem, après avoir tenté, en vain, de pénétrer dans le saint des saints. Le roi de Syrie fit une seconde tentative contre la Judée: déjà le général égyptien Scopas avait repris Jérusalem pour la défendre. Mais Antiochus le vainquit près du Jourdain, rentra à Jérusalem et se montra très-favorable à la nation juive. En mariant sa fille Cléopâtre au jeune roi d'Égypte, il lui donna pour dot la Célésyrie et la Judée, avec la moitié des revenus de ces pays [5].

L'étranger s'implanta de plus en plus; après les Grecs et les Égyptiens, les Syriens s'y fixèrent, à la faveur des rivalités et des guerres civiles. La lutte entre Joseph, fils de Tobias le percepteur, et le grand-prêtre, les dilapidations de son plus jeune fils Hyrcan, l'inimitié entre le grand-prêtre Onias et le benjamite Simon, gouverneur du temple, furent autant de causes pour attirer l'ennemi. A la mort de Séleucus, empoisonné par Héliodore, celui-ci espéra s'emparer du trône de Syrie, en l'absence du fils et héritier Démétrius, retenu à Rome comme otage. Mais son frère Antiochus IV, surnommé *Épiphanes* (illustre), survient, expulse Héliodore, et, pour inaugurer son règne, accepte les offres d'argent du prêtre Josua ou Jason, et retient captif le grand-prêtre Onias. Puis il s'avance vers l'Égypte qu'il soumet. Pendant ce temps, sur le faux bruit de sa mort, Jason avait voulu s'emparer du

Digitized by Google

pouvoir ; mais Antiochus, à son retour, en est averti ; il prend Jérusalem, tue un grand nombre d'hommes, fait beaucoup de prisonniers, dicte des édits sur l'uniformité du culte, qui eussent anéanti la religion juive, sans le secours miraculeux des Machabées.

On connaît la lutte héroïque des cinq fils de Matathias pour la défense de la foi et de la patrie. A la mort de leur père en 166, sur le mont Modin, où il s'était retiré, ils rassemblent une petite troupe d'élite, battent successivement les généraux Apollonius, Seron, Nicanor, Lysias. Le vaillant Juda entre à Jérusalem, purifie le temple et institue la fête de *hanuca* (inauguration). Puis il envoie son frère Siméon défendre la Galilée, tandis qu'il va avec son frère Jonathan attaquer les Giléadites, dont il prend plusieurs villes. La garde de la Judée avait été confiée à Joseph et à Azariah, qui, par imprudence, furent battus ; mais Juda revint et les vengea. Sur l'avis des transfuges, le nouveau roi de Syrie l'attaque encore avec des forces immenses ; le général juif en soutient le choc, après avoir perdu son frère Éléazar, et conclut la paix. La trahison du prêtre Alcime, soutenu par Bacchide, rallume la guerre ; mais les troupes de Démétrius, commandées par Nicanor, sont battues et leur chef est tué. Pour assurer l'avenir, le vainqueur s'allie à Rome ; mais Démétrius, sans attendre les ordres du sénat qui lui défendait toute attaque, marche sur Jérusalem, effraye par son nombre l'armée juive dont il ne resta que 800 hommes. Juda tombe victime de son courage et de son dévouement. Sa mort plonge dans le deuil tout Israël, qui choisit Jonathan pour chef.

A peine le nouveau général s'est-il retiré à Thecoa, qu'il perd son frère Johanan ou Jean, tué, en escortant des bagages, par la tribu arabe des Beni-Amr ; plus tard,

Digitized by Google

il fut tiré vengeance de ce meurtre. Après avoir, de concert avec son frère, remporté de nouveaux avantages sur Bacchide, il conclut une paix qui dura quatre ans. Démétrius le nomme commandant de la Judée, puis le rival de Démétrius, Alexandre-Balas, le choisit comme souverain pontife en 153. Jonathan resta fidèle à Alexandre sous l'insurrection du fils aîné de Démétrius Soter en 147, et malgré les menaces d'Apollonius, il combattit les rebelles. Les usurpateurs se succédaient sur le trône de Syrie, quand Tryphon, gouvernant au nom du jeune Antiochus VI (Theos), attira Jonathan dans un guet-apens à Ptolémaïde, tua ses compagnons et le retint prisonnier. Il fit dire à Siméon, qui se préparait au combat, qu'il délivrerait son frère si on lui payait une rançon de cent talents et lui envoyait les deux fils de Jonathan en otages.

C'était une nouvelle perfidie; malgré la rançon, Jonathan fut assassiné. Après la mort du jeune roi Antiochus, les Juifs s'allièrent à Démétrius, qui fit de Siméon le prince indépendant de la Judée en 142. Siméon mit la garnison syrienne de Jérusalem dans la nécessité de capituler, et son fils Jean Hyrcan, nommé général en chef, remporta, pour son premier fait d'armes, une victoire éclatante sur le général syrien Cendébée. Après quelques années de paix, une nouvelle trahison vint affliger la Judée : Ptolémée attira son beau-père Siméon avec sa famille dans son château et l'assassina. Jean Hyrcan, qui avait pu échapper au danger, se rendit à Jérusalem, où il fut nommé successeur de Siméon, sous le titre de roi. Après avoir assiégé en vain le château du meurtrier, qui, pour le détourner de l'assaut, torturait ses frères, il partit pour la défense de Jérusalem, attaquée par les troupes d'Antiochus Sidètes. Il obtint une capitulation honorable en payant un large tribut. Aussi, quatre ans après, Hyr-

Digitized by Google

can sert au roi de Syrie de vaillant auxiliaire dans sa marche contre le roi des Parthes. Après avoir réuni à la Judée plusieurs villes de Pérée, il conquit l'Idumée; il continua à profiter des guerres civiles de la Syrie et fit prendre Samarie par ses deux fils Aristobule et Antigone en 109. Ainsi maître de tout le territoire, le roi eût terminé sa vie paisiblement s'il ne s'était mêlé aux querelles des partis qui surgissaient alors : d'abord pharisien, il se rejeta sur le parti sadducéen, à la suite d'un outrage public, et perdit ainsi la popularité. A sa mort, en 105, son fils aîné, Aristobule I, s'empara du pouvoir, malgré le testament d'Hyrcan, qui nommait régente la reine-mère; il la jette en prison avec ses frères, faisant une exception pour Antigone. Mais celui-ci, au retour de la conquête d'Iturée, fut assassiné par suite d'une trahison de la reine Salomé-Alexandra; le roi en mourut de chagrin.

Aussitôt après, ses frères captifs furent mis en liberté, et Alexandre-Jannée devint roi en 104. Son caractère aventureux, irréfléchi, le poussa aux guerres; le roi égyptien Lathyre battit ses troupes, et l'eût réduit à la dernière extrémité sans le secours de Cléopâtre. Des guerres fréquentes et infructueuses mécontentèrent les Juifs; pour réprimer les murmures qui avaient surgi au temple un jour de fête, Alexandre fit tuer 6,000 hommes. Des guerres civiles éclatèrent: il les étouffa dans le sang.

Enfin, épuisé par ses luttes continuelles et ses excès, il succomba en 78, après avoir conseillé à la reine de se rallier aux pharisiens; leur chef était Simon ben-Schetach, parent de la reine.

Alexandra gouverna sous leurs auspices, et de ses deux fils, l'aîné, Hyrcan II, d'un naturel pacifique, devint grand-prêtre, et Aristobule II, d'un caractère belliqueux, fut

Digitized by Google

nommé commandant en chef des armées. Celui-ci protégea les sadducéens, leur obtint, pour leur assurer un refuge, plusieurs forteresses à garder. A la mort de sa mère (69) Hyrcan II, quoique nommé héritier du pouvoir, céda facilement le trône à son frère. Cette transaction devait assurer la paix ; mais elle fut bientôt troublée par l'iduméen Antipater, qui fit entrevoir à Hyrcan des dangers imaginaires, et l'engagea à se réfugier auprès d'Arétas, roi d'Arabie. Celui-ci vint, avec 50,000 hommes, assiéger Jérusalem et le temple. Aristobule, qui s'y était retranché, eût été vaincu sans un secours inattendu, fourni par les événements de Syrie : Pompée, après avoir combattu Mithridate, puis Tigrane, envoya son général Scaurus occuper Damas en 64 ; de là celui-ci se rendit en Judée, attiré par la guerre civile. Sollicité par les deux partis qui lui offraient le même prix, il opta pour le riche et fort Aristobule et signifia à l'armée arabe de se retirer. La paix eût été faite sans les nouvelles intrigues d'Antipater, qui se rendit auprès de Pompée et le gagna aux intérêts d'Hyrcan. Aristobule répliqua par des présents, et le romain ajourna sa décision. Aristobule essaya ensuite d'acheter la paix à prix d'or ; mais le peuple refusa de ratifier ce marché, et Jérusalem fut assiégée. Les partisans de ce prince défendirent le Morià, et après un siége de trois mois, la principale tour de défense fut abattue. Les Romains y pénétrèrent, tuèrent près de 12,000 hommes et amenèrent captifs le roi avec ses fils. Hyrcan II resta grand-prêtre, et Antipater gouverna en son nom.

Ce dernier, ayant tiré Scaurus d'embarras (62), en lui fournissant des vivres, s'assura la protection des Romains ; et lorsque, en 57, Alexandre II, fils d'Aristobule, voulut reconquérir son royaume, Gabinius fut appelé de Syrie pour combattre ce prince, qui, assiégé dans Alexan-

Digitized by Google

drion, dut capituler. L'année suivante, Aristobule et son fils Antigone firent les mêmes tentatives; ils furent battus par Siseuna, fils de Gabinius. Le même sort fut réservé à Alexandre, qui, après avoir assiégé les Romains à Garizim, vit son armée défaite au mont Thabor, et dut s'enfuir. Enfin, les concussions des proconsuls Gabinius et Crassus causèrent des soulèvements dont Aristobule voulut tirer parti; mais il fut défait à Tarichée, et de là emmené comme captif à Rome.

§ 2. — César, devenu maître de la république en 45, envoya Aristobule en Judée, le chargeant de la reconquérir sur Pompée; mais l'ex-roi des Juifs fut empoisonné en route. A son arrivée en Syrie, César se montra reconnaissant des services qu'Antipater lui avait rendus en Égypte, et le nomma procurateur de la Judée. Cet iduméen partagea l'autorité avec ses deux fils : Phasaël fut gouverneur de Jérusalem et du sud, Hérode administra la Galilée. Celui-ci, d'un caractère énergique, s'était rendu maître d'une bande de brigands qu'il exécuta sans jugement; ce fait excita les plaintes du *Synhedrin* ou tribunal, et mit sa vie en danger; mais il échappa, grâce à l'intervention de Sextus César auprès d'Hyrcan, et il réserva sa vengeance jusqu'à l'époque de son élévation au trône.

Un certain Malich, jaloux de la puissance du parti iduméen, empoisonna Antipater. Hérode vengea son père en attirant l'assassin dans un guet-apens, où il le fit tuer. Pour arriver à exécuter ses projets ambitieux, il s'allia aux Hasmonéens en épousant Mariamne, petite-fille d'Hyrcan. Il parvint aussi à gagner la bienveillance du triumvir Antoine, venu en Asie en 41, et il fut nommé par lui tétrarque. Profitant des troubles civils et soutenu par les Parthes que commandait Pacorus, Antigone se maintint

Digitized by Google

encore quelque temps à Jérusalem. Mais ses excès lui firent perdre la popularité de ses sujets, et Hérode, réfugié à Masada, se fit nommer à Rome roi de Judée (39). Il la conquit par petites portions, et ne pouvant alors attaquer Jérusalem, il lutta contre Antigone et s'empara enfin de la capitale en 37, où il signala son avénement par d'effroyables carnages. Il n'épargna, dans le synhédrin, que Hillel et Schammaï, ces deux chefs d'école qui, par passion pour leurs études, ne se mêlèrent pas au mouvement politique.

Le règne de cet usurpateur ne s'appuya que sur la force. Après de nombreux massacres, il fit périr les deux derniers rejetons des Hasmonéens, Aristobule III, jeune prince désigné pour le pontificat, et plus tard sa propre femme Mariamne. Poursuivi par ses remords, il chercha des distractions dans quelques guerres, vainquit l'arabe Malich, fit lâchement assassiner l'octogénaire Hyrcan, tenta l'introduction des théâtres et des jeux romains en Judée, distribua des vivres lors d'une famine, et reconstruisit enfin, avec beaucoup de pompe et d'ostentation, le temple de Jérusalem. Cependant ses troubles domestiques augmentèrent; il se rendit de nouveau à Rome, et, à son retour, il chassa les brigands qui infestaient la Trachonitide. Après avoir faussement soupçonné de rébellion les fils de Mariamne, il vit son fils Antipater conspirer contre lui; son frère Pheroras fut empoisonné, et il mourut lui-même d'une maladie terrible.

Pendant que ses fils Archélaüs et Antipas vont à Rome, faire valoir leurs droits à la succession au trône, l'anarchie règne en Judée. Le gouverneur Sabinus, pour avoir usurpé le pouvoir, est attaqué par les Juifs; en outre, le chef de brigands Judas, fils d'Ezéchias, l'ancien esclave Simon et le berger Athronge, avec ses quatre frères, ra-

Digitized by Google

vagèrent le pays. Varus dispersa les rebelles, en crucifia 2,000, y compris les chefs, et Auguste partagea la Judée entre les deux prétendants. La paix qui s'ensuivit donna lieu à l'embellissement ou à la fondation de plusieurs villes; mais Archélaüs, s'étant attiré la haine du peuple, par sa conduite, fut exilé à Vienne, en Gaule, et son territoire fut réduit en province romaine. Le recensement qu'on fit peu de temps après excita une émeute populaire, qui ne fut calmée qu'avec peine ; et dès ce moment naquit le parti des zélateurs, sous l'impulsion de Zadoc et de Juda le Gaulonite.

Les tétrarques Hérode-Antipas et Philippe gagnèrent les bonnes grâces de Tibère, et élevèrent en son honneur la ville de Tibériade. En Judée, Ponce-Pilate succéda, en l'an 20, au gouverneur Valérius Gratus. Un soir, il avait voulu, à la faveur de l'obscurité, implanter au temple les enseignes romaines. Mais le peuple, par son courage et sa bonne contenance, l'obligea à céder. C'est sous sa domination qu'eut lieu le procès et la condamnation de Jésus, fils de Joseph et de Marie, surnommé Christ, et que les Romains mirent en croix; ce réformateur et rénovateur n'avait pas craint, sous le prétexte de faire pénétrer la morale juive dans le paganisme et de le convertir à ses croyances, de s'annoncer comme un prophète et messie : c'était un crime, à la fois politique et religieux, qui entraînait la peine capitale. Ses sectateurs, en s'écartant du judaïsme, fondèrent une religion nouvelle, qu'il n'entre pas dans notre cadre d'examiner.

Les violences de Ponce-Pilate causèrent sa chute ; comme, sur un faux bruit, les Samaritains se rendirent en pèlerinage à Garizim, ils furent arrêtés par les Romains. Ils se plaignirent de cette violence au gouverneur de la Syrie, Vitellius, qui remplaça Ponce-Pilate par Marcellus.

Digitized by Google

Philippe était mort (34), et sa province fut réunie à la Syrie, dont le gouverneur Vitellius se montra bienveillant pour les Juifs. Ainsi il secourut Hérode-Antipas dans sa lutte contre l'arabe Hareth, et il ne renonça à cette expédition qu'à la mort de Tibère.

A l'avénement de Caligula, le fils d'Aristobule II, Hérode-Agrippa, élevé à Rome, parvint à retourner en Palestine chez son beau-frère Antipas. Humilié par lui, Agrippa s'était rendu auprès de Flaccus, puis à Ptolémaïde, d'où il s'enfuit à Alexandrie, retourna à Rome, y fut jeté en prison, et en sortit à la mort de Tibère avec le titre de roi. Les intrigues de sa sœur Hérodias la firent exiler avec son époux à Lyon, en Gaule. Le nouveau roi empêcha l'admission de la statue de Caligula au temple, plus heureux que les Juifs d'Alexandrie, qui, malgré leurs protestations, et malgré l'intervention de Philon, furent contraints d'admettre dans leur sanctuaire l'effigie de l'empereur.

Agrippa Ier, devenu roi (42), obtint le libre exercice du culte et abolit différents impôts. Il bâtit des théâtres, fit à Jérusalem et dans d'autres villes des constructions que Claude, le gouverneur syrien, fit suspendre. Après ce règne, aussi court que paisible, l'empereur nomma Cuspius Fadus gouverneur de la Palestine. A son arrivée, les Juifs de la Pérée étaient en guerre avec Philadelphe pour la fixation des limites; Fadus, n'admettant pas qu'ils se fissent justice eux-mêmes, saisit trois chefs, dont il fit mourir l'un et exila les autres. Claude confia à Hérode II, prince de Jérusalem, la garde du temple et le droit de nommer les grands-prêtres (45); tandis que le faux prophète Teudas, qui avait causé des troubles en Judée, fut pris et décapité. En 47, Fadus rappelé fut remplacé par Tibère Alexandre, qui crucifia les fils de

Digitized by Google

Juda le Galiléen, Jacob et Simon, alors chefs des zélateurs.

A l'époque d'une famine, la reine Hélène et son fils Izate, deux prosélytes, secoururent les pauvres; la reine, ainsi que son fils aîné Monobaze, comblèrent aussi les Juifs de bienfaits, firent des dons au temple, et, grâce à elle, la tranquillité régna à Jérusalem. Mais à cette époque Tibère Alexandre, nommé gouverneur d'Égypte, fut remplacé par Ventidius Cumanus, sous lequel commencèrent les dissensions qui amenèrent la destruction de Jérusalem. A Pâques, un soldat romain, de garde au temple, provoqua par sa conduite les plaintes des Juifs, qui, n'obtenant pas de satisfaction, jetèrent des pierres aux soldats; mais les troupes réunies effrayèrent tant les habitants qu'ils prirent la fuite. Puis, des pèlerins galiléens, se rendant à Jérusalem, furent assassinés près de Ginée. Les Galiléens accusent les Samaritains de ce meurtre, et se plaignent à Cumanus, qui gagné par les coupables, resta sourd aux plaintes. Deux chefs de brigands, Eléazar et Alexandre, qui voulurent commettre des représailles en Samarie, furent réprimés par Cumanus, puis par Quadratus, gouverneur syrien. Enfin, grâce au jeune Agrippa, qui se trouvait à Rome, Claude rendit justice aux Juifs, punit les Samaritains et exila Cumanus.

Néron agrandit le royaume d'Agrippa II d'une partie de la Galilée et d'autres villes (54). L'anarchie était au comble; partout l'incendie, le brigandage et l'assassinat dominaient, et le gouverneur Félix ne pouvait les réprimer. La violence de Félix et sa cupidité augmentèrent la haine contre les Romains; et, pour échapper aux exhortations du grand-prêtre Jonathan, il le fit assassiner. De même, à Césarée, des querelles intestines surgirent entre les Juifs et les Grecs Syriens, au sujet du droit de cité.

Digitized by Google

Félix intervint et beaucoup de Juifs furent tués. La lutte se termina par l'envoi, de part et d'autre, de députés à Rome. Les Syriens l'emportèrent.

Félix rappelé fut remplacé par Porcius Festus, qui sévit contre de nombreux malfaiteurs.

Agrippa lui-même, qui résidait à Jérusalem, mécontenta le peuple, en bâtissant un édifice d'où il pouvait voir dans le temple. Pour intercepter cette vue, une haute muraille fut élevée à l'occident du temple. Festus et le roi en furent indignés. La question fut résolue par Néron, à la satisfaction des Juifs. A Festus, mort en Judée, succéda Albinus, dont la cruauté et la cupidité n'avaient pas de bornes; une forte rançon suffisait pour absoudre les plus grands criminels. Malgré ces calamités, Agrippa fit élever à grands frais plusieurs édifices, embellir les villes par des théâtres, et distribuer aux habitants de Béryte des blés et de l'huile, et s'attira ainsi la haine de ses compatriotes. A ce moment (64), les travaux du temple, continués depuis Hérode, furent achevés; 18,000 ouvriers, réduits à l'inactivité, inquiétèrent les habitants de Jérusalem, qui, pour les occuper, et employer utilement les fonds du temple, prièrent Agrippa de faire restaurer le portique de l'est; mais le roi se décida à faire paver la capitale. Albinus fut remplacé par Gessius Florus, plus féroce encore que son prédécesseur. En vain on implora contre lui Cestius Gallus, gouverneur syrien; on n'en obtint que des promesses. Florus mit tout en œuvre pour exciter les Juifs à une révolte ouverte. Les querelles des partis éclatèrent de nouveau, et la Judée, malgré quelques triomphes remportés sur l'étranger, marche déjà vers sa ruine.

A la suite de la victoire remportée par les Juifs sur le gouverneur syrien Cestius, la vengeance de Rome ne

Digitized by Google

tarda pas à éclater contre la Palestine, et l'empereur Néron envoya contre elle une nouvelle armée sous le commandement du général Vespasien, en 67. Celui-ci devait arriver par la Galilée et commencer l'attaque par la province placée sous les ordres de Josèphe, ce chef israélite qui raconta lui-même plus tard l'histoire de toute cette lutte contre les Romains. Après la prise de Gadara et une fausse attaque de Placidus, après que les assiégés eurent repoussé deux fois l'ennemi, après qu'on eut employé de côté et d'autre tantôt la violence, tantôt l'habileté, après que les traits d'héroïsme se furent accumulés de toutes parts, Vespasien lui-même ne s'empara de cette forteresse que par l'aide de ses engins de guerre [6]. Lorsqu'une mesure était prise par les Romains, lorsque Jotapata semblait perdue sous le coup de ses nombreux adversaires, qui s'étaient emparés de ses murailles, Josèphe faisait jeter sur eux de l'huile bouillante pour les faire reculer; lorsque d'autres guerriers revenaient à l'attaque, il faisait bouillir du fenugrec, qui, jeté sur les ponts, les rendait gluants et empêchait la marche des soldats. Ce fut seulement au quarante-huitième jour du siége, lorsque les habitants étaient accablés de privations et de fatigues, qu'ils périrent un matin, par surprise, massacrés sur le seuil de leurs maisons.

La ville fut ruinée, la forteresse incendiée, et Josèphe, caché dans une caverne, fut fait prisonnier. Le même sort fut réservé aux villes de Joppé, Tibériade, Tarichée et Gamala. Vespasien envoie son fils Titus assiéger Giscala, où il est reçu, après la fuite de Jean qui se rendit à Jérusalem. Par l'entrée de ce chef dans la capitale, les zélateurs et le peuple se combattent réciproquement, et les Iduméens y font irruption pour exercer leurs cruautés. Vespasien, après avoir accueilli la reddition volontaire de

Digitized by Google

Gadara et de Jéricho, commença le blocus de Jérusalem, s'avança vers elle avec ses armées, prit en passant diverses places, avec l'aide de Céréalis. Mais à la mort du successeur de Néron, il fut nommé empereur, et, après avoir tout réglé, il partit pour l'Italie, laissant son fils en Judée, avec mission de la soumettre.

§ 3. — Titus vint donc mettre le siége devant Jérusalem. Cette ville était défendue par des murs puissants et des tours nombreuses, qui, séparant et protégeant les cinq quartiers de la ville, en faisaient autant de forteresses indépendantes, adossées l'une à l'autre, dont chacune exigeait un siége à part. Le général romain, appréciant la valeur de ses ennemis, et prévoyant une vigoureuse résistance, leur fit faire des propositions de paix. Mais les Juifs ne voulaient ni ne pouvaient traiter. Accepter la domination romaine, c'était abdiquer leur nationalité et renoncer à leur foi ; toutes deux auraient disparu bientôt sous l'habile et prodigieux travail d'assimilation auquel Rome soumettait les peuples englobés dans son vaste empire. La lutte leur offrait d'autres alternatives : vainqueurs, ils rétablissaient le gouvernement national et la religion de Dieu ; vaincus, leur chute était une dernière protestation contre l'abus de la force, et, en tombant, le sang de chaque martyr revivifiait les sources de la foi. D'ailleurs, le parti de la résistance était déjà maître de la ville, et les zélateurs exaltés, pour qui la tiédeur même était un crime, punissaient du dernier supplice toute velléité d'accommodement avec les Romains.

Cependant les assiégeants avaient commencé leurs travaux ; les plates-formes qu'on élevait à la hauteur et en face des murs de Jérusalem se construisaient à la hâte, et déjà les catapultes, les balistes, les béliers, tous ces terribles engins de l'art obsidional des anciens, commençaient

Digitized by Google

à agir. Les Juifs, de leur côté, ne restaient pas oisifs; ils repoussaient avec un courage sans exemple toutes les tentatives des assiégeants qu'ils frappaient de terreur. Ils faisaient de continuelles sorties, minaient les travaux d'attaque sous les yeux des Romains, et, malgré leurs efforts, détruisaient leurs machines et leur causaient des pertes énormes. Étonnés de tant d'audace, exaspérés par cette défense héroïque, ces derniers redoublaient d'ardeur, reconstruisaient leurs machines incendiées, et frappant sans relâche, ils parvinrent à faire une brèche dans le mur qui entourait le faubourg. Il y eut, sur ce point, un combat terrible; enfin, les Juifs, accablés par le nombre, abandonnèrent la position, et se retirèrent derrière le second mur qui protégeait la ville neuve.

Le siége recommençait avec les mêmes péripéties, que l'ardeur des Romains, enflammés par le succès, et l'exaspération du revers chez les Juifs, rendaient encore plus sanglantes. Les premiers, au moyen de leurs machines, lançaient sur les défenseurs de la ville de lourdes pierres, des traits et des javelots sans nombre; les seconds cherchaient à amortir le choc de ces pierres, et jetaient sur les ennemis de l'huile bouillante, des matières enflammées et des quartiers de roche. Néanmoins, le second mur fut ébréché par les coups répétés du terrible bélier, et les Romains se précipitèrent dans la ville neuve; mais les Juifs, se servant des rues étroites comme de défilés, sortirent en ordre des maisons, attaquèrent les assaillants avec une violence irrésistible, les enveloppèrent et les rejetèrent derrière la brèche, après en avoir fait un carnage affreux. Cependant la ville neuve n'était plus guère tenable, et le quatrième jour, après un assaut général et plus furieux que tous les précédents, les Juifs, renonçant à défendre le second mur, s'enfermèrent dans la basse

Digitized by Google

ville, nouvelle enceinte fortifiée et protégée principalement par la puissante citadelle Antonia.

Ce fut la troisième période du siége. Tout ce que l'art d'attaquer et de défendre les villes peut déployer de ressources et inventer de stratagèmes, tout ce que l'acharnement de l'attaque et le désespoir de la défense peuvent inspirer de courage, d'héroïsme et de persévérance, fut mis en œuvre des deux côtés avec une ardeur sans égale. Les Romains recommençaient pour la troisième fois leurs immenses travaux. Titus fit faire aux assiégés de nouvelles propositions de paix; ils refusèrent. Alors, pour effrayer les Hébreux par la vue des supplices qu'il leur réservait, le général romain, avec une barbarie bien éloignée de ce caractère de bonté que lui attribuent les historiens, fit mettre en croix, devant les remparts, tous les prisonniers qui tombaient entre ses mains. Les Juifs, du haut des murs, répondaient par des imprécations et par l'exécution de ceux qui proposaient d'entrer en composition avec l'ennemi. Ces sévérités n'étaient d'ailleurs que trop justifiées par la politique perfide des Romains et par plusieurs tentatives de trahison avortées. Outre ces ennemis intérieurs, les défenseurs de la ville avaient encore à lutter contre leurs propres dissensions qui n'étaient pas complétement éteintes.

Malgré ces difficultés, les deux principaux chefs des Juifs, Jean de Giscala et Simon, fils de Gioras, n'en étaient pas moins actifs en face de l'ennemi; un jour, ils minèrent avec succès les terrasses des Romains, qui furent ensevelis dans les flammes et sous leurs propres travaux. Le lendemain, les Juifs tentèrent une entreprise encore plus hardie; ils sortent de la ville, parviennent de nouveau à incendier toutes les machines dressées contre les murs, puis, tombant sur les Romains accourus pour

Digitized by Google

éteindre l'incendie, ils écrasent l'armée par leur masse, envahissent le camp et les retranchements ennemis. La mêlée fut sanglante : longtemps la fortune resta incertaine; il fallut toute la puissance de la discipline romaine et les efforts personnels de Titus pour repousser ces indomptables soldats juifs qui, tenant l'armée romaine assiégée dans son propre camp, l'avaient mise à deux doigts de sa perte.

Les Juifs furent obligés de se retirer, mais ils avaient fait un mal affreux aux Romains, anéanti tous leurs travaux, et les avaient jetés dans un profond découragement. Titus jugea nécessaire d'employer de nouveaux moyens pour amener la reddition de la ville. Il la fit entourer d'un immense mur de circonvallation pour l'isoler de toute communication et vaincre les assiégés en même temps par la famine et par les assauts.

Les Juifs, ainsi renfermés, ne tardèrent pas à éprouver toutes les horreurs relatées dans l'histoire des siéges. Les provisions entassées dans les greniers ne pouvaient suffire longtemps aux nombreux habitants et à la population accourue pour chercher un refuge contre la fureur des ennemis. Bientôt la famine s'abattit sur la malheureuse ville et la réduisit aux dernières extrémités; le peu d'aliments qui restait, monta à un prix exorbitant; les riches et ceux qu'on soupçonnait de favoriser les projets d'accommodement avec les Romains, furent accusés de cacher les provisions et exposés aux plus cruels excès; on dévora les animaux les plus immondes, on recourut aux aliments les plus dégoûtants; on mangea des peaux, du cuir, des écorces moulues et du foin pilé, enfin toutes les substances avec lesquelles la famine cherche à tromper les besoins de l'estomac. La pensée recule devant les actes inouïs inspirés par la rage de la faim. Les soldats

Digitized by Google

entraient dans les maisons, pénétraient dans tous les recoins, et enlevaient aux infortunés habitants les misérables aliments qu'ils avaient conservés. Ce fut dans ces perquisitions qu'une malheureuse mère jeta devant les guerriers épouvantés les restes d'un exécrable repas : elle avait mangé son propre enfant, dévoré le fruit de ses entrailles...

La mortalité augmenta d'une manière effrayante ; on ne pouvait plus ensevelir assez vite ceux qui succombaient ; les émanations des cadavres, sous le soleil brûlant de l'Orient, produisirent la peste. La désolation monta à son comble ; les maisons, les rues, les places publiques étaient jonchées de cadavres exhalant une odeur fétide. L'épidémie faisait de tels ravages et moissonnait tant d'existences qu'il ne resta pas assez de bras pour donner la sépulture aux morts : on en remplissait des maisons qui furent fermées ensuite. On n'entendait partout que plaintes, lamentations, cris de désespoir. A ce lugubre concert se mêlaient les voix des faux prophètes, les uns délirant au spectacle épouvantable qu'offrait la cité, les autres soudoyés par les différents partis pour prédire la ruine ou le salut de la ville.

Soixante fois le soleil vint éclairer ces scènes affreuses : pendant soixante jours, les mêmes angoisses, les mêmes tortures, de plus en plus impitoyables, vinrent étreindre les infortunés. En dehors du parti de la soumission aux Romains, des hommes à l'âme moins fortement trempée, au cœur plus accessible à la pitié, parlèrent de céder ; mais les chefs et les soldats, les zélateurs surtout, avaient juré de ne jamais se rendre et de défendre leur patrie et leur foi jusqu'au dernier moment. Rien ne parvint à abattre leur courage ; les travaux et les luttes continuaient avec un égal acharnement ; l'exaltation était ar-

Digitized by Google

rivée au suprême degré; elle leur inspirait les résolutions les plus audacieuses, et les soutenait dans les labeurs les plus durs au milieu de la privation de nourriture.

Les béliers romains étaient enfin parvenus à entamer le mur qui garantissait la ville basse; mais quand les soldats eurent escaladé cet obstacle, ils se trouvèrent devant une nouvelle muraille que Jean de Giscala avait fait élever à la hâte. Alors des craintes superstitieuses et la croyance aux vertus surnaturelles des murs de Jérusalem se réveillèrent chez les soldats romains et prirent une nouvelle consistance. Il fallut toute l'éloquence de Titus, tout le prestige de son autorité et de sa personne pour ramener à la charge les légions effrayées; mais ni leur courage, ni leur audace n'auraient triomphé du désespoir des assiégés. Incurie ou trahison, un soir, la forteresse Antonia, mal gardée, fut escaladée par une vingtaine de soldats, bientôt suivis de nombreux légionnaires. Les Juifs, éveillés au milieu de la nuit, combattaient au hasard et sans direction : ce fut une mêlée, un tumulte affreux; le jour leur permit de se reconnaître et de juger de la situation : la ville basse et la forteresse Antonia étaient perdues. Cette dernière communiquait par un passage à la plate-forme où était construit le temple qui était lui-même une puissante citadelle; les Romains redoublèrent d'efforts pour se saisir de ce passage, mais leur tentative échoua, et ils durent se contenter d'occuper la ville basse.

A chaque pas décisif dans cette lutte désormais sans issue possible pour les Juifs, Titus leur promettait la vie sauve s'ils voulaient se soumettre. Leur réponse fut toujours la même : Nous avons juré, disaient-ils, de ne jamais nous rendre tant que nous pourrons tenir une épée, et tant qu'il restera une pierre pour nous couvrir.

Digitized by Google

Ils repoussèrent donc encore une fois toutes les ouvertures, et le siége, entrant dans une nouvelle phase, se tournait maintenant contre le temple. La défense immédiate du sanctuaire, auquel se rattachait l'exercice du culte du vrai Dieu, stimula chez les Juifs tout ce qui leur restait de force et d'énergie après tant de privations. L'art, le nombre et tous les avantages de leur position ne suffirent point aux Romains pour réduire cette poignée de guerriers, entourés de trahisons, exténués par la faim et décimés par la peste; ils eurent recours au feu. Une grande partie du revêtement supérieur de la puissante plate-forme du temple était en bois, et c'est à la faveur de l'incendie, après de nouveaux assauts opiniâtres, mais inutiles, que les Romains s'emparèrent enfin du temple qui fut livré aux flammes.

Jean de Giscala et Simon, fils de Gioras, rassemblèrent leurs dernières forces et, perçant une trouée à travers les assaillants, se retirèrent dans la haute ville, seul point encore susceptible de défense. D'autres guerriers, qui ne voulaient point survivre au temple, se précipitèrent dans les flammes, entraînant les ennemis dans leur chute. Le reste de la malheureuse population, épuisée par la famine et la peste, terrifiée et incapable de mouvement, n'attendait plus que la mort; les Romains massacrèrent les uns et firent périr les autres au milieu des flammes. Ce fut une scène horrible : le craquement du bois embrasé, le pétillement du feu, le fracas des poutres tombantes, le cri des combattants, le cliquetis des armes, le râle des mourants, les imprécations des sacrificateurs, debout dans le temple et maudissant les assaillants qui les égorgeaient, se mêlaient et formaient une immense clameur s'élevant vers le ciel.

Cependant l'incendie se propageait partout, les cada-

Digitized by Google

vres s'amoncelaient sous les coups des soldats marchant jusqu'aux genoux dans le sang qui coulait à grands flots dans les rues de la ville.

Enfin l'épuisement mit fin au carnage; les survivants, plus à plaindre que ceux qui avaient succombé, furent partagés comme un vil troupeau, vendus comme esclaves et dispersés dans tout l'empire romain.

Le temple était détruit, la nationalité juive anéantie et tout espoir perdu; néanmoins les héroïques défenseurs de Jérusalem résistèrent encore pendant trois semaines dans la haute ville. Titus leur fit offrir de nouveau la vie sauve s'ils voulaient se rendre; mais, fidèles à leur serment, inébranlables malgré les ravages violents de la famine et de la peste, ils combattirent jusqu'au dernier moment. Un nouveau siége était nécessaire pour les réduire; Jérusalem tout entière fut détruite, et Titus ne s'empara que d'un monceau de ruines. Il recula d'horreur, dit-on, devant sa propre victoire; Rome elle-même frissonna à cet épouvantable triomphe, comme si un secret pressentiment lui faisait déjà entendre les pas des barbares qui devaient un jour se ruer sur elle-même et lui faire éprouver à son tour toutes les horreurs enfantées par son insatiable ambition[7].

Redisons-le, selon l'expression d'un historien d'autant plus digne de foi qu'il est chrétien[8] : « Lorsque le génie de Rome l'eut emporté sur le peuple juif et que Jérusalem fut détruite, les Romains avaient une telle idée des Juifs qu'ils n'osèrent pas encore négliger ces ruines, et qu'ils laissèrent en Judée une légion pour maintenir Jérusalem sous ses propres cendres, faisant à cette ville un honneur que n'avait pas obtenu Carthage. Alors commença pour le peuple hébreu la dispersion dont nous sommes encore les témoins : elle fut l'œuvre de la poli-

Digitized by Google

tique romaine. En l'ordonnant, Rome voulut empêcher le rétablissement d'une nation qui longtemps avait bravé la puissance de ses armes et était tombée non sans gloire, d'une nation qui venait de donner aux autres vassaux de l'empire l'exemple d'une révolte audacieuse et d'une résistance quelquefois formidable. Un pareil scandale ne pouvait demeurer impuni : le réprimer était une satisfaction due à ces peuples nombreux qui semblaient mettre leur gloire et même leur bonheur à porter le joug des Romains. Dispersés dans l'empire, accablés de misères, les Juifs ressemblaient à ces coupables que l'on promène chargés de fers au sein des cités populeuses afin de retenir les pervers qui seraient tentés d'imiter leurs crimes. — Ces raffinements de cruauté de la part des Romains font rejaillir, sur ceux qui furent les victimes, un rayon de gloire. Ainsi donc Rome redoutait encore une nation dans le monde ; et cette nation était pauvre, peu nombreuse, sans gouvernement, sans patrie, réduite en lambeaux : mais c'était le peuple juif! »

Digitized by Google

CHAPITRE II

(De l'an 70 à 230.)

§ 1. — Malgré la prise et la ruine de la ville de Jérusalem, les études religieuses auxquelles s'étaient consacrés un grand nombre de docteurs, furent à peine interrompues; elles commencèrent à refleurir dans toute leur vigueur, peu de temps après la destruction de la nationalité juive[1].

Pendant le siége de la capitale, et prévoyant l'issue de la lutte, un des plus célèbres docteurs R. Yochanan-ben-Zaccaï, conçut le projet de sauver la tradition juive, après la ruine de la nationalité. Son neveu, l'un des chefs des zélateurs, l'assista dans l'exécution de ce plan. Ayant fait répandre le bruit que son oncle était mort, il se présenta avec le corps à la porte de la ville, invoqua le respect dû à la dépouille mortelle du savant auquel il rendait les devoirs suprêmes, et il parvint ainsi à tromper la défiance des gardiens.

Une fois sorti de la ville, R. Yochanan alla trouver le général romain, déploya à ses yeux un profond savoir et conquit les bonnes grâces de Titus, qui lui permit de transporter à Yabné le Synhédrium, qu'il présida quelque temps. Cette académie, qui, selon la tradition, était depuis longtemps dans cette ville, devint bientôt, sous la direction du patriarche, le siége d'une des plus illustres et des plus nombreuses écoles rabbiniques.

Digitized by Google

A la mort du fondateur de cette institution, on jeta les yeux sur Gamaliel, de Yaphné ou de Dibanah, l'un des arrière petits-fils de Hillel, et on le plaça à la tête de la communauté, sous le titre de *nassi* (prince), et chef de l'académie, l'an 5 après la destruction du Temple, ou 74 de l'ère vulgaire. Deux fois sa vie avait été en danger, et chaque fois il avait échappé au péril imminent. Les Romains avaient eu le dessein de le faire périr en même temps que son père, Simon-ben-Gamaliel, qui, à la prise de la capitale de la Judée, fit partie des dix martyrs suppliciés par les Romains (י'הרוגי מלכות); mais, grâce aux instances de Yochanan-ben-Zaccaï, Titus se laissa fléchir et lui accorda la vie. Il courut un danger semblable, lorsque Turnus Rufus, pendant ses massacres, le chercha pour le tuer; un officier, dit-on, s'offrit à sa place, et se dévoua dans l'intérêt de la religion et de son représentant. Gamaliel justifia aussi son élection par ses capacités et ses qualités privées. Quoique jeune encore, il possédait des connaissances assez variées; il a, sans doute, fait des études dans les sciences exactes, dans la géométrie et l'astronomie, comme le démontrent ses tables lunaires, mentionnées dans le Talmud; à leur aide, il interrogeait les témoins sur les nouvelles phases de la lune pour la fixation des néoménies. Enfin, par sa moralité, sa conduite religieuse, sa tolérance envers les étrangers, il conquit l'estime et la considération de ses contemporains.

Malgré ces qualités, il ne trouva pas auprès de ses anciens condisciples toute la déférence à laquelle il eût pu s'attendre, et son autorité doctrinale s'en ressentit. Son beau-frère Éliézer, fils de Horkenos, disciple de l'école de Schamaï, fut le premier à lui susciter des obstacles, parce qu'il n'admettait que les loi écrites du Pentateuque, ou celles qui en ressortaient d'une manière claire et évidente.

Digitized by Google

D'autres circonstances imprévues, qui, peu importantes d'abord, finirent par s'aggraver, le gênèrent dans l'exercice de ses fonctions. Il commença par une mesure de rigueur, l'interdiction de l'entrée des cours faite aux jeunes gens, sur lesquels il n'était pas suffisamment renseigné; il augmenta ainsi le nombre de ses adversaires. Puis des questions générales alimentèrent le mécontentement. Après un différend au sujet de la fixation du calendrier, dans lequel Josua céda, selon le conseil du vieux Dosa, une question fut proposée par ce rabbin, à l'instigation d'un adversaire de l'école de Gamaliel. Celui-ci lui retira la parole, l'accusa de vouloir troubler le cours des études, mécontenta ainsi une seconde fois le Synhédrin et finit par être déposé. Il fut remplacé par R. Eliézer-ben-Azaria, puis réinstallé dans ses fonctions.

Désormais les événements politiques restent au second plan, et la littérature domine tout; il n'y a guère à signaler que la révolte qui éclate à Cyrène (115) de là s'étend en Égypte, où les Juifs battent, dit-on, plus de 20.000 Grecs. Mais, bientôt vaincus, et ils se consolent par l'étude, sous la direction des disciples de Yochanan-ben-Zaccaï. Parmi eux on remarque le rabbin précité, Eliézer, fils d'Horkenos, surnommé le grand, et devenu célèbre par un recueil d'aphorismes connu sous le nom de *Pirkè R. Eliézer*. Fils d'un riche cultivateur, il quitta la charrue à l'âge de vingt-deux ans et se rendit à Jérusalem pour profiter des leçons de Ben-Zaccaï. Pour obéir à sa vocation, il eut à vaincre l'opposition de son père et à supporter les plus dures privations. Un jour son père se rendit à Jérusalem dans l'intention de le déshériter; mais, témoin de la gloire du jeune docteur, et ému du succès que celui-ci venait d'obtenir, en parlant dans une assemblée à laquelle assistaient les plus hauts personnages de Jérusa-

Digitized by Google

lem, le vieux Hyrcan, au lieu de déshériter son fils, lui fit donation de tous ses biens, à l'exclusion de ses autres enfants. Désintéressé autant qu'instruit, Eliézer refusa cette offre et n'accepta dans l'opulente succession de son père qu'une part égale à celle qui revenait à chacun de ses frères [2].

Ce docteur ne voulait pas reconnaître à la majorité un pouvoir trop absolu. Une grave question de doctrine s'était soulevée entre lui et ses collègues, concernant l'application de la loi à des cas d'impureté légale. Tous les arguments présentés à l'appui de son opinion avaient été combattus et repoussés; il contesta à l'assemblée le droit de renverser ainsi des assertions qu'il croyait fondées, déclarant qu'il soutiendrait au besoin ses paroles par des miracles; mais il fut frappé d'anathème. Lorsque cette décision fut prise, Eliézer s'était déjà retiré de l'assemblée des docteurs pour n'y plus jamais rentrer. Akiba se chargea de lui apporter la triste nouvelle de sa condamnation. Cette destitution, toutefois, ne diminua en rien l'autorité du docteur. En l'assistant dans ses derniers moments, trois de ses anciens disciples manifestèrent hautement, par leur présence, que l'anathème avait été suspendu. Sa mort fut vivement regrettée de tous ses collègues, et sur sa tombe on entendit une touchante oraison funèbre, prononcée par son ami et successeur Akiba, fils de Joseph.

D'après la méthode de son maître, Akiba adopta un plan pour ses cours publics, dans lesquels il commença à interpréter et à commenter le texte biblique, à l'appliquer aux circonstances de la vie, et prépara ainsi le travail deux fois séculaire que R. Juda le Saint résumera plus tard sous le nom de Mischnà.

Mais Akiba n'est pas seulement célèbre comme docteur et comme chef d'école; il joua un rôle important dans

Digitized by Google

l'histoire de la nationalité juive. « Adrien, à ce qu'il paraît[3], ne se montrait pas d'abord hostile aux Juifs. Selon la tradition rabbinique, il aurait même donné la permission de rebâtir le temple de Jérusalem ; mais les représentations des ennemis des Juifs lui ayant fait changer d'avis, et ne voulant pas néanmoins retirer sa parole, il indiqua pour le Temple des dimensions que les Juifs ne pouvaient adopter. Bientôt l'esprit de sédition qui se fit remarquer parmi les Juifs, changea les dispositions de l'empereur. Il renouvela un décret de Trajan qui défendait aux Juifs de pratiquer la circoncision, d'observer le sabbat, ou même de lire les lois mosaïques, et, pour leur ôter tout espoir d'une restauration politique, il résolut de rebâtir Jérusalem et d'en faire une ville païenne peuplée de Grecs et de Romains. Les malheureux Juifs tirent alors un dernier effort pour reconquérir leur indépendance. Un homme hardi et entreprenant, nommé Bar-Cozibâ, qui se disait le Messie, et qui prenait le nom de Bar-Cokhebâ (fils de l'étoile), profita de l'absence des légions romaines pour rassembler des troupes nombreuses et s'empara de Jérusalem, de cinquante places fortes et d'un grand nombre de villes ouvertes et de villages. Il se conduisit bientôt en roi et fit battre monnaie. Akiba reconnut publiquement dans Bar-Cokhebâ le Messie annoncé par les prophètes et déclara que c'était là l'étoile de Jacob, sous laquelle Biléam avait désigné le futur rédempteur d'Israël, ce qui contribua beaucoup à augmenter les forces de Bar-Cokhebâ et le courage de ses partisans. »

Akiba prit d'ailleurs une part active aux événements. C'est ainsi que pendant les diverses phases de cette lutte, jusqu'à la destruction complète de la forteresse de Bethar, Akiba se trouva dans les contrées au milieu desquelles

Digitized by Google

éclata le mouvement. Il passa successivement par les villes de Nehardea et de Gamzou, puis il traversa les provinces de Cilicie, de Cappadocie et de Galatie. Ces divers voyages avaient pour but de préparer les esprits et de leur inspirer la conviction qu'il fallait secouer le joug tyrannique de l'empereur Trajan, afin que Jérusalem et son Temple pussent être réédifiés dans un avenir prochain. Il arriva à Rome, selon le rapport des chroniques, avec trois de ses condisciples. Ceux-ci ne pouvaient voir, sans une émotion douloureuse, les magnificences sans nombre de la ville et du Capitole. Akiba, au contraire, resta calme et le sourire sur les lèvres. Ses collègues étonnés lui demandèrent le motif de cette froideur. « Comment, disaient-ils, peut-on n'éprouver aucune douleur en présence des magnificences qui entourent l'idolâtrie, tandis que le temple du Dieu unique est devenu la proie des flammes et le repaire des bêtes féroces? — C'est précisément, répondit Akiba, de quoi je me réjouis : si les ennemis de l'éternel sont si heureux, quel bonheur doit-il réserver à ceux de ses fils qui lui obéissent! » Cependant le calme d'Akiba n'était pas de l'indifférence, mais le fruit d'une confiance absolue dans le succès de cette lutte, confiance que les événements ne justifièrent pas.

« Adrien, qui avait commencé par inspirer cette insurrection, dut bientôt en connaître toute la gravité. Turnius Rufus, qui commandait alors en Judée, fut battu dans plusieurs rencontres. Pour dompter cette redoutable révolte, qui mettait en émoi tout l'empire romain, Adrien envoya en Palestine Jules Sévère, dont la bravoure et le talent guerrier venaient d'être éprouvés dans la Grande-Bretagne. Sévère se borna à harceler les révoltés, à leur couper les vivres et à leur prendre, une à une, toutes les places dans lesquelles ils s'étaient fortifiés, mais il n'osa

Digitized by Google

leur livrer bataille. Encore une fois, Jérusalem fut prise et rasée.

Bar-Cokhebâ s'étant enfermé dans Béthar, les Romains l'y assiégèrent; ce siége, selon les rabbins, dura trois ans et demi. Bar-Cokhebâ fit mourir le pieux R. Eliézer de Modein, qui ne cessait de prier pour lui, mais qu'on avait faussement accusé de trahison. La ville fut prise d'assaut par les Romains, après des efforts incroyables, l'an 136 de l'ère vulgaire, et l'on y vit se renouveler les scènes de carnage qui avaient eu lieu à la prise de Jérusalem par Titus. Selon les traditions juives, ce fut au jour anniversaire de la destruction du temple que les Romains entrèrent dans Béthar. Dans cette guerre, les Romains comme les Juifs combattirent avec un acharnement extrême; selon Dion Cassius, cinq cent quatre-vingt mille Juifs furent massacrés par les Romains, qui, de leur côté, essuyèrent des pertes immenses. Les rabbins exagèrent encore bien davantage le nombre des victimes, mais personne n'était en mesure d'en constater le chiffre exact.

Bar-Cokhebâ ayant péri dans la mêlée, lors de la prise de Béthar, la conquête de cette ville termina la guerre. La Judée fut changée en un désert; ceux des rebelles qui survécurent, furent vendus publiquement sur les marchés, au même prix que les chevaux. L'illustre Akiba, qui avait été emprisonné depuis le commencement de la guerre, fut écorché vif. Les plus atroces douleurs ne purent lui arracher aucune plainte, et il expira en s'écriant: « Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un. »

Cependant Akiba ne fut pas le seul docteur qui devait mourir pour sa foi. D'autres rabbins qui s'étaient rendus célèbres par leur savoir et qui, la plupart, étaient des compagnons d'études de l'illustre docteur, périrent en

Digitized by Google

même temps que lui, victimes de leur dévouement à la religion. Au premier rang, il faut citer R. Tarphon, l'un de ses condisciples et de ses amis, que par affectueuse estime Akiba lui-même appelait son maître [4]. En général, Akiba avait pour préoccupation essentielle d'éclairer les esprits, et il eût tout subordonné à ce but, bien qu'il fût très-rigoureux dans l'accomplissement des moindres prescriptions religieuses. Mais ayant perdu toute illusion sur le sort de son peuple, il savait que rien ne pouvait exterminer les doctrines spiritualistes des Juifs, ni anéantir la morale élevée de leur religion, et c'est là ce qui lui importait comme à ses successeurs.

Les derniers efforts des Juifs, en faveur de leur indépendance, ne firent qu'achever leur dispersion. Une fois vaincus par l'empereur romain, les révoltés furent vendus partout comme esclaves. Selon Emmanuel Aboab [5], « Adrien et ses successeurs exilèrent les gens les plus vaillants aux derniers confins de l'empire romain. Ainsi, tout ce que la nation juive avait de meilleur et de plus noble, alla habiter les provinces de l'Espagne et de la France. »

§ 2. — Le jour même où l'empereur Adrien ordonna le supplice de R. Akiba et la destruction de la ville de Bethar, Juda, surnommé plus tard le *Saint*, venait au monde à Tibériade, ville située près du lac de Kinereth (ou Genezareth). C'est sous de tels auspices, dit la tradition, qu'un soleil de la nation et de la loi se leva, au moment où un autre soleil venait de disparaître. Son père était le patriarche Siméon III, fils de Gamaliel, descendant de Hillel, qui comptait parmi ses ancêtres plusieurs présidents du Synhédrin [6].

Dès le moment de sa naissance, Juda se trouva dans un grand danger, suivant les légendes du temps. C'était pen-

Digitized by Google

dant les tristes années qui virent le dernier soulèvement des Juifs contre la domination des Romains. Ces derniers, pour punir les rebelles, ne s'étaient pas contentés de les frapper, eux et leurs chefs, dans leurs plus chères affections ; à ces cruels châtiments, ils avaient joint la défense de pratiquer les cérémonies essentielles de la foi juive, entre autres celle de la circoncision. Mais, pour R. Siméon, le commandement divin parlait plus haut que le décret de l'empereur; et il accomplit sur son fils l'acte religieux, à l'époque prescrite. Lorsque le proconsul romain, chargé de veiller à l'exécution des lois, apprit l'événement, il fit venir auprès de lui R. Siméon, et lui demanda pourquoi il avait désobéi à l'ordonnance impériale. « Dieu me l'a ainsi ordonné, » répondit courageusement le pieux docteur. — Ta désobéissance, répondit l'ethnarque romain, mérite une punition exemplaire. Cependant, en raison de la position élevée que tu occupes parmi tes coreligionnaires, je ne veux pas te punir moi-même, mais soumettre ta conduite à l'empereur, pour qu'il se prononce à ton égard. »

A cet effet, le nouveau-né, ainsi que sa mère, furent envoyés à Rome. La mère se mit en route, partagée entre la crainte et l'espoir; mais, tout à coup, un éclair lumineux traverse son esprit, et son cœur de mère eut comme une révélation divine qui l'aida à sortir de cette situation critique. Avant de se présenter au tribunal suprême de Rome, elle se fit introduire auprès de l'impératrice, qui, peu de temps auparavant, venait également d'avoir un fils. Elle lui exposa le sujet de ses angoisses avec toute l'éloquence d'une mère désespérée. L'impératrice ne cacha pas son émotion en l'écoutant; elle avait compris la gravité de cette douleur. Elle voulut bien intervenir elle-même dans cette circonstance; elle promit le salut de

Digitized by Google

l'enfant et le garda auprès d'elle. La mère joyeuse le lui confia et prit en échange le fils de l'impératrice. Cette substitution trompa les juges et elle fut absoute.

En sortant du tribunal, elle se rendit auprès de l'impératrice pour lui exprimer sa reconnaissance et reprendre son enfant. Celle-ci lui dit : « Je suis heureuse d'avoir pu vous sauver à l'aide de mon fils. Je souhaite que ces deux enfants, réunis maintenant par un enchaînement bizarre de circonstances, quoique étrangers l'un à l'autre, se soutiennent mutuellement lorsqu'ils auront atteint l'âge de la raison. » Le vœu de la généreuse souveraine se réalisa plus tard : les deux garçons grandirent, le fils de l'impératrice monta sur le trône des Antonins, et Juda succéda à son père dans la dignité de prince de la nation (*nassi*). Malgré la différence des positions, les rapports les plus bienveillants les unirent l'un à l'autre.

Juda avait montré de bonne heure des dispositions sérieuses pour les études rabbiniques. Son père l'encouragea dans cette voie; il le fit instruire dans les diverses branches des connaissances humaines, lui donna des maîtres distingués, dont les principaux furent : R. Éléazar-ben-Schamoua, R. Juda-ben-Elaï et R. Simon-ben-Yochai. Ce dernier ne se contentait pas de lui enseigner les actes extérieurs de la religion, il l'instruisait surtout dans la morale religieuse, lui inculquait les meilleures règles de conduite, et dès ce moment il lui inspira des sentiments de charité qui distinguèrent Rabbi pendant toute sa vie. Cette morale, il la propageait aussi parmi ses descendants. Nous la voyons reproduite, avec plus d'élévation encore, par son fils Gamaliel, dont nous trouvons les sentences morales à la suite de celles de son illustre maître, dans le traité des *Maximes des pères* (פרקי אבות).

Rabbi eut encore pour précepteur R. Meir, un homme

Digitized by Google

hostile à son père, qui avait fait de violents efforts pour le priver des fonctions dont il était chargé; mais ce maître était si savant et si estimé que Siméon sacrifia ses ressentiments à l'éducation de son fils. C'est ce R. Meir, aussi humble que sage, qui, par ses efforts, empêcha un jour la division d'éclater au sein d'une famille nombreuse, et il donna des preuves de sa tolérance en matière de casuistique.

D'ailleurs, même après la défaite de Bar-Cokhebâ, la Palestine était restée le siége principal des études religieuses; et on établit des écoles dans plusieurs villes de la Galilée, notamment à Séphoris et à Tibériade.

Le résultat de ces études fut brillant et donna au nom de R. Juda une grande célébrité. A la mort de son père, il avait été élu *nassi*, prince ou chef de la nation, et il jouit d'une grande autorité parmi ses coreligionnaires. Il avait usé de son pouvoir pour introduire des mesures devenues nécessaires. Par exemple, il fit interdire l'enseignement sur les places publiques, comme un mode d'instruction peu digne.

Par une autre ordonnance, il rétablit la promotion dite *Semikhâ*, règle d'après laquelle il était défendu de rendre des décisions doctrinales et de prononcer des jugements, à quiconque ne tenait pas ce droit du président du Synhédrin ou de l'autorité religieuse reconnue. Cette défense avait déjà existé auparavant, et c'était le président qui, avec le concours de l'assemblée, conférait ces sortes de grades. Mais Rabbi fut le premier qui put, grâce à sa haute autorité, accorder ces distinctions de son propre chef. Il profita des avantages de sa naissance et de sa haute position pour encourager l'étude de la loi. Dans ce but, il réunit auprès de lui un grand nombre de condisciples à l'entretien desquels il pourvut par ses propres

Digitized by Google

ressources, et rédigea ou compila, de concert avec les sages de l'époque, un recueil intitulé *Répétition de la loi*, ou *Mischnâ*.

Outre la loi écrite, renfermée dans les cinq livres de Moïse, il y avait des commentaires sur cette loi, des interprétations orales, transmises de génération en génération. Pendant fort longtemps il avait été interdit de rédiger ces commentaires; c'est à peine si quelques *tanaïm*, ou auteurs et collaborateurs du grand ouvrage de la Mischnâ, avaient osé prendre note, par écrit, des sentences de quelques anciens docteurs, pour les citer dans leurs cours et les rappeler à la mémoire des disciples.

R. Juda fit mieux; il fixa la tradition, persuadé que c'était le seul moyen de la sauver. L'usage et la connaissance de la langue hébraïque se perdaient de jour en jour; les Juifs dispersés par toute la terre et disséminés dans toutes les contrées où les persécuteurs les avaient relégués, avaient oublié, sinon les dogmes de la foi juive, du moins quelques-uns de ses préceptes. Ils se seraient insensiblement éloignés, et peut-être écartés de la jurisprudence de leurs ancêtres, si on eût continué à s'en rapporter uniquement à la mémoire. Tels étaient les dangers qu'il y avait à craindre et qu'il fallait prévenir.

Avant Rabbi, les docteurs interprétaient la tradition à leur gré ou plutôt sans règles fixes et acceptées par tous.

Le premier, R. Juda composa un livre méthodique, qu'on suivit depuis exactement dans les écoles et les académies ou réunions de docteurs. Il rassembla tous les décrets, statuts, sentences prononcées par les sages, diverses maximes morales et religieuses, toutes les ordonnances du Synhédrin, tout ce qui avait été adopté pendant l'époque des prophètes, par les membres de la grande synagogue, par les *tanaïm*, c'est-à-dire les docteurs les plus

Digitized by Google

célèbres qui vécurent pendant les deux siècles antérieurs; il en fit un livre divisé en six parties principales.

La première, intitulée : des *Semences*, traite des lois de l'agriculture et des formules de bénédictions; la deuxième : des *Fêtes* ou des cérémonies à accomplir en ces jours; la troisième : des *Femmes* ou du mariage et des devoirs de la famille; la quatrième : des *Dommages* ou du droit canonique, civil et pénal; la cinquième : des *Saintetés* ou des sacrifices qu'on offrait au Temple; la sixième : des *Purifications*, ou de la pureté et de l'impureté légales.

Rabbi inséra dans cet ouvrage les règles connues sous le nom d'ordonnances reçues par Moïse sur le mont Sinaï, respectées autant que la loi écrite elle-même, quoiqu'elles fussent restées jusqu'à cette époque à l'état de tradition orale. Puis il consigne les opinions les plus divergentes sur le sens des lois mosaïques; il mentionne par exemple, avec beaucoup d'impartialité, les décisions de Hillel, l'un de ses ancêtres, après celles, plus sévères, de son rival Schammaï. Enfin il rapporte les usages et les anciennes coutumes, celles qui n'étaient plus pratiquées de son temps, comme celles qui l'étaient encore. C'est grâce à la Mischnâ, ce code de droit civil et canonique, que la législation mosaïque continua à servir de loi à la nation juive, qui, au milieu des peuples étrangers, avait conservé le droit de se régir elle-même.

Il est difficile de déterminer le temps auquel Juda commença et termina cet ouvrage qui a perpétué son nom. il est certain qu'il réunit, pendant un long espace de temps, les documents qui devaient lui servir. Il a dû travailler à ce recueil depuis l'époque où il fut nommé prince de la nation. Comme tel il avait souvent l'occasion de remarquer les différends qui s'élevaient au sein de son peu-

Digitized by Google

ple. Par sa longue expérience, il avait appris à décider des questions de droit; et ce sont ces décisions qu'il recueillit pendant le cours de sa vie et qu'il acheva de mettre en ordre peu de temps avant sa mort (218).

§ 3. — Les relations bienveillantes qui existaient entre l'un des Antonins et Rabbi profitèrent à tous les Juifs; et sous ce gouvernement on leur rendit la faculté de se circoncire : c'était leur rendre leur culte. Les règnes suivants furent troublés par les guerres des Parthes, auxquels s'étaient joints les Juifs de la Mésopotamie. Cependant, quoique ces guerres se continuassent sous le règne de l'empereur Sévère, ce prince avare, rendu favorable à ce qu'on présume par leur argent[7], leur laissa l'exercice de leur culte, se contenta de les charger d'impôts et les assimila aux Romains, comme le prouvent ses lois concernant ce peuple[8]. Elles admettent les Juifs à la tutelle, les déclarent capables de remplir des fonctions publiques et les dispensent des charges. Ce sont les premières dispositions précises qui fixent leur état dans l'empire romain; elles furent respectées pendant le temps que cet empire resta païen.

Juda le Saint, en mourant, exprima le vœu que son second fils Gamaliel fût nommé aux fonctions de *nassi*, ce qui fut fait; le fils aîné, Simon, devint président du Synhédrin, avec le titre de *hakham* (savant), et un certain 'Hanina-ben-'Hanina (ou b.-Hama) fut son adjoint. Le troisième seul, par son influence comme savant et habile médecin, acquit de la considération, même chez les non-Juifs; mais, par sa vanité et son ambition, il s'attira beaucoup d'adversaires et provoqua la retraite de plusieurs savants formés à l'école de Juda. Ainsi naquirent à Babylone des écoles nouvelles, rivales des premières, et par là l'influence de l'académie de Tibériade

Digitized by Google

diminua. Dans cette école elle-même, des divisions éclatèrent : Séphoris et Césarée disputèrent la prééminence à Tibériade, qui l'eût bientôt perdue si elle n'eût conservé dans son sein le siége du nassi.

Les deux plus grands savants de cette époque, R. 'Hanina à Tibériade et R. Hosée à Césarée, passent pour avoir mis la dernière main à la rédaction de la Mischna. Aussi l'explication des textes forma-t-elle désormais l'objet principal des études, et ceux qui étaient chargés de l'enseignement se nommaient alors *amoraïm*, prédicateurs populaires. Les études plus avancées, désignées sous le nom de *guemarâ* (achèvement) et cultivées plus encore à Babylone qu'en Palestine, prirent un développement tel qu'on s'y consacra exclusivement et qu'on devint indifférent au mouvement politique et à la littérature profane. Cela résulte de l'examen de la vie intérieure de ces hommes et de leurs relations au dehors. Ainsi, lorsque la charge de nassi passa de Gamaliel à son fils Juda, comme si elle avait été héréditaire, elle était devenue toute temporelle et mondaine. Aussi ne formait-elle plus un sujet de rivalité entre les rabbins, qui, de leur côté, ne se laissèrent plus dominer par le nassi. De même plus tard, les Juifs s'étaient abstenus de toute participation à l'insurrection de Palmyre : quelques particuliers seuls firent exception. Les Romains exigèrent qu'on leur livrât un certain Oulla, qui s'était réfugié à Lydda, auprès du chef d'école Josua-ben-Lévi. Celui-ci était inquiet, par la présence d'Oulla, du sort réservé à la communauté tout entière; et, pour ne pas l'entraîner inutilement dans son malheur, il pria Oulla de se rendre aux Romains, comme il eût agi lui-même. Lorsque le prisonnier fut exécuté, Josua éprouva des remords d'avoir donné de tels conseils à son hôte.

Digitized by Google

Le sévère Johanan fut moins scrupuleux lorsqu'il prédit à Emi, autre captif, sa perte imminente et prochaine. Mais un de ses amis, Simon, accompagné d'un petit nombre de jeunes gens courageux, suivit la troupe qui emmenait le captif Emi et enleva aux soldats leur proie. Zénobie, reine de Palmyre, avait aussi fait mettre en prison un rabbin nommé Seer-ben-Hinna et repoussé toute médiation en sa faveur. Mais il s'échappa. C'est alors que florissait l'école d'Abahou, homme instruit et bien considéré du procurateur romain à Césarée; et, pendant qu'on poursuivait les chrétiens, les Juifs, grâce à son intervention, jouirent du calme. Il se plaignit des progrès de l'Église, surtout en voyant le grand nombre de prosélytes qu'elle accaparait parmi les Juifs.

Même Dioclétien, dont quelques Juifs avaient parlé avec mépris parce qu'il était d'une basse extraction, accepta à son arrivée en Orient les excuses de ceux qui lui offraient leurs hommages et oublia l'offense qui avait été faite à son nom. Mais il est naturel que les Juifs aient eu à souffrir des calamités d'une guerre constante. Dans leur retraite, ils furent atteints de tous les malheurs de la guerre, sans bénéficier d'aucune compensation. Or, les émigrations des peuples, l'échange et le mélange des opinions, la lutte des idées, tout cela passait devant eux inaperçu. Par cette indifférence pour l'activité sociale, le goût pour les œuvres d'imagination, telles que la poésie, s'affaiblit; les quelques vers qui nous sont parvenus de cette époque, et qui se complaisent aux jeux de mots, marquent une décadence notable de l'esprit littéraire.

La prédominance de Tibériade se maintint encore près d'un demi-siècle, sans cesse chancelante, quoique le patriarcat à son déclin eût encore trois représentants, savoir Hillel le jeune, Juda III et Gamaliel. Les guerres,

Digitized by Google

surtout celles de la Perse, séparèrent violemment les communautés juives. La jeunesse ne se rendait plus aussi souvent aux écoles éloignées, et la plupart des grandes communautés en établirent chez elles. Ama et Asché sont les derniers hommes considérables de l'Asie Mineure et paraissent avoir exercé leur activité jusqu'au IVe siècle. Ils nommèrent encore aux fonctions de juge le Babylonien Zeira, par la *semikha* ou imposition solennelle des mains. C'était peut-être là la dernière fois qu'eut lieu cette cérémonie, qui se perdit ; on ne la jugea plus indispensable pour occuper les plus hautes fonctions dans l'instruction ou la magistrature.

D'autres causes encore servirent à affaiblir les écoles palestiniennes. D'abord on fixa pour toujours le calendrier juif sous Hillel (358), et ainsi cessa toute influence pratique au sujet des jours de fête. Sans examiner en détail les circonstances par lesquelles ce fait s'est accompli, il est à présumer que la lutte des chrétiens pour fixer leur Pâque ne resta pas indifférente aux Juifs. L'astronome qui régla le calendrier est nommé Adda[9].

Le second fait remarquable d'alors, c'est la mise par écrit de tout ce qui avait été enseigné et discuté depuis l'achèvement de la Mischna, pour lui servir de commentaire. Cette vaste réunion de notes a formé le grand ouvrage nommé *Talmud*. Il contient des explications, des débats, même des récits historiques et des légendes, mais tout cela mêlé et réuni sans méthode. Il reçut plus tard le nom de *Ierouschalmi*, par opposition au Talmud *Babli*, rédigé à Babylone. Ils sont écrits tous deux en un chaldéen corrompu. Ce livre, que nous ne possédons plus au complet, se propagea rapidement et servit bientôt de programme à toutes les écoles.

En somme, les traits caractéristiques qui se rencon-

Digitized by Google

trent dans l'histoire de ces quelques docteurs, témoins parfois un peu passifs de la ruine de la Palestine, ont eu une influence bienfaisante, non-seulement sur les contemporains de ces rabbins, mais aussi sur la postérité la plus reculée. Les sages unirent leurs efforts pour encourager, d'un commun accord, tout ce qui pouvait intéresser le judaïsme. Un dernier exemple de ce que produisit leur impulsion suffira pour dépeindre les tendances du mouvement intellectuel de cette période de temps. Onkelos le prosélyte, naguère encore attaché au paganisme, fut si bien imprégné de la lecture de la Bible, telle qu'on l'entendait alors, qu'il en publia une traduction chaldéenne, plutôt explicative que littérale, dans laquelle il a évité avec grand soin les termes qui attribuent à Dieu la corporéité et les a remplacés par des paraphrases.

Les Juifs renoncèrent, à partir de cet instant de calme, à jouer désormais un rôle politique. Des zélateurs avaient eu, comme patriotes, le courage de se soulever au nom de la liberté. Mais les docteurs, plus patients, parce qu'ils voulaient sauver le judaïsme et non la Judée, dirigèrent tous leurs efforts vers un but moral et mirent tous leurs soins à consolider l'unité religieuse. Ils étaient enfin convaincus, et par la raison et par l'expérience, que leur mission comme société politique était terminée, et que le sanctuaire de Jérusalem, avec ses prêtres et ses sacrifices, ne pouvait plus être l'unique symbole autour duquel devaient se réunir les débris dispersés du peuple juif[10]. Ils déposèrent les armes et cherchèrent, par des voies pacifiques et des moyens intellectuels, à se fortifier comme société religieuse. Ils ne combattaient plus pour posséder une patrie ; mais ils savaient mourir pour leur religion, et des victimes innombrables tombèrent encore, non plus comme soldats, mais comme martyrs de leur foi.

Digitized by Google

CHAPITRE III

(Fin du IIIe siècle au Ve)

§ 1. — Au milieu du IIIe siècle, on remarque l'énorme diminution des Juifs en Orient. Cela tient, il ne faut pas l'oublier, à ce qu'il s'en trouvait un grand nombre en Europe, partie de gré, partie de force. L'on ne saurait, comme on l'a prétendu, vouloir reculer l'époque de leur premier établissement en Allemagne jusqu'avant la mort de Jésus, ni prouver l'existence d'actes établissant qu'il y avait dès lors des synagogues à Ulm et à Worms. Il y a lieu de reléguer dans le domaine de la fable de prétendues lettres du Synhédrin de Jérusalem aux Juifs d'Ulm, au sujet de la crucifixion de Jésus[1], ainsi que la transplantation de Juifs en Espagne par Nabuchodonosor. On sait seulement que, depuis la soumission de la Judée par Rome, les communications avec les peuples occidentaux ont dû commencer; depuis ce moment, poussés par les dangers qu'ils couraient pour leur vie, par les considérations politiques et par les intérêts commerciaux, les Juifs pénétrèrent dans les pays étrangers. Après les contrées d'Asie et d'Afrique, voisines de la Syrie, qui avaient le plus de rapports avec la Palestine par le climat, le sol et les productions, Rome avait dû attirer de bonne heure les habitants de la Terre-Sainte, puisque c'était le siége de l'empire dont ils dépendaient. De là ils durent se

Digitized by Google

répandre dans le reste de l'Italie et dans les autres provinces dépendantes de Rome, puis aborder directement aux côtes d'Espagne et des Gaules; enfin, par la mer Noire et par l'Illyrie, ils arrivèrent probablement en Germanie, et quelques auteurs les font arriver en Gaule par la Belgique [2]. Mais il est difficile d'affirmer un fait positif sur des émigrations qui, pendant des siècles, ont eu lieu partiellement [3].

En Italie, au contraire, ils ont dû se trouver longtemps auparavant et peut-être dès la fondation de l'empire romain, puisque les lois s'occupent d'eux et que les premiers auteurs latins, prosateurs ou poëtes, Tacite, Martial, Juvénal, etc., traitent de leurs mœurs et les accommodent, selon leur gré, au sujet général [4]. Sans remonter aux détails de leur histoire sous les empereurs, il suffit de rappeler que, par Rome, ils se répandirent peu à peu dans le reste du monde: les uns se dirigèrent vers le Nord, les autres se réfugièrent dans les régions de l'extrême Orient. Ils pénétrèrent dans le centre de l'Asie, et arrivèrent jusqu'en Chine, où, dit-on, ils furent admis dans plusieurs villes. S'il faut en croire de nombreux renseignements et les relations verbales données par un témoin oculaire, il y a quelques temps à peine, il existe encore aujourd'hui à Caïfong-Fou, et à 470 milles au delà dans l'intérieur des terres, une colonie juive, établie là de temps immémorial et parlant un hébreu mêlé de persan. Leur synagogue, selon Silvestre de Sacy [5], a un sanctuaire où le chef de la communauté a seul le droit d'entrer et où sont déposés les livres sacrés au nombre de treize; parmi ces rouleaux appelés *Ta-King*, posés sur une table particulière et couverte de soie, se trouve un Pentateuque très-ancien; selon d'autres, c'est le livre d'Esther, parce qu'à la fête de Pourim, on en donne

Digitized by Google

lecture. Le reste de l'année, ce manuscrit antique est soigneusement conservé.

Selon Manassé-ben-Israël, un consul de Rome, en quittant la Palestine, fit émigrer avec lui un nombre incalculable de familles des tribus de Juda et de Benjamin pour les conduire en Espagne, partie du monde romain qui lui échut en partage. En effet, on ne saurait disconvenir que la désolation de leur patrie, abandonnée au pillage des soldats ennemis, n'ait contraint un grand nombre de Juifs à chercher au dehors un asile, une retraite, et que plusieurs d'entre eux ne se soient réfugiés en Espagne. Il paraît même certain qu'ils y avaient des établissements dans les premiers siècles du christianisme, puisqu'on trouve quelques décrets faits contre eux dans les actes du concile tenu à Elvire, ville de la province de Bétique, avant celui de Nicée.

Les familles établies dans ce pays provenaient indistinctement de toutes les tribus. Celles-ci avaient été tellement confondues depuis la destruction de Jérusalem, qu'il n'était plus possible de les démêler les unes des autres. Les catalogues où l'on avait eu soin d'inscrire les généalogies avaient eu le même sort que le Temple, dans les archives duquel ils étaient déposés. Ils périrent dans l'incendie de cet édifice, et cet événement dut jeter nécessairement de la confusion dans les familles. D'ailleurs les Romains avaient quelque intérêt à ne point laisser subsister les documents, grâce auxquels les Juifs eussent distingué les descendants de la race de David, pour les replacer un jour sur le trône de leurs ancêtres. Les restes de cette maison s'éteignirent sans doute par les persécutions de Titus; il avait à craindre que ce peuple, qui souffrait de la domination étrangère, n'en prît occasion pour se révolter [6].

Digitized by Google

§ 2. — Pour se rendre compte de la cause de ces émigrations, il faut se rappeler l'état des Juifs, non-seulement au sein de la Palestine, mais encore au dehors. Déjà, à l'époque de l'existence du temple, les Hébreux et les Arabes s'étaient rapprochés ; les rapports provenaient d'anciennes entreprises commerciales que l'on peut faire remonter jusqu'à Salomon, ainsi que de l'analogie des coutumes et des mœurs. Par le commerce maritime, leurs relations s'étendirent jusqu'au Yémen ; de même, sans doute, ils séjournaient en grand nombre sur toute la côte si féconde de la péninsule Pétrée, le long du golfe Persique. Des écrivains arabes racontent qu'il existait dans l'antiquité un prince de Yémen, du nom de Abou-Carb-Asad ; que ce prince, pour venger l'assassinat de son fils, dont Médine s'était rendue coupable, s'avança vers cette ville pour la renverser ; mais que plusieurs familles juives puissantes, nommées Koreidha et Nadir, qui habitaient cette ville, détournèrent d'elle la destruction et la ruine. Grâce à cette intervention, le judaïsme jouit d'une haute estime dans le Yémen, et une tribu entière se convertit à la religion juive, en supprimant les sacrifices aux idoles et l'adoration des étoiles. Plus tard, sous le second fils de ce prince, Amrou, on introduisit le judaïsme dans son entier, c'est-à-dire par la célébration du culte aux jours de fête. On s'accorde généralement à placer le commencement de la domination juive à l'époque d'Abou-Carb-Asad [7], qui vivait lors de la fondation du royaume néo-persan, vers l'an 230. Après lui on vit se succéder sur le trône des rois tantôt juifs, tantôt chrétiens. Il paraît pourtant que les Juifs durent garder la prépondérance, puisque trois siècles après ils eurent encore la suprématie.

Habitués depuis lors à voyager de contrée en contrée,

Digitized by Google

les Juifs s'habituèrent facilement à changer de séjour et à s'approprier l'industrie du pays. L'agriculture n'était que l'occupation des esclaves; les métiers, réservés en partie aux femmes, n'avaient pas, malgré le revenu qu'ils donnaient, un attrait suffisant pour des hommes libres, à plus forte raison pour des étrangers dont le séjour n'était pas fixe. Les communautés finirent par avoir plus de confiance dans les villes qu'elles habitaient et quelques riches particuliers achetèrent des propriétés. Il n'y avait pas à craindre de fusion, ni avec les païens, ni avec les chrétiens, lesquels immigrèrent plus tard. Les Juifs restèrent séparés par la circoncision, par les lois matrimoniales, par la nourriture et le costume, ainsi que par de nombreux usages qui allaient en s'augmentant toujours. Sur les territoires conquis par Rome ils jouirent du droit des citoyens, et quoique dispensés d'abord des charges militaires, on finit par les y astreindre et les contraindre à remplir leurs devoirs civils. Dans la Germanie ils jouirent sans doute du droit de voyager, pour lequel ils payaient au gouvernement local une petite rétribution, et ils lui laissaient aussi en mourant, soit tous leurs biens, soit une partie obligatoire. Le plus grand nombre des Juifs habitaient plutôt le sud, qui était la partie de l'empire la moins dangereuse et la plus civilisée; ils devinrent riches et puissants. Dans les pays du centre, les transmigrations des peuples leur enlevèrent, sinon des moyens d'existence, du moins toute occasion de se distinguer, car les capacités guerrières étaient seules honorées.

Les adhérents de l'Église chrétienne s'introduisirent seulement dans ces contrées quelques siècles plus tard. Au commencement, ils vécurent en bonne intelligence avec les Juifs; par suite de l'augmentation des communautés et des questions d'intérêt, on vit surgir des dis-

Digitized by Google

sensions qui s'accrurent toujours davantage. Au concile d'Elvire, en Espagne (305), on défendit aux chrétiens de faire bénir les fruits par des Juifs, « parce que la bénédiction juive pouvait nuire aux prières chrétiennes. » Cela démontre la paix qui régnait entre les propriétaires juifs et les chrétiens; les uns goûtaient avec les autres les premiers fruits de la terre, et ne négligeaient pas l'usage traditionnel de réciter, avant de manger, une bénédiction solennelle. Le clergé en fut choqué, et il défendit en même temps toute collation avec les Juifs, craignant aussi de voir les chrétiens se convertir au judaïsme.

Dix ans plus tard à Laodicée, et un siècle après à Carthage, les conciles s'en préoccupèrent sérieusement. L'Église chercha à effacer autant que possible son origine juive, car elle ne pouvait plus espérer d'attirer à elle le judaïsme entier[8].

Il ne se trouve qu'un exemple de la conversion de toute une communauté à l'Église; elle eut lieu à Minorque, grâce à l'évêque Sévère, qui nous raconte lui-même ce fait. La communauté juive qui habitait Mahon avait pour chef Théodore, riche propriétaire, qui avait même des biens à Majorque et portait aussi le titre de *défenseur*. Sévère avait fait venir de Jammoua un nombre considérable de chrétiens qui devaient assurer la conversion des Juifs. Ceux-ci en furent informés et réunirent des armes dans la synagogue. Sévère les invita à se présenter à l'église le samedi durant l'homélie; et, comme ils s'y refusèrent, il leur fit la proposition de s'entretenir avec eux dans la synagogue : il reçut un nouveau refus. Aussitôt les chrétiens en masse se rendirent précipitamment à la synagogue, en chantant des hymnes ecclésiastiques. Une grêle de pierres les salua à deux reprises. Les chrétiens prirent la synagogue d'assaut, la ruinèrent,

Digitized by Google

rendirent aux Juifs les vases d'argent, mais conservèrent les livres sacrés. La terreur engagea un Juif à se faire recevoir dans l'Église ; les autres restèrent fermes jusqu'à ce qu'ils vissent chanceler leur chef Théodore, effrayé par les cris des chrétiens. Dans la crainte de perdre ses richesses, il se convertit au christianisme, et son exemple eut beaucoup d'imitateurs. Les Juifs, et parmi eux Meletius, frère de Théodore, et le savant Innocent, abandonnèrent la ville et s'enfuirent dans les bois. Mais la faim les fit bientôt revenir, et Théodore engagea alors le reste de ses coreligionnaires à se convertir. Comme cette circonstance mettait un terme aux violences, l'empereur ne s'en inquiéta plus; toutefois, cet exemple eut pour conséquence funeste que d'autres évêques commencèrent dans un même but à ruiner les synagogues. C'est ainsi que s'expliquent les décrets d'Honorius qui, dans une année, promulgua trois fois des lois défendant la destruction des temples. On raconte aussi la conversion de quelques Juifs à Candie, où un nouveau Moïse voulait les faire passer à travers la mer. Maintes gens ajoutèrent foi à cet aventurier et sautèrent dans l'eau; mais ils furent sauvés par quelques pêcheurs chrétiens, pendant que l'imposteur disparut. Les Juifs se convertirent, et ils restèrent dans cette situation précaire jusqu'à l'établissement définitif du christianisme en Europe.

Cependant le mouvement religieux et littéraire se continuait en Palestine. Le R. Schabour ou Yarchina jouissait d'une haute considération, lorsque Abba, repoussé de Tibériade ou de Séphoris par suite d'une querelle, atteignit Nehardea. Même l'accueil hospitalier et l'aménité de Samuel ne gagnèrent pas sa sympathie, et il s'éloigna de lui pour ouvrir une école à Sora, nommée

Digitized by Google

aussi Mata-Mehasia. Il eut le bonheur de recevoir par testament, pour son établissement, la grande habitation et le jardin d'un prosélyte mort sans héritiers; cette institution surpassa bientôt toutes les autres par le nombre de ses élèves. La renommée lui donna le titre de *Rab* par excellence, ce qui à Babylone correspondait au terme de *Rabbi* en Palestine; il conserva des relations continuelles avec Tibériade, et il y fut très-estimé par Jochanan. Le *Resch-Gloutha*, ou chef de la captivité, paraissait aussi lui être acquis, puisqu'il lui donna le titre de *Resch-Sidra*, chef de l'instruction. Il possédait beaucoup de livres, quoique dans son école l'on enseignât verbalement. La jurisprudence était le seul sujet qui pût intéresser tout le monde, et la nouveauté des nombreuses règles de la Mischna leur donnait un attrait de plus. Samuel ne s'accorda pas avec lui, et depuis ce temps les écoles de Nehardea et de Sora furent rivales; elles furent souvent en désaccord sur l'interprétation des lois. Le *Resch-Gloutha* les reconnut toutes deux et forma d'elles deux tribunaux qui fonctionnaient simultanément. Samuel paraît avoir causé plutôt les discussions fondées sur le droit, tandis que Rab porte plutôt son attention sur les cas de police intérieure.

Les tendances scientifiques ont dû être d'autant plus prononcées qu'elles étaient menacées de la persécution. Iesdegird II, dit-on, interdit les assemblées juives, de sorte qu'il y eut une interruption des études pendant soixante-treize ans. En conséquence, on s'attacha d'autant plus à l'étude du Talmud et ce livre gagna en considération; de plus, l'apparition du Talmud babylonien coïncide avec l'extinction du patriarcat en Occident. Ces deux circonstances réunies permirent aux communautés de s'administrer librement et de

Digitized by Google

ne pas négliger d'autres intérêts non moins graves.

Les écoles juives s'étaient souvent préoccupées des moyens de se défendre contre leurs adversaires, et leurs disciples furent obligés de s'exercer à répondre par des arguments et des réfutations. Elles possédaient les écrits religieux de l'Église traduits en hébreu; et, tout en les interdisant au peuple, pour lequel ils eussent pu être dangereux, elles les lisaient afin de savoir y répondre. Aussi longtemps que l'Église n'eut pas le pouvoir suprême, les Juifs pouvaient espérer une lutte toute pacifique des idées; mais des craintes sérieuses les inquiétèrent lorsque l'Église devint la maîtresse de l'empire romain. Toutefois, le christianisme n'avait fait que monter sur le trône chancelant des Césars. Ceux qui, au début, contribuèrent le plus à sa grandeur future furent attirés au christianisme moins à cause de ses doctrines que parce qu'ils y voyaient un utile instrument de politique.

A mesure que l'espoir d'un soulèvement disparaissait du milieu des Juifs, les Romains les traitaient avec plus de douceur; ils ne voyaient en eux qu'une société religieuse protégée par l'État et qui dépendait d'une hiérarchie sanctionnée par le gouvernement romain. Les Juifs continuaient à être administrés civilement par leur *nassi;* ils avaient des synagogues dans les principales villes de l'empire et célébraient publiquement leurs fêtes, jusqu'au moment où la puissance croissante du christianisme leur prépara de nouveaux malheurs.

Constantin le Grand, sous prétexte de protéger les chrétiens, restreignit les droits des Juifs et leur ôta le privilége qui les dispensait des charges onéreuses de décurion, ne faisant d'exception que pour les docteurs de la synagogue. Sous ce règne (311 à 337), on fit un

Digitized by Google

essai de prosélytisme, et une discussion publique d'opinions religieuses eut lieu, en présence du pape Sylvestre, entre un Juif et un chrétien, lequel, dit-on, démontra par un miracle la supériorité du christianisme. « L'arrogance et la barbarie des chrétiens réduisirent au désespoir les malheureux Juifs. On parle d'une nouvelle tentative de rébellion de la part des Juifs et d'une sévérité barbare déployée contre eux par l'empereur. Le règne de Constance ne fut pas plus heureux pour les Juifs ; ceux-ci se révoltèrent contre son beau-frère Gallus, qui opprimait cruellement les provinces d'Orient (352). La vengeance que Gallus exerça contre les Juifs fut terrible : au massacre il ajouta l'incendie, et les principaux siéges des écoles juives, les villes de Tibériade, de Diocésarée (Séphoris) et de Diospolis (Lydda) devinrent la proie des flammes[9]. »

§ 2. — « L'avénement de Julien, surnommé l'*Apostat*, inspira aux Juifs de nouvelles espérances. Cet empereur correspondait avec le patriarche de Tibériade; il déchargea les Juifs des impôts dont Constance les avait accablés et alla jusqu'à leur donner la permission de rebâtir le temple de Jérusalem (363). Alypius d'Antioche, ancien gouverneur de la Grande-Bretagne, fut chargé de l'exécution des travaux et soutenu par le concours le plus actif du gouverneur de Syrie. Les Juifs se mirent à l'œuvre; mais, après de vains efforts, ils renoncèrent à l'entreprise. Les ouvriers, en creusant la terre pour poser les fondements du nouveau temple, furent subitement arrêtés par des tourbillons de flammes qui sortirent de la terre avec un bruit de tonnerre ; ce phénomène, dont ils ignoraient la cause physique, se répéta plusieurs fois, et leur imagination en fut frappée à te point qu'ils n'osèrent continuer le travail. Quelques

Digitized by Google

Pères de l'Église ont rapporté ce fait, qui est simple, avec des circonstances dans lesquelles on reconnaît la superstition de ces temps et une imagination exaltée par la foi religieuse : « Le feu, disent-ils, en atteignant les vêtements des ouvriers, prit la forme d'une croix ; au milieu des flammes, on aperçut un cavalier formidable, et les ouvriers effrayés voulant se sauver dans une église, une force surnaturelle retint les portes fermées en dedans. » Cependant le fait en lui-même doit être considéré comme historique; il y eut probablement une forte explosion, causée par l'air inflammable, longtemps comprimé dans les souterrains. Le même phénomène arriva aussi sous Hérode, lors de l'ouverture des sépulcres de David et de Salomon. Il n'est pas étonnant que le phénomène le plus naturel ait été considéré comme un miracle par des hommes qui en ignoraient la cause. Le silence gardé sur cet événement par saint Jérôme qui, quelques années après, vint en Palestine, prouve, selon Gibbon, que, sur les lieux mêmes, le prétendu miracle avait fait beaucoup moins de sensation que dans les contrées éloignées. Au reste, la cessation définitive des travaux s'explique aussi par la mort de Julien, qui tomba bientôt après dans un combat contre les Perses. »

Ces derniers avaient cherché à gagner par des présents les Juifs palestiniens, et les empereurs, de leur côté, les effrayaient par des menaces. Du reste, le gouvernement leur était indifférent, car dans l'empire romain ils jouissaient, comme en Perse, de la liberté de culte illimitée. Jovien et Valentinien ne promulguèrent aucune loi oppressive contre les Juifs, et Valens interdit toute hostilité contre eux. Cette interdiction eut pour cause le zèle de plusieurs chrétiens qui se firent un mérite de ruiner des synagogues. A Rome même, au temps

Digitized by Google

de Maxime (383), une synagogue avait été réduite en cendres et reconstruite aux frais de l'État; lorsque Maxime ordonna la punition des coupables et le payement des dommages aux intéressés, saint Ambroise, furieux, prononça contre lui une homélie empreinte d'amertume[10]. L'empereur Théodose condamna à son tour l'évêque Callinicus, qui avait brûlé une synagogue, à payer les dommages aux intéressés; saint Ambroise parvint de nouveau à faire révoquer le jugement. Malgré cela, cet empereur donna encore dans la dernière année de sa vie (396) des ordres sévères contre les lésions faites aux droits des Juifs. Aussi le patriarche juif fut protégé par Arcadius et Honorius, et honoré par eux du titre d'illustre[11]. En général, on renouvela les lois qui donnaient au rabbinat l'affranchissement des charges de citoyen.

Le gouvernement s'interposa sans cesse entre eux et le bas peuple. Ainsi l'empereur Théodose II interdit tout ce qui pouvait causer des luttes sanguinaires en Macédoine, en Dacie et en Illyrie. A Imnestar, petite localité située entre Chalcis et Antioche, on accusa quelques Juifs ivres d'avoir attaché à une croix un enfant chrétien et de l'avoir tué ; il s'ensuivit une lutte terrible. Mais ce fait fut jugé par Arcadius avec équité, et on ne punit que les vrais coupables. Théodose pratiqua la même justice, lorsque les habitants d'Antioche pillèrent une synagogue. Sur la proposition du gouverneur, l'empereur ordonna la reddition des biens volés; mais Simon, anachorète chrétien, sut amener l'empereur, par des remontrances religieuses, à destituer le gouverneur et à faire changer ses ordres. Il allégua comme prétexte que cette synagogue avait été nouvellement construite, et que peu auparavant Théodose en avait interdit l'érection.

Digitized by Google

C'est au ve siècle seulement qu'on voit les Juifs établis en assez grand nombre dans la Gaule Narbonnaise, et on sait qu'à la mort de saint Hilaire, évêque d'Arles, ils prirent part au deuil général et pleurèrent celui qui les avait traités avec sympathie. Ils furent aussi estimés de l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, comme cela résulte de quelques-unes de ses lettres, où il parle des Juifs de sa connaissance.

Au nord de l'Afrique, les luttes eurent une conséquence déplorable. A Alexandrie, il y avait de nouveau, outre les étrangers assez nombreux, près de cent mille Juifs, s'occupant la plupart du commerce maritime. Ils se tenaient, avec les ariens et le gouverneur, en opposition au parti du clergé catholique, représenté alors par l'évêque Cyrille (415). L'excitation des deux partis se manifesta un samedi. Les Juifs obtinrent l'emprisonnement de Hiérax, disciple de Cyrille, parce qu'il avait excité le peuple à une émeute. Le lendemain, l'évêque menaça les Juifs d'une vengeance exemplaire. Pendant la nuit, ils se réunirent, mirent le feu à la principale église, et lorsque les catholiques arrivèrent pour éteindre l'incendie, ils furent assaillis. Cyrille se vengea en faisant détruire la synagogue et en obligeant les Juifs à quitter la ville; ils y consentirent pour éviter des persécutions nouvelles, contre lesquelles le gouverneur ne pouvait les protéger. Leur départ fut plus tard la cause d'un combat meurtrier entre le gouverneur Oreste et l'évêque Cyrille.

L'empereur n'approuvait certes pas ces faits, et il traita ces fauteurs de désordre comme ils le méritaient. Pendant que l'empereur d'Orient offrait aux patriarches des titres et des honneurs, l'empereur d'Occident Honorius interdit aux Juifs la liberté traditionnelle d'envoyer en Orient

Digitized by Google

leurs contributions pour le patriarche, et il fit même entrer au trésor impérial les sommes déjà réunies (399). Toutefois, cinq ans après, il reconnut que cet acte avait été arbitraire et il leva l'interdit. Il donna aussi l'ordre d'enlever toute fonction aux Juifs et aux Samaritains, ordre qu'il renouvela quatorze ans plus tard, avec la restriction que les agents en exercice resteraient en fonctions et qu'il n'y aurait plus de nouvelles nominations. On remarque non moins l'ordre impérial de ne pas déranger les Juifs aux jours de fête et de sabbat, et de reculer aux jours de la semaine tout débat ou citation judiciaire. Dans un dernier édit, l'empereur s'excuse de sa dureté, en ajoutant que les Juifs doivent être assez libres pour étendre leur domination spirituelle, et qu'ils ne devaient pas considérer cet ordre comme une restriction blessante.

C'est dans le même esprit qu'avait été conçu l'édit d'Honorius, en vertu duquel les Juifs étaient dispensés des charges de la milice, et cette mesure ne portait aucun préjudice à leur honneur. « Le ton indulgent et réservé de cette loi, selon la juste observation de Dohm, prouve la considération générale et distinguée dont les Juifs jouissaient dans ces temps-là, et la possession tranquille de ces libertés pendant plus de quatre siècles est une preuve bien certaine qu'ils ne s'en étaient pas rendus indignes [12]. »

Pendant que la cour occidentale suivait cette voie pacifique, un coup cruel frappa les Juifs en Orient. Le patriarche Gamaliel, sans doute, pour avoir construit des synagogues ou pour avoir outrepassé ses droits juridiques, fut déclaré privé de sa préfecture d'honneur. En même temps, on ordonna la mise en liberté de tous les esclaves chrétiens. En Occident, il était permis de les

Digitized by Google

posséder, mais non de les échanger. — Bientôt après, Gamaliel mourut sans héritiers, et le patriarcat s'éteignit. Les primats ou rabbins supérieurs des communautés durent livrer au trésor les sommes réunies pendant ce temps, et le trésorier des dons sacrés reçut l'ordre d'amasser désormais pour l'empereur ces impôts de provenance juive. Ce fut là le point final de cette législation, ou plutôt de ces actes d'autorité arbitraire à laquelle les empereurs de la décadence romaine crurent pouvoir se livrer avec justice à l'égard des Juifs. L'Église s'éleva victorieuse au-dessus du judaïsme, et sut l'affaiblir ou l'opprimer.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

(VIe et VIIe siècles).

§ 1. — L'empire d'Occident, avant sa fin, avait laissé la nation juive dans une position assez avantageuse, qu'elle conserva sous le pouvoir des conquérants barbares. Les Goths s'étant emparés de l'Italie, restèrent fidèles au système de tolérance que les derniers empereurs romains avaient mis en pratique. Dans le concile tenu à Agde (506), les évêques réunis adoptèrent la résolution suivante qui devrait encore aujourd'hui être suivie par le clergé ; les Juifs qui voulaient se faire chrétiens devaient rester huit mois parmi les catéchumènes ; après cette épreuve seulement, s'ils persévéraient, ils devaient recevoir le baptême.

Le chef des Ostrogoths, Théodoric le Grand, exerçait le pouvoir avec une sévérité qui n'excluait pas la justice : autant qu'il eût aimé à les convertir par la douceur, autant il haïssait les moyens violents. Dans les écrits laissés par son secrétaire Cassiodore, et dans ceux de Procope [1], on trouve la mention que les Juifs habitaient les villes principales du royaume, Gênes, Milan, Rome, Naples, etc., et que ce roi protégeait leurs droits. Il fit rebâtir une synagogue incendiée à Rome et restaurer celles de Milan et de Gênes qui avaient été pillées. Théodat partageait ces sentiments d'équité. Aussi les Juifs lui furent-ils fidèlement soumis, et à Naples ils eurent

Digitized by Google

l'occasion de prouver leur fidélité, lorsque Bélisaire assiégea cette ville. Les Juifs chargés de défendre la partie supérieure de la forteresse ne quittèrent leur poste qu'après un combat opiniâtre et sanguinaire; le général ennemi ne put s'empêcher d'admirer leur courage, et les épargna. A la suite de ces faits, les Juifs se retirèrent à Byzance.

Deux ans après le consulat de Bélisaire (537), l'empereur Justinien octroya à Constantinople une constitution d'après laquelle « les Juifs, Samaritains et autres hérétiques ne peuvent plus prétexter la religion pour se dispenser de la *curie;* ils restent, au contraire, soumis à en remplir les charges, sans jouir toutefois des priviléges accordés aux décurions; ceux d'entre eux qui sont de condition curiale peuvent être admis à déposer en justice contre les *Orthodoxes*, ainsi que pour le gouvernement orthodoxe. » Plus tard, en 552, il adresse au préfet Ariobinde une constitution en trois chapitres, laquelle défend la lecture de la Bible en hébreu, surtout celle de la Mischnâ; il est seulement permis aux Juifs de lire les traductions en grec des Septante et d'Aquila, et celles de la Vulgate en latin [2]. C'est en général depuis ce règne qu'ils furent successivement dépouillés de leurs priviléges, traités avec mépris et livrés aux avanies du gouvernement et du peuple. Dans ce code de Justinien sont consignées d'avance toutes les injustices dont les siècles suivants se sont rendus coupables.

Ce fut sans doute à la suite de rigueurs semblables que les Juifs et les Samaritains saluèrent avec joie l'arrivée en Palestine du jeune roi perse Cosrou Rouschirwan (533), qui menaçait l'empire romain. En offrant à ce roi le concours d'une armée de cinquante mille hommes, ils rendirent vaines les propositions de paix qu'avait faites Justi-

Digitized by Google

nien. Mais cinq Samaritains furent pris, à leur retour de la Perse, par les troupes romaines, et révélèrent à Bélisaire leurs démarches. Les armes du général se tournèrent vers la Perse, et il en résulta une paix stable qui dura sept ans. Les fauteurs de la conjuration furent sans doute punis par l'empereur.

Mais Justinien ne s'en tint pas là. Un nouvel édit ordonna qu'en cas de mariage mixte, le parti chrétien aurait la préférence pour l'éducation des enfants; les fidèles seuls pourraient acquérir des héritages, qui reviendraient au fisc quand il n'y aurait pas de parents orthodoxes. Le témoignage des Juifs ne serait pas valable dans une cause chrétienne; il ne pourrait être invoqué qu'entre eux-mêmes. On s'imagine aisément la confusion que ces lois durent produire au sein des familles samaritaines. Il n'y avait plus de propriété, dès que les parents les plus éloignés et le fisc pouvaient réclamer les héritages samaritains. Les Juifs en souffrirent moins: les nombreuses places de refuge qui leur étaient restées, et où l'empereur ne pouvait les atteindre, leur procuraient la sécurité. Lorsque Kosroschirwan, rompant la paix, envahit de nouveau la Syrie (540), les Juifs et les Samaritains furent accusés d'avoir contribué, ainsi que les Goths et les Arméniens, à l'introduction de l'ennemi. Mais aussitôt que le roi perse, après avoir ravagé et dévasté le pays, se fut retiré, les Samaritains, par l'entremise de l'évêque Sergius, de Césarée, présentèrent à l'empereur une adresse qui devait les justifier. Celui-ci modéra en leur faveur les lois de restriction qui, suivant l'édit même, n'avait pas été strictement exécutées [3].

Quoique cet édit fût moins préjudiciable aux Samaritains que le précédent, il causa de nombreuses querelles religieuses. Les procès pour héritage s'augmentèrent bien-

Digitized by Google

tôt. A Césarée même, siége du proconsulat, il y eut à ce sujet des émeutes sanguinaires (555). Le préfet de la ville, Étienne, fut tué lors de l'insurrection des Juifs et des Samaritains; son palais fut pillé, et bientôt les plus belles églises de la ville furent réduites en cendres. La femme du préfet se rendit en hâte à Constantinople. L'empereur envoya à Césarée Adamantius pour rechercher la cause de cet événement, pour questionner les fauteurs de la rébellion, en mettre plusieurs en croix, en vendre beaucoup comme esclaves, et aliéner les biens des plus riches. Sa sévérité mit un terme aux tentatives d'émeute. Les opprimés eurent recours aux lois, et pour ne plus être dérangés dans la possession de leurs biens, ils adoptèrent le baptême fictif; après l'avoir reçu ils retournèrent à leur religion primitive. Mais comme ce subterfuge avait été trop souvent employé, l'empereur Justin promulgua un nouvel édit (570) qui annula le précédent et enleva entièrement aux Samaritains le droit de tester; on fit une exception pour les agriculteurs parce qu'ils étaient indispensables à l'État. En outre il leur fut interdit de posséder des esclaves chrétiens, d'occuper des fonctions civiques et en général de prétendre aux droits de citoyen. Pour prévenir les baptêmes trop précipités des Samaritains, on ne devait admettre dans l'Église que ceux qui auraient suivi pendant deux ans l'enseignement de la religion chrétienne et l'auraient bien comprise.

§ 2. — En Gaule, le clergé catholique, dont la force augmentait toujours, ne négligeait pas de faire aux Juifs tout le mal possible, lorsqu'il ne pouvait les convertir. Sous les Mérovingiens, les ecclésiastiques se plaignirent des rapports qui existaient entre les Juifs et les chrétiens [1]. Mais liés avec les Ostrogoths, les Juifs conquirent un rang élevé dans l'Europe occidentale, lorsque Clovis partit

Digitized by Google

pour combattre les Visigoths du sud (508) et menaça la ville d'Arles, où un parti catholique, dirigé par l'évêque Cæsarius, secondait le roi des Francs. Les Visigoths défendirent la ville en faveur de leur jeune roi Amalaric qui chercha du secours auprès de Théodoric. La nombreuse communauté juive prit fait et cause pour le roi légitime. Elle fut également indignée de la conduite de Cæsarius, dont un parent passa secrètement à l'ennemi, et elle demanda la mort de l'évêque. On se contenta de le mettre en prison, et il dut sa liberté à un événement qui eût pu porter préjudice aux Juifs, car un soldat juif avait essayé de lancer aux ennemis un billet attaché à une pierre, et dans lequel il leur offrait le moyen d'entrer, à la condition qu'ils se montrassent favorables à ses coreligionnaires. Ce billet fut trouvé à temps par les assiégés, et eut pour conséquence la punition du traître, mais le reste des Juifs n'eut pas à en souffrir. Le siége fut levé, et la ville ne fut prise par les Francs que quelques années plus tard.

Le roi Childebert les protégea à peine contre la populace et leur interdit de sortir du jeudi saint jusqu'au dimanche de Pâques. Lorsque l'évêque Ferréol d'Ufez (555), connu pour sa tolérance, voulut en donner des preuves, il dut s'excuser de sa modération auprès du roi Childebert, et subir pendant trois ans l'exil; à son retour il se vengea sur les Juifs, et il chassa tous ceux qui ne se soumirent pas au baptême. Cette conduite arbitraire était générale. A Clermont-Ferrand, l'évêque Avitus se vanta d'avoir, par la seule puissance de sa parole, attiré dans le sein de l'Église toute la communauté juive (579). Or, voici le fait tel qu'il s'est passé : les Juifs étaient tourmentés par le clergé, et leur synagogue fut renversée au jour de Pâques par le peuple, qui voulait venger une offense faite

Digitized by Google

à un converti. L'évêque leur fit dire qu'il les obligeait à se convertir ou à quitter la place. Plus de cinq cents personnes durent accepter le baptême, pendant que les autres, persistant dans leur refus, partirent pour Marseille. Fortunatus célèbre dans un poëme le succès d'Avitus, et il raconte une foule de baptêmes miraculeux accomplis par saint Germain : on peut en suspecter l'authenticité.

Dans le troisième concile d'Orléans, et à celui de Clermont en Auvergne (535), comme dans celui de Mâcon (581), le clergé défendit de placer les Juifs à la tête de la population comme juges ou comme employés civils et militaires. Pour restreindre encore davantage leurs relations avec les chrétiens, on leur interdit de prendre part à leurs repas, et même de prendre du service chez eux comme domestiques [5]. Cet ordre fut renouvelé à maintes reprises, surtout par Innocent III, en 1209, pour toute la France [6], et par Martin IV, un de ses successeurs, en 1285.

A cette époque, nous rencontrons pour la première fois des Juifs à Paris. Ils y habitaient peut-être depuis l'occupation romaine; les légions avaient l'habitude de conduire avec elles des Juifs pour le commerce ou l'approvisionnement des corps d'armée. L'on ne possède plus de documents sur cette époque reculée, mais l'on en a qui se rapportent à la suivante. Adrien de Valois prouve, par le texte du vi^e livre de Grégoire de Tours, qu'il y avait déjà en 582, à Paris, ou dans un de ses faubourgs, une synagogue; et un savant académicien croit, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle n'était pas beaucoup éloignée de l'église de Saint-Julien, puisqu'un Juif converti, nommé Phatir, ayant assassiné un israélite distingué lorsqu'il allait au jour de sabbat à cette synagogue, se réfugia aus-

Digitized by Google

sitôt, avec ses domestiques, dans Saint-Julien, qui était dans la place voisine[7].

On continua à les dépouiller de certains droits. Un concile tenu à Anvers, sous Théodebert, les priva de la magistrature de la ville, et celui de Mâcon leur enleva la perception des impôts. Rarement l'on tint un concile qui ne fût contraire aux intérêts des Juifs ou ne contînt quelque article au sujet de leur conversion. Il en fut de même dans les siècles suivants. Même des rois et des tyrans, qui ne pouvaient obtenir par la religion chrétienne le salut de l'âme, ne dédaignèrent pas de s'occuper de prosélytisme. Chilpéric de Soissons chercha à gagner son joaillier nommé Priscus, discuta avec lui en présence de Grégoire de Tours, et comme il échoua, il le jeta en prison pour lui donner le temps, disait-il, de réfléchir; puis, sans attendre que le prisonnier se fût prononcé, un Juif baptisé le tua (562). Plus tard, un parent de Priscus vengea ce crime en tuant l'assassin. Du reste, les violences du roi n'eurent aucun résultat, car plusieurs Juifs, à peine baptisés, s'empressèrent de retourner à leur ancienne religion. Le roi Gontran, sous la minorité des autres rois, ses frères, montra la même tendance au prosélytisme, sans employer toutefois la contrainte.

Lorsque en 587 il fit son entrée à Orléans, les Juifs le haranguèrent en hébreu[8]; cela montre qu'ils étaient assimilés aux autres citoyens. Mais le roi stimula le zèle de plusieurs évêques, surtout de Virgile d'Arles et de Théodore de Marseille, lequel fit tous ses efforts pour se rendre agréable à l'Église par la conversion des Juifs. Tous deux n'eussent pas cessé de peser sur les Juifs, si le pape Grégoire Ier n'eût blâmé ce mode d'abjuration.

Saint Grégoire le Grand se plaint, en mars 591, à Pierre, évêque de Terracine, de ce qu'il exerce contre les Juifs

Digitized by Google

de grandes vexations; qu'il les chasse, par exemple, du lieu où ils avaient l'habitude de se réunir pour fêter leurs solennités; qu'il les a d'abord autorisés à se réunir ailleurs, puis les a encore chassés. Dorénavant le pape désire qu'il soit permis aux Juifs de se réunir selon leur coutume. De plus, l'évêque devra les traiter avec douceur; car, dit-il, il faut amener à la religion par la persuasion, la bienveillance, et non par la force et la violence, ni par la peur. La même année, ce pape écrit encore à Virgile d'Arles et à Théodore de Marseille, dans le même sens : il a appris de nouveau, dit-il, qu'on baptise des Juifs par force plutôt que par conviction, ce qu'il ne saurait approuver. L'intention peut être louable, mais les moyens ne le sont pas. C'est par la prédication et par de bons exemples qu'on doit attirer les Juifs au sein de l'Église. Il engage donc les évêques de ces pays à interdire de pareils baptêmes. Il voulait aussi qu'on leur laissât les synagogues : « Si la loi défend, dit-il, d'en bâtir de nouvelles, elle ordonne qu'on les laisse jouir de celles qu'ils ont. »

Le même esprit de mansuétude règne dans d'autres de ses ordonnances et dans ses lettres à Vénantius, évêque de Lunel, et à Fortunatus, évêque de Naples. Le pape ordonne que les esclaves juifs ou païens, appartenant à des Juifs et voulant entrer dans le giron de l'Église, ne soient pas violemment enlevés à leurs propriétaires, mais rachetés quand leur vocation sera avérée. Il est vrai que, suivant la loi des conciles, il est prescrit de ne plus tolérer aux Juifs la possession des esclaves, dans la crainte que les Juifs n'abusent des âmes chrétiennes, or il veut que les chrétiens esclaves soient désormais libres. Un maître chrétien doit les racheter et en donner la valeur au propriétaire. Dans le cas où il ne se trouverait pas d'acquéreur, l'Église doit y pourvoir de ses propres de-

Digitized by Google

niers et ne pas permettre que l'esclave soit enlevé par la force, ou rendu à son maître; mais pour que les Juifs puissent continuer à cultiver leurs terres, il leur sera permis d'avoir des colons chrétiens [9].

Enfin, à l'instigation du concile de Paris (614), Clotilde défend aux Juifs d'intenter des procès aux chrétiens. C'était le renouvellement de la constitution que Valentinien III avait adressée en Gaule, en 435.

Cependant le commerce ne doit son mouvement qu'aux Juifs, comme le prouve la foire du Landit, établie par Dagobert, à Saint-Denis, et tenue par eux; ils y apportent des parfums, des habits et des bijoux. Quoique les lois des Bourguignon, ne les eussent pas ménagés, les Juifs arrivant de Marseille s'étaient répandus dans le Dauphiné; ils avaient pour entrepôt la ville de Vienne, et c'est là qu'allaient se pourvoir les marchands de Lyon et des autres villes environnantes, qui étaient la plupart leurs coreligionnaires, seuls assez éclairés et assez actifs pour se livrer à l'industrie : c'est ce qui leur permettait de lutter contre l'intolérance du clergé et leur procurait l'appui du peuple; aussi les trouve-t-on, sous Clotaire II, malgré l'édit d'exclusion de l'an 625, chargés d'emplois dans la milice et de fonctions civiles dans la perception des impôts [10].

Dans cette dernière charge, qui leur avait été déjà confiée par les empereurs romains, ils surent se maintenir longtemps par les garanties qu'offrait leur fortune, jointe à une probité reconnue. Dans l'exercice de cette fonction, comme dans les relations commerciales, le peuple n'eut jamais à se plaindre d'eux, et leur conduite ne provoqua aucune émeute, car l'usure dont on les accusa plus tard, n'existait pas encore dans ce temps de guerres continuelles. La persécution ne leur était suscitée

Digitized by Google

que par le fanatisme religieux, lorsqu'il exerçait son influence sur les rois.

De même, en dépit de la défense faite par le concile de Tolède de pousser les Juifs, malgré eux, à l'apostasie, Dagobert les oblige à opter entre le baptême et l'exil [11].

A Cagliari, en Sardaigne, un Juif baptisé, dès le lendemain de son baptême, lundi de Pâques, avait apporté dans la synagogue un crucifix et l'image de la Vierge. Apprenant cette profanation du sanctuaire, le pape la nomma une action infâme, et il adressa une sévère remontrance à l'évêque de cette ville, Januarius; il engagea surtout les Sardes à l'unité et à la concorde, parce qu'il craignait la guerre contre Aigilulf, roi des Lombards (vers 600). De même, le pape désapprouva la prise des synagogues juives et des maisons d'éducation par l'évêque Victor, de Palerme. Le pape ordonna de rendre aux Juifs ce qui avait été enlevé, ou d'en restituer la valeur. Il blâma aussi l'évêque Paschasius, de Naples, pour avoir entravé l'exercice du culte juif, contrairement aux lois, et lui défendit, en invoquant le droit établi, de restreindre leur liberté religieuse. Cependant Grégoire permit pour la conversion les moyens amiables, tels que les soutiens en argent et la décharge d'une partie des impôts. Il disait que si les pères étaient chrétiens par intérêt, les enfants le seraient sincèrement et par conviction.

§ 3. — Le royaume des Visigoths, en ordonnant aux Juifs l'apostasie, se montra leur plus cruel adversaire, et la dureté avec laquelle ceux-ci furent traités par la législation visigothe, a frappé plusieurs auteurs modernes [12]; toute la rigueur de l'inquisition future s'y trouvait exposée, et les Juifs d'Espagne ont commencé de bonne heure à s'habituer aux souffrances. On ne peut

Digitized by Google

expliquer que par la déférence des rois visigoths envers le clergé l'animosité qui règne dans leurs dispositions contre une classe de citoyens.

Le code goth s'empare de leurs habitudes et de leurs préceptes religieux pour détruire les uns et les autres. Renchérissant encore sur le mépris avec lequel les traite le code de Justinien, il les appelle une *secte détestable*, outrage qui n'était propre qu'à provoquer le peuple aux plus grands excès; il leur interdit de célébrer leurs mariages, le sabbat, la pâque, de pratiquer la circoncision, sous peine d'être lapidés ou brûlés vifs. Il leur enjoint, en dépit de leur aversion pour la chair de pourceau, de manger leurs mets apprêtés avec du porc, et de ne faire aucune distinction entre les mets purs et impurs. Les mariages entre Juifs et chrétiens sont déclarés nuls ; les enfants nés de ces mariages doivent être baptisés et élevés dans des cloîtres ou ailleurs. Il n'admet pas même les Juifs baptisés comme témoins en justice contre un chrétien; il affranchit les esclaves juifs qui se feront chrétiens. Il charge le clergé, exaspéré naturellement contre eux, de veiller à l'exécution de ces lois outrageantes, et lui laisse la faculté de prendre contre eux des mesures que, dans son orthodoxie, il jugera utiles, menaçant les juges séculiers et les prêtres même de la sévérité des lois, au cas d'une trop grande indulgence, ainsi que tous ceux qui recevront des présents des hérétiques. Il défend aux chrétiens de prendre un Juif sous leur protection, et ailleurs il défend aux Juifs de lire des livres anti-chrétiens, de s'enfuir pour échapper au christianisme, et de faire rien qui soit contre la foi chrétienne[13]. Cependant on porte à leur comble ces dispositions barbares et impossibles à exécuter. Ces mêmes Juifs, qui sont privés de l'existence poli-

Digitized by Google

tique et religieuse, reçoivent la faculté de faire le trafic des esclaves chrétiens, pourvu que ce soit au sein du royaume.

Sisebut, roi d'ailleurs modéré dans son gouvernement, employa la violence pour obtenir l'abjuration. Il punit ceux qui résistaient, du fouet, de l'exil, de la confiscation des biens. Un grand nombre furent jetés en prison; d'autres quittèrent l'Espagne pour conserver leur foi intégrale; d'autres, enfin, cédant aux violences, se firent baptiser. Ce fut probablement sous la terreur de ce règne que les Juifs, baptisés de force à Tolède, puis relaps et menacés de grands châtiments, durent signer la promesse de vivre à l'avenir plus chrétiennement. Quoique le zèle pour les conversions fût alors très-étendu, la conduite de Sisebut parut si odieuse, du moins après sa mort, que le concile de Tolède, convoqué par Sisenand et présidé par l'évêque Isidore, la désapprouva formellement, en déclarant qu'il faut agir par la persuasion et non par la contrainte. Le concile ne crut pourtant pas devoir annuler ce qui avait été fait, et il déclara que les Juifs, baptisés par ordre de Sisebut, resteraient chrétiens. Quel fut le résultat de ces conversions forcées? C'est que, par l'impossibilité où l'on était de surveiller tant de néophytes ou de les isoler, ils ne manquaient jamais de retourner au judaïsme, comme le prouvent plusieurs dispositions des conciles.

Quand Chintilla monta sur le trône, en 636, on prit des mesures plus rigoureuses encore, et on voulut détruire le judaïsme en Espagne, en statuant par un concile que le roi des Visigoths s'obligerait à l'avenir, par son serment d'avénement, à ne plus souffrir d'autre religion que la catholique dans ses États, et à ne pas y tolérer les Juifs. Il semblerait que ce décret rigoureux dût porter le

Digitized by Google

coup mortel à la nation juive en Espagne; mais les fréquentes révolutions du trône, le peu de stabilité de l'autorité des rois et les troubles qui accompagnèrent chaque élection et chaque avénement, empêchèrent d'exécuter strictement les décrets des conciles. En effet, lorsque Wamba parvint au trône, en 672, les Juifs étaient établis en grand nombre dans l'Espagne; cependant, comme son élection fut l'ouvrage des nobles et du clergé, le nouveau roi fut obligé de prêter le serment prescrit par le concile de Tolède, et d'ordonner que tous les Juifs non convertis soient expulsés du royaume. Cette fois le décret fut exécuté sans pitié. Une foule de Juifs, ne voulant pas apostasier, passèrent les Pyrénées et cherchèrent un refuge dans la Septimanie, où ils furent mieux accueillis qu'ils ne l'avaient peut-être espéré.

Ervic, successeur de Wamba, modifia la peine capitale, qu'une loi de ses prédécesseurs prononçait contre ceux qui refusaient le baptême. Il se contenta de leur décerner cent coups de bâton : c'était une sorte de douceur dans ces temps de persécution. Leur existence comme nation résista encore à ces menaces; et sous le règne d'Égica ils sont d'abord tolérés, puis mis en possession de terrains, de maisons et d'esclaves. C'est sans doute en ce moment qu'un grand nombre de ceux que la violence avait convertis, sans les persuader, revinrent à la foi de leurs pères.

§ 4. — Quelque industrieux qu'eussent été les Juifs et malgré leurs efforts pour se rendre utiles aux États chrétiens au point de vue commercial, ils ne devaient pas espérer de désarmer le fanatisme, et ils durent aller exercer leurs professions dans des pays plus hospitaliers. Ils se fixèrent notamment dans la Perse et en Arabie, au milieu de ces peuplades qui les avaient toujours accueillis

Digitized by Google

avec bienveillance, grâce à certaines conformités de mœurs, d'opinions, de sentiments et même de langage. Aussi, dès que les Arabes se furent affermis dans leurs conquêtes, les Juifs prirent part à leur prospérité et à leurs travaux, pratiquant librement un culte que les chrétiens leur imputaient à crime[14].

Leur situation avait même été si favorable au Yémen, que quelques-uns des leurs avaient occupé le pouvoir. L'influence d'un grand nombre d'habitants juifs devenus puissants avait fait choisir un gouverneur et des adjoints juifs. Du reste, la liberté de conscience était un principe généralement reconnu en Arabie, à tel point que Tobla, roi de Yémen, récemment converti au judaïsme, put sans danger signer des traités de paix et contracter des alliances avec les tribus libres des alentours. Ce qui pouvait en outre assurer quelque supériorité aux Juifs, c'était la résistance faite aux envahissements des chrétiens qui arrivaient d'Éthiopie pour assujettir l'Arabie.

De son côté, Mahomet utilisait pour ses vastes plans autant les Juifs d'Arabie que le grand nombre d'Arabes mécontents de voir leur religion et leur puissance déchues. Il attachait un grand prix à leur concours, parce qu'ils possédaient encore au nord des places fortes, et et eux, de leur côté, fondèrent sur lui l'espoir de reconquérir leur indépendance. A la Mecque, plusieurs d'entre eux lui étaient favorables, et à Médine, où il dut fuir, il fut soutenu par les tribus juives de Kazradj, Aws, Koreidha et Nadir; mais les autres ne se prononcèrent pas de suite.

Après la défaite des musulmans à Ohod, Caab Ibn-Aschraf, chef des Nadir, se rangea du côté d'Abou Sofian, le chef des Koreisch. Il avait toujours été un ennemi de l'islamisme et avait déjà manifesté ses sentiments après

Digitized by Google

la bataille de Bedr. Il fut traîtreusement assassiné par un adhérent du prophète de la tribu d'Aws. Les Beni-Nadir sortirent donc aussi de Médine, se retranchèrent dans leur forteresse et attendirent le secours des Kazradj. Mais cette tribu, après un combat acharné, dut céder la forteresse et la quitta en liberté, se rendant en partie en Syrie et en partie à Hira et à Khaibar. Bientôt elles conclurent une alliance avec les tribus de Koreidha et avec les Arabes de Koreisch et de Gaftan, pour renverser ensemble le pouvoir du prophète (626). Les alliés assiégèrent quelque temps la ville de Médine, puis levèrent le siége, et ils durent s'attendre désormais à la vengeance la plus violente de la part du prophète. Les Koreidha durent se retirer dans leur château fort; le prophète les assiégea, les fit périr tous après la reddition de la forteresse. Il fit tuer encore un homme généralement honoré, qui s'était enfui à Kaibar; aussi les habitants juifs de cette ville mirent des troupes auxiliaires à la disposition des ennemis de l'islamisme. Pour pouvoir combattre ouvertement ceux qui étaient encore en grande partie ses alliés, il prétendit que la maladie qui l'avait frappé était le fruit de leurs sortiléges. Il trouva ainsi parmi ses adhérents des guerriers volontaires pour marcher contre le fort de Khaibar. Les Juifs ne s'attendaient pas à l'attaque; ils défendirent pourtant avec beaucoup d'énergie les postes les plus importants contre le prophète, Abou-Becr et Omar. Mais Ali, en renversant le château principal, décida du sort de la ville et de la contrée. Les Juifs durent entrer en négociations : ils s'engagèrent à payer aux musulmans la moitié de leurs revenus et des produits de l'agriculture, et à quitter le pays dès que d'autres résidences leur auraient été indiquées. Cela eut lieu plus tard, lorsque Omar leur donna

Digitized by Google

une portion de territoire en Syrie. De la même façon, le prophète prit aussi plusieurs autres villes juives.

Voilà comment triomphent les doctrines armées du prophète [15]. « Mahomet asservit quelques populations juives campées sous la tente dans le désert; ce sont des Juifs qu'il daigne choisir pour l'aider à écrire le Coran, et ce livre des sentences est puisé presque en son entier dans les annales sacrées du judaïsme et dans les commentaires des rabbins. Cependant l'islamisme persécuta les Juifs et l'esprit d'intolérance se manifesta comme dans l'Occident chrétien. Ainsi, chose remarquable, deux religions, filles de la synagogue, oublient en leur triomphe leur origine commune, et, encore tout empreintes des lois de Moïse, prennent le glaive contre leur aînée. Au milieu des grands désastres qui affligent l'Orient, Jérusalem reste la ville sainte; le fidèle musulman y baise avec ferveur la pierre mystérieuse d'où Mahomet s'éleva vers le septième ciel, tandis que les Juifs et les chrétiens y adorent chacun les symboles de leur culte respectif. Singulière destinée d'une cité presque inconnue dans l'univers ancien et dont les ruines réveillent encore tant de souvenirs et d'enthousiasme! A partir de cette époque, l'Orient est plein d'invasions armées et subit tour à tour le joug des croisés, des Karismiens, des Tartares et des Turcs. Il est curieux de voir ce que deviennent les Juifs au milieu de ces gouvernements violents et éphémères qui se renversent avec fracas les uns sur les autres, et placent le droit du plus fort au-dessus de tous les principes. »

Toutes ces guerres offrent peu d'intérêt par elles-mêmes, elles furent aussi promptement décidées qu'achevées; mais elles nous servent à démontrer quelle était alors l'importance des forces juives. De ces luttes naqui-

Digitized by Google

rent des contacts forcés entre les Arabes et les Juifs, lesquels adoptèrent les coutumes arabes ; ils démontrèrent ainsi une fois de plus combien peu était fondé le reproche qu'on leur a fait de manquer de sociabilité.

Dès que les invasions des peuples du Nord comme de ceux du Sud eurent enlevé aux Juifs leur espérance favorite, celle de reconstituer leur nationalité, et qu'ils se virent assimilés aux autres nations de l'Europe par les persécutions des barbares, ils prirent les idées et les coutumes de ces diverses nations, cessèrent de se regarder comme étrangers au milieu d'elles et de tourner uniquement leurs regards vers la Palestine[16]. Ils ne demandèrent plus qu'à s'unir à ceux qui les avaient reçus ; et s'ils ne purent y parvenir, c'est à ces nations qu'il faut s'en prendre. De leur côté, ils ne négligèrent rien pour mériter cette faveur ; mais tandis que des circonstances et les intérêts locaux demandaient que les Juifs fussent traités avec une bienveillance prudente, il n'y avait encore de place que pour la violence et l'erreur.

Par la domination du prophète ils perdirent presque tout leur territoire, ils furent soumis aux musulmans ; ne pouvant plus espérer de séjour fixe, ils devinrent indifférents au sol qu'ils habitaient. Cependant l'islamisme les traita avec indulgence et justice, les plaça à côté des musulmans, comme le prophète l'avait expressément prescrit. Ils n'avaient qu'un impôt par tête à payer ; en outre, ils reçurent l'autorisation de s'organiser en communautés, comme auparavant, et même de conserver leur jurisprudence spéciale. Désormais, leur destinée dépendit en grande partie du seigneur immédiat auquel ils étaient échus en partage, selon les localités de l'empire de l'islamisme. Celui-ci n'avait pas pour but des persécutions religieuses ; la domination seule lui suffi-

Digitized by Google

sait. Au commencement, les Juifs furent encore utilisés par les puissances pour les entreprises guerrières; mais bientôt tout esprit guerrier dut s'éteindre, car nulle guerre ne pouvait leur apporter de véritables fruits; et depuis cette époque les Juifs arabes disparaissent de l'histoire.

Ceux de la Perse et de l'empire byzantin souhaitaient le succès aux armes arabes, tant qu'ils ne virent leur religion menacée d'aucun danger. A Alexandrie, il y avait 40,000 Juifs, lorsque Omar fit son invasion (640); il trouva en eux des sujets paisibles, qui se placèrent, ainsi que les Palestiniens et les Syriens, sous la protection de l'islamisme, sans qu'il ait été question d'essais de conversion par des moyens violents. De même, ceux de la Perse quoique d'ailleurs fidèles, trouvèrent l'occasion de se donner aux Arabes. Ce fait eut d'abord pour cause la crainte d'être puni pour avoir participé aux guerres. Puis vint s'y ajouter leur mécontentement contre le gouvernement perse, qui depuis un siècle leur avait promis, sans tenir parole, de leur rendre Jérusalem. Iesdegird III augmentait le mécontentement par ses persécutions, qui coûtèrent la vie à plusieurs chefs et rabbins. Les Juifs virent donc aussi avec joie la décadence de ce royaume. Omar leur laissa leur autonomie. Bostani était alors *Resch-Gloutha* (chef de la captivité). Il alla au-devant d'Ali, devenu kalife (656), avec beaucoup de solennité et d'éclat. Ali le reçut avec bienveillance, s'entretint avec lui sur des sujets religieux, et le congédia avec de riches présents. Il honora aussi d'autres savants Juifs contemporains; il n'a été presque rien conservé de leurs travaux scientifiques.

En somme, dans le vaste empire de l'islamisme, la situation légale des Juifs, après avoir été fixée une fois,

Digitized by Google

ne changea plus guère. Quelques actes arbitraires des gouverneurs de telle ou telle contrée n'ont pas eu d'influence sur leur état général. On peut donc marquer là un véritable point d'arrêt, qui ne cessera que lorsque le despotisme devra céder aux vœux du peuple et que l'on constatera ainsi un développement de forces morales. Jusque-là, l'islamisme a la domination illimitée d'une espèce de pouvoir clérical, ou plutôt d'une législation établie et basée sur le Koran. Il abandonne au peuple soumis la culture des sciences et des arts, autant qu'ils peuvent être utiles à la vie. Il en était de la domination des armes comme de celle des esprits : les musulmans se conservèrent les jouissances de la vie; mais les Juifs maintinrent la loi et leur croyance, comme but de leur activité; les sectes non mahométanes se créèrent un monde spécial; mais la constitution de l'État leur resta indifférente. La science dut subir aussi certaines divisions; elle fut arrachée au développement intérieur par la reconnaissance des chefs-d'œuvre grecs traduits en arabe. Voilà comment naquit bientôt l'amour général de la littérature.

Digitized by Google

CHAPITRE V

(VIIIe siècle.)

§ 1. — La modification importante, produite sur une telle extension et si rapidement par l'épée des mahométans, agit manifestement sur la situation des Juifs, quoiqu'elle ait été fixée par des lois. Un tel mouvement de guerres ne fit que ranimer le commerce, auquel étaient adonnés un grand nombre de Juifs asiatiques, africains et grecs; par les voyages sur la Méditerranée, au moyen desquels les denrées des caravanes parvenaient en Europe, l'exploitation se fit sur de larges bases. Les nombreuses relations nouvelles entre des royaumes qui s'étaient considérés hostiles les uns envers les autres, éveillèrent et entretinrent l'activité industrielle. Les Juifs s'adonnèrent à cette occupation de plus en plus développée, car l'islamisme chargeait d'une taxe double ou triple le terrain accordé aux infidèles, de sorte que le musulman pouvait facilement acquérir le terrain d'un infidèle, lequel n'en tirait que peu de profit. Les Juifs abandonnèrent ainsi de plus en plus l'agriculture et choisirent le commerce, quoiqu'ils dussent payer, en ce cas, une contribution, en dehors des impositions dues par tête (*'jharadj*). Mais celle-ci ne dut jamais être trop lourde, car les biens en espèces peuvent plus facilement se soustraire aux recherches. Par l'extension toujours

Digitized by Google

croissante du commerce des Juifs, l'on s'explique qu'Omar ait déjà confié aux Juifs la direction des monnaies, que cette fonction resta pendant des siècles entre leurs mains, qu'ils furent chargés de les inspecter et de les faire circuler, parce qu'ils pouvaient facilement faire rentrer les vieilles et propager les nouvelles par leurs rapports étendus.

A la cour des khalifes, les Juifs remarquables étaient bien reçus, probablement à cause de leur conversation spirituelle, si appréciée par la plupart des gouverneurs. D'autres furent accueillis pour leurs connaissances en astronomie et même en astrologie. Le premier livre écrit en Arabe fut l'œuvre d'un Juif, le médecin syrien, Messer Yavaich, qui avait traduit du syriaque en arabe les *Pandectes* médicinales d'Aaron, prêtre d'Alexandrie; il donna lieu à de nombreuses imitations[1].

Le plaisir qu'éprouvaient les gouverneurs mahométans aux entretiens scientifiques et surtout philosophiques, devait les engager à converser souvent avec des savants juifs, soit pour se faire une idée de leurs opinions, soit parfois pour leur faire observer avec une certaine vanité d'amour-propre les points sur lesquels ils étaient supérieurs. Cette circonstance agit indirectement sur le judaïsme. Si leurs écoles restèrent toujours vouées au Talmud, et si leur attention spéciale avait pour but la connaissance de la religion, pourtant l'amour de la gloire, le désir de se distinguer et l'étonnante générosité des princes de l'islamisme envers les savants qu'ils recevaient, poussèrent un grand nombre d'entre eux vers d'autres études, telles que la philosophie et la médecine, et par elles un grand nombre de Juifs atteignirent une situation satisfaisante. L'exercice de leur culte ne fut troublé que par les aberrations des

Digitized by Google

imposteurs, qui renouvelèrent, dans un but intéressé, ou pour occuper leur imagination oisive, les rêves de l'approche du Messie ; heureusement qu'ils ne parvinrent jamais à opérer un soulèvement général, et à ces maux on pouvait facilement remédier. En voici un exemple [2]:

« Omar II venait de faire revivre, à l'égard des Juifs, les règlements sévères qu'avaient édictés ses prédécesseurs, et qui, aussitôt que parus, étaient retombés dans l'oubli. Ce khalife théologien, croyant fanatique de l'Islam, voulait attirer par la force ceux que la prédication ou la persuasion n'avait pas encore amenés à la croyance du Coran, et une terrible persécution s'ensuivit à l'égard des Juifs. Tout à coup une nouvelle consolante se répand parmi les communautés de Syrie, se propage au loin, arrive en Espagne, et jusque dans la Gaule : le Messie est venu pour Israël. Comme Jésus, fils de Marie, il ne vient pas non plus annuler la loi de Dieu, mais lui donner sa confirmation. Le moment était bien choisi : l'Orient et l'Occident étaient en guerre. Les Sarrasins, toujours remuants et belliqueux, s'étaient avancés jusqu'à Narbonne et Toulouse, qu'ils assiégeaient sous les ordres de Yésid II, successeur d'Omar II. Léon l'Isaurien, après avoir eu à lutter contre ces mêmes Sarrasins qui l'avaient assiégé dans Constantinople, était à ce moment occupé à introduire une réforme dans l'Église ; il voulait abolir l'usage et le culte des images, et avait à lutter contre Germain, patriarche de Constantinople.

Les Juifs, de leur côté, étaient disposés à croire à un libérateur. Après les terribles persécutions que leur avait fait souffrir Omar II, qu'ils regardaient comme le Gog et Magog de la Bible, dont le règne devait précéder la venue du Messie, ils ne pouvaient hésiter à croire à un

Digitized by Google

si heureux événement. Dans ces moments douloureux qu'ils avaient supportés avec tant de patience, ils s'attendaient toujours à voir d'un moment à l'autre la réalisation des promesses de la Bible et du Talmud, dont ils prenaient les textes à la lettre. Ils espéraient qu'un descendant de David viendrait secouer le joug des peuples étrangers, qui pesait si rudement sur eux, et les ramènerait triomphalement dans la Palestine, leur propriété légitime et incontestable. Aussi à cette nouvelle, si inopinément répandue dans la cinquième année du règne de Léon l'Isaurien, leurs cœurs tressaillirent, et ils embrassèrent avec joie cette idée de délivrance.

Beaucoup de gens s'enthousiasment pour cet aventurier, croient en ses promesses, et, abandonnant leurs biens et leur fortune, quittent la Gaule et l'Espagne pour se rendre en Syrie, et de là en Palestine. Les souverains, sous lesquels ils vivaient, profitent de leur erreur, confisquent leurs biens et en font entrer le prix dans les caisses de l'État. Sérène se voyant si bien accueilli par ses frères, n'en resta pas là; il voulut sans doute faire quelque tentative pour entrer en Palestine à la tête de ces pèlerins, qui, pleins de confiance, étaient venus se ranger sous sa bannière. Mais sans armes et sans moyen de défense, il fut arrêté dans sa marche; fait prisonnier, il dut expier par la mort la folle tentative qu'il avait faite; ses partisans, confus de leur trop naïve confiance, loin de regagner leurs anciennes demeures où les attendaient les moqueries de ceux qui, plus circonspects qu'eux, avaient voulu d'abord recevoir la confirmation de cette nouvelle, durent rester en Syrie, où ils furent accueillis par ceux qui, comme eux, avaient été dupes de leur crédulité.

Les chroniques assez obscures, au sujet des résultats, ne donnent sur ces derniers événements que peu de lumié-

Digitized by Google

res ; mais ces faits, tout hypothétiques qu'ils sont, ne doivent pas être rejetés comme invraisemblables, quand on a pour les corroborer des faits identiques qui se sont passés à d'autres époques, notamment au temps du fameux aventurier messianique Sabataï Tsevi.

La doctrine de Sérène ne nous est connue que par quelques mots cités, à son sujet, dans la décision casuistique résolue par Rabbi Nitronaï. Le peu qui nous en reste en donne suffisamment l'esprit et les tendances ; et l'on peut affirmer, sans que cela puisse être taxé d'invraisemblance, qu'il fut le précurseur du Caraïte Anan. Celui-ci aurait pris de Sérène les idées réformatrices, et les maintenant parmi les anciens partisans de ce pseudo-Messie, les aurait étendues et serait arrivé à la formation de cette secte, qui rejette entièrement l'autorité du Talmud. Car, sans cela, comment supposer qu'une réforme aussi radicale ait surgi subitement au milieu même des écoles les plus adonnées à l'étude du Talmud et ait pu aussi facilement prendre naissance et pénétrer dans les esprits, si le terrain n'en eût pas été préparé à l'avance par quelques idées identiques, ayant les mêmes tendances, sans avoir toutefois la hardiesse de rompre en visière avec les partisans exclusifs du Talmud et tout un long passé?

Quelques faits articulés contre Sérène montrent que non-seulement il voulait passer pour Messie, mais qu'il agissait déjà comme réformateur. Or les idées qu'il suppose et qu'il faut analyser avec circonspection semblent indiquer un mouvement analogue à celui qui, il y a dix ou vingt ans, se manifesta parmi nos frères de l'Allemagne. Il n'est pas à supposer, comme nous l'avons dit déjà pour Anan, que Sérène voulût entièrement abolir l'autorité du Talmud, dans laquelle il puisait la sienne. Sa réforme, selon toute vraisemblance, dut porter seule-

Digitized by Google

ment sur certains préceptes qu'il ne croyait plus obligatoires, ou que le Talmud lui-même envisage comme d'une moindre importance. En étudiant les faits et les griefs que ses antagonistes articulent contre lui, on arrive à cette conclusion, et on n'a pas besoin d'aller jusqu'à admettre que Sérène rompit entièrement avec le Talmud.

En effet, que lui reprochent les partisans du Talmud? L'abolition des prières, du vin, *nesekh*, du second jour de fête, des contrats de mariage et des actes de répudiation, des Tréphoth et des Araijoth. Ce sont là les seuls griefs que nous connaissions aujourd'hui; et certes, s'il y avait eu des réformes plus graves et plus importantes à lui reprocher, on les eût articulées dans cette demande que l'on fit à Rabbi Nitronaï, si, pour admettre de nouveau ses disciples dans le sein de la synagogue, on devait leur imposer l'ablution comme aux non-Israélites.

Ainsi, l'abolition des prières ne peut pas et ne doit pas vouloir désigner toutes les prières; car comment supposer que celui qui se disait fils de Dieu songeât à effacer du cœur des hommes cette communion intime qui les élève et les rapproche de Dieu?

En résumé, tirant son autorité des faits de la Bible commentés par le Talmud, il dut conformer sa vie et ses actes aux indications messianiques, données par la tradition, et par suite ne pas s'en séparer non plus quant à la doctrine, comme l'a fait plus tard Anan. Cependant, par ses réformes, quelque modérées qu'elles aient été, il dut porter atteinte à cette autorité talmudique que sa prétention d'être le Messie devait lui faire ménager.

Anan survint, trouvant la tradition toute faite, les esprits préparés; il formula nettement la négation de la tradition, et rejeta complétement l'autorité du Talmud.

Digitized by Google

La secte que celui-ci fonda, celle des Karaïtes, ne se dessina nettement que bien plus tard.

Sous Abou-Djafar al Mançour, non-seulement ils ne furent pas opprimés, mais ils possédèrent la confiance du gouvernement, d'autant plus qu'il était porté à surveiller avec sévérité les chrétiens, que l'on supposait liés secrètement à l'empereur d'Orient. Cette sévérité fut augmentée encore par leur retard à payer les impôts, pour lesquels les églises furent mises en gage et placées sous la surveillance des Juifs, jusqu'à ce que le payement fût effectué; mais il n'y a guère de violence à constater. Abdallah, fils d'Ali, fit, il est vrai, une campagne sanguinaire à travers la Syrie et la Palestine, marqua d'un fer brûlant, à la main, les Juifs et les chrétiens, pour les distinguer des musulmans; cette conduite n'était pas habituelle, car les Juifs eux-mêmes entrèrent dans son armée, et beaucoup de chrétiens émigrèrent. Tel fut l'ordre de Djafar, l'iman, vers 760, qui interdit tout héritage à ceux qui ne se convertiraient pas à l'islamisme. Il en fut de même des persécutions d'Al-Mohdi, qui succéda à Al-Mançour. Le mouvement général des esprits amena la littérature dans la voie du progrès. Comme Abou-Djafar cultivait lui-même les sciences avec succès, il les protégeait; il appela auprès de lui les savants de l'école de Gondisapor, leur prodigua les encouragements; grâce à ses efforts, le goût des lettres succéda, chez les Arabes, à la soif de la guerre, et grâce à cette tolérance les études juives refleurirent [3].

A cette époque, le judaïsme monta de nouveau sur un trône royal, sur celui des Khazares, peuple de la Tartarie, auquel s'étaient mêlés des Juifs, des chrétiens et des musulmans. Ce fut sans doute par l'effet du commerce croissant dans ce royaume, si favorable à l'industrie, et situé

Digitized by Google

près de la mer Caspienne, que Boulan, un chef de Khazares (ou Cozares), se laissa convertir au judaïsme[4]. Depuis ce moment un Juif régna constamment pendant plus de trois siècles, assisté d'un ministre juif et d'un conseil formé des divers partis religieux, car la liberté des cultes était consacrée par la loi. Pour les autres Juifs, ce royaume resta en général indifférent, et ne devint que plus tard une curiosité historique. Après cet intervalle de temps les chrétiens finirent par disputer aux Juifs la suprématie; dans la suite, l'administration ne resta plus exclusivement juive[5].

L'islamisme fleurissant sous Haroun Al-Raschid, vers 800, communiqua aussi aux Juifs ses bienfaits. Ce khalife avait un des leurs à son service comme astrologue. Il le fit exécuter plus tard, voulant démontrer ainsi qu'il ne savait rien de l'avenir, puisqu'il s'était prédit une longue vie[6]. On sait que Giafar, favori du khalife, provoqua cette fin tragique de son compétiteur. On ne fut pas plus étonné de voir l'arrivée d'un juif comme ambassadeur de Charlemagne, et la réception favorable que lui fit Haroun, qui le congédia avec de riches présents pour son protecteur. Isaac — ainsi se nommait l'envoyé — avait dû seul remplir sa mission, parce que ses compagnons, les comtes Sansfrid et Sigismond, deux nobles chrétiens, étaient morts en route, et il obtint pour son maître la cession de Jérusalem.

A la mort d'Haroun, les Juifs, par suite du partage du royaume, entre les deux khalifats de Bagdad et de Cordoue, furent divisés en deux fractions. Cette séparation eut quelque influence sur les écoles, parce que chaque *Resch-Gloutha* (chef de la captivité) avait son *gaon* préféré. Il y eut aussi deux de ces *chefs* simultanément, Joseph et Abraham, qui voulurent garder chacun leur indépen-

Digitized by Google

dance réciproque. S'ils se rencontraient dans une localité, tous deux prêchaient pour affirmer leur suprématie. Cette rivalité causa des plaintes à Bagdad, et Joseph abdiqua publiquement, dans la synagogue, en faveur de son rival, ne voulant plus causer de troubles. Pendant près d'un siècle, des luttes semblables remplirent les annales des écoles. Il en résulte que le plus souvent les rabbins élurent les fils des *guéonim* à remplacer, pendant que le *Resch-Gloutha* cherchait à faire nommer ses élèves favoris. Il y avait donc lutte entre le système des dignités héréditaires et celui des choix librement exprimés en dehors de ces familles de savants. C'est ainsi qu'on s'explique l'animation intérieure des Juifs pour leurs affaires communales en Asie.

§ 2. — Leur histoire en France et en Angleterre a pour origine leur situation dans la grande monarchie carlovingienne, qui hésitait entre le despotisme et la forme constitutionnelle, entre les éléments des institutions passées et ceux de l'avenir, jusqu'à ce que la masse incohérente des peuples soumis au même sceptre fût classée et divisée. De l'autre côté de la Manche, les Juifs mêlés aux Anglo-Saxons subissent les persécutions du clergé, et il leur est interdit par l'archevêque d'York de se mêler aux chrétiens pendant les jours de fêtes ecclésiastiques ; ils sont ensuite soumis à diverses lois de restriction jusqu'à leur exil, prononcé par Canut.

En France, les Juifs conservèrent d'abord les libertés légales qu'ils avaient eues sous l'empire romain; mais, avec les progrès du christianisme, ils furent de plus en plus tyrannisés. De l'aveu d'un auteur catholique, qui ne ménage pas les Juifs (le comte de Ségur), le judaïsme ne devint superstitieux que quand le christianisme devint fanatique, au milieu des horreurs du Bas-Empire et de la

Digitized by Google

barbarie du moyen âge. En dépit de la protection du roi, au mépris des lois et même des engagements réciproques, ces malheureux furent en butte aux vexations de l'autorité.

La haute faveur dont les Juifs jouissaient tout récemment en Espagne, depuis que le royaume visigoth avait fait place aux mahométans, fit accuser les Juifs du midi de la France d'avoir appelé les Sarrasins pour se délivrer de la cruelle tyrannie de l'évêque de Toulouse. Cette accusation avait une apparence de fondement, parce que, au dire des historiens, les infidèles qui s'étaient avancés jusqu'à Lyon n'avaient épargné dans leurs carnages que les Juifs seuls. Charlemagne, ayant repoussé les infidèles à son tour, ordonna que, trois fois par an, les Juifs de Toulouse recevraient un soufflet à la porte d'une église, cérémonie humiliante qui subsista longtemps encore après la mort de ce monarque. Cependant beaucoup de Juifs s'établirent en France sous son règne, attirés par la sage protection qu'il leur accordait. Il les soumit à des juges particuliers, choisis parmi les seigneurs les plus distingués et chargés de les administrer. On voit, en effet, en 828, un comte Ewrard revêtu du titre de *magister Judæorum*, charge importante, dont les attributions s'étendirent encore dans la suite.

En dehors de cette direction spéciale, les Juifs étaient régis par les capitulaires de Charlemagne et de ses successeurs, qui réglèrent leurs rapports avec les chrétiens, et surtout avec les représentants de l'Église. Malgré les lois et interdictions ecclésiastiques, les prélats engageaient les biens de l'Église, et tels étaient alors le luxe et la dépravation du clergé, qu'il ne rougissait pas de vendre aux Juifs ce que les trésors des abbayes renfermaient de plus précieux [7]. La loi s'exprima donc en ces

Digitized by Google

termes[8] : 1° Que nul Juif ne se permette de recevoir un bien quelconque de l'Église par aucun chrétien, soit à titre de gage, soit en payement d'une dette, en or, en argent ou en une autre matière. S'il enfreignait cette défense, qu'on lui enlève tous ses biens et qu'on lui coupe la main droite. 2° Que nul Juif ne se permette de prendre des gages d'un chrétien et encore moins de les détériorer ; s'il se permettait de faire cela, la loi le condamnerait non-seulement à les rendre, mais encore à perdre en même temps sa dette. 3° Nul Juif ne devra avoir chez lui de la monnaie courante, ni vendre du vin ou d'autres comestibles ; si on en trouve chez lui, on lui enlèvera ses biens et on le mettra en prison, jusqu'à notre décision ultérieure. 4° Le serment des Juifs dans une cause chrétienne se prononcera de la manière suivante : on tracera avec un bâton un cercle autour de sa tête et de ses pieds; il devra se tenir là en prononçant le serment, porter avec son bras droit le Pentateuque dans le texte hébreu, ou au moins la traduction latine, et dire ceci : « Que Dieu me soit ainsi en aide, ce Dieu » qui a donné la loi à Moïse sur le mont Sinaï ; qu'ainsi » la lèpre ne m'atteigne pas comme elle a atteint Nea- » man, et qu'ainsi la terre ne m'engloutisse comme elle » a englouti Dathan et Abiram; pour la même cause, je » n'ai pas démérité de toi. »

Leurs voyages fréquents, leurs relations si étendues, leurs connaissances dans toutes les parties du royaume, leur dépendance du gouvernement et en même temps du clergé, enfin leur capacité et leur activité les rendirent aptes à entreprendre maintes occupations qui exigeaient de l'habileté, du goût et du savoir. C'est de là que provenait leur crédit à la cour de l'empereur et de bien d'autres princes. L'influence dont jouit le médecin juif

Digitized by Google

Sédécias sur l'esprit du roi Louis le Débonnaire, valut à ses coreligionnaires les plus grands priviléges. Cet homme célèbre, assez supérieur aux médecins de son siècle pour que ses ennemis l'accusassent de magie et de sortiléges, avait conquis un rang élevé à cette cour. En conséquence le roi favorisa les Juifs, sinon par des lois stables, du moins par de fréquentes circulaires [9]. Ainsi, par un diplôme du 22 février 830, il fit droit à une plainte de divers Juifs de la Septimanie (Languedoc), au sujet de dommages causés à leurs propriétés; en se référant aux droits généraux établis, il accorda aux plaignants le pouvoir illimité de posséder des biens immeubles, de les aliéner, de se pourvoir à cet effet en justice, et d'intenter des procès à leurs adversaires; enfin il recommande au peuple de ne les tourmenter en rien [10]. Il leur permit même de prendre des chrétiens à leur service, de les employer comme ouvriers et commis, à condition de leur accorder des congés aux jours fériés. Enfin, en leur faveur, on relégua les marchés publics aux jours de la semaine en dehors du samedi. Cet état général profita au commerce et concourut au développement de l'industrie, et le bien-être qui en résulta fit oublier tout schisme religieux parmi les concitoyens d'une même ville.

De leur côté, les courtisans du roi, en voyant ces manifestations de sa tolérance, s'efforçaient de gagner les sympathies des Juifs, surtout des plus riches d'entre eux, dans l'espoir d'obtenir les bonnes grâces du prince qui occupait le trône. Quelques-uns allèrent même, dit-on, jusqu'à négliger le dimanche pour observer le samedi, et à se conformer à diverses cérémonies religieuses du judaïsme. Le clergé apprit ces faits avec affliction, ou plutôt il ne put cacher ni son vif déplaisir ni le sentiment de sa jalousie en voyant combien la présence des Juifs

Digitized by Google

contribuait à la prospérité de la France. Il n'en fallut pas davantage pour exciter le zèle de quelques prélats, à la tête desquels se distinguait Agobard, évêque de Lyon. En vain il usa de son pouvoir et de son influence pour faire cesser leurs relations d'amitié avec les chrétiens et pour provoquer de nouvelles scissions; en vain il osa enlever aux Juifs de son diocèse les priviléges que l'empereur leur avait accordés et venir lui-même à la cour se plaindre de leur insolence. Louis, sans égard pour ses représentations, les rétablit dans leurs droits. Agobard échoua à plusieurs reprises, et tout se calma par l'arrivée de deux envoyés particuliers de l'empereur (*missi*), chargés de veiller à la sécurité des opprimés.

§ 3. — Leur situation changea sous les successeurs de Louis. Le pouvoir royal déchut, le féodalisme se développa, le clergé usait de son influence contre ceux que la protection royale couvrait de moins en moins, et la puissance de quelques ducs et princes devenait de plus en plus arbitraire. A Lyon même, on remarqua, avant tout, la décroissance de la haute protection dont ils avaient joui auparavant. Les Juifs étaient en possession de la plus belle partie de la ville, et ils avaient une synagogue superbe. Comme l'évêque Amulo leur enviait ce bonheur, il écrivit aussi contre eux, demandant surtout qu'on ne leur épargnât pas les impôts (840). L'évêque Remigius attaqua encore davantage leurs droits. Il envoyait le samedi des ecclésiastiques dans la synagogue et y faisait prêcher le christianisme. Quelques prosélytes furent utilisés pour séduire les enfants israélites et les attirer à l'église. Les Juifs se virent obligés de faire élever leurs enfants au dehors, à Arles, à Mâcon et à Vienne. Craignant que ces dérogations à la liberté civile ne fussent la cause de plaintes, l'évêque s'opposa au détourne

Digitized by Google

ment des enfants, mais il tourmenta les Juifs par des sollicitations de conversion volontaire, et engagea aussi l'évêque d'Arles à l'imiter.

Les conciles, à leur tour, revinrent aux anciens canons. A Meaux et à Paris, les ecclésiastiques déclarèrent qu'il était méritoire de ne plus accorder aux Juifs les droits de défendre en justice en qualité d'avocats, ni d'administrer, ni de juger, ni d'entrer au service militaire, ni de construire des synagogues; et, en général, on renouvela contre eux les conciles des Goths et des premiers Francs; même l'évêque de Sens alla jusqu'à les chasser sans motif de son diocèse [11]. Ces prescriptions ecclésiastiques, exécutées en partie avec violence, motivèrent l'émigration de beaucoup de Juifs, surtout au Midi, des domaines et diocèses ecclésiastiques, ainsi que des provinces soumises aux barons.

L'exemple donné par les monarques précédents et les faveurs qu'ils avaient accordées aux Juifs n'avaient pas diminué la haine que leur portait le peuple; mais le contraire eut lieu. A Béziers, on les poursuivait à coups de pierres depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu'au dernier jour de la fête de Pâques. A Toulouse, un chapelain remplit un jour avec tant de barbarie l'office de souffleter le syndic des Juifs, devant la principale église, qu'il renversa la malheureuse victime, morte de la violence de son coup [12].

Leur crédit s'évanouit de plus en plus à la mort de Charles le Chauve, et la nation française, désolée par les brigandages des Normands, accusa les Juifs d'avoir favorisé l'invasion de ces hordes d'étrangers et de barbares.

En montant sur le trône, Louis II, empereur d'Occident, ordonna dans un capitulaire que tous les Juifs quitteraient la terre d'Italie avant les calendes d'octobre;

Digitized by Google

passé ce délai, tout Juif trouvé dans le pays devait être saisi, avec tous ses biens, et amené devant la cour, qui en ferait justice [13].

Au contraire, à Narbonne, ils jouissaient de beaucoup de considération, au point qu'un des leurs était toujours second gouverneur de la place. L'évêque s'en plaignit : Il s'étonne, dit-il, de ce que des Juifs aient pu s'élever si haut, et il s'afflige de ce que le peuple tenait déjà leur religion pour meilleure que la chrétienne. Mais ces plaintes n'eurent pas d'écho [14].

A quoi faut-il attribuer ces revirements de succès et d'infortunes, ces passages subits du bonheur au malheur? On l'a déjà compris par ce qui précède, et on le verra encore davantage par les chapitres suivants; ces modifications avaient pour cause deux mobiles essentiels. Ce fut d'abord le fanatisme du clergé; ne pouvant surprendre les âmes, il a torturé les corps. Puis survint la jalousie du peuple, des grands et des petits; ils voyaient d'un œil envieux les Juifs affairés, occupés, réussir dans leurs travaux, tandis qu'ils n'avaient pas l'énergie nécessaire pour les imiter. C'est là ce qui provoqua la haine. Les uns et les autres eussent volontiers tiré parti de leurs forces pour chasser les Juifs; cependant ils les retenaient pour leur extorquer de l'argent, et ils leur reprochaient ces mêmes richesses!

Depuis ce temps, on les a souvent flétris pour le même motif et on les a accusés d'avidité. Pourtant, cette accusation est-elle juste et fondée? Moïse, selon l'expression de M. de Ségur, avait fait des Hébreux un peuple de cultivateurs. Qui donc, au moyen âge, changea leur caractère? Qui leur inspira le goût du commerce, ce goût devenu à la longue une véritable passion? Ce fut l'absence d'une patrie, les exils continuels dont ils furent

Digitized by Google

frappés, l'habitude d'une vie errante. Lorsque le système féodal envahit l'Europe, tout le commerce se bornait à l'échange de quelques productions. Ce système, dans lequel la terre était considérée comme la seule source des richesses et de l'autorité, fut loin sans doute de le favoriser. La difficulté des communications, les guerres continuelles que se faisaient entre eux les seigneurs, la dévastation, le pillage qui en étaient les suites, achevèrent de l'anéantir. Quels hommes d'ailleurs auraient pu s'y livrer? La société tout entière était partagée en deux classes : l'une puissante, oppressive, méprisant tout ce qui n'était pas elle, ne connaissant de profession honorable que celle des armes; l'autre faible, opprimée, enchaînée au sol qui l'avait vue naître, et ne le quittant jamais que pour aller verser son sang dans les querelles de ses maîtres. Il fallait donc, pour faire revivre le commerce, des hommes étrangers à l'une et à l'autre de ces classes. Ces hommes se trouvèrent : ce furent les Juifs. Ils n'appartenaient à aucune nation en particulier. Chassés d'un pays, ils se réfugiaient dans un autre; ils ont ainsi parcouru le monde. Ce changement continuel de demeures leur fit connaître les productions des différentes contrées; ils sourirent à l'idée de trouver dans leur malheur même une source de richesses et de splendeurs. Les relations les plus lointaines n'avaient rien qui dût les effrayer; répandus sur toute la terre, ils trouvaient partout des amis, des frères; ils entrèrent donc dans une carrière facile pour eux, dangereuse pour d'autres.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

(xe SIÈCLE.)

§ 1. — Le caractère dominant au commencement du xe siècle se manifeste dans la tendance littéraire des esprits, qui se propage partout. La linguistique formait l'étude de prédilection en Orient, et les Arabes enviaient tellement les Juifs distingués, que le grammairien arabe Mazeni, sous Watek-Billah, en 945, refusa à un Juif de lui donner des leçons pour cent pièces d'or[1]. Il prétexta que ce serait un péché d'instruire un Juif. Ces tendances ne devaient pas être favorables aux rabbanites; mais, conformément à l'esprit de l'islamisme, on eut du moins le souci de classer toutes les sciences, afin de ne pas les laisser se perdre et de les distinguer l'une de l'autre avec perspicacité, leur accordant à toutes une valeur incontestable. Il n'existe donc pas encore à cette époque de scission entre la littérature et la philosophie, ainsi qu'on l'observe par la vie de quelques savants de ce temps.

« Dounasch naquit vers le commencement du xe siècle, probablement à Kairawân, mais d'une famille originaire de Bagdad[2]. Il jouissait de bonne heure de l'intimité du célèbre médecin Isaac Israeli, ce qui ne pouvait manquer d'exercer une heureuse influence sur ses études, qui embrassèrent à la fois les livres sacrés des Juifs, la philosophie, les sciences mathématiques et la méde-

Digitized by Google

cine. Dans son commentaire sur le livre *Yecîrâ*, qu'il composa l'an 345 de l'hégire (955-956), il mentionne plusieurs de ses ouvrages antérieurs, notamment un traité sur le calcul indien, un traité astronomique en trois parties, probablement relatif au calendrier juif, et qu'il envoya à 'Hasdaï ben-Isaac, à Cordoue; un grand ouvrage d'astronomie dédié au khalife fatimite Ismaïl ben-al-Kayim, surnommé Al-Mançour; enfin un ou deux ouvrages de physique ou de métaphysique qu'il ne désigne pas clairement. En fait d'autres auteurs, Dounasch cite, outre Saadia, l'auteur de la logique, probablement Aristote et l'historien Joseph ben-Gorion; Dounasch avait aussi écrit des ouvrages de médecine, et, en particulier, sur les médicaments simples. »

C'est là, comme on le voit, le modèle du savant en général, qui a des notions étendues sur les connaissances tant sacrées que profanes de son époque. Mais ce n'est pas encore ce qu'on appelle de nos jours un spécialiste, un homme adonné seulement à des travaux homogènes et uniformes. Cette gloire a été réservée à un savant de ce même siècle, un peu postérieur à Dounasch, nommé R. Yona Abou'l-Walid Merwan Ibn-Djana'h.

« Ibn-Djana'h (né vers 985 à 990), comme nous le voyons par ses écrits, avait fait de vastes études non-seulement dans la langue hébraïque, dans l'Écriture sainte et dans le Talmud, mais aussi dans la langue arabe, qu'il possédait parfaitement, et dans les sciences profanes, notamment dans la logique et la médecine. Dans sa jeunesse, il s'était essayé aussi à faire des vers hébreux, occupation alors fort à la mode parmi les beaux esprits juifs, qui s'inspiraient de la poésie des Arabes et en imitaient en hébreu les différents genres, et même la forme rhythmique. Le goût de la poésie, comme des lettres et

Digitized by Google

des sciences, s'était répandu parmi les Juifs d'Espagne, vers le milieu du xe siècle, par l'heureuse influence qu'exerçait sur ses coreligionnaires le médecin 'Hasdaï ben-Isaac, qui jouissait d'une grande considération à la cour de Cordoue, sous 'Abd al-Ra'hman III et Al-Haçam II. Ce que Jehouda al-'Harizi dit à cet égard dans le *Ta'hkemoni* (XVIIIe séance), est confirmé par Moïse ben-Ezra, qui dit dans son traité de rhétorique et de poétique que les Juifs d'Espagne n'obtinrent de véritables succès dans la poésie que vers l'an 4700 de la création (940). »

A cette époque les Juifs grandissent notablement en considération, en partie par des causes politiques, en partie à cause de leur éducation par laquelle ils surpassaient les Arabes et les chrétiens. Ils étaient tellement estimés qu'un ecclésiastique allemand, vivant à Saragosse comme Juif, engagea Abderrahmann II à forcer tous les chrétiens de se convertir soit à l'islamisme soit au judaïsme; il mit le clergé chrétien en grande inquiétude, sans toutefois avoir été écouté. Les Juifs, sans sacrifier la loi, adoptèrent entièrement le génie arabe. Vivant dans les fonctions à l'instar des nobles Arabes, ils se plaisaient à leurs poésies gracieuses.

« A la fin du xe siècle, la connaissance de la grammaire hébraïque reçut enfin une base solide par les travaux de R. Jehouda 'Hayyoudj ou Abou Zacaryya Ya'hya ben Daoud, qu'Ibn Ezra, dans ses divers ouvrages, nomme le chef des grammairiens. En effet, quels que puissent être les succès obtenus jusqu'alors par les commentateurs et grammairiens dans l'interprétation des mots et dans l'explication de certaines formes grammaticales, il était impossible de se rendre un compte exact de la nature des racines et d'une foule de formes essentielles des verbes et des noms, tant

Digitized by Google

qu'on ignorait absolument les règles de permutation, de suppression et d'assimilation, auxquelles sont soumises certaines lettres radicales qui jouent un si grand rôle dans la grammaire des langues sémitiques. Entre tous les grammairiens qui précédèrent Abou Zacaryya, un seul, à ce qu'il paraît, Dounasch Ibn-Labrat, avait quelques notions vagues de ces règles. Mais ce fut en Espagne qu'une étude approfondie de la langue arabe t de sa grammaire portèrent les Juifs à une connaissance plus parfaite des règles de la grammaire hébraïque. »

A Cordoue, on vit se réunir les grands génies arabes ou juifs, surtout au temps des rois Hakim et Hescham, dont le ministre Al-Mançour Mohammed-ben-Abi-Amer était un protecteur éclairé des sciences et des lettres. Déjà Hakim avait reçu dans sa bibliothèque les meilleurs travaux des Juifs, comme un de ses successeurs y reçut la traduction arabe du Talmud. Al-Mançour eut à leur égard les mêmes sentiments.

Il n'a rien été conservé de leurs œuvres poétiques ; mais leur goût pour la poésie n'en porta pas moins ses fruits. Les savants, afin de pouvoir s'adonner au mécanisme compliqué de l'art poétique, étaient obligés d'étudier avec soin la grammaire arabe ; ils s'en appropriaient les divisions, les distinctions et les termes techniques pour mesurer et construire les vers hébreux d'après le rhythme des vers arabes. L'émulation qui les stimulait dans ces études les conduisit rapidement à la connaissance des règles nécessaires et agrandit leur savoir dans les travaux profanes, de sorte qu'on aborda aussi les sciences exactes, qu'on étudia l'histoire naturelle, l'astronomie et la médecine. De même ils cherchaient à se faire des notions exactes en géographie, et c'est là sans doute ce qui explique pourquoi 'Hasdaï tenta de se for-

Digitized by Google

mer une idée nette de la constitution du royaume Judeo-Khozare qui, de son temps, existait encore (vers 960), et pourquoi il adressa à ce sujet une lettre au roi Joseph[3]. La réponse, réelle ou supposée, donne une grande étendue de pouvoirs au monarque juif dans ce royaume, parle du rabbinisme qui y régnait et des douze rois juifs qui avaient dominé jusque-là. Ces mêmes traditions sont devenues, quelques siècles plus tard, le sujet d'une œuvre philosophique et théologique (*le Cozri*). En même temps fleurit Salomon-ben-Gabirol, de Malaga, auteur d'un grand nombre de poésies synagogales, et célèbre par son œuvre philosophique, *la Source de vie*, répandue en latin et en arabe parmi les scolastiques sous le nom corrompu d'Avicebron[4].

La passion de la versification poussa donc indirectement les esprits à des études pratiques, parce qu'on s'efforçait de propager par les vers plutôt des notions scientifiques que des produits de l'imagination. Et ainsi les chants de cette époque, tout en s'élevant parfois au sublime, sont instructifs.

§ 2. — Comme le gouvernement perse poursuivit les Juifs et les expulsa de Babylone et des environs, la grande académie de Pumbedita se trouva détruite. Dès lors, les savants qui la composaient durent errer à l'aventure et chercher à s'approcher des pays où leurs coreligionnaires pouvaient leur assurer un refuge. Le hasard voulut qu'un des plus grands docteurs de Pumbedita, R. Moïse et son fils Henoc fussent pris sur mer par des pirates et traînés sur les côtes d'Espagne. Les Juifs de Cordoue les rachetèrent par charité, sans savoir qui ils étaient, mais quand on apprit que ce bienfait avait délivré un des plus grands savants exilés de Perse, la joie fut générale ; R. Moïse fut nommé juge de la nation et on

Digitized by Google

le proclama maître de Cordoue (948). Son fils fut également chargé de l'enseignement, ce fut alors que se forma l'académie de Cordoue.

Cette institution acquit bientôt la renommée de celles de la Perse et y attira les savants et les disciples. R. Moïse répandit le goût des études talmudiques que les Juifs espagnols avaient moins cultivées jusque-là. Le khalife de Cordoue, du nom de Hakem, favorisa le Talmud, et contribua à l'éclat de l'académie élevée sous ses auspices. Il approuva l'académie d'avoir choisi un tel savant pour lui servir de chef ; car on lui avait fait comprendre que, grâce à l'arrivée de cet étranger, les Juifs espagnols n'auraient plus besoin des secours de l'Orient. Leur espoir se réalisa bientôt, et les écoles talmudiques fleurirent promptement. Comme R. Moïse voulut retourner dans sa patrie, le khalife sut le fixer dans sa capitale, où une foule de disciples suivirent ses leçons. Ceux-ci propagèrent ensuite la littérature sacrée dans les autres villes d'Espagne ; des académies se formèrent ainsi à Grenade, à Tolède, à Barcelone, etc., et c'est de cette époque que date ce qu'on appelle la première école espagnole-juive.

Probablement l'on ne reçut qu'à cette époque des exemplaires du Talmud complets et collationnés exactement. Haschem eut une grande estime pour l'œuvre célèbre des législateurs juifs ; et, soit pour la connaître, soit pour la rendre accessible aux juges dans l'exercice des prescriptions juives, il chargea un disciple de Moïse, Joseph ben Isaac Stanas, de traduire cet ouvrage en arabe, mission que cet écrivain accomplit à la satisfaction du roi. — C'est ainsi que les Juifs espagnols devinrent, jusqu'à un certain point, indépendants. Leur noble orgueil était flatté d'être en possession des sciences qui

Digitized by Google

les distinguaient et de s'approprier aussi celles des Arabes. Dès lors, cette conscience de soi-même forme un des principaux traits caractéristiques des Juifs de la Péninsule, surtout sous le pouvoir musulman; et malgré les oppressions, elle leur donne un maintien plus libre, des mœurs élevées et une fécondité de travaux intellectuels qui, plus tard, en exil et dans leurs nouvelles résidences, font l'objet de l'admiration générale.

A la mort de Hasdaï, les partis furent divisés : les uns se déclarèrent pour Hénoc, fils de Mosé, les autres pour Joseph Stanas, qui protégeait sans doute l'éducation arabe contre le Talmud et croyait que son érudition justifiait ses prétentions aux fonctions de rabbin supérieur des communautés espagnoles. Après maintes luttes, Hénoc fut nommé à l'unanimité (998); Joseph Stanas, qui persista dans son opposition, fut mis en anathème. En vain il fit des démarches auprès de Haschem et d'autres amis puissants pour se mettre à l'abri de cette hostilité, il se vit forcé d'abandonner son pays. Il voulut fuir à Pumbedita pour gagner les faveurs de Haï-Gaou, comme ennemi des rabbins qui avaient produit le schisme des écoles babyloniennes. Mais cette tentative ne réussit pas davantage, et il mourut sans gloire à Damas. Pendant ce temps la lutte continua, et deux frères, Jacob et Joseph Gav, fabricants de soieries, gagnèrent le visir du roi par de riches présents ; Jacob Gav fut en conséquence nommé chef temporel des Juifs et successeur de Hasdaï. Jacob ordonna aussitôt à Hénoc de se désister de toute tendance juridique, et écrivit à Joseph Stanas. Mais celui-ci crut indigne de vaincre ses adversaires par de tels moyens et refusa de se rendre à cet appel. Sur ce, Jacob fut mis en prison par Al-Mansour, pour n'avoir pas assez obligé ses administrés à enrichir le trésor royal. Peu de

Digitized by Google

jours après, il fut libéré et relâché par le roi ; mais cet incident suffit pour calmer ses sentiments à l'égard d'Hénoc, qui put remplir désormais ses fonctions sans être inquiété. Désintéressé et impartial, Hénoch obtint une renommée méritée. Il mourut après un service de plus de quinze ans (1015) en tombant du haut d'une chambre intérieure de la synagogue, le dernier jour de la fête des tabernacles. Ses consultations juridiques furent encore estimées plus tard, mais il ne reste plus rien des œuvres écrites par lui.

§ 3. — C'est dans l'Espagne presque seule que les Juifs jouirent de cette liberté d'allures, tandis qu'en Italie comme en France ils n'avaient qu'à se débattre au milieu du régime féodal. « Diversement traités par leurs divers maîtres, ils étaient constamment abreuvés de dégoûts. Là, ils étaient livrés à l'arbitraire d'un seigneur ; ici, ils gémissaient sous le joug intolérant d'un évêque. Les rois, dans leurs libéralités, leur donnaient des maîtres selon leur caprice. Ainsi nous voyons Louis, roi de Provence, confirmant Manassé, archevêque d'Arles, dans la propriété de ce que tous ses prédécesseurs avaient obtenu des précédents rois de Provence, et notamment des Juifs qui vivaient sur ses terres[5]. Nous trouvons à cette époque une foule de donations du même genre, fruit du régime féodal.

» En Italie, leur position était la même, mais dans cette contrée, ils continuaient à explorer le commerce avec avantage. Si dans le centre de l'Italie, en effet, la féodalité leur faisait sentir la dureté de ses liens, dans les républiques commerçantes ils continuaient à vivre paisibles. Au xe siècle, nous ne voyons pas qu'ils aient été persécutés en Italie. L'invasion des Sarrasins dans cette contrée ne dut pas être pour eux un événement indiffé-

Digitized by Google

rent. Les troubles qui en furent la suite leur apportèrent quelques années de repos, s'il est permis d'appeler ainsi des années passées au milieu des horreurs de la guerre. Mais telle était la condition des Juifs que le repos semblait n'être pas fait pour eux, et que les troubles suscités par la guerre pouvaient seuls les mettre à couvert des maux que le fanatisme leur prodiguait. L'invasion des Sarrasins en Italie dut contribuer à augmenter le nombre des Juifs dans cette contrée.

» Cette circonstance ne fut pas perdue pour les sciences; c'est en effet à cette époque que se rattache la fondation de l'école de Salerne, qui put rivaliser de gloire avec celle de Montpellier. Les premiers professeurs qui y enseignèrent furent des Arabes et des Juifs. Ils attirèrent un nombre considérable d'élèves; et pour s'accommoder aux besoins de ces élèves qui ne parlaient pas tous la même langue, les cours se firent en latin, en grec, en arabe et en hébreu. C'est en cette dernière langue que professait le Juif Elisée. L'école de Salerne est une des traces les plus brillantes que les Juifs et les Arabes aient laissée en Italie; elle a rendu d'éminents services à la médecine, et là, comme dans le midi de la France, l'étude de la médecine a été un acheminement à la renaissance des lettres. Lorsque, il y a à peine quelques siècles, on persécutait les Juifs avec tant d'acharnement, on ne se doutait pas que les hommes qu'on proscrivait avaient attaché leur nom à tout ce qui s'était fait de grand et d'utile dans le moyen âge.

» Au xe siècle, les républiques de Venise et de Gênes continuaient à fixer l'attention du midi de l'Europe par leur importance commerciale. Dans les siècles précédents, les Juifs occupaient les premiers rangs parmi ceux qui concouraient à l'éclat du commerce dans ces

Digitized by Google

deux villes. Ils ne perdirent pas, dans les siècles suivants, la position qu'ils s'étaient acquise; ils étendirent même aux autres villes de l'Italie cette supériorité dont ils jouissaient à Venise et à Gênes, et Livourne les vit bientôt se placer à la tête du commerce. On citait à cette époque en Italie des Juifs possédant d'immenses richesses, entre autres un nommé Pierre Lebon, qui avait changé de religion. Son fils devint anti-pape sous le nom d'Anaclet.

» Ainsi l'Italie était toujours pour eux, par rapport au commerce, ce que l'Espagne et le midi de la France étaient pour les sciences. Il ne devait pourtant pas leur être permis de jouir longtemps sans trouble de leur supériorité dans ces diverses contrées. Dans les républiques commerçantes, les chrétiens n'étaient pas aussi arriérés que dans les autres Etats; les Juifs commençaient à trouver en eux des concurrents, et déjà, au xe siècle, on songeait à exploiter leur qualité de Juifs pour leur susciter des entraves. C'est ainsi que Venise nous offre, à cette époque, une loi qui défend aux maîtres de navires de prendre à bord des Juifs et des marchands étrangers. Cette loi, qui est peut-être moins un acte d'intolérance qu'une mesure prise par des commerçants qui voulaient se défaire de concurrents redoutables, dut être facilement éludée; aussi elle n'empêcha pas les Juifs de conserver longtemps à Venise leur importance commerciale.»

On n'ignore pas qu'on leur doit, peut-être dès cette époque, la création des banques, de même qu'on leur fut redevable plus tard de la fondation des monts-de-piété.

§ 4. — En Orient, et notamment en Perse, les Juifs jouissaient du privilége, accordé depuis des siècles, d'élire leur chef suprême, nommé *Resch-Gloutha* (prince de la captivité), choisi parmi les savants les plus élevés et

Digitized by Google

qui avait le pouvoir d'instituer les rabbins. — Au xe siècle, le *Resch-Gloutha* David ben Zaccaï (910) nomma comme chef de Sora, — où s'éteignit la souche des savants, — un homme d'origine obscure, Yom-Tob, qui avait été tisserand. Le mécontentement d'avoir un maître inexpérimenté fut tel que cette ville cessa presque complètement d'étudier pendant dix-sept ans. Bientôt après la nomination de ce chef, Pumbedita se trouva dans le même cas. Pour ne pas subir de la part du *Prince* une direction aussi imparfaite, on choisit, sans son agrément, Mobasser, fils d'un ancien rabbin de cette ville. David, blessé de cette mesure, institua le juge ou *Cohen-Cedek* comme chef d'école ou *gaon*[6]. Les partis reprirent leurs querelles, et le *Resch-Gloutha* dut céder, malgré la préférence qu'il avait pour le successeur de Mobasser. Ce *Cohen-Cedek* (920) acquit de l'importance auprès du prince, parce qu'il avait fait à l'origine de l'opposition à l'élection de David, et qu'il avait fallu beaucoup de peine pour la contrebalancer. Il dut donc avoir, déjà auparavant, une grande influence. Son opposition s'était basée sur ce point que David était un parent du précédent *Resch-Gloutha* du nom d'Oukba[7]. Celui-ci avait été déposé par le khalife Al-Mamoun, fils d'Haroun, sur la plainte des rabbins, pour avoir prélevé injustement des revenus du Khorassan qui ne lui appartenaient pas. Il fit en vain des tentatives réitérées pour gagner la sympathie du khalife par de beaux vers ; il n'obtint de lui qu'une lettre de recommandation aux rabbins de Sora, sur l'opposition desquels il se vit réduit à quitter complétement le pays. C'est à peine si le nouvel élu, David, haï comme parent du dernier, parvint à gagner l'assentiment général ; il eut désormais pour principe de se montrer digne de ses protecteurs. Il est probable qu'il vécut d'accord

Digitized by Google

avec l'astronome Maschahala qui, à la cour, était très-considéré, pour se conserver les faveurs du khalife. David adopta une conduite arbitraire, comptant sur la faveur du khalife. Lorsque le tisserand mourut, les Soraniens craignirent de nouveau un acte de violence. Ils proposèrent deux hommes, Saadia ben Joseph, de Fayoum, en Égypte, et Cemach; l'un à cause de ses connaissances peu ordinaires, l'autre plutôt à cause de sa descendance d'anciens chefs. Déjà David chancelait et proposait le *gaonat* à un de ses favoris, qui le refusa et lui conseilla de choisir Cemach; mais il se décida à ce qu'il paraît pour Saadia, précisément pour ne pas reconnaître de droit héréditaire. Celui-ci (né en 892) arriva à Sora au mois d'Iyar 4688 (mai 928). Mais, deux ans après, une violente querelle naquit entre lui et David ben Zaccaï[8]. Saadia fit des démarches auprès du khalife Almoktadir-Billah, pour faire transférer la dignité de *nasi* à Josias, frère de David. L'affaire fut portée devant une assemblée de vizirs et de khadis, présidée par le grand-vizir Ali-ben-Isa. A la suite de ce fait il resta caché pendant sept ans, et ce fut à cette époque, dit-on, qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages. Grâce à l'intervention d'un ami commun, il se réconcilia avec le nasi; il put revenir à Sora, mais il mourut cinq ans après, en 942, à l'âge de cinquante ans. Théologien, grammairien et exégète, Saadia composa une série d'ouvrages dont malheureusement il ne nous reste plus qu'un petit nombre. Par ses écrits il s'est rendu célèbre, non-seulement parmi les Juifs, mais aussi parmi les Musulmans. Plusieurs auteurs arabes, et entre autres le célèbre Masoudi, en parlent avec grand éloge.

Il agit aussi par son exemple sur d'autres savants, et il développa la liberté de penser. Il eut des rapports avec

Digitized by Google

des Karaïtes, surtout avec le savant Salmon ben Ieroucham, son maître, avec lequel il eut une discussion sur la nécessité de la tradition. Nous ne possédons pas d'écrit de lui à cet égard, mais on voit, par quelques vers de Salmon, qu'il y a eu lutte entre lui et Saadia[9]. Cette polémique intéressa d'autant plus à cette époque d'études grammaticales, que par elle on arrivait à une exégèse nouvelle. Ce qui montre quel fut l'éclat de ces études en Perse, sans doute par la propagation de la philosophie d'Aristote, c'est l'apparition d'autres grammairiens remarquables, entre autres Adonim ben Thamim.

Tout resta longtemps dans cet état pour les Juifs, sans qu'ils fussent inquiétés de la part du gouvernement. Il n'y a qu'à noter les persécutions des dignitaires chargés des monnaies, sous Motawakel-Billah, et quelques restrictions que subirent les Juifs et les chrétiens de ce khalifat, telles que la défense d'être élevés à un poste public ou de monter à cheval; on ne leur accordait comme monture que l'âne et le mulet sans selle. L'ordre suivant lequel ils durent porter une ceinture de cuir, en signe de distinction, et indiquer leurs maisons par des images de porcs, de démons et de singes, n'a pas dû être mis en pratique dans les grandes agglomérations de Juifs.

Les derniers savants encore célèbres à cette époque sont Scherira et Haï. Le premier est connu avantageusement comme auteur d'un résumé succinct de l'histoire de ses prédécesseurs célèbres, et son fils par une correspondance étendue, ainsi que par son zèle pour l'érudition talmudique contre les admirateurs exclusifs de la philosophie. Ceux-ci étaient protégés par son savant beau-père, Samuel ben-Chofni, professeur à Sora, bien qu'il ne fût nullement versé dans cette science. Haï écrivit considé-

Digitized by Google

rablement, tant en arabe qu'en langue rabbinique; il n'interprétait et n'expliquait le plus souvent que des passages talmudiques, et penchait, ainsi que son père, en faveur de la philosophie. En outre, il écrivit en vers des œuvres de linguistique, d'herméneutique et de morale. Ses œuvres ont été appréciées de bonne heure à leur juste valeur. Mais plus le *gaon* se livre à la littérature, plus cette occupation nous prouve l'état d'arrêt de l'enseignement public, autrefois si vaste, si animé, et la nécessité de mettre les leçons par écrit, à défaut d'instruction orale. En effet, les yeux de tant de contemporains étaient fixés sur ce maître remarquable, non pas seulement comme représentant local des études talmudiques, mais surtout pour ses connaissances universelles.

Scherira s'acquit une telle considération par son érudition et sa science du droit, qu'il fut regardé comme le seul chef digne du titre de *gaon*; et, probablement par suite de la vacance des autres fonctions, il les réunit toutes trois en sa personne. Plus tard, à cause de son grand âge, il s'adjoignit son fils Haï, comme directeur des communautés. Cette puissance croissante, qu'on a pu prendre pour une usurpation, explique les plaintes de ses ennemis, qui engagèrent le khalife Ahmet-Kadher à emprisonner Scherira avec son fils, à confisquer ses biens, et enfin à le faire exécuter dans son extrême vieillesse (997). Mais Haï fut relâché, et il conserva ses fonctions quarante ans, jusqu'au moment de sa mort[10]. On nomma alors à la dignité de *Resch-Gloutha* Hiskiah (Ezéchias), petit-fils de David, qui persécuta sans doute les partisans de ses prédécesseurs, car, l'année suivante, il fut mis à mort par le khalife Abdallah-Kaïm-Beemrillah. Ses deux fils prirent la fuite, et le patriarcat s'éteignit. Il y a

Digitized by Google

aussi lieu de supposer qu'un grand nombre de Juifs émigrèrent alors de l'Orient en Afrique et en Espagne. Ce fut là la cause de l'insuccès d'un savant espagnol, Isaac ben Mosé ben Sichni, qui tenta de relever de sa chute la chaire de Haï-Gaon à Pumbedita. Ainsi, dans le gouvernement du khalife dont l'autorité diminuait journellement, on vit l'état des Juifs empirer, et leur influence sur leurs frères éloignés se perd de plus en plus.

Depuis la fin du patriarcat, poste dangereux auquel personne ne voulut plus se présenter, les Juifs asiatiques cessèrent d'être rattachés par un lien central. Les communautés isolées s'acquittaient de leurs impôts par l'intermédiaire de représentants; elles purent se maintenir intactes pendant les grandes guerres qui séparaient entre elles les contrées de l'Asie. A peine sont-elles mentionnées dans l'histoire, et les descriptions de voyages en parlent seules encore.

De même, au point de vue religieux, l'école du *Gaon* ou chef des études, formait un petit *synhédrin*, et comptait toujours soixante-dix maîtres, qui dans les mois d'Eloul et d'Adar donnaient séance tous les jours. Aux jours de sabbat de ces mois, on faisait des examens, suivant lesquels on récompensait par des revenus les auditeurs les plus distingués. Cette coutume était renouvelée de l'ancien mode, d'après lequel le Talmud fut établi. L'activité des auditeurs consistait maintenant plutôt à interpréter le Talmud qu'à formuler de nouvelles lois et elle puise son importance dans l'unité qu'elle a maintenue.

Isolés de plus en plus du reste de leurs coreligionnaires, depuis la décadence des écoles rabbiniques d'Orient, vers la fin du xe siècle, les Juifs persans s'effacent peu à peu dans l'histoire. Ils restent en dehors de la

Digitized by Google

vie littéraire, si active et si brillante des Juifs arabes. Les seuls travaux littéraires que nous connaissions d'eux sont les versions persanes de la Bible, en langue vulgaire, qui nous servent de documents historiques [11]. Elles montrent que les études religieuses, du moins, n'étaient pas entièrement négligées en Perse, et la méthode d'exégèse, adoptée dans ces versions, prouve que les Juifs de Perse étaient restés fidèles aux traditions rabbiniques, qui avaient reçu dans ce pays de si grands développements. L'usage de la lecture publique en langue vulgaire, faite par l'interprète dans les synagogues, existait encore en Perse après avoir été aboli dans les autres pays ; et les rabbins persans du XIIIe siècle introduisaient dans le culte la langue nationale.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

(XIe siècle.)

§ 1. D'après une charte de l'évêque Adalberon Ier, il paraîtrait qu'à la fin du Xe siècle, les Juifs pouvaient avoir des biens territoriaux dans le Pays Messin : un certain David fut obligé de restituer à l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz une vigne qu'il possédait. Ce David habitait sans doute à Metz, car ses coreligionnaires y étaient nombreux, puisqu'ils avaient synagogue et rabbin. Le commentaire nommé *Tossaphoth* sur le Talmud, au traité *Schabbath*, parle de R. Eliezer, fils de Samuel de Metz, qui exerçait ses fonctions dans cette ville, l'an 4535 de l'ère de la création, ou 965. L'évêque Adalberon II, qui occupa le siége épiscopal de Metz, depuis l'année 984 jusqu'au 15 décembre 1005, époque de sa mort, fut, paraît-il, très-favorable aux Juifs, car l'auteur anonyme de la vie du prélat assure qu'ils répandirent des larmes à sa mort [1]. Au commencement du XIe siècle, un clerc s'étant fait juif, au grand scandale de l'Eglise messine, Alpert, moine du couvent de Saint-Simphorin, résuma, dans un livre intitulé : *De diversitate temporum*, les réfutations et les raisonnements qu'on employait à cette époque pour combattre « l'incrédulité » des Israélites. C'est un monument curieux, conservé par Eccard dans un recueil des histoires du moyen âge.

Digitized by Google

Le fait de cette abjuration, quel qu'en soit le motif, est infiniment remarquable, car il prouve chez quelques membres du haut clergé un esprit de tolérance bien rare à une époque où l'on brûlait sans pitié les hérétiques pour la plus grande gloire de l'Eglise et l'édification des fidèles.

Ce que le fanatisme avait engendré là, devint encore pire dans les véritables États du roi par suite des préjugés et des idées préconçues, propagées au sujet des Juifs occidentaux que l'on comparait aux Arabes victorieux.

Plusieurs villes de l'intérieur de la France perdirent, au commencement du XIe siècle, par les persécutions, les synagogues qui s'y étaient formées et qui auraient fini peut-être par rivaliser, sous le rapport des lettres et des sciences, avec celles de Montpellier. Orléans renfermait un grand nombre de Juifs qui désiraient correspondre sans doute avec leurs frères de l'Orient; mais voyant l'exaspération des chrétiens contre les Sarrasins qui s'étaient emparés de la Syrie, ils expédièrent, dit-on, un messager pour le Levant avec une lettre en hébreu. Tel est du moins l'aveu arraché par les tortures à un moine hérétique (1010). Sur ces entrefaites, la nouvelle de la destruction du temple de Jérusalem étant parvenue en Europe, et le bruit s'étant répandu que dans tous les pays on allait anéantir la nation hébraïque, ceux d'Orléans se dispersèrent et se cachèrent, mais leur messager fut saisi à son retour par les autorités et livré aux flammes pour avoir, disait-on, averti le prince de Babylone des parties faibles de la chrétienté[2]. Voilà comment toutes les démarches des Juifs leur furent imputées à crime. Plus tard, ils y revinrent et habitèrent la Roche-aux-Juifs, et ils y eurent une synagogue, convertie ensuite en chapelle des Templiers, conversion analogue à celle qui eut lieu à

Digitized by Google

Auxerre en 1204 et à Troyes en 1324, dont les synagogues devinrent des églises.

En maints endroits ils furent massacrés, pillés ou convertis par la violence. Ces troubles paraissent s'être renouvelés sous le roi Henri Ier. Mais Philippe Ier, soucieux, non des hommes et de leurs droits, mais de leurs possessions, accorda sa protection à ces malheureux. Incorporés primitivement dans les meilleures parties de Paris et d'autres villes, ils y obtinrent des rues spéciales et des quartiers distincts (1060), même en dehors du mur d'enceinte.

Renaud II, comte de Sens, qui succéda à son père en 1012, était un très-grand partisan des Israélites qu'il favorisait extrêmement. Raoul Glaber assure qu'il se faisait appeler le *Roi des Juifs*, tant il affectionnait cette nation dont il avait adopté, suivant cet historien, les usages et presque embrassé la religion [3].

Geoffroi, fils d'Otton, fut son successeur, en 1049, dans le comté de Mâcon, où il y avait beaucoup d'Israélites. On rapporte de ce comte une anecdote qui dénote chez lui plus de zèle que de lumières. C'était l'usage dans l'église de Mâcon de baptiser un enfant le samedi saint à la bénédiction des fonts. Une année, personne n'ayant présenté d'enfant à cette cérémonie, le comte Geoffroi, qui était présent, sort de l'église avec quelques-uns de ses nobles, court au pont des Hébreux et se saisit d'un enfant juif qu'il amène à l'église, où sur-le-champ il lui impose le baptême. La comtesse Béatrice, femme de Geoffroi, fut la marraine et donna le nom de son époux à l'enfant, lequel, ayant persisté dans la religion chrétienne, se fit moine de Cluni.

Plusieurs seigneurs français se liguèrent avec Guillaume, duc d'Aquitaine, pour aller combattre les Sarra-

Digitized by Google

sins d'Espagne, en 1063. L'armée qui marchait sous leur commandement tua sans pitié tous les Israélites qu'elle rencontra sur sa route ; ceux qui demeuraient dans le territoire de Narbonne auraient eu sans doute le même sort, si le vicomte Béranger n'eût empêché qu'on ne leur ôtât la vie. Parmi les lettres d'Yves de Chartres, on en voit une du pape Alexandre II, au vicomte de Narbonne, Béranger, fils de Raymond Ier, par laquelle il le félicite d'avoir sauvé la vie aux Israélites de ses terres, que des fanatiques, en passant par le Narbonnais pour aller à une croisade contre les Sarrasins d'Espagne, voulaient mettre à mort. Cette lettre est de l'an 1065. L'archevêque Guifred, de Narbonne, n'exerça pas en cette occasion la même humanité ; on peut en juger par la lettre qu'Alexandre II lui écrivit dans le même temps, pour lui prouver qu'on devait mettre une grande différence entre les Israélites qui vivaient paisiblement dispersés en divers pays, et les Sarrasins qui persécutaient les chrétiens.

L'abri tutélaire dont les Juifs pouvaient jouir permit à plusieurs d'entre eux de développer leur intelligence, d'étudier les lettres et de faire tomber quelques-unes des chaînes qui comprimaient l'activité morale de la nation. Judas ben Meir Cohen, dit R. Léon, et Siméon *Hagadol*, à Mayence, tenaient chacun une grande école où se rendaient en foule les jeunes Israélites de l'Europe. Gerson ben Judas, connu aussi sous le nom de Gerson *Hazaken* (le vieux), né à Metz, à la fin du xe siècle, suivit la direction imprimée aux études bibliques des descendants d'Israël. Il y fit de rapides progrès, fut élevé au titre de grand-rabbin de France, et mérita le surnom de *Meor Hagola* « lumière de la captivité. » La chaire qu'il occupait devint célèbre. Après avoir longtemps enseigné le Talmud à Troyes

Digitized by Google

et composé de nouveaux commentaires sur la Bible, il vint à Worms, en 1030, pour y convoquer un synode de trois cents rabbins qui sanctionnèrent ses institutions, presque toutes marquées au coin de la sagesse et de la philanthropie la plus éclairée. Gerson ben Judas condamnait la polygamie, le divorce, le lévirat[4].

La jeunesse de notre pays se ressentit particulièrement de la grande influence exercée par cet illustre rabbin. Il tira de l'obscurité beaucoup d'intelligences précoces qui, sans lui, fussent demeurées incultes. Lorsqu'à sa mort, arrivée en 1040 à peu près, Jacob ben Yakar, l'un de ses élèves, hérita de la chaire du maître, il continua le patronage exercé par lui, et l'école de Troyes vit affluer, comme précédemment, des disciples distingués venus de l'Alsace, de la Lorraine, du Pays Messin et des provinces voisines.

Le célèbre Sigebert de Gemblours professait alors dans la ville de Metz, à l'abbaye de Saint-Vincent. Il eut de fréquents rapports avec les Israélites de cette ville, qui l'aidaient dans la correction des nombreuses versions faites sur le texte original de la Bible. Sigebert savait l'hébreu, et la connaissance de cette langue, alors si rare parmi les prêtres, inspirait aux Juifs une confiance qu'ils n'accordaient peut-être à aucun autre chrétien. A la même époque, le savant Siméon ben Isaac ben Abou, disciple du rabbin Alphasi, quitta Mayence, sa ville natale, et vint à Metz, mais il n'y demeura qu'une année et mourut en 1091, laissant une réputation éclatante, comme sage et comme poëte. On le range parmi les meilleurs auteurs à l'usage du rituel journalier et du *Machzor*; ses hymnes sont des modèles d'inspiration lyrique; le morceau qu'il composa, qui se chante encore la nuit du *Kol Nidré*, et qui commence par les

Digitized by Google

mots « C'est toi que je recherche... », est un poëme sublime comparable aux psaumes les plus beaux du roi David. Siméon ben Isaac fut inhumé aux environs de l'esplanade de Metz, dans l'emplacement de l'ancienne citadelle. Les Juifs y avaient un cimetière bien avant qu'on ouvrit celui de la porte Chambière.

Metz n'était pas la seule ville du nord-est de la France qui possédât une communauté juive : il y avait aussi des Israélites à Verdun, car un commentaire sur le Talmud, écrit au xe siècle, parle d'un rabbi Ieh'iel, de Paris, d'un rabbi Eliezer, de Verdun, en même temps que du rabbi Eliezer, de Metz; Strasbourg possédait un grand nombre de ces exilés, et partout ils subissaient à peu près la même destinée politique. Serfs sans être attachés à la glèbe, ils obtenaient, moyennant finances, toute la liberté qu'exigeait leur profession. A Metz, ils occupaient, sur le versant oriental de l'ancienne enceinte, une rue grimpante appelée tour à tour Juerue, Juif-rue, et contre laquelle existait parallalèlement la rue d'Enfer, où se trouvait enfoui le trop plein de la population juive, avec les marchands forains, baladins et autres mécréants auxquels l'entrée de la ville était interdite. Une synagogue, la plus ancienne que nous connaissions en France, — car elle date du xie siècle, — occupe la partie inférieure de Juif-rue, et y fixe d'une manière positive l'emplacement de la première colonie israélite.

§ 2. — La position des Juifs était bien meilleure dans les parties de l'Espagne qui avaient pu se maintenir sous des princes chrétiens et résister quelque temps à l'islamisme, jusqu'à ce que celui-ci se fût rendu maître de toute la Péninsule. Malgré l'inimitié qui régnait entre les chrétiens et les Juifs depuis la conduite injuste des rois visigoths envers ces derniers, les chrétiens respec-

Digitized by Google

taient ceux dont l'importance politique grandissait à la cour des musulmans par leur éducation scientifique, leurs capacités diplomatiques et leur fermeté de caractère.

Pendant quatre siècles, depuis la bataille de Xérès (711) jusqu'aux croisades, les Juifs rentrèrent presque tous dans les contrées qu'ils avaient habitées auparavant, et bientôt l'on vit des communautés nombreuses dans les grandes villes de la Catalogne, d'Aragon, de Léon, de la Vieille et de la Nouvelle-Castille, et plus tard aussi en Portugal. Les prescriptions des conciles étaient peu observées. Le peuple et les princes espagnols étaient placés si bas sur l'échelle sociale, que le clergé même trouvait avantage à la présence des Juifs, car ces marchands seuls donnaient encore un peu d'activité au commerce de l'Espagne et fournissaient des ressources pour la guerre contre les infidèles. Toutes ces raisons expliquent la position importante qu'occupaient les Juifs dans plusieurs États chrétiens, en dépit de la haine qu'on éprouvait pour leur religion; elles expliquent aussi la résistance opposée aux tendances de quelques chrétiens zélés, qui eussent volontiers anéanti ce qu'on appelait « l'incrédulité juive. » C'est ainsi que le clergé refusa d'obéir au roi lorsqu'il voulut massacrer les Juifs pour faire la guerre avec leur argent contre Abulkassem-Ebn-Abad-Almotamad, de Séville, et le pape Alexandre II (1064) loua le clergé pour cette action [5].

De même, sous son successeur Alphonse, on trouve les Juifs très-puissants et même possesseurs de priviléges ecclésiastiques, malgré les représentations du pape Grégoire VII[6]. Leur situation était si agréable en Castille, que beaucoup de Juifs s'y réfugièrent à l'incursion des

Digitized by Google

Almoravides, sous Joussef ben Taschfin (1089). Des documents précis constatent l'idée favorable que se formait d'eux le roi Pedro, en Aragon, qui combattit les musulmans et les vainquit. Du reste, on pensa que tous les Juifs appartenaient au roi, idée suggérée sans doute par eux-mêmes, ce qui leur permit de compter sur sa protection directe, pendant que l'exercice de la puissance royale à leur égard était limitée par les cortès.

A cette époque, Cordoue avait perdu sa puissance. De regrettables guerres civiles, pour ou contre les usurpateurs, déchirèrent toute l'Espagne arabe et donnèrent naissance à plusieurs royautés. Par suite, les Juifs aussi furent divisés. Ils formèrent des communautés séparées à Saragosse, Valence, Malaga, Tolède et autres grandes villes. Les plus remarquables trouvèrent le repos et le calme à Grenade où subsistait une communauté fort antique. Là, l'Africain Habous, général de l'un des usurpateurs de Cordoue, s'était déclaré régent (1011) ; puis après un espace de sept ans, retournant dans son royaume, il transmit la royauté à son neveu qui portait le même nom. A la cour de ce Habous II, l'épicier Samuel Lévi de Malaga, fut longtemps, à cause de la justesse de son esprit, confident d'Al-Adif, conseiller privé du roi, et obtint, à la mort de celui-ci, le poste de premier conseiller royal.

« C'était une chose extraordinaire de voir un Juif arriver à la dignité de vizir et intervenir directement dans les affaires de l'Etat[7]. La fortune de Samuel et de son fils doit nous donner une haute idée de leur capacité, en faveur de laquelle Habous et Badis surent braver les préjugés et le fanatisme de leurs contemporains, et on comprendra que les musulmans ne purent voir avec indifférence le pouvoir exercé par un infidèle et l'influence dont les Juifs

Digitized by Google

jouissaient alors à la cour de Grenade ; il paraît même que cette faveur servit quelquefois de prétexte à d'autres princes musulmans d'Espagne, ennemis de Badis, pour présenter celui-ci comme un impie, indigne de régner sur les vrais croyants. La sagesse et la modération du pieux et modeste Samuel commandaient le respect et lui servaient d'égide contre les manœuvres de la jalousie; peut-être même Samuel n'avait-il pas pris positivement le titre de vizir. Mais l'orgueil de son fils Joseph, arrivé au faîte du pouvoir, finit par faire éclater l'orage, longtemps contenu, et par amener une terrible catastrophe, le massacre des Juifs de Grenade. La principale cause de ce fait n'était que la jalousie des chefs berbers, excitée par l'ascendant qu'avaient pris les Juifs dans le gouvernement de Grenade et alimentée par les fanatiques exhortations d'un poëte musulman, qui enveloppait dans le même anathème le roi Badis et les puissants Juifs. Mais s'il est vrai que la fortune de Joseph et son ambition excitèrent la jalousie et le fanatisme des musulmans, sa grande générosité ne manqua pas de trouver parmi ceux-ci maint admirateur sincère. »

Cependant Al Hakem provoqua des émigrations en persécutant les Juifs, leur défendit d'avoir des anneaux à la main droite, de monter à cheval, de placer des selles sur leurs ânes ou leurs mulets, et de porter des chaussures ordinaires. Les laïques durent porter des colliers formés de ronds de bois, puis ils devaient porter des anneaux particuliers, se couvrir de vêtements jaunes, s'abstenir de la fréquentation des musulmans, ne louer ni âne, ni charriot, ni vaisseau. Enfin, on rapporte que le barbare tua près de 12,000 Juifs au Caire. Il est certain que la conduite de Hakem causa des émigrations, et probablement elle désorganisa aussi l'école d'Egypte.

Digitized by Google

La plupart s'enfuirent à Cairowan, où ils entrèrent en relation avec les savants espagnols. Un second Isaac Israeli, appelé comme médecin à Cairowan par un émir, s'y perfectionna dans son art avec le concours d'un illustre médecin, Isaac ben Amram. L'érudition espagnole ne fit plus dès lors que croître. Samuel en eut le principal mérite par les nombreux sacrifices qu'il faisait à la science. Il écrivit lui-même sur le Talmud et sur la grammaire hébraïque. Il composa quelques poésies d'un mérite secondaire.

Ce ne fut pas seulement des contrées asiatiques de la Syrie et de la Mésopotamie, mais encore de l'Afrique et surtout du Maroc que les savants arrivèrent et augmentèrent par leur présence l'éclat des nouvelles écoles. Une persécution suscitée dans cette dernière contrée mit le savant Isaac ben Jacob Alfasi (ou de Fez) dans la nécessité de fuir à Cordoue, dans un âge avancé. Il y enseigna le Talmud, et, pour en faciliter l'étude à ses auditeurs, il composa à leur usage un abrégé et un résumé des sentences, en omettant les détails des débats, ainsi que la partie anecdotique. Alfasi fut élu *Naguid*, ou prince des synagogues, et mourut à Lucena, en 1103, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans. Il avait eu pour adversaire le rabbin Isaac Baruch, surnommé le Mathématicien, parce qu'il avait enseigné les mathématiques au roi de Grenade ; c'est une preuve de la haute opinion que les Maures se faisaient de son savoir. Alfasi et Baruch étaient chefs de deux écoles opposées ; ils finirent cependant par se réconcilier.

§ 3. — Pendant quelques siècles les Juifs vécurent aussi en Angleterre, qui était devenue comme la France elle-même, leur patrie adoptive.

Avant l'invasion des Normands, on ne trouve que peu

Digitized by Google

de traces de la présence d'habitants juifs qui avaient immigré sans doute avec les chrétiens. Le premier mobile de l'immigration a été probablement le commerce d'esclaves, qui a dû être particulièrement vivace pendant la guerre avec les Danois. Quelques renseignements font supposer qu'au temps de Louis le Pieux, les Juifs avaient déjà en Angleterre des biens fonciers. Edouard le Confesseur déclara les Juifs, peut-être selon leurs propres vœux, la propriété du roi (1041). Cette situation se maintint par la suite ; la position des Juifs fut celle d'un Etat dans le royaume. Guillaume le Conquérant y introduisit tout le régime de la féodalité, selon le modèle alors en usage. Il ne promulgua pas de nouvelle ordonnance à l'égard des Juifs, quoiqu'à la suite de son expédition, ils fussent venus en grand nombre. Son fils Guillaume (1089) profondément indifférent en matière religieuse, favorisait en général les Juifs dans son intérêt, et força même des apostats à revenir au judaïsme, afin de ne pas voir ses revenus diminuer au profit de l'Eglise. Sous la domination d'un prince aussi rapace, les Juifs pouvaient s'agrandir et acheter notamment des biens ecclésiastiques vacants au profit du roi. Dans les villes, leurs richesses s'accrurent, et un moment, la plus grande partie d'Oxford leur appartint.

Malgré cela, ils n'avaient de cimetière qu'à Londres, où ils durent transporter tous leurs morts ; cela prouve que le roi tenait beaucoup à les concentrer comme ses biens. Ce fut Henri II (1154) qui leur accorda d'autres lieux de sépulture. Les mesures de rigueur de ce roi contre la noblesse et le clergé furent profitables à l'industrie des Juifs, dont le roi tira des sommes exorbitantes, surtout pour la croisade projetée. Par leur fortune ils devinrent de plus en plus indispensables au roi,

Digitized by Google

qui louait beaucoup de soldats mercenaires. De temps en temps, ils soutenaient aussi des chevaliers persécutés contre les intérêts du roi. C'est là ce qui leur donne l'apparence d'usuriers, appliqués seulement au gain. Après la littérature hébraïque, qui faisait leur occupation intellectuelle, un peu isolée du reste des sciences, ils cultivaient la médecine, au grand chagrin des empiriques ecclésiastiques qui les traitaient de sorciers pour les faire mal venir du peuple; on ne manqua pas non plus de les accuser de crucifier des enfants chrétiens. Plus s'amélioraient leurs relations avec les rois, plus le peuple les haïssait sous des prétextes religieux.

Il en fut de même pour leur situation générale en Europe. Malgré la protection accordée légalement aux Juifs et mise en vigueur dans les cas urgents, la position qui leur avait été faite en dehors de la différence de religion, devait leur attirer divers malheurs. Dans les ordonnances, il y avait déjà des restrictions à l'activité des Juifs au sujet de leurs biens mobiliers, surtout à l'acquisition de l'argent, car étant exclus de tous les honneurs, ils ne pouvaient guère se préoccuper de briller par des productions intellectuelles et artistiques, ou par des services rendus à l'Etat.

Tout élan était rendu impossible au génie par suite des impôts écrasants et de la pauvreté qui en était le résultat; un membre du judaïsme qui se serait particulièrement distingué n'aurait pu vivre que par ses coreligionnaires plus fortunés, déjà chargés de pourvoir à l'entretien des savants, et il n'aurait recueilli que le mépris des dominateurs, parce qu'il n'y avait pas de participation financière à espérer d'eux.

Mais avec l'argent, le Juif acquérait l'importance et l'estime, et devenait effectivement utile à l'État. Avec

Digitized by Google

l'argent, il pouvait aussi atteindre des libertés plus étendues et établir mainte institution utile. Enfin, avec de l'argent, il était aisé de quitter une localité dangereuse et d'avoir accès dans un asile plus sûr.

Donc, forcés par les circonstances de s'adonner au commerce et à l'industrie de l'argent, les Juifs y furent de plus en plus enclins, et s'y adonnèrent d'autant plus volontiers, que des lois spéciales leur accordaient à cet égard certains priviléges, et que les guerres civiles des nobles qui les plongeaient dans des dettes sans limite, leur en fournissaient l'occasion. Les Caorsini, association italienne privilégiée pour l'usure, et l'établissement de maisons d'emprunts, ne pouvaient suffire à tous les besoins ; ils prenaient peut-être aussi un taux trop élevé et ne prêtaient que sur garanties incontestables. De bonne heure même, ils furent chassés de certaines contrées, suivant plusieurs édits. Les Juifs pouvaient donc compter d'autant mieux sur la durée de leur industrie. Le taux généralement très-élevé, de 25 et même de 50 pour cent sinon davantage, autorisé légalement pour les prêts en ces temps hasardeux, engageait bien plus que le revenu précaire de tout autre travail et procurait le nécessaire aux Juifs, même peu aisés, tous habitués à ne chercher que peu de plaisir dans la vie matérielle. Les Juifs devinrent ainsi indispensables aux hommes légers et imprudents, en un mot à tous ceux, grands ou petits, qui les entouraient.

Enfin en novembre 1095, dans le concile de Clermont en Auvergne, présidé par Urbain II, Pierre l'Hermite fit de fortes remontrances au clergé et obtint le décret d'une guerre sainte contre les musulmans. Partout on se prépara à cette guerre.

Mais tout à coup quelques prêtres fanatiques firent en-

Digitized by Google

tendre qu'il n'était pas besoin d'aller en Orient combattre les incrédules avant d'avoir exterminé ceux qui étaient au milieu des chrétiens. Cette idée gagna bientôt le suffrage de tous ceux qui étaient les débiteurs des Juifs et qui étaient contents de payer leurs dettes d'une manière aussi facile et sans bourse délier. Les croisés s'empressèrent alors de se jeter sur les Juifs et de les massacrer[8]. C'est surtout en Allemagne que d'horribles boucheries eurent lieu, et celle de Spire ne fut pas une des moins cruelles. Dix personnes furent massacrées; une femme, sur le point d'être atteinte par les croisés, se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains des assassins. Le reste de la communauté dut le salut à la protection de l'évêque Jean, qui donna asile aux Juifs dans son palais épiscopal.

Lorsque la nouvelle des massacres de Spire parvint à Worms et qu'on apprit que les bandes des croisés se dirigeaient sur cette ville, les Juifs obtinrent la protection de l'évêque, qui les invita à se retirer à l'évêché, où ils seraient à l'abri de tout attentat. Un grand nombre de Juifs profitèrent de cette bienveillance et furent en effet sauvés; mais ceux qui ne s'étaient pas rendus à l'évêché furent tous massacrés; les rouleaux de la loi furent lacérés et foulés aux pieds.

Le trait suivant est rapporté par Guibert de Nogent : Après la publication de la première croisade, en 1096, et comme on se préparait à partir pour la Terre-Sainte, les bourgeois de Rouen, réfléchissant sur le grand nombre de Juifs qui habitaient leur ville, se dirent entre eux : « Qu'est-il besoin d'aller jusqu'en Orient pour attaquer les mécréants, tandis que nous avons parmi nous des Juifs qui sont les plus grands ennemis de Jésus-Christ? » Là-dessus, ils prennent la résolution de les massacrer tous; et les

Digitized by Google

ayant rassemblés de force ou par adresse dans une église, ils les égorgent, n'épargnant que ceux qui consentent à se faire chrétiens. Guillaume II, comte d'Eu, présent à cette scène affreuse, eut compassion d'un enfant qui tomba entre ses mains, le sauva du carnage, et le remit à la comtesse sa mère qui, l'ayant reçu avec plaisir, lui demanda s'il voulait être chrétien. L'enfant, qui craignait la mort, témoigna qu'il le désirait. Aussitôt on le mène à l'église, où il reçoit le baptême, et prend le nom de celui à qui il devait la vie. Guibert dit avoir appris ce fait de la comtesse elle même; et il ajoute qu'elle prit soin de l'éducation de ce néophyte, et lui fit apprendre le latin. Puis craignant, dit-il, que ses parents ne le pervertissent comme ils l'avaient tenté plusieurs fois, elle le plaça dans l'abbaye de Saint-Germer, où il fit profession et devint un religieux [9].

Jean Ier, fils et successeur de Guillaume au comté de Soissons, en 1099, était, comme Renaud II, comte de Sens, un grand ami des Israélites. Guibert de Nogent, auteur contemporain, qui dit beaucoup de mal de lui, rapporte ce qui suit : « Il était si porté pour la doctrine perfide des Juifs, que ce que la crainte les empêchait d'exprimer contre le Sauveur, il avait, lui, la hardiesse de le proférer. Mais pour bien connaître l'extravagance de ses discours, on n'a qu'à lire le livre que j'ai écrit contre lui à la demande du doyen Bernaz. (C'est son traité contre les Juifs.) Cet homme, néanmoins, qui se plaisait à élever les Juifs au-dessus des chrétiens, était regardé comme un insensé par les Juifs mêmes, qui le voyaient pratiquer notre religion, tandis qu'il approuvait la leur. »

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

(XIIe siècle.)

§ 1. — La première croisade servit d'exemple aux suivantes; et lorsqu'en 1145, le pape Eugène III exhorta les chrétiens à la croisade et qu'il ordonna à saint Bernard de les prêcher, aussitôt se levèrent des moines féroces qui provoquèrent le massacre des Juifs. Les passions que ces derniers excitèrent, ne purent être apaisées par le prédicateur, qui partout interdit sévèremeut les massacres des Juifs[1]. Aussi les affreuses scènes de 1096 se renouvelèrent.

Ainsi, le 6 mai 1147, trois Juifs de Bacharat, ayant trouvé protection au château contre les croisés, crureut pouvoir enfin quitter leur asile et retourner à leur demeure. Mais rencontrés en route par quelques chrétiens traînards des bandes de croisés, ils sont arrêtés ; et sur leur refus de recevoir le baptême, ils sont massacrés. A leur tour, les habitants de Wurzbourg ne voulurent pas faire exception à la règle, et ils se jetèrent sur les Juifs de la ville, massacrèrent le rabbin Isaac avec tous ses disciples; puis, saisissant une jeune fille, ils l'entraînèrent à l'église pour la baptiser, Mais elle refusa le baptême : on se jeta alors sur elle, on la frappa à coups de pierre et de poings, et on la laissa étendue pour morte sur les dalles même de l'église.

Digitized by Google

Cependant une femme chrétienne en eut pitié ; elle vint au milieu de la nuit, l'emporta dans sa demeure, a soigna et la rappela à la vie. Les autres Juifs s'étaient cachés chez leurs amis chrétiens, et le lendemain, ils se retirèrent au château, où la protection leur fut accordée. L'évêque ayant fait réunir tous les corps et les membres épars, les fit enterrer dans un jardin que la communauté acheta, une fois l'orage passé, et dont elle fit ensuite un cimetière.

Le grand mouvement des croisades, commencé sous l'impulsion du pape, devait être partout funeste aux Juifs ; là s'unissaient la barbarie et le fanatisme pour s'acharner contre une poignée d'hommes désarmés, pour les assassiner ou les forcer, l'épée sur la gorge, à se convertir. Pierre, Guillaume et Gottschalk traversèrent Trèves. Aussitôt les hordes sauvages s'élancèrent sur leur proie. Perdus sans espoir, la plupart tendirent le cou au poignard, après avoir sacrifié leurs propres enfants pour les arracher au christianisme ; et l'on vit des femmes et des jeunes filles se jeter dans la Moselle pour échapper aux excès de la soldatesque. Une petite partie seulement de la communauté put se réfugier dans la citadelle, près de l'évêque Gilbert. Celui-ci abusa de la situation des fuyards pour les forcer à adopter le christianisme. Mais plus tard, lorsqu'ils furent délivrés, ils retournèrent au judaïsme [2].

L'exemple une fois donné se communiqua bientôt par toute la vallée du Rhin. Les mêmes soulèvements se firent à Metz, à Cologne, à Mayence, à Worms. Dans cette dernière ville, quoique protégés au château par l'évêque, ils furent assiégés par la populace, jusqu'à ce qu'ils se fussent donnés réciproquement la mort ; à Spire, ils se défendirent si vaillamment qu'ils purent être secourus à

Digitized by Google

temps. La bande que le comte Emico conduisit par le Mein et le Danube jusqu'en Hongrie, commit les mêmes excès. D'anciens documents parlent de 5000 Juifs tués là, et de 12,000 dans le reste de la Germanie, ce qui ne paraît pas exagéré. Leur véritable protecteur, Rothard, archevêque de Mayence, ne prit pas assez le parti de ces malheureux, peut-être parce que l'orage arriva d'une façon trop imprévue. L'empereur Henri IV agit plus noblement en déclarant à Regensbourg, en séance solennelle, que les baptêmes forcés seraient sans valeur et il fit rendre aux Juifs dépouillés leurs biens. Cependant cet acte de justice ne fut pas exécuté par les grands corps de l'Etat, qui ne songeaient qu'à exercer les plus basses déprédations et des actes d'inhumanité.

Ces malheureuses victimes s'attachaient avec d'autant plus de force à leur culte. Leurs parents nageaient dans le sang, les enfants étaient étendus frappés de la main du père même, et souvent l'avenir apparaissait encore plus sombre. Les plus déterminés conseillaient d'accepter le baptême, dans la prévision d'un retour prochain. Dans leurs souffrances, ils invoquèrent la justice divine et demandèrent au ciel de les venger de leurs ennemis inhumains : ces cris de douleur, poétisés par l'impression du cœur, retentirent dans toutes les synagogues et servirent pendant des siècles à exprimer ces maux inouïs qui se succédaient sans cesse [3].

La conséquence la plus importante de ces faits, c'est l'émigration en masse des Juifs allemands en Silésie, en Bohême, en Pologne, où ces communautés s'accrurent considérablement. Cependant beaucoup de victimes restèrent encore près du Rhin à l'approche de la seconde croisade. Là, le moine Rodolphe (1146) parcourut les villes et les bourgs pour propager, en vue d'une nouvelle

Digitized by Google

croisade, la proposition de Bernhard de Clairvaux, et en même temps pour tuer les Juifs comme ennemis du christianisme, ce qui était contraire à sa pensée. Cette fois, la plupart des Juifs échappèrent au carnage par la fuite en Franconie, en Souabe, surtout près de Nuremberg [4]. Bernhard condamna la conduite de Rodolphe et le fit enfermer dans un cloître. L'empereur Conrad III plaça les Juifs sous la protection du royaume. Mais déjà un grand nombre d'entre eux étaient tués, et le pape Eugène III avait accordé aux croisés et aux pèlerins la remise de toute dette juive, et ainsi les Juifs dépouillés durent contribuer aux frais de la croisade. Toutefois les préparatifs de la troisième croisade furent moins sanguinaires (1188). L'empereur Frédéric, averti à temps par des troubles à la suite desquels les Juifs de Belfort furent tués ou chassés, eut soin de protéger les autres.

La protection officielle du gouvernement les sauva de nouveau. Dans les environs de Spire, on trouva un chrétien assassiné (1196), et alors comme toujours, on en jeta l'accusation sur les Juifs. La populace se souleva et commença par profaner la tombe de la fille du R. Isaac Ben Aschera-Levi. On retira le corps de la morte qu'on pendit sur la place du marché pour l'insulter. A force de sacrifices et d'argent, le malheureux père parvint à la rendre à la tombe. Mais le lendemain, la populace revint assaillir la maison du rabbin, qui fut tué avec huit autres Juifs. Le reste des Juifs ne pouvant espérer de salut par suite de la connivence qui existait entre les assassins et l'évêque de Spire, se retirèrent en masse dans la synagogue et s'y barricadèrent. La nuit, ils purent fuir de la ville, grâce au secours que leur apporta un Juif de Boppard, Hiskia Ben Ruben. Sa proie étant enlevée, la populace devint furieuse, et de rage elle incendia la synagogue ;

Digitized by Google

les livres de la loi furent lacérés, foulés aux pieds et toutes les maisons pillées.

Mais aussitôt qu'Otton, frère de l'empereur Henri VI, apprit ces actes, il s'approcha de la ville de Spire ; il dévasta les villages, campagnes et forêts qui appartenaient à l'évêque et aux bourgeois de la ville. Quand on vit les Juifs si puissamment protégés, on changea de conduite : les principaux meneurs et assassins furent pris, les Juifs dédommagés de leurs pertes, la synagogue et leurs maisons reconstruites aux frais de la ville. Sept jours après, quelques chrétiens se jetèrent sur les Juifs de Boppard et en tuèrent huit. Otton revint les défendre ; mais cette fois, il fit un exemple en les punissant d'une manière terrible : deux coupables eurent les yeux crevés. Quelques mois après, Henri VI condamna les bourgeois de Boppard à payer 300 marcs à Hiskia Ben Ruben [5].

§ 2. — Malheureusement, ce ne furent pas là les seules iniquités. Un Juif de Blois, allant un soir faire baigner son cheval dans la Loire, rencontra sur les bords un écuyer s'y rendant dans le même but et dont le cheval, effrayé tout à coup à la vue du vêtement blanc que portait le Juif, devint rétif et refusa d'aller à l'eau. Le domestique, connaissant la haine de son maître (un chevalier de la ville) pour les Juifs, rentra à la hâte et raconta qu'il avait vu un Juif jeter à l'eau un chrétien assassiné par lui, qu'il avait évité ce Juif dans la crainte d'être tué lui-même et que le cheval avait pour cela refusé le bain. Le chevalier, qui avait une haine secrète pour une femme juive du nom de Pulcelina, fort estimée du comte de Chartres, résolut de profiter de cette circonstance pour se venger d'elle. Il se hâta de raconter le fait au comte Théobald, et formula l'accusation que les Juifs avaient tué, pour Pâques, un enfant chrétien dont le corps venait

Digitized by Google

d'être jeté à l'eau. Le comte fit aussitôt incarcérer tous les Juifs; Pulcelina seule demeura libre. Elle aurait pu peut-être sauver ses frères, si ses tentatives n'eussent été circonvenues par la jalousie de la comtesse. Le comte leur demanda une rançon, pour laquelle ils offrirent 180 livres en créances et 100 livres au comptant. L'offre était acceptée, lorsqu'un moine prétendit qu'il s'agissait de religion et qu'il fallait juger, puis punir. Faute de preuves et en présence d'un seul accusateur peu digne de foi, on l'éprouva par l'eau; on le mit sur la rivière dans une barque, et comme il échappa, on lui accorda créance. Les Juifs furent condamnés, le 26 mai 1171, à périr par le feu : ceux-là seuls qui se convertiraient auraient la vie sauve, mais un très-petit nombre eurent recours à ce moyen. Trente-quatre hommes et dix-sept femmes moururent, et parmi elles Pulcelina [6]. Lorsque R. Tam apprit ce fait, il écrivit aux Juifs de France, d'Anjou et du Rhin pour les prier de jeûner en ce jour (20 siwan), ce qui fut fait.

C'était la coutume à Béziers, la veille du dimanche des Rameaux, de faire un appel au peuple à la fin du sermon, de parcourir aussitôt les rues juives et d'y jeter des pierres. Annuellement, après cette exhortation, des cruautés infinies avaient lieu, jusqu'à ce qu'une ordonnance fût enfin mise en vigueur selon laquelle, au dimanche des Rameaux, l'archevêque devait recevoir en échange une somme d'argent; puis les pierres cessèrent de tomber. Bientôt après, les Juifs furent débarrassés de leurs ennemis, à la suite d'une enquête.

Raymond Trencavel, vicomte de Béziers, ayant été assassiné, on accusa aussitôt de ce crime les Juifs, dont on incarcéra les principaux et les plus riches. Mais, après des recherches minutieuses, on acquit la certitude et la

Digitized by Google

preuve de leur innocence, et on les relâcha. Au mois de février 1170, Roger II ayant acquis la preuve que cet assassinat avait été commis par suite d'une conspiration des habitants de Béziers, en incarcéra une partie et fit pendre les autres à des potences. « On ne fit quartier qu'aux Juifs qui *apparemment* n'avaient pas trempé leurs mains dans le sang de Trencavel[7]. » Cette *apparence* d'innocence doit être regardée comme une certitude, car les Juifs, à cette époque, n'étaient pas assez aimés, pour qu'on les épargnât sur une simple apparence. Les Juifs obtinrent encore plus de calme par suite des guerres, ou plutôt des violences des catholiques envers les Albigeois.

Ce n'est pas à dire que les gouvernements aient autorisé ces massacres. Par une charte donnée au château de Montélimart, le 3 août 1178, l'empereur Frédéric Barberousse confie à Pons, évêque d'Avignon, ceux d'entre les Juifs de cette ville qui sont reconnus appartenir spécialement à la chambre de l'empereur, afin qu'ils fussent plus tranquilles et mieux défendus; il prend aussi sous sa protection les autres Juifs de cette ville, ou ceux qui se décideraient dans la suite à l'habiter. « Ce que nous faisons surtout, dit la charte, dans l'intention de délivrer ces mêmes Juifs des vexations des comtes et des nobles, et quelles autres personnes que ce soit, et de pouvoir retirer des mains dudit évêque la défense inhérente à notre dignité, s'il ne les défendait pas convenablement. »

Il en est de même du pape Innocent III : par l'une de ses bulles, il autorise le vol, sous prétexte de ne plus permettre de relations entre Juifs et chrétiens. Mais ses intentions hostiles ne vont pas jusqu'à attenter à la vie des Juifs. Cela résulte nettement de sa lettre du 16 septembre 1199, dictée en faveur des Juifs, par laquelle il défend de les forcer à recevoir le baptême, de leur ôter

Digitized by Google

leurs biens *par la violence*, de les troubler dans la célébration de leurs fêtes, d'exiger d'eux des services qu'ils ne devaient pas, de prendre quoi que ce soit de leurs cimetières, ou de déterrer leurs morts. (Cela avait donc lieu !)

Malheureusement, l'on réprimait les prédications pacifiques d'ecclésiastiques généreux, comme celles de Bernard de Clairvaux, dont la voix retentit jusqu'en Allemagne; on inventa l'assertion mensongère d'un fait que l'on disait habituel aux Juifs, savoir la crucification d'un enfant chrétien la veille de la fête de Pâques ou le Vendredi-Saint. Toute la cour de Louis VII y ajouta foi, encouragé par la lettre remplie de haine contre les Juifs que lui adresse, en 1146, l'abbé de Cluny, Pierre dit le vénérable.

Cependant, ce roi ne leur fit subir que des restrictions peu importantes, qui ne furent instituées qu'afin de surveiller le commerce. Mais Philippe-Auguste, par son zèle pour l'Église, crut devoir sévir davantage.

A peine son père est-il mort, Philippe-Auguste fait incarcérer tous les Juifs. Il comptait recevoir d'eux une forte somme comme rachat de leurs personnes; et, pour qu'aucun d'eux ne s'échappât, il avait donné ordre de les arrêter le jour du sabbat. Ils se rachetèrent, en effet, au prix de 15,000 marcs d'or (19 janvier 1180). Ce fut le prélude de ce règne si malheureux pour les Juifs. L'année n'était pas écoulée qu'il déclara nulles toutes les dettes de chrétiens envers les Juifs, à la condition que le cinquième de ces dettes serait payé au roi. C'est à l'instigation de Bernard, d'un ermite de Vincennes, qu'il agit ainsi ; cet ermite lui démontra que ce serait là une œuvre agréable à Dieu (et au fisc !). Mais là ne s'arrêta pas Philippe-Auguste : il fit plus que réduire les Juifs à la misère, il les

Digitized by Google

exila, et donna un édit en 1181, par lequel les Juifs devaient quitter le royaume avant la Saint-Jean. Auparavant, on les pilla.

Lorsque parmi les gages on trouva aussi un riche crucifix et un évangile dans un étui précieux, le roi décida de ne plus souffrir les Juifs dans le pays. On leur accorda comme limite temporaire d'avril à juin pour quitter le territoire. Mais avant de faire connaître cet ordre aux Juifs, on entoura de soldats leur synagogue un samedi matin, on pilla toutes leurs possessions dans leurs maisons, et on ne leur laissa que les ustensiles de peu de valeur. Ils furent vivement frappés. Leurs tentatives et leurs prières pour rappeler cet ordre restèrent infructueuses. Ils partirent, à l'exception de quelques-uns qui préférèrent le giron de l'Église. Leurs maisons furent vendues, et quarante-deux fabriques de draps et de cuirs à Paris furent données à des fabricants chrétiens. On s'imagine aisément combien l'industrie et tous ceux qu'elle nourrissait durent souffrir de ces mesures. Le roi put s'emparer de leurs maisons, champs et vignes, et de tout ce que les malheureux Juifs possédaient encore, et il fit transformer les synagogues en églises [8]. Par un ordre daté de septembre 1206, il règle les obligations contractées par les Juifs et le prêt fixé à 2 deniers pour livre par semaine (16 p. 0/0). Toute obligation, payée au gré du débitenr devra être scellée par le bailli; le gage ne pourra être ni un vase sacré, ni un vêtement *ensanglanté* ou *mouillé* récemment; le sceau des Juifs sera gardé par deux hommes de probité et assermentés; enfin une seule personne rédigera les actes au profit des Juifs. Cette constitution est renouvelée en février (1218) [9].

L'ordonnance ne mentionne pas le nombre des localités atteintes par elle, ni celui des Juifs émigrés, ni le nouvel

Digitized by Google

emplacement qu'ils se choisirent. Elle ne concernait sans doute que Paris avec ses environs, et les Juifs se rendirent probablement dans les baronnies avec des trésors secrets; puisque plus tard on les retrouve là, et même placés sous la protection ou l'influence du roi. Les communautés de la Provence étaient surtout nombreuses; et l'on mentionne encore dans cette contrée des préposés juifs.

§ 3. — Les Juifs anglais avaient joui d'une paix profonde jusqu'au jour du couronnement de Richard Cœur de Lion (3 septembre 1189). En revenant de l'église, le roi reçut dans son palais toutes les députations de citoyens, et entre autres celle des Juifs, composés d'hommes très-riches et très-estimés, qui venaient présenter leur don de bienvenue. Un prêtre fanatique qui se trouvait là, Barduin, archevêque de Canterbury, jaloux peut-être de la beauté du don, fit observer au nouveau roi qu'il ne devait pas accepter de présents des Juifs et qu'il devait même les faire sortir de la salle, parce qu'ils avaient perdu, selon lui, tout droit à de pareilles grâces par leurs fautes. Richard, sans penser aux conséquences d'une pareille exclusion et ne voulant pas froisser les chefs de l'Église, se soumit aux remontrances de l'archevêque. Mais les domestiques du palais, qui reconduisirent les Juifs, crurent par cela même être autorisés à les maltraiter; et le peuple de la rue, à son tour, se mit à poursuivre les députés juifs à coups de poings et de pierres.

Aussitôt le bruit se répandit dans tout Londres que le roi désirait leur massacre, et la populace ameutée par les moines se jette sur leur quartier. Mais les Juifs avaient eu le temps de se barricader chez eux ; la proie semblait échapper, lorsqu'on résolut d'incendier toutes les maisons et de détruire ainsi toutes les créances sur les chrétiens.

Digitized by Google

Un grand nombre de Juifs furent massacrés, d'autres se donnèrent eux-mêmes la mort pour échapper au baptême qu'on voulait leur imposer; le R. Jacob Tam d'Orléans périt en ce jour. Un seul accepta le baptême; ce fut Benedic d'York, un des députés à qui la peur avait tourné la tête et qui, l'émeute une fois apaisée, demanda au roi la permission de retourner à son ancienne foi. La plupart des maisons furent incendiées et les synagogues détruites. Le lendemain, Richard ayant appris ce qui s'était passé, fit arrêter et juger les principaux meneurs; et, pour empêcher que la nouvelle de ce massacre ne donnât occasion aux chrétiens de son empire à l'imiter, il envoya de suite en Normandie, en Poitou, et dans le reste de son royaume des exprès, pour que les autorités s'opposassent à de pareils soulèvements.

Ce fut là le premier acte de ce fanatisme qui dut coûter aux Juifs d'Angleterre tant de sang et de persécutions. Le plus important est celui de York, le 16 mars 1190.

« Le vendredi avant le dimanche des Rameaux, dit Fleury, les juifs d'York, au nombre de cinq cents, sans compter les femmes et les enfants, s'enfermèrent, par la crainte des chrétiens dans la Tour, malgré le capitaine et le vicomte, à qui ils refusèrent de la rendre; et ceux-ci excitèrent le peuple à les attaquer. Les Juifs se voyant pressés jour et nuit, offrirent une grande somme d'argent pour se retirer la vie sauve; et comme le peuple ne voulut pas le permettre, un d'entre eux leur conseilla de se tuer les uns et les autres, ce qui fut exécuté.

» Chaque père de famille prit un rasoir dont il coupa la gorge à sa femme, à ses enfants, ensuite à ses domestiques, enfin à lui-même. Quelques-uns jetèrent les corps morts au dehors sur le peuple, d'autres les enfermèrent dans la maison du roi, où ils les brûlèrent avec le bâti-

Digitized by Google

ment. Ceux qui restèrent après avoir tué les autres furent massacrés par le peuple. Pendant ce temps quelques chrétiens pillaient et brûlaient les maisons des Juifs. Ainsi périrent tous les Juifs d'York; et leurs papiers étant brûlés, les chrétiens se crurent quittes de ce qu'ils leur devaient. »

Ce récit fait par un ecclésiastique chrétien, d'après les sources chrétiennes, en dit assez pour qu'il soit inutile de faire ressortir ce qu'il y eut de barbare et d'inhumain dans tous les cœurs de ces misérables, que l'intérêt seul guidait et qui, pour un pareil acte, ne furent pas même troublés dans leur criminelle quiétude. Est-ce pour avoir laissé de pareils crimes impunis que Richard fut surnommé *Cœur de Lion*? Le nom de tigre eût été mieux appliqué [11].

Toutes les transactions étaient faites au profit du roi qui se réservait aussi le droit d'arbitrage. C'est ce que fit publiquement le roi Jean, avec toutes sortes d'égards personnels pour quelques Juifs particuliers et des faveurs exceptionnelles pour les communautés, en vue du commerce (1199). Il étendit leurs droits commerçiaux, leur accorda un directeur religieux, chargé en même temps des fonctions de *justiciaire*, et les dispensa de toute imposition pendant leur voyage. Pour obtenir le laisser-passer, déjà vu avec déplaisir par les barons mécontents du royaume, les Juifs payèrent 4000 marcs. Toute la conduite de Jean envers eux, avait pour effet de s'en servir comme d'une machine de guerre contre les barons. Son but principal fut d'endetter les barons envers les Juifs, puis d'enlever à ceux-ci le bien hypothéqué ou le paiement. Lorsqu'ils se furent installés peu à peu dans le pays, et que le roi fut exposé à de graves inquiétudes par suite de ses malheureuses guerres, il les fit empri-

Digitized by Google

sonner et ne leur enleva pas seulement tout ce que l'on trouva, mais les obligea par des tortures à donner leurs biens cachés. Le roi mit au supplice pendant sept jours un habitant juif de Bristol et lui fit arracher chaque jour une dent, jusqu'à ce qu'il en obtînt la somme, refusée auparavant [12] de 10,000 marcs d'argent; telle était la cruauté du roi qu'il ne se calmait pas devant cette résistance et que sa soif dominait tout sentiment d'humanité. Probablement, cette tyrannie, dont les Juifs ressentaient seuls les effets, était dirigée contre les barons, auprès desquels ils remettaient leurs trésors, pour les arracher à la rapacité du roi. Par Jean, ils devinrent donc riches pour un moment, puis on les plongeait dans une misère d'autant plus affreuse qu'elle était subite.

§ 4. — En revanche, on vit fleurir à la cour d'Alphonse VIII plusieurs juifs, tels que Don Samuel ben-Jaes et Moïse ben-Aboudal après le ministre des finances Joseph ben-Abou Bost d'Égica, distingué par ses hautes capacités politiques et renversé probablement par une intrigue de Martin, archevêque de Tolède; comme Martin lui-même mourut en qualité de traître, sa haine contre les Juifs resta sans effet.

Dans le royaume portugais nouvellement organisé, la situation ne fut guère moins favorable (1181). On trouve déjà, quelques années après, que Sancho Ier protégeait les Juifs contre la rapacité des chevaliers de la « Croix anglaise [13], » qui, l'année précédente, avaient commis eux-mêmes des horreurs effroyables en Angleterre, ou les avaient provoquées; ils débarquaient en ce moment sur les côtes du Portugal pour y continuer leurs déprédations (1190). Dans les autres provinces, c'est-à-dire celles du nord-est, comme la Navarre et la Catalogne, jusqu'au-dessus des Pyrénées, les Juifs étaient placés

Digitized by Google

sous la domination des vassaux des rois d'Aragon et se trouvaient même presque indépendants sous les comtes de Toulouse.

En outre, le clergé les estimait partout et les protégeait même contre la violence, comme par exemple à la prise de Tolède, lorsque les chevaliers commirent sur eux des excès sans bornes. Aux entreprises tentées contre eux par quelques évêques, le pape Honorius III opposa des remontrances pleines de succès.

Il en résulta, comme on devait s'y attendre, un calme qui profita à la littérature. Les deux disciples d'Alfasi conservèrent florissante l'école de Lucène, Joseph ben-Megas comme talmudiste, Baruch encore plus comme linguiste et philosophe, vers 1160. Le second fut en même temps professeur d'Abraham ben-David qui se fit connaître comme historien; le premier, qui survécut à son ami, devint plus célèbre par son disciple Maïmon, qui occupa plus tard de hautes fonctions à Cordoue et qui eut la gloire d'avoir pour fils le célèbre Maïmonide.

Du reste, toute cette époque, abstraction faite de quelques tristes événements, est remarquable par ses hommes de génie, ses poëtes, ses philosophes, ses grammairiens, ses dialecticiens, ses linguistes, autant que par ses rabbins; on admire d'autant plus ce tableau qu'il est en contraste avec l'état du judaïsme dans les autres parties de l'Europe, livrées en proie aux croisés. Parmi cette foule d'esprits distingués, on en remarque particulièrement quelques-uns; ce sont : d'abord Juda Halévy, dont le mérite poétique égalait ou dépassait même, selon quelques-uns, celui de Salomon ben Gabirol. Son style est assez pur, ses vers ne sont point forcés, et contiennent un profond sentiment de la poésie; il est plein de feu dans ses actions de grâce, touchant dans ses plaintes, élevé dans

Digitized by Google

ses épopées. Peut-être laissent-elles à désirer à cause des jeux de mots et de la versification, qui est d'un genre étranger à la langue hébraïque. Il laissa un monument plus solide de sa gloire, le *Cozari*, œuvre écrite en arabe et traduite de bonne heure en hébreu (1169) par Juda Ibn-Tibbon, destinée à défendre le judaïsme contre les attaques des karaïtes, des chrétiens et des musulmans. La conversion du roi de Cozares Boulan et ses conversations avec son confident sur la religion, forment le cadre dans lequel l'auteur présente sous forme de dialogue, suivant la scholastique d'alors, sa philosophie théologique. Cet ouvrage est plus intéressant comme document littéraire, que par le fond. On raconte que cet écrivain voulut visiter Jérusalem, et que se trouvant devant les murs de la ville, il entonna un chant de deuil et fut tué par un écart subit d'un cavalier arabe (vers (1150).

Bien au-dessus de celui-ci on plaça, pour son vrai mérite, Abraham ben-Meir ben-Ezra de Tolède, nommé ordinairement Ibn-Ezra (à peu près de 1090 à 1170), issu d'une famille qui avait eu le bonheur de donner le jour à beaucoup de savants; c'était un homme d'un esprit admirable et d'une grande érudition. Il était fort versé dans les deux langues classiques, il maniait avec une certaine facilité la philosophie aristotélico-arabe; le domaine du rabbinisme avec toutes ses minuties lui était familier, et il dut avoir connaissance de l'astronomie et des mathématiques, autant que celles-ci étaient indispensables pour la philosophie. Ces connaissances étaient dominées par son esprit fougueux, se révélant dans ses écrits par des détails spirituels; tout cela se montre dans son commentaire sur la Bible qui est le plus beau souvenir de l'érudition rabbinique et de la critique à cette époque.

Ce savant, qui fut, dit-on, gendre de Judas Halévy,

Digitized by Google

resta sans fonctions, et en fut d'autant plus libre dans ses travaux pour l'exposition de ses recherches. Par nécessité, il dut voyager : il visita l'Italie, la Grèce, la Palestine, d'autres contrées de l'Orient, et même l'Inde, s'il faut en croire une certaine relation. Ses œuvres portent en effet la trace d'une expérience due à ces voyages lointains et multiples. Outre ses commentaires sur l'Écriture sainte, il écrivit de petits poëmes, des contes et des traités de linguistique (*Moznaïm*, *Ça'houth*, *Sapha berourá*). Son style est aisé, quoique parfois, à force de concision, la clarté des expressions laisse à désirer ; mais au fond, le sujet devient clair par la netteté de l'exposition, et ses objections font voir le côté faible de ses contradicteurs. Ses écrits peuvent nous donner une idée de la liberté de penser, telle qu'elle était alors admise et pratiquée par les rabbins même les plus sévères, parce que la vie de cet écrivain a toujours été un modèle de piété sincère, exempte de reproches. Il mourut, dit-on, dans l'île de Rhodes, âgé de plus de soixante-dix ans.

Parmi ses contemporains, et à côté de Salomon Parchon, surtout célèbre par son Dictionnaire hébreu, on remarque la famille de Kimchi, le père et ses deux fils. Joseph Kimchi ben-Isaac, nommé Mestre Petit, quitta l'Espagne après la persécution des Almohades. Il se rendit à Narbonne et y vécut jusqu'au dernier quart du XIIe siècle. Il porta toute son attention sur les éléments et la formation de la langue, qu'il traita selon la méthode des grammaires européennes, osant le premier s'écarter des systèmes arabes, suivis jusqu'à lui, pour donner sur l'Écriture sainte, des explications claires et des traductions simples. Envisagé à ces deux points de vue, il fraya pour ses compatriotes une voie nouvelle, surtout pour une époque à laquelle personne n'avait connaissance des

Digitized by Google

services littéraires rendus par d'autres écoles. Il essaya aussi ses forces dans quelques traductions et dans quelques poésies ; mais son véritable mérite consiste dans ses œuvres linguistiques, répandues par ses fils et appréciées par ceux qui faisaient des recherches analogues ; elles ne sont parvenues à la postérité que mutilées et n'ont été conservées qu'incomplétement [14].

Ses deux fils, l'aîné Moïse, et l'autre bien plus jeune, David, marchèrent sur ses traces ; le frère cadet est estimé et loué à juste titre. Un petit livre du premier, une sorte de méthode de logique (*Schebilé daath*) a acquis une certaine importance, parce que Eliahou Bachour s'en est occupé. Celui-ci acquit plus tard une grande renommée dans le cercle des savants chrétiens. Diverses explications des livres bibliques par cet auteur se sont propagées plus tard, parce qu'on les a confondues parfois avec les œuvres d'Ibn-Ezra, sous le nom duquel elles se trouvent jointes aux éditions de la Bible, surtout pour les livres d'Ezra, de Néhémie et des Proverbes. Il en résulte que ces livres nous ont été transmis sans porter le nom de leur véritable auteur. On a aussi de lui quelques poésies, comme de la plupart de ses contemporains, mais elles sont un d'ordre inférieur.

Cependant, le principal mérite de Moïse est d'avoir été le maître de son frère David, que l'on considère comme le premier linguiste de son temps, et dans les siècles suivants l'attention se tourne encore vers lui. On connaît ses œuvres remarquables : ce sont une grammaire et un dictionnaire réunis sous le nom de *Mikhlol* (recueil), outre ses interprétations sur les livres des Chroniques et des Prophètes ; son explication de la Genèse nous est malheureusement parvenue incomplète. On reconnaît en lui partout l'homme qui tranche par un jugement net des

Digitized by Google

opinions opposées, guidé sans doute par l'influence d'Ibn-Ezra et de son autre contemporain Maïmonide, dont il connaissait les œuvres. Il manifeste clairement une tendance analogue dans ses commentaires, et c'est à cause de ses opinions hardies, que le médecin Judas Alfachar s'est élevé contre lui. A l'époque de la querelle de 1232, dont il va être question plus loin, il est déjà un vieillard très-avancé en âge; mais l'année de sa mort n'est pas fixée.

Dans ce même siècle, on vit fleurir le savant universel Raschi (abréviation de R. Salomon Itschaki), né à Troyes en 1104, qui après avoir parcouru l'Asie et toute l'Europe méridionale et orientale, se rendit en Allemagne. Le fruit de ces voyages se révèle dans ses commentaires sur la Bible et sur le Talmud, où se trouvent des mots français, latins, italiens et même arabes ou persans. Ce rabbin, qui était à la fois médecin, astronome et grammairien, eut le bonheur de sauver ses coreligionnaires de la Bohême d'une persécution imminente. Il intercéda en leur faveur auprès du duc Vladislas, qui conçut de l'estime pour Raschi, probablement parce qu'il avait guéri à Jérusalem l'évêque d'Olmütz. Le duc le reçut avec bonté plusieurs fois, et dès lors les Juifs de Prague purent cultiver en paix la religion de leurs ancêtres.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

(XIIIe siècle.)

§ 1. — Si en étudiant l'histoire de la philosophie, on se reporte aux faits accomplis à cette époque, on remarque que les Juifs deviennent les intermédiaires entre les penseurs arabes et l'Europe chrétienne, et qu'ils exercent par là une influence notable sur la scholastique [1]. L'on avait vainement tenté, jusqu'au XIIe siècle, de concilier la religion juive avec la philosophie aristotélique, comme essaya de le faire le théologien Abraham ben-David, par son ouvrage *Emouna Rama* « la foi sublime. » Pour opérer un rapprochement entre le judaïsme et la philosophie, il fallut un esprit élevé, calme et clair, autant qu'énergique et profond, capable par son savoir et sa critique intelligente d'éclairer tout le domaine de la religion au flambeau de la science et de distinguer par d'exactes limites la spéculation de la foi. Le grand homme qui tenta cette œuvre si difficile, ce fut l'illustre Moïse ben Maïmoun, vulgairement appelé Maïmonide, né à Cordoue en 1135. Il commença de bonne heure par introduire un ordre systématique dans les masses informes des livres talmudiques, afin d'établir l'édifice religieux du judaïsme sur des bases fixes et d'en démontrer les doctrines spiritualistes, préparant ainsi ses traités sur diverses questions psychologiques et morales.

Digitized by Google

Ce sont ces études qui ont donné naissance à son œuvre magistrale de l'abrégé du Talmud en hébreu, intitulé *Mischné Tora* (répétition de la Loi) ou *Yad hachazaká* (main forte, par allusion au chiffre 14, nombre des livres qui le composent); puis il écrivit des commentaires et des préfaces étendues en arabe sur les six parties de la Mischna; et en raison des intéressantes digressions et des savantes dissertations qui s'y trouvent, Judas al'Harîzi en a fait une traduction hébraïque.

Ces travaux furent interrompus par les pérégrinations auxquelles l'auteur dut se soumettre par suite des circonstances de cette époque. Les Almohades, qui gouvernaient alors l'Espagne méridionale, allaient si loin dans leur fanatisme, qu'ils ne se contentaient pas de contraindre les Juifs à embrasser l'Islamisme, au moins en apparence. Les rois de cette dynastie persécutèrent avec tant d'acharnement les philosophes, dont ils faisaient détruire les ouvrages, que ceux-ci furent obligés de s'enfuir du midi de l'Espagne et d'émigrer, soit dans l'Espagne chrétienne et la Provence, qui donnèrent asile à une grande partie des exilés, soit en Egypte, soit dans une autre contrée de l'Orient, comme dût faire Maïmonide. Lorsque le danger était trop pressant, ces malheureux étaient obligés de simuler une apostasie, pour sauver du carnage les femmes, les enfants et les communautés entières. Les plus fervents d'entre eux profitèrent de la première occasion favorable pour quitter le Maghreb : Moïse et son père Maïmoun furent de ce nombre. Ceux qui ne pouvaient émigrer restaient exposés aux vexations continuelles du gouvernement des Almohades, qui suspectaient avec raison la sincérité de leur foi nouvelle : leur position était analogue à celle des nouveaux chrétiens qui vivaient plus tard en Espagne et en Portugal.

Digitized by Google

De Cordoue, sa ville natale, notre auteur se rendit à Fez, et encore de nos jours, les Juifs de Maroc racontent des légendes sur le séjour de Maïmonide dans cette ville où sa famille, probablement inconnue, pouvait se livrer en secret aux pratiques du judaïsme. La famille quitta Fez, s'embarqua dans un port d'Afrique, passa successivement par Saint-Jean-d'Acre, par Jérusalem et d'autres villes, et arriva en dernier lieu en Egypte, au vieux Caire. La connaissance de toutes les sciences profanes, alors accessibles dans le monde arabe, lui procura un asile dans cette ville. Il n'était pas seulement versé dans la vaste littérature religieuse des Juifs, mais il brillait encore dans les sciences médicales sur lesquelles il avait écrit plusieurs traités : son profond savoir fut apprécié à sa juste valeur, et il fut attaché à la cour de Saladin et de ses successeurs en qualité de médecin. Dans cette ville, où il passa les années les plus calmes de sa vie, et où il mourut âgé de près de soixante-dix ans (1204), il partageait son temps entre les fonctions dont il était chargé à la cour, les nombreux malades qui venaient implorer les secours de sa science, et ses disciples qui, le plus souvent, lui enlevaient encore une partie de la nuit.

Parmi ces derniers, on remarque particulièrement comme le disciple préféré, Joseph Ben-Iehouda du Maghreb, venu de loin pour faire partie de l'auditoire du philosophe[2]. Celui-ci avait suivi les leçons du maître avec un succès particulier, et lorsqu'il dut quitter l'Egypte pour se rendre à Alep, Maïmonide, qui lui avait enseigné les sciences des Arabes et l'avait initié à leurs mystères, ne voulut pas rompre aussi brusquement avec lui et continua à l'instruire par écrit. Il lui adressa donc le résultat de ses élucubrations philosophiques, comme

Digitized by Google

cet auteur nous le dit lui-même au commencement de son introduction générale au *Guide des Egarés* (*Moré*). Ce grand ouvrage théologique, en trois parties, écrit en arabe, a été traduit de suite en hébreu par Ibn-Tibbon. — M. Munk, de l'Institut, vient d'en achever la publication en arabe et en français.

Quel que fût le mérite de cette œuvre, le rabbin Salomon Ibn-Adereth (Raschba) et ses adjoints David et Jonah à Montpellier firent à ses doctrines une opposition telle, qu'ils brûlèrent publiquement le *Moré* et prononcèrent l'anathème contre l'auteur et ses lecteurs ou adhérents. Cet événement fut postérieur à la mort de l'auteur ; on eût éprouvé de son vivant plus de difficulté à commettre contre lui une telle intolérance. Il savait pourtant quel était le fanatisme général de la France méridionale, et il n'attendait d'elle aucune preuve de sympathie, comme il l'a exprimé parfois. L'anathème prononcé à Montpellier devint un signal de guerre, accueilli par les admirateurs de Maïmonide. Les circulaires des Provençaux demandèrent le concours des savants et elles acquirent un certain nombre de rabbins dans la France méridionale et en Espagne; de leur côté, on vit s'élever les rabbins de Narbonne, de Gérone et de Saragosse, et en général, tous les savants provenant des écoles talmudiques arabes. Les hommes zélés en vinrent au point de prononcer l'anathème contre tous leurs adversaires. Ces luttes troublèrent les communautés et les relations de famille; il s'en suivit une violente lutte épistolaire, jusqu'à ce qu'enfin David Kimchi, le célèbre philosophe et grammairien de Narbonne intervînt dans le débat. Le différend se concentra donc entre David Kimchi et le plus vaillant adversaire Juda Alphachar à Tolède, médecin, philosophe, rabbin. Celui-ci, comme penseur profond, dé-

Digitized by Google

ploya de puissantes armes contre le *Moré* qu'il déclara hérétique, alléguant qu'il annule tous les miracles de la Bible et qu'il fournit aux ignorants un prétexte pour nier toute autorité surnaturelle. Il reconnut pourtant les mérites de Maïmonide, sa valeur comme Israélite, et il ne considéra cette dernière œuvre que comme une production de la philosophie aristotélique. Tous les regards étaient dirigés vers les deux combattants ; et comme Juda Alphachar ne voulut pas céder à son adversaire, les adhérents éclairés de David Kimchi s'augmentèrent sans cesse. Bechaï ben-Moïse, rabbin et philosophe à Saragosse, trouva enfin assez de partisans en faveur de Maïmonide pour faire rejaillir l'anathème sur les chefs adversaires à Montpellier, avant de rejeter le leur. Une foule de communautés se rendirent à cette mesure. Moïse ben-Naham ou Nachmanide, médecin et rabbin à Gérone, sollicita le pardon. D'autres voix se firent encore entendre. Les fauteurs de troubles en Provence furent débordés par le nombreux parti de Maïmonide et se décidèrent enfin à lever l'anathème, après quoi l'interdiction du parti opposé fut également levée.

Les partis continuèrent encore longtemps à lutter, mais l'esprit de Maïmonide vécut au milieu d'eux ; et toutes les attaques contre la philosophie de la part de ces hommes zélés ne le frappèrent plus.

L'Égypte vit fleurir encore l'école de Maïmonide, sous la direction de son fils Abraham, lequel eut un digne successeur dans son fils David. Abraham fut très-estimé comme directeur d'école et écrivain. Les interprétations des idées de son père réconcilièrent tous les partis. Le poëte juif Juda al-Harizi écrivit de nombreux vers en arabe et en hébreu, dont la valeur réside moins dans la forme que dans le fond et présente, dans un style agréable, des

Digitized by Google

notices littéraires et historiques de ses voyages lointains en Orient ; ce poëte célèbre aussi ces deux hommes estimables dont il avait eu occasion d'apprécier les mérites en Egypte même. Parmi les actes les plus importants d'Abraham, on compte la conversion au rabbinisme de toute une communauté karaïte en Egypte, fait dont nous n'avons pas d'autre exemple. Des descendants de Maïmonide, on connaît encore deux arrière-petits-fils et quelques autres postérieurs, qui n'ont pas été toutefois de grands savants, puisque Joseph Caspi, qui visita l'Égypte de leur temps, ne trouva dans tout le pays aucun savant important [3].

Il faut encore remarquer que les Juifs égyptiens faisaient de fréquents pèlerinages, en partie vers la belle synagogue de Dimu, dans la province de Giseh, qui passe pour avoir été la résidence de Moïse ; en partie à Jérusalem, suivant l'ancienne coutume de se rendre dans cette ville aux trois grandes fêtes [4], autant que les circonstances le permettaient. Alors Jérusalem, dont la communauté juive avait été brûlée dans sa synagogue, lors de la conquête de Godefroi de Bouillon, était de nouveau habitée par des Juifs d'Ascalon ; des Égyptiens s'y rendirent et formèrent une communauté spéciale. Il y eut aussi plusieurs émigrants européens. La Palestine comptait donc de nouveau beaucoup de communautés juives : à Acco, Tyr, Tsephath, Tibériade et ailleurs ; de même leur nombre s'était augmenté en Syrie, à Damas, à Alep, etc. Il suffit de citer, quant aux travaux de linguistique et d'exégèse, ceux de Tanchoum de Jérusalem pour montrer que les tendances scientifiques dans ces pays étaient fort estimées [5].

Dans le siècle qui suivit celui de Maïmonide, les relations des deux écoles française et allemande, d'abord

Digitized by Google

empreintes d'inimitié, devinrent plus fréquentes. Des savants français ou allemands devinrent même rabbins en Espagne. Le pieux Juda, fils d'Isaac de Paris, nommé sire Léon, y envoya son disciple Moïse, fils de Jacob de Coucy, non loin de Laon, lequel y fit des conférences en 1236 ; mais il revint à Paris pour la dispute officielle de 1240. Il y écrivit ensuite le célèbre code nommé *Semag*, dans lequel il classe autrement que Maïmonide les six cent-treize préceptes de la Loi. Un abrégé de cet ouvrage, fort répandu, sous le titre de *Semak*, a été composé par Isaac ben-Joseph, de Corbeil [6].

La renommée des connaissances multiples que possédaient les Juifs avait aussi pénétré en Castille jusqu'auprès d'Alphonse X, qui eut recours à leurs mathématiciens pour composer les tables astronomiques qui portent son nom (1258).

En Aragon, le dominicain Raimond Martin, convaincu de la supériorité de sa foi, espéra convertir tous les Juifs par la force de son raisonnement. On prépara donc, sur l'ordre du roi Jacques, une conférence religieuse, dans laquelle on mit le dominicain en présence du célèbre rabbin Moïse bar Nacham. La conférence n'aboutit pas et elle eut seulement pour conséquence de faire effacer dans tous les travaux rabbiniques les expressions qui pouvaient blesser les chrétiens.

La situation politique des Juifs fut certes la cause de leur grande activité intérieure. On s'en rend facilement compte en la comparant à celle des autres Etats.

En Pologne, il avait été décidé que les Juifs qui se convertiraient et se distingueraient à la guerre seraient élevés au rang de la noblesse ; c'est pourquoi plusieurs familles nobles de ce pays sont d'origine juive. Vincent Kaldubek, chroniqueur polonais, fait mention pour la

Digitized by Google

première fois, des Juifs en 1176. Les chrétiens, d'après son récit, attaquèrent un jour les Juifs par manière de passe-temps; Mieczyslas le Vieux, prince de Pologne, et les autorités d'alors les prirent sous leur protection. Les chrétiens furent punis comme étant les agresseurs [7].

Des lettres patentes du XIIIe siècle (de l'an 1203 et 1207) attestent que les Juifs pouvaient acquérir des propriétés territoriales, car il y est fait mention de villages qu'ils possédèrent par droit d'hérédité. En effet, Boleslas, prince de la Grande Pologne, leur accorda, en 1264, quelques priviléges que Casimir le Grand étendit à toutes les autres provinces.

§ 2. — Sous les ordres de Godefroi de Bouillon, les croisés s'emparent de la ville de Jérusalem, y exercent un carnage épouvantable, et, par un raffinement de cruauté, ils rassemblent tous les Juifs, tant rabbanites que caraïtes, dans une seule synagogue qu'ils incendient. Tous les auteurs chrétiens des croisades sont unanimes pour rapporter cet acte odieux et pour l'exalter comme une œuvre agréable à Dieu [8]! Que de martyrs chrétiens n'ont pas tant souffert pour mériter leur canonisation !

Arrivés à Worms, les croisés y exercent également le pillage et l'assassinat. Dans la maison du rabbin Éléazar ben-Iehouda, ils assassinent avec cruauté sa femme, son fils, ses filles, ses disciples, pillent la maison, et ne laissent à ce malheureux père que la vie pour déplorer ces horribles calamités.

Partout enfin ils se préparaient à la guerre sainte par les mêmes crimes. Il ne leur manquait plus qu'une sanction légale, et Innocent III eut le triste privilége de la leur accorder par une lettre circulaire du 15 août 1198 : « Quant aux Juifs, dit-il, nous ordonnons aux puissances temporelles de les contraindre à remettre aux croisés

Digitized by Google

toutes leurs créances; jusque-là, il est interdit sous peine d'excommunication d'avoir aucun commerce avec eux. » S'emparant de la ville de Béziers le 22 juillet 1209, ils en tuèrent presque tous les habitants, et les morts furent évalués à 20,000 par le légat du pape. On massacra presque tous les Juifs qui s'y trouvaient en grand nombre; ceux qui échappèrent à la mort furent faits prisonniers. C'est à cette occasion qu'un prêtre, auquel on demandait comment on distinguerait les chrétiens des Juifs qu'il fallait tuer, s'écria : « Tuez, tuez toujours; Dieu saura déjà distinguer ceux qui sont à lui [9]. »

A peine monté sur le trône (1223), Louis VIII croit de son devoir de payer au peuple et aux barons sa bienvenue, et il le fit aux dépens des Juifs : il établit que ni le roi, ni les barons ne forceront de payer les intérêts de tout ce qu'on leur doit, bien que les créances soient payables en trois années. En outre, toutes les créances remontant au delà de cinq ans ne seront plus valables, et on ne sera plus obligé de les payer [10].

Ce n'était qu'un détail, tant qu'il ne s'agissait que d'argent; mais bientôt des maux plus graves devaient surgir et frapper nos ancêtres, assez heureux parfois pour obtenir la protection des papes. Grégoire IX s'adresse aux évêques d'Angoulême, Bordeaux, Poitiers et Saintes, pour déplorer l'état pitoyable des Juifs injustement persécutés (1236). Il blâme énergiquement les massacres faits par les croisés : « Au lieu de se préparer à la guerre sainte, dit-il, par les voies de la justice et de la piété, ils inventaient toutes sortes de maléfices contre les Juifs, pour les perdre, et exerçaient contre eux des cruautés inouïes, ne prenant pas garde que les chrétiens sont redevables aux Juifs des véritables fondements de leur religion. » Il ajoute encore qu'il ne faut contraindre personne à rece-

Digitized by Google

voir le baptême, parce que « l'homme étant tombé librement, doit aussi se relever par son libre arbitre et sa libre volonté. »

De même, dans le concile de Tours de cette année, tenu par l'archevêque Juhel, il est dit : « Nous défendons expressément aux croisés et aux autres chrétiens de tuer ou de battre les Juifs, de leur ôter leurs biens ou de leur faire quelqu'autre tort, puisqu'ils sont tolérés par l'Église. Les évêques et tous autres, clercs ou laïques, prendront soin de la subsistance des nouveaux convertis, de peur qu'ils ne retournent à leur ancienne croyance sous prétexte de pauvreté. »

Dès les premières années de son règne, le roi saint Louis se conduit au sujet des Juifs à la louange de l'Église. Il déploie beaucoup de zèle pour faire examiner et brûler tous les exemplaires du *Talmud* et autres livres rabbiniques qui se trouvaient dans son royaume. Le pape Innocent IV l'en félicite et l'exhorte à continuer cette extirpation des erreurs et des blasphèmes contre le christianisme (1244). Pourtant le cardinal Eudes de Châteauroux, qui comme chancelier de l'Église de France avait une grande part à cette condamnation, reçoit du pape l'ordre de se faire présenter le *Talmud* et les autres livres des Juifs ; et, après les avoir examinés soigneusement, de les tolérer en ce qui ne serait pas contraire à la religion chrétienne et de les rendre aux docteurs. Le cardinal, craignant l'influence et les démarches des Juifs, lui écrit pour lui exposer tout ce qui s'était passé en cette affaire sous Grégoire IX. Il ajoute : « Ce serait un grand scandale pour le saint-siége si l'on tolérait et rendait aux doctes juifs ces livres si justement brûlés en présence de l'université, du clergé et du peuple de Paris. Cette tolérance paraîtrait une approbation. » Puis, après nouvel

Digitized by Google

examen par des docteurs appelés *ad hoc*, le cardinal confirme sa première condamnation, par une sentence du 15 mai 1248.

Cela n'avait pas empêché le pape d'écrire en faveur des Juifs le 5 juillet 1247, pour les défendre des calomnies inventées contre eux, selon lesquelles ils mangeaient à Pâques le cœur d'un jeune chrétien. Il se plaint de ce qu'en trouvant le corps d'un homme assassiné, on accuse de suite les Juifs; que, sans les avoir même poursuivis en justice, on les dépouille de leurs biens, on les jette en prison et on les tourmente jusqu'à les tuer. Après avoir exposé tous ces griefs, Innocent IV enjoint aux évêques d'être désormais favorables aux Juifs, de faire réparer les torts commis envers eux et de ne plus permettre ces mauvais traitements[11].

Mais bientôt saint Louis part pour sa première croisade (1248). Avant de quitter la France, il veut mettre sa conscience en repos. Il se reprochait d'avoir pour ainsi dire régularisé la position des Juifs en faisant un règlement des plus sévères pour eux. Il résolut donc de calmer sa conscience en chassant les Juifs de son domaine, en les dépouillant entièrement de leurs biens et en ne leur laissant que leurs vieilles synagogues et leurs cimetières. Il n'excepta de cet exil que ceux qui se livraient aux arts mécaniques, probablement parce qu'ils étaient seuls à exercer cette profession et que le royaume ne pouvait se passer d'eux. Ces dépouilles ne devaient en aucune sorte lui peser puisqu'elles provenaient de Juifs et qu'il était le roi très-chrétien.

A son retour, il édicte une longue série de lois pour attirer les Juifs au christianisme et les détacher du judaïsme par les charges et les humiliations qu'il fait peser sur eux tant qu'ils sont Juifs, et par les avantages qu'il

Digitized by Google

leur accorde s'ils se convertissent. Telles sont, par exemple, les ordonnances de 1257, par lesquelles il force les Juifs à restituer les usures et à vendre tous leurs immeubles, à l'exception des synagogues et des cimetières; celles de 1269 par lesquelles il leur impose l'injonction de porter sur leurs habits une marque particulière qui les distingue des chrétiens; enfin son établissement de 1270 qui refuse aux Juifs la faculté de témoigner et d'être invoqués en justice.

Sous Philippe III (1270), la malheureuse position des Juifs ne s'améliora pas ; mais ils ne furent plus en butte aux violences du bas peuple, et il n'était plus interdit de recevoir des Juifs comme témoins contre des chrétiens, ou d'employer à leur service des domestiques chrétiens. Les Juifs cherchaient à se soustraire à la conduite arbitraire des barons, surtout dans le Midi, par leur immixtion dans les diocèses de quelques évêques ; mais les barons redemandaient leurs Juifs, et le roi punissait les évêques. Plus le bras du roi s'étendait au loin, plus la situation des Juifs laissait à désirer, et au milieu d'eux, le sénéchal se choisissait un homme riche, auquel il donnait le titre de *procureur* des Juifs ; par lui il faisait rentrer sans peine les impôts dus au roi et faisait proclamer les volontés royales. Les autres ordonnances de police émanaient du clergé, tel que l'indication du signe de reconnaissance, pour la modification duquel les Juifs payaient un casuel ; car il n'était pas partout le même, ainsi que certains impôts donnés à l'Église, surtout vers les fêtes de Pâques. Quand le roi avait besoin de revenus extraordinaires, comme lorsqu'il voyageait avec sa cour, il exigeait aussi davantage des Juifs des baronnies; mais il permettait aussi aux barons de couvrir ce qui manquerait à leurs revenus par les propriétés juives. C'est ainsi que

Digitized by Google

les Juifs, pour avoir le droit de vivre en malheureux, durent payer au roi, au baron, à l'Église, et à tous à la fois.

Maints exemples nous ont déjà démontré comment le haut clergé a défendu sans cesse les Juifs, parfois aussi il les réclame comme son bien : le sénéchal de Beaucaire ayant, d'après l'ordre du roi (28 février 1295) fait arrêter tous les Juifs de sa sénéchaussée sans excepter ceux qui étaient justiciables de l'Eglise, l'évêque de Nîmes en porta plainte au roi, qui envoya des lettres-patentes au sénéchal pour lui dire qu'il n'avait pas entendu comprendre dans ses ordres contre les Juifs ceux qui étaient justiciables de l'Eglise, et qu'ainsi il eût à délivrer ceux qu'il avait fait arrêter [12].

Ce qui est bien singulier, c'est l'espèce de superstition éprouvée à cette époque et dans cette même province pour les synagogues. En Provence et dans les environs, les relations commerciales des Juifs avaient introduit chez les chrétiens différentes coutumes et usages juifs, au point que Nicolas IV s'en émeut. Bon nombre de chrétiens, pendant leur maladie, ou à l'occasion d'autres peines, faisaient brûler des lampes et des chandelles dans les synagogues et y prodiguaient les offrandes pour obtenir la guérison aux malades, l'heureuse navigation à ceux qui étaient sur mer, la délivrance aux femmes en travail et la fécondité aux stériles. A cet effet, ils avaient le même respect que les Juifs pour les rouleaux du Pentateuque, ce qui paraissait aux autres chrétiens une espèce d'idolâtrie. Le pape voulant réprimer ces abus, ordonna, le 20 février 1290, aux Frères Mineurs qui exerçaient les fonctions d'inquisiteurs dans les provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun, de s'en informer soigneusement et de procéder contre les coupables comme contre des hérétiques [13].

Digitized by Google

En montant sur le trône (1298), Albert Ier, empereur d'Occident, cherche à s'attacher les grands dignitaires de l'Eglise et avant tout celui de Mayence. Il ne crut pas pouvoir mieux faire qu'en l'enrichissant, sans bourse délier, et en confisquant à son profit les biens d'un grand nombre de Juifs tués dans cette province par suite de diverses persécutions qui eurent lieu peu auparavant[14].

§ 3. — Les Juifs se rétablirent un peu, soit par la protection des princes, soit par l'animation croissante du commerce, causée par les voyages des pèlerins. La vente précipitée de beaucoup de biens dut être avantageuse aux acquéreurs, et les besoins des armées entières élevaient le taux des échanges. Malgré cela, les persécutions locales n'étaient pas réprimées, à ce que disent les chroniques ; telles qu'à Lœbschutz (1163), sous le prétexte apparent d'un incendie ; à Breslau (1226), par la même raison ; dans plusieurs localités du Mecklembourg (1225), pour avoir transpercé l'hostie ; ainsi qu'à la Marche (1243), à Belitz et Pritzwalk. A Francfort (1241), un garçon juif refusa d'entrer dans l'église ; il s'en suivit un massacre général dans lequel périrent cent quatre-vingts Juifs et même beaucoup de chrétiens, ce qui ruina la moitié de la ville libre. Un acte transmis cinq ans plus tard par l'empereur Conrad IV au magistrat de cette ville démontre clairement que les Juifs avaient été innocents[15]. En cette année, eut aussi lieu, selon la légende, l'exécution du R. Amnon par l'archevêque de Mayence.

Le plus important des rabbins allemands de cette époque était Rabbi Meir ben-Baruch, de Rothembourg, sur le Tauber, né vers 1230 ; c'était un des derniers représentants de l'école tosafiste, lié avec Samuël, sire Morel de Falaise et les disciples de sire Léon de Paris. Il était aussi, à ce qu'il paraît, le premier grand rabbin d'Al-

Digitized by Google

lemagne, nommé peut-être par l'empereur Rodolphe lui-même. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages talmudiques, et s'occupa aussi d'études sur la Masora et, comme tel, il jouit d'une notable autorité en Allemagne et au nord de la France [16].

Ce même souverain manifestait en effet ses sentiments de tolérance à l'égard des Juifs. Un vendredi saint, on avait accusé les Juifs de Vesel, dans le diocèse de Trèves, d'avoir tué un chrétien nommé Verner; cette accusation produisit des massacres et d'autres scènes de violence. Mais Rodolphe de Hapsbourg, ayant eu connaissance des faits par la plainte des Juifs, ordonna leur mise en liberté, et condamna les habitants de Vesel et de Bopparde à une indemnité de 2,000 marcs d'argent. De plus, suivant les annales de Colmar, il obligea l'archevêque de Mayence à prêcher publiquement que les chrétiens avaient commis une grande injustice en massacrant les Juifs, et qu'au lieu d'honorer Verner comme un saint, on devait brûler son corps et en jeter les cendres au vent, puisqu'il avait été cause d'un si grand scandale. Un mois après, l'empereur confie à Henry, archevêque de Mayence, la défense des Juifs, dépendant de sa *chambre* et demeurant dans la Thuringe, Itarchie, etc.; il veut que les Juifs lui soient soumis et lui obéissent. « Quiconque, dit la lettre en terminant, cherchera à entraver l'accomplissement de cette ordonnance, encourra l'indignation du roi et sera passible de peines sévères [17]. »

Par suite des vexations que les Juifs subirent en Allemagne de la part du peuple et du clergé, surtout pour ne plus donner lieu aux fausses accusations d'assassinat propagées contre eux, ils quittèrent plusieurs localités pour se rendre en Lombardie et partirent de là avec leurs familles et leurs biens pour chercher une con-

Digitized by Google

trée orientale plus hospitalière, peut-être l'empire des Mongols, où, par suite des fonctions qu'y occupait un homme d'Etat israélite, les Juifs étaient bien traités. A la tête de ces émigrants se trouvait le R. Meir de Rothembourg avec sa famille, qui désirait se rendre en Palestine. Il n'attendait plus, pour s'embarquer dans un des ports de Lombardie, que quelques membres de sa communauté qui devaient l'accompagner, lorsque malheureusement il fut reconnu par un apostat faisant partie du cortége de l'archevêque de Bâle qui revenait de Rome et passait par cette ville. Sur la proposition de l'archevêque, le gouverneur de la ville de Görz, Meinhard, s'empara du rabbi, le remit aux mains de l'empereur Rodolphe, qui le fit enfermer dans la tour d'Ensishem, en Alsace, le 4 Tamouz (19 juin 1286), se montrant moins équitable qu'il ne l'avait été auparavant.

Pourquoi l'empereur le retenait-il de force, ainsi que ses compagnons qu'il fit réintégrer dans leurs demeures, sous peine de confiscation de tous les biens au profit du fisc? — Le motif de cette conduite est aisé à deviner : l'empereur ne voulait pas, par une émigration aussi importante, tarir la source de ses revenus et de ses finances, trop chancelants pour ne pas tenir l'esprit du maître attentif à ses intérêts.

La délivrance d'Ensisheim, retardée par suite des pourparlers, n'a pu avoir lieu que deux ans plus tard, en 1288. C'est dans l'espace de ces deux ans que le rabbi Meir a composé quelques œuvres ou commentaires talmudiques, datées d'Ensisheim, d'où il fut retiré « étant dangereusement malade; » puis à sa mort (1293), il voulut que son corps fut restitué à la prison, indiquant peut-être par ce vœu qu'il n'avait consenti que malgré lui à sa délivrance passagère. C'est là probablement le motif d'une clause

Digitized by Google

de son testament autrement inexplicable, suivant laquelle le corps dut rester longtemps dans une cellule, privé de la sépulture qui dut n'avoir lieu qu'en 1303. Il fut le maître de Rabbenou Ascher, devenu célèbre en Espagne, et de Mardochée qui se distingua par sa science à Nuremberg ; ce dernier mourut victime d'une insurrection au commencement du siècle suivant.

§ 4. — Sous la régence du jeune roi anglais Henri III (1216), Pembroke fit abolir les abus de la force et ordonner à toutes les villes d'ériger une garde spéciale pour la protection des Juifs ; et afin de faciliter ce régime, ceux-ci durent porter sur la poitrine deux bandes de lin ou de parchemin. En outre, on accorda l'émigration à des négociants juifs étrangers ; mais la permission d'émigrer n'était donnée qu'après le consentement du roi. On anéantit les ordres d'Etienne Langton (1218), qui renouvela les anciennes prescriptions des conciles sur la possession des esclaves, le payement de la dîme, les unions matrimoniales, et interdisait surtout aux chrétiens de vendre aux Juifs jusqu'aux vivres mêmes.

C'est ainsi que les Juifs purent de nouveau respirer sous le protectorat de Pembroke. A sa mort et à la majorité du roi, leur situation changea (1230). Sous prétexte de fréquentes plaintes contre les voleurs juifs et les faux-monnoyeurs, on suivit de nouveau la voie tracée par Jean ; on imposa tous les Juifs du tiers de leurs biens mobiliers et l'on convertit en église une synagogue fort jolie et bâtie récemment à Londres. Le roi fonda, à l'instar d'institutions privées déjà existantes, une maison de conversion à Londres, où l'on accueillait et élevait les Juifs baptisés ; ce n'était en somme qu'un asile pour de pauvres Juifs qu'on eût réduits à l'apostasie par des moyens plus violents. Aussi le roi agit de la manière la plus honteuse

Digitized by Google

à l'égard des riches, parmi lesquels on remarquait Aron de York, le *Justitiaire* supérieur d'alors. A ce seul Aron, le trésor arracha en sept ans 30,000 marcs d'argent, et un autre d'Heresford dut payer 5,000 marcs pour pouvoir hériter de la fortune de son père. De même, les plaintes d'assassinat, de vols et de faux-monnayage ne cessaient qne lorsque la communauté juive obtenait pour une grosse somme l'ordonnance selon laquelle on punirait à l'avenir les vrais criminels.

Le roi d'ailleurs ne modifia en rien sa conduite. Avant la campagne du Poitou et de la Guyenne, il fit venir à Londres les plus riches Juifs de tous les pays pour tenir un conseil privé. Ils furent obligés de se présenter et de souscrire pour une somme de 20,000 marcs. Après l'issue malheureuse de cette campagne, le parlement ne voulut accorder de réduction de payement que lorsque le roi eut montré combien les Juifs avaient déjà livré ; et comme les comptes n'avaient pas été réglés, le parlement consentit à opérer une surtaxe, mais il se réserva pour l'avenir le droit de consulter toujours le grand justitiaire sur l'état des finances. Moins le roi pouvait s'entendre avec le parlement, plus ses exigences auprès des Juifs s'élevaient, lorsqu'il fallut de l'argent pour calmer les troubles en Irlande ; et ils durent verser en trois ans 60,000 marcs. Les récalcitrants et les fuyards furent en partie mis à la torture et en partie délivrés, mais placés hors la loi.. En dehors de ces cruelles déprédations, le roi prit possession de tous les héritages dont les légataires se trouvaient hors du pays ; il accepta même des amendes ordonnées pour le rachat d'un anathème rabbinique, et pour satisfaire ses désirs avides, il a fallu recourir aux moyens les plus vils qui permettent de réunir de grandes sommes. Ce fut au point que le frère du roi, Richard de

Digitized by Google

Cornouailles, fit de fortes avances au gouvernement en recevant les Juifs comme gages. Enfin, à l'instigation de Walter de Marchon, futur chancelier, le roi interdit la cession de créances hypothécaires sans le consentement de la justice de la cour ; ce fut là une nouvelle source de revenus. Mais elle porta préjudice à ces sortes d'affaires, gêna les payements et les demandes, qui cessèrent heureusement à la mort du roi.

Pendant que Philippe III, dit le Hardi, suivait les traditions de son père saint Louis en ce qui concernait les vexations des Juifs et les entraves apportées à leur commerce, le roi d'Angleterre, Edouard Ier, cherchait à alléger, par tous les moyens, les charges que l'on faisait peser sur eux dans les parties de la France qui lui appartenaient.

En 1275, à propos de la cherté des vivres qui se faisait sentir, il avait défendu à son connétable de Bordeaux d'opprimer les Juifs ou de les imposer sans son ordre. Puis, en 1281, il écrit au sénéchal de Gascogne et au connétable de Bordeaux pour se plaindre de ce que, selon ses informations, la communauté juive, à l'instigation de certains envieux, se trouve surchargée d'impôts levés sous les prétextes les plus futiles, et qu'on sévit avec la plus grande vigueur contre ceux qui ne peuvent payer ; il n'entend point que les Juifs soient persécutés de la sorte, et lorsque la justice aura à s'occuper d'eux, elle le fera avec la même impartialité et les mêmes formes que s'ils étaient chrétiens.

Philippe IV, le Bel (1288), suivit les traces de ses prédécesseurs ; cependant il commença par en alléger les charges ; il défendit d'emprisonner aucun Juif avant d'en avoir eu l'autorisation, et il déchargea de quelques impôts les Juifs des baronnies et des évêchés.

Digitized by Google

Il y avait alors à Montpellier des citoyens israélites très-estimés, qui auraient pu aspirer à la charge du bailli, élu par quinze notables, sans l'exclusion formelle des seigneurs de la ville. De même, à Toulouse, un Juif fut élu consul ou maire en 1291 ; mais comme le syndic rappela les défenses canoniques, l'élection fut cassée par acte du parlement [18].

Le roi de France n'adopta pas dans ses États les Juifs chassés de la Gascogne par l'ordre du roi d'Angleterre, probablement parce qu'à cause de leur pauvreté ils étaient à la charge des autres. Mais il n'accorda pas à l'inquisition de pouvoir sur les Juifs ; il lui enleva aussi le droit de les juger et préposa à cet effet des autorités civiles. Enfin, par le rachat des capitaux et par la rentrée de tous les impôts, il arrêta les affaires financières [19], afin d'obliger les Juifs à tourner davantage leur attention sur la fabrication et le commerce, comme Louis IX en avait eu l'intention par ses édits.

Cependant, en Provence, la littérature continue à se développer. On y voit, au XIIIe siècle, le philosophe le plus érudit, Schem-Tob, fils de Joseph Ibn-Falaquera, né entre 1224 et 1228, connu par sa traduction des extraits de l'œuvre d'Ibn-Gebirol, *la Source de vie*, et qui est auteur de plusieurs ouvrages remarquables. A la fin de ce même siècle, celui qui mérite d'être signalé comme l'un des promoteurs des études philosophiques, c'est Iedaïa Penini, surnommé *Bedersi*, en qualité d'originaire de la ville de Béziers [20]. Il écrivit des traités de morale ; et dans une *Lettre apologétique* adressée à Salomon ben-Adereth, il défend avec chaleur les études philosophiques contre l'anathème lancé par les rabbins de Barcelone. Un autre philosophe de cette époque est Joseph Ibn-Caspi (Bonafoux), originaire de l'Argentière en Langue-

Digitized by Google

doc. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque deux commentaires sur l'œuvre de Maïmonide et un résumé de l'*Organon* d'Aristote. A ces temps appartient également Isaac Abbalag, connu pour ses opinions hardies et qui traduisit en hébreu des travaux arabes.

Digitized by Google

CHAPITRE X

(XIVe siècle.)

§ 1er. — Au mois d'août 1311, Philippe IV avait chassé les Juifs de toute la France; mais son successeur Louis X, le Hutin, à peine monté sur le trône, les rappela par une ordonnance du mois de juillet 1315 et leur accorda une permission de séjour pour douze ans. Tous ces priviléges devaient servir à battre monnaie, et c'est en effet pour faciliter aux Juifs leur nouvel établissement et en même temps pour s'emparer d'une partie de ces biens, qu'il leur donna ces lettres patentes, et que le lendemain, 6 août, il fit un mandement à tous les échevins, baillis et autres officiers civils, d'aider Guillaume Bernard dans sa mission, mission qui devait faire entrer dans les coffres du roi une somme assez forte. Cette arrière-pensée se manifeste par la suite.

Quelques habitants de Beaucaire et de Montpellier se trouvant surchargés de dettes contractées envers les Juifs, ne trouvèrent rien de mieux à faire pour se décharger que de se plaindre de l'usure des Juifs auprès de Philippe V, dit le Long (1318), en ajoutant comme complément qu'ils éludent ou négligent depuis quelques années la loi qui leur impose de porter sur leurs habits des marques distinctives. Le roi ne demande pas mieux que d'y ajouter foi et ordonne de réprimer les usures des Juifs et de les obliger à porter la rouelle imposée depuis le con-

Digitized by Google

cile de Latran; il renouvelle cet ordre en 1329 au bailli de Troyes, à l'incitation des Cordeliers[1]. Mais souvent la cour de Rome vient à leur secours, d'abord par égoïsme, puis par humanité. Jean XXII trouvant établie une coutume qui confisquait au profit de l'Église tous les biens des Juifs convertis, s'élève contre elle (1320). « Il est absurde, dit-il, de s'emparer des biens des Juifs qui se convertissent et de les forcer par là à la mendicité, ou de les empêcher d'embrasser le christianisme. » Il ordonne donc que, loin de les dépouiller, on doit encore leur accorder de grandes faveurs. Voilà pour l'Église ; mais voici aussi une lettre au sénéchal d'Avignon en faveur des Juifs :

Des pasteurs (pastoureaux), des campagnards et un ramassis de gens de la plus mauvaise espèce se réunirent dans le midi de la France sous le prétexte d'aller en terre-sainte ; mais au lieu de délivrer la France de leur présence, ils prirent la résolution de se jeter partout sur les Juifs, de les piller et de les massacrer partout en masse. Ils commencèrent donc à exécuter leur résolution et donnèrent la chasse aux Juifs qui fuirent devant eux. Pour éviter de tomber entre leurs mains cruelles, quelques-uns au nombre de plus de cinq cents se rendirent au château royal de Verdun sur la Garonne, diocèse de Toulouse et demandèrent asile au gouverneur. Cet officier les reçut volontiers et les plaça dans une tour élevée. Mais rien ne put arrêter les pastoureaux qui assiégèrent aussitôt les Juifs. Ceux-ci se défendirent avec beaucoup de valeur; et après avoir jeté toutes les pierres et les poutres, ils se trouvèrent sans défense. Les ennemis rassemblèrent une grande quantité de bois à la porte de la tour et y mirent le feu. Voyant qu'il n'y avait plus de salut, les assiégés résolurent de se tuer les uns les au-

Digitized by Google

tres plutôt que de périr de la main des barbares. Ils chargèrent le plus fort et le plus robuste d'entre eux de leur couper à tous la gorge; celui-ci, après cette sanglante exécution voulut se retirer en demandant le baptême pour lui et les enfants qu'il amenait, mais il fut massacré et l'on n'épargna que les enfants qui furent baptisés. A cette nouvelle, le pape Jean XXII écrit à Philippe le Long et au sénéchal d'Avignon pour les prier d'arrêter ces désordres. Le sénéchal de Carcassonne Aymeri de Cros, chargé de disperser les meneurs, écrivit aux consuls de Narbonne de se saisir de ceux qui chercheraient à fuir. Mais Aymeri ne put pas les prendre tous, et un grand nombre de pastoureaux se retirèrent en Aragon, où ils renouvelèrent leur carnage de Juifs. Jacques II ne put arrêter l'effusion de sang qu'avec beaucoup de peine [2].

Malgré l'intercession papale, Philippe condamna les Juifs de son royaume à une amende de 150,000 livres par arrêt du parlement et sans autres motifs ; suivant la répartition faite entre ceux de la langue d'oc et de la langue d'oïl, les premiers furent taxés à 47,000 livres parisis, savoir : Carcassonne, à 22,500 ; Beaucaire à 20,500 ; Toulouse à 2,000 ; Rouergue à 1,900 ; Périgord et Querci, à 100.

Charles le Bel semblait favorable aux Juifs ; mais après sa mort les Navarrais se soulevèrent en masse contre eux, et en massacrèrent à Estella et ailleurs plus de six mille. Le R. Menachem, fils d'Ahron ben-Zerach, dont ces hommes furieux avaient attaqué la maison, ne dut son salut qu'à la faveur d'une défaillance qui le fit tomber sans connaissance parmi les morts (1328). Le lendemain seulement, un chevalier, ami de son père, l'y trouva, le fit revenir à la vie et lui procura les moyens de fuir en

Digitized by Google

Castille. Jeune encore il continua ses études à Tolède, et au bout de deux ans il alla à Alcala, où il devint l'élève de Joseph Ibn-Algaïch, à qui il succéda comme professeur en 1368. Mais dans la lutte qui survint entre don Enriquez et don Pedre, ayant eu sa maison pillée, il se retira de nouveau à Tolède, où, pour honorer son protecteur Samuel Abravanel, il composa un livre célèbre (*Cédâ laddereklh*) résumant toute la casuistique talmudique et post-talmudique. Il mourut à Tolède en 1385.

On possède un témoinage de la présence de nos ancêtres à Paris vers cette époque, dans un arrêt du parlement qui condamne (probablement pour usure), Samuel le Ny, Bellevigne de l'Étoile, Abraham de Sannes, Moreau, de Laon, Auguin, de Bovre, Raphael Abraham et Joseph Dupont de Vaulx, à faire revenir le sieur Denys de Machault, par détention de leur corps; en outre, ils seront battus par trois samedis et en trois lieux, près des Halles, en Grève et place Maubert, et ils paieront 10,000 livres parisis, servant à la construction d'un pont en pierre derrière l'Hôtel-Dieu. Puis ils seront bannis et leurs biens confisqués [3].

De même, avant de partir pour la croisade (1345), Humbert II avait donné l'ordre à l'archevêque de Lyon d'exiler les Juifs du Dauphiné; mais ce n'était qu'un moyen de leur faire racheter la liberté d'y rester. Le prélat, qui savait cela, tira d'eux 1,000 florins pour les dépenses de la guerre, et il annonça aux autorités que la permission de séjour était encore une fois accordée aux Juifs [4].

Sur ce, survint la peste de 1348 qui fit de si effroyables ravages en Allemagne et au midi de la France. A qui s'en prendre? Une horrible accusation s'élève alors contre les Juifs : « Ce sont eux qui empoisonnent les fontaines. » La populace crédule manifeste aussitôt sa haine contre les

Digitized by Google

Juifs et exerce partout une terrible vengeance contre eux. C'est sur une pareille accusation et par sa haine, que, le 17 août, à Saint-Saturnin, en Dauphiné, le peuple se souleva contre les Juifs et en fit un horrible carnage. Le pape Clément VI les protége, défend qu'on les massacre, qu'on les dépouille, ni les baptise de force.

Plus l'accusation manquait de sens, plus elle trouvait accès auprès des gens crédules de l'époque. On sévit terriblement contre les Juifs, et les dispensateurs de la justice n'avaient pas honte de céder à ces croyances et même d'inventer de nouvelles tortures contre les prétendus coupables. A Bâle, tous les Juifs qu'on avait pu saisir furent liés à un immense tonneau et précipités dans le Rhin ou brûlés. On ne conserva que les enfants pour les élever en chrétiens. C'est ce qui arriva à Costnitz, où l'on accordait la liberté à ceux qui voulaient adopter le christianisme. L'un d'eux se convertit, retourna ensuite dans sa maison, l'incendia et s'écria : « Je meurs donc en bon Juif! » et bientôt après sa maison ainsi que quarante autres étaient réduites en cendres. Dans d'autres villes de la Suisse, les Juifs furent roués ou décapités. De la Suisse, ces meurtres se répandirent en Alsace. Les magistrats s'opposèrent à Strasbourg à ce que l'on versât le sang innocent; le peuple les força à céder leurs fonctions, et les nouveaux élus brûlèrent aussitôt sur le marché deux mille Juifs, dont ils donnèrent les biens aux pauvres ouvriers. Ils voulurent aussi exciter d'autres villes à une conduite analogue; mais ils reçurent un avis contraire de l'empereur. A Spire, Worms, Ulm, Mayence, où les magistrats ordonnèrent également une perquisition, la plupart des Juifs moururent dans les flammes allumées par eux-mêmes pour arracher leurs biens à leurs ennemis. Les fuyards trouvèrent un asile à Heidelberg et à Sennesheim.

Digitized by Google

Des vallées du Rhin, l'émeute se propagea en Thuringe. A Erfurth seul on en tua trois mille, ce que l'archevêque de Mayence approuva ; il fut imité dans toutes les villes de ce pays, où le peuple, et non les autorités, se soulevait contre les Juifs. Ils eurent à subir les mêmes malheurs en France et dans le Wurtemberg. Le cri de meurtre retentit de la Suisse en Silésie, et souilla le sol de sang innocent. Les lettres de protection de l'empereur et les recommandations du Saint-Père étaient sans effet contre ces excès.

Depuis le commencement des troubles, Charles IV se trouva d'autant mieux disposé à prêter l'oreille aux vœux des villes et des États qui désiraient accorder le droit de protection aux Juifs, que les mêmes revenus lui devenaient sans cesse plus précaires. Aussi forme-t-on de 1348 à 1356 les priviléges les plus importants de ce genre, tels qu'à Spire, Worms, Zurich, Bâle et ailleurs, où par l'introduction de rues juives closes et d'autres sécurités, on attira de nouveau les Juifs comme habitants. C'est aussi la raison pour laquelle l'empereur, dans la bulle d'or, confirme aux princes, ses vassaux, le droit d'avoir des Juifs et même de transmettre ce droit à d'autres États. Il augmenta aussi leurs droits de suzeraineté, sans trop nuire à ses intérêts propres.

Tous les jours, il y avait aussi à se prémunir contre la menace de mort de l'ensemble des Juifs d'une ville ou d'un pays, de sorte que dans tout privilége, contrat ou convention, on n'oubliait pas d'émettre la condition prévue du cas d'un massacre total des Juifs d'une communauté. Leur dispersion dans l'empire leur accorda toutefois un peu plus de sécurité à cause de leurs rapports, mais les exposa davantage à l'arbitraire et aux mauvais traitements.

Digitized by Google

§ 2. — Quand les foules fanatiques des flagellants (1348) parcouraient les routes en criant « le mal vient des prêtres, » l'on commençait à les massacrer. « Le peuple du fond de la Hollande jusqu'aux Alpes, s'ébranlait ; on craignait, dit Michelet, un carnage universel du clergé, lorsque le coup fut habilement détourné sur les Juifs : Il fallait du sang, on donna le leur. »

Ce qui attira alors sur eux toute l'accusation, ce fut la particularité qu'ils étaient seuls affranchis de cette maladie, exception heureuse dont ils étaient naturellement redevables à leur isolement, à leur nourriture saine, à leur vie pure, et à leur refus de prendre tout repas chez les chrétiens. On crut qu'ils avaient été excités à empoisonner les puits par les Maures, les Berbères ou d'autres infidèles, et on leur éleva des bûchers dans plusieurs localités. A Chinon on en brûla vingt-huit. A Vitry, on en enferma quarante dans une tour; et, comme à Verdun, ils se choisirent l'un d'entre eux qui fut chargé de leur donner la mort à tous; celui-ci voulant s'enfuir, tomba du haut de la tour entre les mains des ennemis et fut tué par eux. A Paris on se contenta de profiter de la situation pour leur extorquer 150,000 livres.

Pendant ce temps, bien des maux frappèrent les Juifs, qui pour s'y soustraire n'eurent d'autre moyen de salut que d'entrer plus d'une fois dans le giron de l'Église. Il y a lieu de s'étonner que les Juifs ne se soient pas retirés, après la treizième année de leur entrée en France. L'extension des affaires, et probablement la crainte d'être exposés au pillage, les empêcha d'user de leur droit. En outre, chacun, au milieu même de la dispersion, suivait ses intérêts qui le liaient à sa localité (1340). Quelques fuyards perdirent, par une ordonnance de Philippe VI, tout droit à recouvrer ce qu'ils avaient laissé derrière

Digitized by Google

eux. Bientôt après le roi ordonna lui-même aux Juifs qui resteraient encore dans son territoire d'émigrer ou de se convertir au christianisme. Cet ordre était contraire aux conventions, et il ne fut pas non plus exécuté, jusqu'aux persécutions qui suivirent la peste.

Il faut ajouter à ces maux l'assujettissement des Juifs à l'un de ces princes, à des villes ou seigneuries. Le mal était grand; car tout ressort contenant des Juifs, était étranger pour ceux d'une autre circonscription; cela nécessitait des dépenses pour le moindre voyage, et, en cas d'émeute, on faisait payer de fortes sommes d'entrée. Ces avantages préoccupaient presque toutes les localités, où peu d'années auparavant l'on avait si inhumainement traité les Juifs, au point qu'elles leur offrirent l'accès; et souvent les autorités ne rougissaient pas d'ajouter aux conventions leurs vues égoïstes et intéressées. De pauvres fuyards tentèrent parfois de s'y réfugier; ils supportaient tout pour avoir un lieu de réunion et de prière, le libre exercice de leur culte, et un champ de repos pour leurs morts.

Lorsque le fléau fut passé, les esprits se calmèrent. Le conseil de la ville de Nîmes avait accordé aux Juifs un quartier particulier, celui de la Corrègerie. Mais ils s'y trouvèrent trop à l'étroit et demandèrent au conseil de changer le lieu de leur résidence. Le conseil de la ville, dans une séance tenue le 19 août 1352, prend en considération la demande des Juifs et leur accorde un autre quartier au centre de la ville, la rue Cagansul dans toute sa longueur, jusqu'au carrefour de celle de la Rouerie.

Il y eut aussi des Juifs dans les autres localités de la Provence, et à Reilhanc, ils formaient presque la totalité des habitants. Un jour, harcelés par les chrétiens, ils s'abandonnent à leur indignation et en vinrent aux mains

Digitized by Google

avec leurs ennemis. Mais aussitôt après, ils furent condamnés pour cela à une amende de 2000 florins d'or [5].

Enfin, par une ordonnance de mars 1360, ils peuvent de nouveau rentrer en France, à la charge de payer un nouvel impôt et un droit d'entrée considérable par individu. Le roi Jean II avait un pressant besoin d'argent pour sa rançon promise aux Anglais. Il n'épargna aucune promesse aux Juifs pour attirer leur argent. Il leur donna de grandes immunités, des franchises, des garanties, et nomma le duc d'Étampes gardien et conservateur de leurs priviléges [6]. Le maréchal Daudencham va plus loin : il donne pouvoir aux Juifs de poursuivre leurs débiteurs ou leurs héritiers, ou de faire saisir leurs biens, requérant au besoin l'appui de l'autorité des sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire.

En effet, les malheurs du roi Jean (1359) changèrent la situation. Le gouvernement se trouva, sous la régence de Charles et pendant la captivité du roi, dans l'état le plus embarrassant. Le procureur des Juifs de cette époque, Menecier de Vesou, proposa alors le rappel des Juifs pour vingt ans, sous de nouvelles conditions. A peine le régent eut-il émis l'ordonnance, qu'on vit affluer une quantité innombrable de Juifs. Ils obtinrent dans toutes les villes du Languedoc et de la Provence des quartiers spéciaux, où ils étaient en sécurité, et ils furent placés sous la direction d'un gardien et d'un juge. Après le retour du roi (janvier 1361), Menecier obtint de lui la confirmation de l'édit et fut nommé procureur des Juifs, fonction en vertu de laquelle il se chargeait de faire entrer au Trésor la somme de quatorze écus par chaque père de famille et de deux livres environ pour chaque enfant et chaque domestique, impôt dont il prélevait un septième pour lui. Leur protection était garantie par le roi seul. La plupart

Digitized by Google

des conventions s'accordèrent avec les précédentes; mais l'impôt en général fut doublé et on facilita aux Juifs leurs droits d'appel contre tout acte arbitraire. Cependant le roi avait peu de forces pour s'opposer aux attaques contre ce droit de la part des autorités de provinces éloignées, et pour rendre justice aux Juifs maltraités.

La réintroduction du signe de distinction, la suppression de la juridiction juive accordée dans les priviléges et dans d'autres prescriptions royales, étaient des exemples d'une conduite despotique. Déjà, une persécution se préparait, lorsque Charles V, à son avénement, comme promoteur de ces priviléges, les confirma de nouveau pour six ans (1365). Menecier jouit auprès de lui d'une haute considération et obtint pour les Juifs la dispense de porter le signe de distinction, faveur accordée à peu de gens. Par son intermédiaire, on supprima quelques ordonnances spéciales, motivées par les plaintes sur l'usure et sur les faux médicaments de médecins juifs, et on négocia plus tard une nouvelle prolongation des priviléges pour dix ans. Pour toutes ces faveurs, le roi obtenait toujours des sommes importantes.

Une ordonnance du roi de France, du 27 décembre 1362, signée à Nîmes, permet aux Juifs l'exercice de la médecine, à la condition par eux de prendre leur grades de physique et de chirurgie dans les universités du royaume. Cette même ordonnance enjoint encore aux Juifs de porter sur leurs vêtements une marque distinctive placée d'une manière ostensible. Il est bon de savoir que pendant longtemps les principaux médecins furent des Arabes et des Juifs ; ce furent surtout ces derniers qui fondèrent l'université de Montpellier, qui est toujours restée si célèbre.

Cependant plusieurs conciles du XIIIe siècle, entre autres

Digitized by Google

les conciles de Béziers en 1246 et d'Albi en 1255 défendaient aux chrétiens de se servir de médecins juifs. La nécessité les fit pourtant rechercher toujours, car l'ignorance des médecins chrétiens était si grande, qu'on dut exiger d'eux, en 1352, licence de la faculté pour leur permettre d'exercer. Ce fut, pour faire cesser les plaintes de ces derniers, qu'on imposa aux Juifs les mêmes obligations.

A Arles, un Juif nommé Bendich Ahin, très-instruit en mathématiques et en langues arabe, grecque et latine, mérita par son savoir d'entrer dans la maison de la reine Jeanne. « Et, dit Nostradamus, après avoir été reconnu vertueux, loyal, honnête, très-expérimenté en médecine, il fut nommé médecin ordinaire de la reine ; et à cette occasion il fut, par lettres patentes, exempté, lui sa famille et sa postérité, de toute charge et imposition juives. »

En succédant à son père, le roi Charles V, dit le Sage, suivit à l'égard des Juifs la même conduite que son père, et leur renouvela, le 2 juin 1364, tous les priviléges et toutes les immunités qu'avaient obtenus les Juifs. Il prorogea de six ans le terme de leur séjour. Chaque année, les Juifs devaient payer sept florins par tête, et en revanche on leur accorda un gardien de leurs priviléges, dont le plus essentiel était que nulles lettres royales n'avaient force contre eux, à moins d'être acceptées par leur gardien. Enfin, en 1374, sur la supplique présentée par Menecier de Vezou, procureur général des Juifs et Juives du royaume, et après mûre délibération en son conseil, il prolongea de dix ans encore le terme de vingt-six ans fixé par lui ; il leur accorde par ces lettres patentes les mêmes franchises, immunités et priviléges qu'auparavant et les soumet aussi aux mêmes redevances. Ce

Digitized by Google

n'est pas cependant sans bourse délier qu'ils obtinrent cette prolongation. Charles V reçut d'avance, comme il le dit dans sa lettre, 3000 francs d'or.

Ayant encore besoin d'argent de suite, ce roi donne à Saint-Germain en Laye (1378) des lettres patentes portant que, moyennant un prêt de 20,000 livres que les Juifs de la langue d'oïl feront au roi, payable en quatre termes, plus une redevance de 200 livres à payer par semaine, ils seraient exemptés de toutes redevances et autres droits auxquels ils étaient tenus envers lui.

De même, le procureur d'alors, Salomon de Vesoul, sut conquérir les bonnes grâces du roi par de grands emprunts. En effet le roi chercha à maintenir aux Juifs leurs droits, tout en prétextant des abus de leur part (1380). Dans le même esprit, le gouvernement continua après sa mort à prolonger les priviléges pour cinq ans, au nom de Charles VI. Déjà les Juifs voyaient luire de meilleurs jours, lorsqu'au second mois de ce règne, les mouvements de Paris produisirent de nouveaux malheurs. Aussitôt qu'on eût promulgué un édit ordonnant la levée de plusieurs impôts, la populace pénétra avec violence dans les archives du fisc et pilla les caisses. Au milieu d'un tel trouble, il fut facile à quelques nobles de tourner l'émeute contre les Juifs dont les livres de créance furent déchirés et les gages emportés. Eux-mêmes furent placés sous la protection d'une garde de sûreté et les dettes pour gages volés devaient être payées. De cette façon, le peuple aussi subit les conséquences de sa conduite.

Lorsque Charles VI monta sur le trône, on crut que le règne de ce prince serait plus défavorable aux Juifs que ne l'avait été celui de Charles V. On crut le moment opportun de se jeter sur les maisons des Juifs, de les piller et surtout

Digitized by Google

de brûler les titres des créances, moyen expéditif d'acquitter ses dettes. Mais Charles VI ne le toléra pas, et pour continuer sa protection aux Juifs comme auparavant, il charge, le 19 novembre 1380, Guillaume du Bois et Jehannin Gandorien, sergents d'armes, d'aller à Mantes s'informer secrètement de ceux qui avaient pris les biens des Juifs dans une sédition qui eut lieu contre eux, de faire l'inventaire de leurs biens, de les mettre en sûreté pour la conservation des droits de ceux à qui ils appartiennent [7].

Pour continuer la guerre avec les Flamands et ayant besoin d'argent, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, accepte l'offre que lui font les Juifs de lui en fournir. Moyennant ce prêt, il leur accorda une charte (1384), selon laquelle il est permis à cinquante-deux familles juives de s'établir partout où bon leur semblera sur ses terres, à la condition de payer au duc les impôts juifs habituels. Il les prend en outre sous sa sauvegarde particulière, les dispense des marques distinctives, ordonne de leur fournir tous les aliments dont ils auront besoin, et nomme pour leur protecteur son chambellan, Guy de la Trémouille de Lully.

Enfin, en février 1388, le roi Charles VI révoque la commission donnée à Bérault-Bresson et à Jean Truquam, chargés de juger les Juifs dans le vicomté de Paris et tout le pays de la langue d'oïl, il veut que désormais les Juifs soient, comme les autres citoyens, jugés au Châtelet par le prévôt lui-même, avec l'apposition du sceau de la prévôté [8].

Mais après un grand nombre de lois et d'ordonnances favorables aux Juifs, un moment de gêne et de pénurie dans le trésor lui fit changer d'avis. Circonvenu depuis longtemps par les ennemis des Juifs qui saisirent cette

Digitized by Google

occasion avec joie, le roi enjoint, le 7 septembre 1394, à tous ceux de la langue d'oïl et de la langue d'oc de sortir de suite du royaume ; dix jours après, il donne commission au sénéchal de Beaucaire de les conduire sûrement hors de France, et le 3 novembre suivant, il lui ordonne de saisir leurs biens au profit du trésor. Ils se rendirent en Allemagne, en Italie, en Pologne et dans quelques petites principautés.

§ 3. — Le roi d'Espagne, Alphonse XI, préserva de tout son pouvoir les droits des Juifs ; mais comme les Cortès, à Valladolid, demandaient à annuler une partie des dettes, il dut céder pour ne pas trop exciter les populations contre lui. Il rejeta avec énergie quelques accusations spécieuses qu'on avait dirigées contre les Juifs. Cependant il trouva bien de séparer davantage les deux partis religieux. L'on commença sous son règne et avec sa permission à ne laisser les Juifs que dans quelques rues, surtout éloignées des églises. Depuis ce temps-là, c'était l'usage de laisser aux Juifs des quartiers particuliers dans la ville. Quant aux prières, le roi défendit aussi de maudire les Juifs convertis, ce qui fit changer quelques expressions du rituel. En outre, le roi avait, comme de coutume, son ministre des finances juif, Joseph, qui demanda pour lui la main de la princesse de Portugal et qui faillit devenir la victime d'une intrigue ; mais malgré la demande des Cortès de le renverser, il reçut une charge dans une province éloignée ; de plus, le roi avait pour agent le Juif don Samuel Abravanel et pour médecin de la cour don Samuel Abenhuer. Il cherchait à opposer les plus grandes difficultés à l'usure par la nouvelle révision des lois du pays à Alkala de Henarès ; il étendit les droits des Juifs en leur permettant d'acquérir des propriétés foncières jusqu'à la valeur de 30,000 maravédis

Digitized by Google

par personne dans les provinces au delà du Duero, et jusqu'à 20,000 dans celles en deça du Duero, ce qui paraît considérable. La même position légale subsista sous Pierre le Cruel, chez lequel le savant don Samuel Levi était *Almojarif*.

Plus Pedro se montrait favorable aux Juifs en permettant même à son almojarif de bâtir une deuxième synagogue, grande et magnifique, à Tolède, plus ils avaient à souffrir des ennemis du roi. Don Henri l'attaqua, prit la ville basse de Tolède et laissa piller la rue Alkanah où les marchands demeuraient, et beaucoup de Juifs furent tués. On dit même que le rabbin Juda, fils du célèbre Rabbenou Ascher, fut tué après avoir tué lui-même sa femme et sa belle-mère pour que les soldats sauvages ne pussent les maltraiter.

Le quartier juif dut subir le même sort, mais il ferma ses portes et reçut bientôt, de l'autre côté de la ville, des troupes royales. A cause de cela, les Juifs d'autres endroits souffrirent davantage.

Il est intéressant d'assister aux changements successifs de leur position. Pedro fit exécuter don Samuel Lévi, qui n'était accusé d'aucun crime et qui avait eu le seul tort d'être riche; il lui enleva ses biens (1360). Henri, plus heureux lors de sa seconde entreprise en Espagne, avec l'aide de Bertrand du Guesclin, fut aidé des Juifs. Il se montra reconnaissant de cette assistance au sein de l'assemblée des Cortès à Burgos, en s'opposant à la proposition faite par quelques grands du royaume de retirer aux Juifs leurs charges de fonctionnaires, leurs occupations de médecins, etc., sous le faux prétexte d'éviter par là des collisions entre Juifs et chrétiens.

La position ne changea guère en ce pays pendant l'espace d'un siècle environ. Les relations avec le pouvoir res-

Digitized by Google

taient les mêmes, parce qu'on se rendait compte de part et d'autre des intérêts mutuels que ces relations favorisaient, et la réciprocité des services rendus ne s'en ressentait que davantage. Cela dura ainsi jusqu'au moment où, le fanatisme ayant repris le dessus, l'exil d'Israël se prépare de nouveau après la régence d'un grand docteur juif, qui avait occupé dans la direction de l'État le poste le plus élevé. Les événements dont il est contemporain méritent qu'on s'y arrête dans la suite.

L'impulsion donnée aux travaux philosophiques par les disciples de Maïmonide produisit un élan général parmi les savants juifs et donna naissance à de véritables sociétés littéraires, comme par exemple au sein de la communauté de Perpignan, ou en général en Provence et dans l'Espagne chrétienne. Les ouvrages de philosophie ou de science écrits en arabe, furent traduits en latin, par les Juifs soit d'après l'original arabe, soit d'après les traductions hébraïques. L'intérêt que les chrétiens attachaient à ces traductions hébraïques, plus faciles à interpréter que les originaux arabes, se révèle dans la protection accordée à ces traducteurs par l'empereur Frédéric II. Ce fut en Provence que le *Guide* de Maïmonide avait été traduit en hébreu par Samuel-Ibn-Tibbon de Lunel, qui acheva sa traduction au moment même de la mort de Maïmonide. La Provence fournit presque tous les traducteurs et commentateurs des philosophes arabes, tels que Jacob-ben-Abba-Mari ben-Antoli, Moise, fils de Samuel-ibn-Tibbon, et plus tard, au XIVe siècle, Lévi-ben-Gerson, Calonymos-ben-Calonymos (né en 1287); Todros-Todrosi qui écrivit en 1337 à Trinquetailles, près d'Arles; Jacob-ben-Makhir-ben-Tibbon, ou Profiat, de Montpellier, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe; Samuel-ben-Iehouda-ben-Meschullam, connu vulgairement sous le

Digitized by Google

nom de Miles de Marseilles, né en 1294. Son grand-père Meschullam était arrière-petit-fils de Jacob-ben-David Profiague, que Benjamin de Tudèle mentionne comme l'un des plus riches habitants de Marseille, et qui mourut en 1170. Samuel étudia la philosophie et les sciences à Salon, sous la direction de R. Abba-Mari, appelé vulgairement Sen Astruc de Noves; et en 1322 il était prisonnier à Beaucaire avec d'autres Juifs, d'où il passa à Murcie en Espagne, et revint ensuite à Tarascon (1329), Aix (1335) et Montélimart (1340).

Écrivain moins fécond que Levi-ben-Gerson, mais non moins profond, Moïse-ben-Josué, dit *maître Vidal*, était d'une famille originaire de Narbonne (et nommée Narboni), établie à Perpignan, où le jeune Moïse fit ses études sous la direction de son père; il était né à la fin du XIIIe siècle et mort vers 1362. Il a laissé des ouvrages fort intéressants pour l'histoire de la philosophie, et ses commentaires sur les principaux philosophes arabes renferment une foule de renseignements utiles, extrêmement instructifs[9].

Enfin, en 1425, Joseph Albo, de Soria en Castille, se rendit célèbre par son *Sepher-Ikkarim*, livre des principes fondamentaux du judaïsme, où il analyse les treize articles de foi établis par Maïmonide. Puis en 1446, Abraham Bibago, à Huesca en Aragon, écrivit sur Aristote, et en 1470, à Saragosse, il composa le *Chemin de la foi*. Après lui, Joseph-ben-Schem-Tob et son fils traitèrent les mêmes sujets.

L'histoire des Juifs berbers offre encore quelques faits intéressants. Le premier point important à noter, c'est l'éclat dont jouit l'école d'Alger, sous la direction d'Isaac-ben-Schescheth et de Simon-ben-Zémach Duran; là, l'éducation était divisée en deux séries d'études distinctes,

Digitized by Google

les unes religieuses, les autres profanes. Isaac-ben-Schescheth, rabbin distingué, quitta Saragosse au moment de la persécution d'Espagne (1391) et se rendit à Alger, où il rencontra Simon-ben-Zémach, également émigré d'Espagne, plus jeune que lui et qui le dépassait de beaucoup par l'érudition [10].

« Qu'on estimât plus ou moins les livres hébraïques et la philosophie des Juifs, on ne devait pas oublier le titre immense qu'ils ont acquis pendant le moyen âge à la reconnaissance universelle [11]. Ils ont été très-longtemps le seul anneau qui rattacha l'Orient à l'Occident, qui, dans ce divorce impie de l'humanité, trompant les deux fanatismes, chrétien et musulman, conserva d'un monde à l'autre une communication permanente et de commerce et de lumière. Leurs nombreuses synagogues, leurs écoles, leurs académies, répandues partout, furent la chaîne en laquelle le genre humain, divisé contre lui-même, vibra encore d'une même vie intellectuelle. Ce n'est pas tout : il fut une heure où toute la barbarie, où les Francs, les iconoclastes grecs, les Arabes d'Espagne eux-mêmes, s'accordèrent sans se concerter pour faire la guerre à la pensée. Où se cacha-t-elle alors ? Dans l'humble asile que lui donnèrent les Juifs. Seuls, ils s'obstinèrent à penser, et restèrent, dans cette heure maudite, la conscience mystérieuse de la terre obscurcie. »

Digitized by Google

CHAPITRE XI

(xve siècle.)

§ 1. — Le xve siècle ne fut pour les Juifs qu'un revirement continuel de calme et de misère. A la suite du congrès de Tortose (1415) dans lequel une discussion vive et sans résultats eut lieu entre des rabbins et des prêtres, l'anti-pape Benoît XIII expédia de Valence une bulle dont la stricte observation devait réduire les Juifs à la dernière extrémité. Cette bulle contenait onze décrets, défendant la lecture du Talmud et la circulation de livres analogues, leur interdisant les fonctions de juges et tout autre poste public, ne leur laissant qu'une synagogue par ville ; ils devront vivre sans rapport avec les chrétiens et dans des quartiers spéciaux, porter des signes distinctifs et assister enfin, dans tout le royaume, à trois sermons annuels [1].

En revanche, le pape Martin V, par une bulle du 30 janvier 1419, déclare prendre sous sa protection spéciale tous les Juifs. Il défend de les molester, de les forcer au baptême ; il leur permet de célébrer leurs fêtes chez eux, mais non en public pour éviter la colère du peuple. Il leur recommande, pour le même motif, d'éviter les promenades publiques pendant les jours de fête. Il les dispense enfin de porter des marques distinctives, à moins que les lois du pays ne l'exigent, car en cela il

Digitized by Google

ne peut qu'engager les souverains à abolir ces lois vexatoires. Il suffit de lire cette bulle pour se rendre compte des rares sentiments de tolérance qui animaient l'esprit de ce pape et qui avaient l'avantage d'influer sur bien des princes. Ainsi le duc de Berri, en sa qualité de lieutenant du roi en Languedoc, permet aux Juifs d'Espagne, où ils étaient persécutés à la suite du congrès de Tortose, de passer par sa province pour se retirer en Provence, en payant 20 sols parisis par tête[2].

Puis, par le changement successif des papes, les franchises sont contrebalancées par des restrictions : les franchises accordées ne l'étaient pas parce qu'on voulait du bien aux Juifs, mais pour faire entrer les impôts dans le trésor du Saint-Siége, toujours en pénurie[3]. A ce propos, le pape Pie II adresse au recteur du Comtat Venaissin un bref daté de Mantoue, 4 janvier 1461, dans lequel, après avoir autorisé les Juifs à pouvoir affermer les différentes branches du fisc apostolique, il ajoute : « Nous voulons cependant que les Juifs ne puissent avoir aucune action sur les personnes des chrétiens, ni prendre hypothèque sur leurs biens. Nous voulons enfin qu'ils soient tenus de porter un cercle (l'ancienne rouelle), ou un signe quelconque de couleur jaune, cousu sur un endroit apparent de leurs habits, et assez large pour former deux plis extérieurs de leurs vêtements. »

Dans ce même comté, un Juif natif de Provence, nommé Estruge Léon, ayant mal parlé de la vierge Marie et « l'ayant traitée de *femme de peu*, » fut condamné à cent florins d'amende envers le roi[4]. Cette condamnation excita contre les Juifs d'Aix un tel tumulte parmi la populace, qui ne désirait que piller et saccager, que le gouvernement fut obligé en toute hâte (1436) d'appeler des gens d'armes du Dauphiné et du Comtat pour protéger les

Digitized by Google

villes d'Aix et de Pertuis, qui étaient les plus menacées.

Le gouvernement prend aussi des mesures au sujet de ceux de la ville de Nîmes, et Louis XI confirme les lettres patentes données par Charles VII en mai 1415. De nombreuses plaintes lui étaient parvenues au sujet de la situation des Juifs qu'on accusait d'exactions et d'usure.

Pour y faire droit, le roi fait juger l'affaire par des commissaires dont l'avis n'a pas été défavorable aux Juifs [5]. Le peuple, en voyant cela, accuse la commission d'entente avec les justiciables, et l'on porte plainte contre elle, au point que le roi est obligé de la renvoyer, se contentant de son avis.

Enfin, tous les priviléges, libertés et franchises, que les papes, les vice-légats et les recteurs avaient accordés quelquefois aux Juifs de Carpentras furent confirmés par Ange Giraldini, recteur du Comtat. Durant tout son rectorat, celui-ci favorisa beaucoup les Juifs [6]; il les admit non-seulement à être fermiers de la chambre apostolique, mais il les fit encore participer à bien des honneurs et des dignités. Les États du pape firent à cet égard des représentations à Pie II, qui, par une bulle du 25 août 1479, désapprouva cette bienveillance et cette condescendance de Giraldini pour les Juifs, et ordonna expressément que désormais ils ne jouiraient plus des faveurs et des franchises que ce recteur leur avait accordées. C'est sans doute pour un tel motif qu'Obadia de Bertinoro, le célèbre commentateur de la Mischnâ, quitta sa patrie et voyagea en Sicile, en Égypte et en Palestine [7].

Il n'en fallait pas davantage pour qu'au premier prétexte les haines séculaires fussent remises en vigueur. Un habitant de Trente en Italie, du nom d'Enzo, tua un enfant de deux ans appelé Simon, dans la nuit du 15 Nissan, première nuit de Pâques, et le jeta après cela

Digitized by Google

dans le puits de la demeure du Juif Samuel. Aussitôt, selon l'habitude, on accusa les Juifs de la disparition de cet enfant. Sur l'ordre de l'évêque, on fit des perquisitions dans les maisons juives; mais on n'y trouva rien. Plus tard, le bruit se répandit qu'on l'avait trouvé dans le puits du Juif Samuel. On les incarcéra, on les tortura, on en tua un grand nombre, et l'on fit de cet enfant un martyr dont on célébrait la fête le 24 mars.

De même une grande quantité d'étrangers étant arrivés à Arles, de l'Auvergne, du Dauphiné et de la Provence, « gens brutaux et acharnés au butin[8], » ils se portèrent contre les maisons juives et y enlevèrent tous les meubles précieux et les marchandises (1484). Comme cela arrivait assez souvent, l'autorité y pourvut. A Carpentras, et conformément à des ordres supérieurs, le conseil municipal accorde aux Juifs de cette ville la rue de la Muse, par arrêt du 21 octobre 1486, à la condition d'établir aux extrémités deux portes fermant à clef. Mais toutes ces maisons ne devaient avoir aucune vue ou perspective sur les rues des chrétiens; et cela « parce que le fils de l'esclave ne doit pas être placé au même rang que le fils de la femme libre. »

§ 2. — Par des mesures violentes, Louis de Hongrie et les archiducs Albert et Léopold d'Autriche, veulent forcer les Juifs à se convertir; ces princes toutefois, ménageant leurs intérêts, renoncèrent bientôt à ces persécutions, et accueillirent même les fuyards hongrois. Cependant, le jour de la pâque juive, par suite d'une injure des Juifs de Prague faite à un membre du clergé et par suite de la plainte de ce dernier, les rues juives furent bouleversées par les bourgeois, et un effroyable carnage eut lieu. L'empereur Wenzel ne put intervenir ni s'opposer à des cruautés analogues dans toute la Bohême. En Pologne,

Digitized by Google

Casimir le Grand, par l'influence de la juive Esterka, renouvela les priviléges et les lois protectrices; on vit cependant à Cracovie un moine accuser les Juifs, du haut de la chaire, d'avoir tué un enfant chrétien; le peuple se rua contre eux malgré la force armée, réduisit leurs maisons en cendres et en tua les principaux habitants. De semblables scènes eurent encore lieu dans le cours de ces siècles, et la plus cruelle se passa en ce pays, vers 1470.

Le franciscain Capistran parcourait la Silésie fatiguée peu à peu de toutes ces persécutions, et excitait publiquement le peuple contre les Juifs, demandant vengeance du crime imaginaire d'avoir lacéré une hostie. Ses paroles produisirent de l'effet. On assassina, on brûla, on pilla dans tout le pays, comme auparavant. A Breslau, où Capistran établit l'inquisition au sujet de ces hosties et obtint par les tortures de faux aveux, la communauté fut chassée, et son rabbin se donna lui-même la mort. L'influence de ce moine engagea Ladislas, roi de Bohême, à pousser les Juifs au baptême, sous peine d'expulsion, et à enlever les enfants de ceux qui partaient, pour les élever dans le christianisme. Aussi Louis X de Bavière, ami de Ladislas, chassa tous les Juifs de quarante villes de son pays et s'empara de leurs biens. La plupart se rendirent en Italie. Sur ce, Capistran se rendit en Hongrie, où, luttant contre les Turcs, il fut frappé à la tête par un Juif qui combattait dans l'armée turque, et qui fut l'arrière-grand-père du célèbre imprimeur Gerson Soncino; le moine fut réduit à prendre la fuite [9].

Sous l'empereur Maximilien, Nuremberg se fit donner aussi un privilége pour expulser les Juifs, ainsi qu'Ulm (1498). Les Israélites ainsi expulsés formèrent plus tard la communauté si importante de Fürth, et ils se rendirent en partie à Francfort où l'on accorda la protection aux

Digitized by Google

Juifs (1462), en leur offrant un faubourg spécial. Enfin cet exemple fut suivi en 1519 par Regensburg, déjà punie auparavant par l'empereur Frédéric pour sa conduite cruelle envers les Juifs.

Au Nord, les plaintes du percement des hosties se répétèrent. A Sternberg, dans le Mecklembourg, vingt familles furent brûlées, et le séjour fut interdit à tous les autres Juifs. Sans doute par le même motif, l'archevêque Ernest de Magdebourg expulsa les Juifs de son diocèse, sans toutefois les dépouiller de leurs biens. Ceux de Berlin eurent plus à souffrir, lorsqu'un ferblantier de Bernau annonça que l'offertoire avait été volé avec quatre hosties et vendu à un Juif qui les aurait profanées en les découpant pour les distribuer aux siens. Ce prétendu voleur de l'Église fut traîné à travers les rues de Berlin, pincé avec des tenailles chauffées à blanc, puis brûlé vif. Ensuite trente Juifs furent livrés aux flammes sur le marché comme profanateurs d'hosties et la communauté juive dut prêter le serment de ne plus jamais recommencer. De telles scènes eurent aussi lieu en Hongrie, à Tyrnau et à Ofen.

Les lois d'exclusion de l'assemblée ecclésiastique à Vienne (1267) eurent une portée plus grande encore, en ce qu'elles défendaient aux Juifs d'avoir des maisons de bains et des auberges, de se servir de domestiques chrétiens, de percevoir les droits de douane; enfin, pour les distinguer, ils devaient porter un chapeau pointu. Ces ordonnances et quelques autres, telles que la défense de servir comme médecin chez un chrétien, les discussions religieuses, le prosélytisme, d'avoir les boutiques ouvertes pendant les processions, de vendre de la viande aux chrétiens, etc., ne sont que des rénovations d'anciennes lois ecclésiastiques. Elles étaient déjà introduites dans la

Digitized by Google

Souabe où l'on remarque surtout le serment *more judaico* [10], mode de prêter serment aussi injuste que blessant, encore usité de nos jours dans certains pays ; pour le prononcer, il fallait se tenir alors sur une peau de porc et appeler sur sa tête, en cas de parjure, les plus effroyables malédictions. On crut toutes ces précautions nécessaires pour éviter toute fraude dans les relations entre les Juifs et les chrétiens. Ces mêmes lois d'exclusion ne firent qu'envenimer les hostilités. C'était là la plus grande faute des législateurs de ne pas oser franchir la voie suivie jusqu'alors. Jean XXII (1316) fit ordonner aux Juifs par le concile de Ravenne de porter un signe sur la poitrine, ordre qu'il renouvela à Avignon. De même les Juifs durent avoir à Venise des chapeaux jaunes, et à Florence une tache jaune sur le manteau. Partout enfin ce signe devait les protéger, mais il ne faisait qu'exciter les émeutes.

Les bulles papales prouvent que ces lois furent dictées dans de bonnes intentions. Martin V (1419), se basant sur les expressions de plusieurs de ses prédécesseurs et poussé par les sollicitations d'un synode rabbinique tenu à Forli, se déclara contraire à toutes ces restrictions des libertés juives. et leva toutes les vieilles lois des conciles, remises en vigueur par l'anti-pape Pierre de la Lune. Eugène IV, il est vrai, voulut de nouveau les mettre en exécution, mais elles ne firent que restreindre le nombre des Juifs (1434). Le concile de Bâle chercha à annuler tout rapport entre les chrétiens et les Juifs, et demanda l'institution d'établissements de conversion. Il voulut aussi sévir contre leurs livres religieux. Le Talmud devait disparaître : une assemblée rabbinique à Tivoli fit revenir le pape sur sa décision; mais le Talmud continua à être souvent l'objet de lois d'interdiction. A Milan, on

Digitized by Google

fit enfin supprimer plusieurs passages antichrétiens (1490)

L'essai tenté par le Juif baptisé Jean Pfeffercorn, à Cologne pour engager l'empereur à faire brûler le Talmud dans tout son empire, attira l'attention sur ce recueil et provoqua la nomination d'un comité de censure ; mais sur les pressantes sollicitations du célèbre Reuchlin, il se décida complétement pour la conservation de ce monument précieux de l'antiquité. C'était la première démarche faite en notre faveur par un des précurseurs de la Réforme.

§ 3. — L'homme le plus remarquable de cette époque, fut le savant Abravanel. — Don Isaac, né à Lisbonne en 1437, était parvenu par ses hautes capacités aux fonctions de premier ministre du royaume de Portugal sous le règne d'Alphonse V. Il sut mettre à profit son crédit auprès de ce prince et rendre cette heureuse situation favorable non-seulement à ses concitoyens et à ses coreligionnaires, mais encore aux Juifs du dehors. N'était-ce pas une singulière opposition à la bulle du pape Eugène IV, en date du 8 août 1442? Dans cette pièce, celui-ci se plaint des Juifs du royaume de Léon et de Castille et les déclare eux, ainsi que tous les Juifs de la chrétienté, exclus de tout emploi public.

Étant chargés par le roi Alphonse d'une mission politique auprès du Saint-Siége (1472), don Lopez d'Alaméda et le médecin Joano Djeseras reçurent une seconde mission d'Abravanel : il ne se borna pas à laisser accomplir le sujet officiel de leur voyage. Outre leur devoir d'ambassadeur il leur restait encore à user de leur pouvoir, ou plutôt à profiter de l'heureuse circonstance pour prier le pape d'alléger les souffrances des Juifs et d'être plus bienveillant à l'égard de ces derniers. Il fait demander au chef de l'Eglise chrétienne de protéger ses coreligionnai-

Digitized by Google

res contre le fanatisme et l'intolérance, et d'interdire désormais, dans le gouvernement des Etats Pontificaux, toute injustice et toute persécution religieuse. C'est ce que nous apprenons d'une lettre adressée en cette circonstance, par l'entremise du médecin Djeseras au rabbin Ie'hiel de Pise, dans laquelle Abravanel demande à son savant ami des renseignements sur l'état des Juifs romains et de la cour papale [11].

Tout semblait donc réussir aux vœux de l'homme d'Etat, mais la fortune ne lui conserva pas ses faveurs. Cette bienveillance accordée à un savant juif par un prince chrétien devait blesser l'opinion publique, ou plutôt celle de la cour, dans cet âge et dans ce pays d'intolérance ; aussi attira-t-elle sur Abravanel les persécutions de l'envie.

Vers la fin de l'an 1481, son puissant protecteur mourut. « Lorsque ce pieux roi ne fut plus, nous dit son fidèle serviteur et apologiste, tout Israël en deuil le regretta amèrement ; ils le pleurèrent et jeûnèrent pour le malheur qui venait de les frapper. Moi-même, lorsque j'appris la mort de ce roi qui avait eu tant de bontés envers moi et envers la communauté des Juifs de ce pays, je restai tout attristé de la perte que j'avais faite. » — Et pourtant, dans son chagrin, il ne connaissait pas encore l'étendue du malheur personnel qui le frappait, ni quel changement de fortune il résulterait pour lui de cet événement.

Le fils et successeur du roi Alphonse, don Juan II, réforma sa cour et s'entoura de nouveaux ministres et de nouveaux courtisans ; il s'éloigna des amis et des conseillers de son père, et les eut en aussi grande aversion que s'ils eussent voulu le livrer aux mains du roi de Castille, son ennemi. Il fit mettre alors en prison un

Digitized by Google

noble, le second personnage du royaume, le duc de Bragance, et le fit mettre à mort, pendant que d'autres échappaient au danger par la fuite.

Ce fut là le premier motif en vertu duquel don Juan fut mal disposé contre Abravanel; bien qu'il n'eût aucune faute particulière à lui reprocher, bien qu'il n'eût aucun fait grave à lui imputer, il savait, — et c'était un motif de haine, — que les plus grandes familles l'estimaient et qu'elles ne faisaient rien sans son conseil. Il croyait donc que toutes leurs actions n'avaient eu lieu que d'après son avis ; il lui imputait tous les complots dont on accusait quelques nobles, de connivence avec le royaume d'Espagne, avec la cour de Ferdinand et d'Isabelle.

En outre, Juan II haïssait encore plus les Juifs que son père ne les avait aimés. Les courtisans envieux, gens mal intentionnés qui, depuis longtemps cherchaient à discréditer don Isaac, le calomnièrent auprès du roi. Ils n'avaient pu voir sans une extrême jalousie le crédit et la considération dont Abravanel avait joui à la cour d'Alphonse, où il avait rempli un des principaux rôles. Ils avaient souffert avec une grande impatience qu'on leur eût préféré, dans l'exercice des hautes fonctions, un homme dont il leur semblait que l'origine et la religion étaient des titres qui suffisaient pour l'en exclure. Ils souhaitaient sa ruine avec ardeur; mais comme la puissante protection qu'Alphonse lui avait accordée opposait un obstacle au succès de leurs vœux, ils n'osèrent rien entreprendre ouvertement contre Abravanel, pendant tout le temps que ce prince vécut et que dura cette sympathie. Ils furent bien dédommagés de la contrainte où elle les avait tenus jusque-là, par l'accès que leurs discours calomnieux trouvèrent facilement dans l'esprit de son

Digitized by Google

successeur. Ils le desservirent de tout leur pouvoir auprès du roi Juan, qui de son côté était trop fortement prévenu contre les Juifs et particulièrement contre notre rabbin pour ne pas prêter volontiers l'oreille à ce qu'ils pouvaient lui dire de désavantageux sur le compte de ce dernier. Ainsi, il ne leur fut pas difficile de le lui rendre suspect dans la gestion dont il était chargé et de le faire dépouiller des dignités dont il avait été revêtu sous le règne précédent.

Ils ne se bornèrent point à mettre en œuvre tous les moyens qui leur parurent les plus propres à le faire expulser de la cour du monarque portugais ; ils machinèrent encore sa perte pour mieux satisfaire leur passion. Ils allèrent jusqu'à l'accuser d'avoir concerté avec les autres ministres d'Alphonse un complot dont le but était de mettre la couronne de Portugal sous la puissance du roi d'Espagne.

La conduite d'Abravanel même nous fournit la preuve la plus péremptoire et la plus convaincante de son innocence. S'il avait eu quelque grief à se reprocher, il se serait empressé, à la mort de son protecteur, de se mettre en sûreté lui et sa famille. Mais il n'agit nullement ainsi : lorsqu'il fut appelé à comparaître devant le roi, il se rendit en hâte à Lisbonne et obéit sans hésitation aux ordres qu'il venait de recevoir.

Il fut heureusement averti à temps : il apprit en route que sa vie était en danger et que l'ordre royal était un piége dans lequel on voulait l'attirer pour attenter à ses jours. Ces avis étaient trop positifs pour permettre le doute sur ce qui se tramait contre lui à son insu. Il parvint à se soustraire par une prompte fuite au danger qui menaçait sa vie ; mais ce départ était si imprévu qu'il ne put se faire accompagner de suite de sa femme et de ses

Digitized by Google

enfants qui ne vinrent le rejoindre dans sa retraite que quelques jours plus tard.

Dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, il gagna les frontières castillanes. Don Juan, étant instruit de son évasion, entra dans une colère furieuse ; il envoya sur les traces du fugitif des soldats pour le lui ramener mort ou vif. Mais leurs poursuites furent inutiles. Le roi ne put se procurer d'autre vengeance que celle de la confiscation de tous les biens et de tous les effets de ce rabbin, que celui-ci avait dû abandonner aux mains du pouvoir.

A l'âge de quarante-cinq ans, il fut donc obligé de fixer son séjour dans le royaume de Castille, que l'on comprend aussi sous la dénomination plus générale d'Espagne. Ce pays avait été la résidence habituelle de ses ancêtres. Il ne se trouva donc ni complétement exilé, ni étranger. Il lui semblait presque devoir se trouver au milieu de ses parents et au sein de sa famille. Il se rendit donc à Madrid, la capitale du royaume : après un court espace de temps, il fut connu des siens, et bientôt son nom se propagea par toute la ville.

Il reprit ses travaux, ses commentaires sur la Bible et ses ouvrages exégétiques, qui avaient souffert une longue interruption par suite des occupations qui l'avaient attaché à la cour. Outre les cours publics qu'il fit, sur la prière de quelques-uns de ses coreligionnaires, il composa plusieurs commentaires sur diverses parties de la Bible, sur le Pentateuque, sur le livre de Josué, ceux des Juges et de Samuel.

A l'abri des orages politiques et livré à des occupations tranquilles, il passa ainsi quelques années de calme et de repos, pendant lesquelles sa renommée grandissante parvint aux oreilles du roi et de la reine d'Espagne, Ferdinand et Isabelle.

Digitized by Google

Du reste, la position de ses coreligionnaires paraissait assez bonne. En 1454, le duc de Berja donna douze maisons des siennes à autant de Juifs. Ceux-ci, en très-peu de temps, reconquirent les richesses qu'ils avaient perdues dans les dernières persécutions, exerçant quelques-uns la médecine et la chirurgie, d'autres étant tailleurs ou orfèvres, d'autres enfin s'adonnant au commerce [12]. Quelques-uns eurent aussi des titres honorifiques, particulièrement les Juifs convertis, qui pouvaient avoir les mêmes emplois et les mêmes titres que les vieux chrétiens. Bien que les lois fussent toujours contraires aux Juifs, l'opinion publique s'était tournée en leur faveur. C'est pourquoi le prieur de Santa-Cruz et quelques autres de ses adeptes écrivirent, en 1480, au roi catholique Ferdinand et à Isabelle pour leur apprendre « le dommage qui revenait à la religion catholique par ce scandale. » Les rois ordonnèrent à plusieurs religieux *de prêcher les Juifs et de les convertir* pour les faire apostasier complétement; mais voyant que ces moyens ne produisaient aucun effet, ils réclamèrent au pontife Sixte IV de pouvoir établir dans leur royaume le tribunal de l'inquisition. C'est le 27 décembre 1480 qu'on proclama à Séville l'ordre du pontife et du roi à propos de ce tribunal. On avait nommé comme inquisiteurs dans cette ville les moines Miguel de Morillo et Jean de San-Martin, qui n'arrivèrent qu'au commencement de 1481. A peine les inquisiteurs furent-ils entrés que les citoyens se divisèrent en deux partis, l'un contraire et l'autre favorable au tribunal. Ce qui causa le plus d'étonnement, ce fut que l'opinion contraire à son établissement et par cela même favorable aux Juifs, était soutenue par beaucoup de personnes très-puissantes, qui occupaient des emplois publics très-élevés : « Ces effrontés ne rougissaient pas de dé-

Digitized by Google

fendre une opinion si détestable. » Malgré ces protestations, le tribunal commença ses jugements en 1481, établissant sa résidence dans le château de Triana. Dix-sept mille personnes lui furent tout de suite dénoncées comme coupables ; une grande partie furent condamnées, entre autres les plus riches : leurs richesses furent confisquées au profit du roi.

§ 4. — Parvenu à la cour de Madrid, Abravanel y fut si bien accueilli et même honoré de la faveur du roi et de la reine, qu'il offrit ses services à Leurs Majestés Catholiques.

Il est probable que ce monarque les agréa plus par politique que par amitié pour le docteur. Il avait formé déjà le projet d'exterminer les Maures, et il ne se dissimulait pas que ses revenus suffisaient à peine pour soutenir les frais de la guerre qu'il voulait entreprendre. Il sentit qu'un homme déjà habitué et exercé au maniement des finances, pourrait le servir utilement dans le poste qu'il lui confierait. En effet, l'importance des emplois qu'Abravanel avait administrés, ainsi que son mérite personnel, lui avaient acquis beaucoup de considération et d'autorité parmi les Juifs. Le monarque espagnol se flattait d'obtenir d'eux, par l'intermédiaire de cet homme, les secours pécuniaires dont il avait besoin. Il eut donc recours à ses talents pour rétablir les finances délabrées, le préposa à leur remaniement, et l'éleva au rang de ministre, fonction officielle qu'il lui laissa exercer de 1484 à 1492.

Après ces huit années d'exercice, l'homme d'État fut de nouveau révoqué. L'on touchait alors, en Espagne, à l'époque fatale du triomphe de l'inquisition. Le fanatisme ayant prononcé l'expulsion des Juifs, ni leur mérite, ni leurs capacités, ni les services qu'ils avaient rendus, ne

Digitized by Google

purent les soustraire à la proscription générale du 30 mars 1492.

On s'explique ainsi comment a pu s'accomplir dès le 18 août 1487, un acte de cruauté tel que le suivant : Douze Juifs trouvés dans Malaga lorsque cette ville fut prise par les Espagnols sur les Maures, furent tués par ordre de Ferdinand avec un raffinement de cruauté. C'est avec des roseaux pointus qu'on les fit périr. Ce supplice, qu'on n'appliquait qu'aux plus grands coupables, consistait à enfoncer des roseaux aiguisés et pointus dans le corps des condamnés; on en multipliait les piqûres en si grand nombre, que le corps défiguré ne présentait plus que l'aspect d'un crible, dont le sang coulait de tous côtés jusqu'à l'épuisement complet.

Pendant la guerre contre les Arabes ou les Maures, les Juifs s'étaient chargés de l'approvisionnement des armées royales, et ils avaient fait régner dans le camp espagnol l'abondance et le bien-être. Les rois catholiques attendirent, avec prudence, pour bannir les Juifs, qu'ils eussent cessé d'avoir besoin d'eux. Mais, une fois Grenade prise, tout ménagement fut refusé. Il fallait, pour célébrer la victoire qu'on venait de remporter, adresser à l'Éternel, au Dieu de la clémence, une action de grâce qui consisterait à forcer tous les sujets espagnols d'entrer dans le giron de l'Église et d'embrasser la religion de l'État.

A cet effet, toutes les promesses faites s'évanouirent : les rois se crurent désormais dégagés envers les Juifs de toute reconnaissance; et cela pour une raison bien essentielle à leurs yeux, c'est qu'ils ne se croyaient pas liés envers des hérétiques, et que de tels engagements, entre des religieux et des infidèles, ne pouvaient être valables. Devant la grande pensée d'unité religieuse, tombèrent toutes les vulgaires considérations de prudence, d'équité,

Digitized by Google

et même d'intérêt public. Quatre-vingt-neuf jours étaient à peine écoulés depuis la conquête de Grenade, quand fut promulgué l'édit de bannissement, qui fut d'abord partiel, puis devint général.

Après avoir terminé heureusement la guerre qu'ils avaient faite aux Maures, Ferdinand et Isabelle ne pensèrent plus qu'à ruiner les synagogues et à se défaire des Juifs. Ferdinand le Catholique donna d'abord, au mois de mars 1492, un édit par lequel il ordonnait à ce peuple de sortir du royaume d'Espagne dans l'espace de quatre mois, ou d'embrasser le christianisme, et les Juifs commencèrent par être bannis de toutes les villes de l'Andalousie.

Le roi de Portugal, de son côté, voulait ou devait avoir l'apparence, en raison des relations politiques, de ne pas les tolérer dans ses États. Il leur permit, toutefois, d'émigrer peu à peu du Portugal, en acceptant la condition de ne pas se rendre en Afrique, mais de se diriger du côté de l'Orient; et, dans ce but, il mit des vaisseaux à leur disposition. Il leur imposait cette condition, parce qu'il craignait de les voir aider les Maures à produire un nouveau soulèvement.

L'on vit alors se renouveler ce mot de Tacite au sujet des Juifs : « Lorsqu'on les forçait à quitter leur pays, la vie les effrayait plus que la mort. » — Ce que l'historien avait dit des habitants de la Palestine était applicable aux exilés de l'Espagne. Ils étaient attachés à ce pays adoptif, au sol qui les avait vus naître, comme autrefois leurs ancêtres au domaine national, à l'héritage paternel. De nos jours encore, peut se vérifier la preuve de cet attachement, palpable et visible dans les diverses parties du globe terrestre. Partout où les fugitifs parvenaient à s'abriter contre les persécutions, en Europe, en Asie et en

Digitized by Google

Afrique, les colons conservaient le souvenir le plus vivace de la métropole, la langue espagnole, qu'ils parlaient et écrivaient entre eux; et, placés, comme ils l'étaient, soit au milieu des Anglais, soit au milieu des Français, soit enfin au milieu des Turcs, ils maintenaient pour leur usage le dialecte du pays natal, comme firent les populations juives de l'est de la France à l'égard de la langue allemande, en souvenir de leur long séjour en Germanie. Encore, en ce moment même, au fond de la Bulgarie, où les Israélites dominent par leur activité, on enseigne aux enfants portugais à traduire la Tôra en espagnol.

Ceux qui avaient le courage de quitter leur patrie adoptive étaient obligés de payer quelques ducats par tête au roi pour le passage dans les vaisseaux; ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient sortir faute d'argent, devenaient esclaves, et leurs biens étaient confisqués. Cette dernière clause fut exécutée avec tant de rigueur, que deux vaisseaux qui étaient chargés, n'ayant pu partir dans le terme prescrit, on vendit tous ceux qui s'y étaient embarqués.

Est-il nécessaire de rapporter les traitements horribles que nos coreligionnaires subirent pour le maintien de leur foi? Faut-il redire ces faits que Montaigne, dans ses *Essais*, cite comme l'exemple des plus cruelles souffrances que l'homme soit capable de supporter? — Le fanatisme avait parlé; il fut seul écouté, et dans son fatal aveuglement, le représentant de la nation, le protecteur de ses sujets, céda aux obsessions dont il fut l'objet.

On brûla sur la place publique de Séville, dès le 6 janvier 1481, six accusés et condamnés pour le crime d'hérésie. Ce n'était que le commencement. Après cette première exécution, le nombre des suppliciés alla toujours

Digitized by Google

en croissant: le 26 mars, on en condamna dix-sept; au mois d'avril encore davantage; le 4 novembre, deux cent quatre-vingt-dix-huit, et soixante-neuf d'entre eux furent incarcérés. En même temps, dans les environs de cette ville jusqu'à Cadix, deux mille personnes subirent dans la même année le supplice du feu; d'autres, parvenues à s'échapper, furent seulement brûlées en effigie, dix-sept mille furent punies injustement et eurent leurs biens confisqués.

La rigueur s'étendit, également aveugle et sans raison, sur ceux que l'excès des supplices avait convertis, afin d'écarter du royaume le danger « imminent » de voir les Juifs convertis professer secrètement leur religion, comme cela arrivait journellement et la transmettre à leurs descendants, malgré tous les efforts de l'inquisition. — A Séville, on éleva pour l'usage des *marannos*, ou nouveaux chrétiens, un échafaud en pierre, un *quemadero*, placé pour brûler les hérétiques, qui fut conservé jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous. Même deux évêques, inculpés du crime d'être d'origine juive, y furent brûlés.

Si nous avons eu le courage d'assister à toutes ces cruautés, nous serons frappés d'admiration en examinant la situation respective de nos coreligionnaires, et en voyant les rabbins, à leur tour, animés par la persécution, redoubler de zèle pour exhorter leurs frères à persévérer dans leur foi, en dépit des plus dures épreuves. Voici comment s'exprime à cet égard un narrateur impartial de ces faits :

« Disons-le tout haut, à l'honneur de ce peuple dont on a tant médit: sur tant de milliers d'hommes pressés de choisir entre la pauvreté et l'exil, et une abjuration qui leur ouvrait le chemin des honneurs, à peine s'en trouva-t-il quelques-uns qui hésitèrent. Les transfuges

Digitized by Google

avaient déjà quitté ce camp que Dieu abandonnait ; il n'y restait plus que des champions préparés pour l'épreuve. Les plus riches soutenaient de leurs dons la foi chancelante de leurs frères. Comme un chêne battu de l'orage, Israël, loin de plier, se raffermit sous le vent de la persécution ; les chrétiens eux-mêmes furent forcés d'admirer cette héroïque opiniâtreté dont les annales juives offrent tant d'exemples! »

Abravanel même, malgré ses services directs, ne fut point garanti de tous ces maux. Il fallut s'embarquer et partir avec les autres. Il dut s'accoutumer aux exils ; car, quelque glorieuse qu'ait été sa vie, il fut souvent obligé de fuir. Abravanel se réfugia avec toute sa famille d'abord à Carthagène, puis il s'embarqua pour l'Italie et se rendit à Naples. Là, auprès du roi Ferdinand, cet ami des savants, il devait s'attendre à une bonne réception, et effectivement il fut gratifié d'un accueil favorable par ce prince et admis à sa cour.

A la mort de ce dernier, il continua auprès de son successeur légitime, le roi Alphonse II, des services que celui-ci agréa pendant toute la durée de son règne. Aussi le rabbin donna des preuves de sa reconnaissance pendant les événements qui survinrent.

Charles VIII, roi de France, entreprit la conquête du royaume de Naples, auquel il prétendait par suite des droits sur ce pays que Charles, comte du Maine, héritier de René d'Anjou, avait légués à Louis XI. Il y entra à la tête d'une armée nombreuse et s'empara des principales places sans trouver aucune résistance. Alphonse, consterné de la rapidité des progrès de ses ennemis, et ne se sentant point assez fort pour s'y opposer, abandonna Naples à la discrétion du vainqueur. Il se vit obligé de fuir à Messine ; et Abravanel, en serviteur dévoué et sujet fi-

Digitized by Google

dèle, ne cessa de donner à son roi fugitif des preuves d'attachement.

Pendant le temps de ce départ, les ennemis vainqueurs pillent la maison du docteur absent et brûlent tout ce qu'ils ne peuvent emporter, tels que les livres, les manuscrits curieux et les documents importants qu'Abravanel avait amassés de longue date, et que dans sa fuite précipitée il ne put emporter avec lui. Cependant, il ne dut pas profiter de ces sacrifices; car le prince, qu'il avait suivi dans sa retraite, mourut bientôt de chagrin.

Ensuite, on accusait les Juifs d'avoir répandu des maladies contagieuses, contre lesquelles le savant commentateur proteste en démontrant qu'elles n'ont jamais existé parmi ses coreligionnaires.

Après la mort de son prince, arrivée l'an 1495, il partit pour se rendre à Corfou. C'est à partir de cette époque qu'il s'adonna complétement à ses travaux littéraires. Il commença l'explication de la première partie de la série des prophètes postérieurs, c'est-à-dire du livre d'Isaïe. Dans cette ville, il éprouva une de ces joies que l'homme de lettres, en se reportant à ces temps, pourra comprendre, s'il ne l'a ressentie lui-même. Dans ses nombreuses pérégrinations, et au milieu de la précipitation de ses départs forcés, il oubliait ou perdait des fragments de ses travaux, des œuvres de longue haleine. Il eut le bonheur de retrouver une copie de son premier ouvrage capital, de son commentaire sur le Deutéronome qu'il n'eut plus qu'à revoir et à compléter.

De là, il repassa en Italie l'année suivante, et alla se confiner à Monopolie, ville de la Pouille, pour s'y livrer à de nouveaux travaux. Quelque temps après, il fit un voyage. Son fils Juda, qui était déjà un homme très-estimé et un poëte italien remarquable, était occupé à Gênes

Digitized by Google

comme médecin. Le père se contenta alors d'emmener avec lui son second fils Joseph, en se rendant à Venise. Là, on connaissait son habileté dans les matières politiques ; il fut appelé au conseil et il fut chargé d'une mission difficile, de conclure et de consolider la paix et les relations commerciales entre cette république et le royaume portugais. Ce fut sa dernière œuvre politique, mais elle fut accomplie en faveur de sa patrie ingrate qui l'avait chassé naguère.

Il mourut dans cette ville en 1509 ou 1508 (5268), à l'âge de soixante-onze ans.

Don Isaac eut trois fils. L'aîné, Juda, déjà nommé, se fit connaître par plusieurs poëmes et notamment par son travail philosophique intitulé : *Dialoghi d'amore*, traduit en français pour la reine Catherine de Médicis. Le second, du nom de Joseph, naquit en 1471 et fut médecin à Venise vers 1494. Plus tard, il se rendit à Ferrare, en 1508, pour y exercer les mêmes fonctions qu'il légua en héritage à son fils Isaac. Ce dernier, suivant la coutume juive, portait le nom glorieux de son grand-père.

Le troisième, appelé Samuel, né en 1473, fut envoyé par son père de Naples à Salonique pour y étudier sous la direction d'un maître célèbre, Jacob Fassi. Il vécut plus tard à Naples au milieu des grands et des nobles, surtout comme ami intime du ministre don Pedro de Tolède ; en même temps, sa femme occupait chez ce ministre les fonctions de directrice des enfants et était chargée d'élever la fille du ministre, qu'elle ne quitta qu'au moment où celle-ci fut fiancée à Cosme de Médicis.

§ 5. — En Navarre, l'inquisition avait éprouvé beaucoup de résistance de la part du gouverneur et du peuple. Lorsque quelques marannos, accusés de complicité pour le meurtre de l'inquisiteur Arbues, s'enfuirent dans ce

Digitized by Google

royaume, et que les juges sanguinaires des hérétiques demandèrent leur extradition, la ville de Tudèle déclara qu'elle ne souffrirait pas de violentes attaques contre des innocents placés sous sa protection. En vain Ferdinand la menaça de sa disgrâce et de sa colère; les bourgeois de Tudèle eurent assez de fermeté pour résister. Toutefois le prince Jacques de Navarre fut moins heureux en donnant asile à un marrano fuyard. L'inquisition s'en empara subrepticement, l'emprisonna et le condamna comme ennemi du Saint-Office à être honteusement exposé dans une église, pour y entendre le résumé de ses griefs.

Des Juifs de Saragosse et d'autres villes du nord de l'Espagne avaient demandé à la ville de Tudèle l'autorisation de s'y rendre, et ils comptaient recevoir une réponse favorable. Le roi Juan d'Albert et la reine Catherine étaient bien disposés envers eux. Mais les habitants étaient animés à leur égard de sentiments de haine : ils consultèrent ceux de Tofalla, qui leur répondirent négativement. Malgré cette opposition, un grand nombre de Juifs castillans y pénétrèrent et furent principalement reçus par le prince de Lérin. Mais cette admission ne fut que de courte durée; car, sur les remontrances de Ferdinand, ils durent, ou quitter le pays, ou se laisser baptiser.

Les plus heureux furent ceux qui prirent leurs précautions à temps, et émigrèrent en Italie, en Afrique et en Turquie. Les Juifs d'Espagne et de Portugal jouissaient d'une telle renommée, et l'exil de 1492 eut un tel retentissement, que toute l'Europe intelligente s'offrit à l'envi pour les tirer d'embarras, et leur fournit, avec des vaisseaux de Gênes et de Venise, tout ce qui leur fallait, afin d'agrandir ainsi le commerce d'importation. Un grand

Digitized by Google

nombre de Juifs, ceux d'Aragon, de Catalogne et de Valence, avaient jeté les yeux sur Naples, et avaient envoyé auprès du roi d'alors, Ferdinand Ier, des députés chargés de solliciter l'autorisation pour les Juifs de venir s'y établir. Le roi s'intéressa vivement au sort de ces malheureux, accorda l'objet de leur demande et leur ouvrit ses ports, où ils furent reçus par leurs coreligionnaires italiens, habitants du pays le plus tolérant de cette époque.

Les relations commerciales des riches et florissantes républiques de Venise, de Florence, de Pise, etc., avaient contribué à refouler tout sentiment d'exclusion religieuse et à élargir le principe de la liberté de croyance, surtout sur une terre où, voyant de près la conduite des papes et du clergé, le peuple ne se laissait pas fanatiser par les ecclésiastiques dépourvus de l'influence morale que procure une vie austère. C'est ainsi que les intérêts de l'Église durent céder le pas aux intérêts financiers de ces nations commerçantes; celles-ci ne dédaignaient plus d'avoir des rapports d'affaires même avec des non catholiques. Aussi, dans toute l'Italie, les Juifs furent-ils favorablement reçus en leur qualité de possesseurs de capitaux et de conseillers prudents; ainsi, par exemple, lorsque la ville de Ravenne voulait s'allier à la république de Venise, et qu'elle fixa les conditions de l'alliance, elle demanda entre autres que de riches Juifs y fussent envoyés pour y ouvrir une banque de prêts, afin de porter remède à la pauvreté du peuple.

Dans plusieurs villes italiennes, les capitalistes juifs reçurent des princes ou des gouvernements des priviléges étendus, pour ouvrir des banques, produire des affaires d'argent et prélever des intérêts fort élevés; même l'archevêque de Mantoue déclara en 1476, au nom du pape, qu'il était permis aux Juifs de prêter sur intérêt. Les lois

Digitized by Google

canoniques sur l'usure ne purent résister à l'intérêt général des populations. Ainsi que les souverains, les règlements et statuts des communes protégeaient les Juifs de la concurrence; les rabbins menaçaient de l'anathème ceux qui prêtaient de l'argent à intérêt sans autorisation supérieure.

Ce n'est pas sans raison que la plupart des princes européens, et surtout le Parlement de Paris, blâmèrent amèrement la folie de Ferdinand et d'Isabelle, d'avoir expulsé de leurs territoires une classe de citoyens aussi utiles. C'est à ce sujet que le sultan Bajazet s'écria ; « Vous appelez Fernando un roi sage, lui qui a appauvri son pays et enrichi le nôtre ! »

Ils eurent d'autres maux à supporter, comme l'atteste le contemporain Senarega, en abordant le port de Gênes. Selon d'anciennes coutumes de cette ville, les Juifs ne pouvaient y séjourner plus de trois jours; et, comme les vaisseaux sur lesquels les Juifs devaient être transportés plus loin avaient besoin d'être radoubés, le conseil décida que les Juifs pourraient rester, non dans la ville même, mais sur le rivage près du mole, autant de temps qu'il faudrait pour réappareiller les vaisseaux. Ils sortirent alors des vaisseaux, semblables à des fantômes, amaigris, pâles, sans le souffle, l'œil éteint; si on ne les avait vus quitter le navire, on les eût pris pour des cadavres. Les enfants, mourant de faim, se laissaient entraîner à l'église pour un morceau de pain et baptiser par des chrétiens, non contents d'accepter de telles victimes, mais se plaisant encore à les envoyer au milieu de leurs frères avec du pain dans une main et la croix dans l'autre. Quoiqu'on ne leur eût accordé qu'un court espace de temps pour s'arrêter sur ce rivage, une partie de l'hiver se passa avant l'achèvement des travaux de réparation;

Digitized by Google

ainsi le nombre de ces malheureux diminua sensiblement, décimés par des plaies de toute espèce et par les conversions des enfants.

Un grand nombre des exilés se rendirent dans les ports les plus rapprochés des côtes de l'Afrique, à Oran, à Alger et à Bougie. Les habitants berbers, qui en présence de cette immigration en masse craignaient des encombrements dans leurs villes, tirèrent sur les malheureux au moment de leur débarquement et en tuèrent beaucoup; cependant un Juif, bien reçu à la cour des Berbers, s'adressa au sultan en faveur de ses coreligionnaires et obtint pour eux un accès dans le pays. Ils ne furent toutefois pas admis au sein des villes, probablement à cause de la peur qu'inspirait la peste produite par cette agglomération d'hommes dénudés et dépourvus de tout; ils purent seulement, au-devant des murailles de la ville, se construire des huttes de bois, pour lesquelles les enfants ramassaient du bois, et les parents en formaient des planches pour ces constructions provisoires. Jusque dans cet asile, le malheur les atteignit : un incendie ayant éclaté dans l'une de ces baraques, le feu les dévora presque toutes.

Ceux qui débarquèrent à Fez eurent un sort encore plus rigoureux. Repoussés par les habitants qui craignaient un renchérissement des vivres, ils vécurent, dans les champs, de la verdure et exposés à tous les maux. Des pères désespérés vendirent leurs enfants comme esclaves pour leur procurer du pain, et des mères les tuèrent pour les arracher à l'agonie de la famine. Des marins exploitèrent cette situation pour attirer à leur bord, par la vue du pain, des enfants affamés qu'ils enlevèrent malgré les cris de leurs parents et les vendirent dans des terres lointaines à prix d'or. Plus tard, ce-

Digitized by Google

pendant, sur la sollicitation des habitants juifs, le gouverneur de Fez fit proclamer que tous les esclaves acquis par la faim devaient être remis en liberté.

Les communautés de la Barbarie grandirent par l'arrivée de ces Espagnols, au point que la langue castillane, quoique corrompue, exclut presque entièrement l'arabe chez les Juifs. Ceux de Fez furent souvent maltraités par le peuple. Le roi Abousaïd leur accorda, dans la ville neuve, un quartier particulier, fort grand (1509). Oran tomba alors au pouvoir des Espagnols, avec l'aide, dit-on, des Juifs de cette localité, qui pour cela reçurent la permission d'y demeurer. Une certaine famille Causino s'y était distinguée. Les hommes savants d'entre elle furent nommés, par le roi Charles Ier, interprètes et chargés d'ambassade près la cour de Maroc, dignité qui se maintint dans cette famille jusqu'à l'expulsion des Juifs d'Oran. Plusieurs d'entre eux se sont aussi acquis un nom comme écrivains. Mais à la conquête de Tripoli, tous furent chassés de cette ville, et ils ne furent admis que bien plus tard (1535).

Quatre-vingts ans après l'expulsion, l'ambitieux roi don Sébastien poussa la noblesse portugaise à la guerre et l'entraîna à la ruine dans les sables de l'Afrique. Dans une seule bataille, la fleur des guerriers tomba et fut faite prisonnière. Les captifs furent transportés à Fez et offerts, sur le marché d'esclaves, aux petits-fils des malheureux Juifs portugais. Les chevaliers et guerriers enchaînés se trouvèrent bien heureux d'avoir été achetés par ces Juifs, parce qu'ils connaissaient leurs sentiments humains; ils furent effectivement traités par ces descendants des exilés avec beaucoup d'aménité et de douceur, et ne furent l'objet d'aucun ressentiment.

Voilà comment Israël se vengea!

Digitized by Google

CHAPITRE XII

(XVIe siècle.)

§ 1. — Malgré les exils et les massacres, il y avait encore un certain nombre de Juifs en Espagne, qui, dans l'espoir de retourner secrètement au judaïsme, étaient restés dans ce pays sous le nom de *Marannos* ou nouveaux chrétiens. Cette espérance se réalisa pour ceux qui usèrent de la permission de sortir du pays, donnée en 1517; mais Juan III rendit plus sévère la défense d'émigrer, renouvelée en 1532. Plus tard, il fut aussi défendu aux nouveaux chrétiens d'immigrer dans les colonies espagnoles. Ce revirement de mesures arbitraires continua pendant les règnes suivants : Sébastien supprima cet ordre; Philippe III recommença à défendre l'immigration, et il hésita dans ses ordres, jusqu'à ce que Philippe IV eût annulé toutes ces défenses en 1629. Ce même roi mit aussi fin aux peines des nouveaux chrétiens, qu'on avait traités jusqu'alors avec une cruauté extrême. Comme la plupart d'entre eux restaient au fond du cœur sincèrement juifs, ils expiaient dans des souterrains, dans des caves, les péchés qu'on les forçait de commettre sur terre, et quelques-uns d'entre eux perdirent la vie en se laissant surprendre dans ces synagogues interdites.

Toutes les demandes et les offres faites par le cardinal Ximénès en leur faveur furent refusées par Charles Ier et les persécutions ne cessèrent plus sous les rois

Digitized by Google

Charles Ier, Philippe II et III. Pourtant plusieurs nouveaux chrétiens tirèrent parti de la soumission des Pays-Bas pour y chercher un asile; ce pays s'ouvrit en effet aux malheureux, sous le règne de ces deux rois. Quelques milliers de Juifs, dont la haine pour le christianisme avait été augmentée par leur propre misère, purent enfin lever le masque et vivre religieusement. En Autriche, on agit différemment et l'on prit des mesures à leur égard. Comme le gouvernement de Charles-Quint (1520) ne fit qu'accroître la barbarie en Espagne, les Juifs qui arrivaient furent placés, comme l'un des biens publics, sous la protection du royaume. Il en fut de même pour les principautés allemandes et les États qui n'avaient pas de priviléges préalables contre la réception des Juifs, comme la Prusse qui ne les avait presque jamais admis, le Palatinat, le Wurtemberg, le duché de Brunswick, ainsi que beaucoup de villes libres qui faisaient dépendre l'admission des Juifs, même isolément, de leur caprice, ou d'un prix débattu avec eux, et où leur séjour était autorisé par le pouvoir qui dominait alors. Le roi n'arrivait pas à faire exécuter les conventions faites. Il en résulta que les Juifs n'obtinrent, presque partout, qu'un droit de séjour de peu d'années, lequel, en cas de satisfaction réciproque, était renouvelé périodiquement.

Les prescriptions légales, mises généralement en usage, obligeaient les Juifs établis à payer les redevances traditionnelles, les soumettaient sévèrement aux municipalités, sans le consentement desquelles ils ne pouvaient ni conclure un traité de commerce, ni construire une synagogue, ni émigrer. Ils étaient exclus de toutes les fonctions. En revanche, on leur permettait de demander un intérêt supérieur au taux habituel de 5 pour 100, en reconnaissant qu'ils ne pouvaient vivre sans cela. Toute-

Digitized by Google

fois, on discuta souvent la justesse de cette exception.

Une ordonnance de l'empereur Maximilien Ier (1573) annula, sous prétexte d'usure juive, tous les contrats et billets passés entre Juifs et chrétiens qui n'auraient pas été approuvés par l'autorité. Des défenses analogues émanèrent de Ferdinand Ier, Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II, Ferdinand III et Léopold Ier. Il est vrai que Charles-Quint (1544) et Ferdinand Ier (1562) permirent aux Juifs de prendre plus de 5 pour 100; mais plus tard un ordre de la police de Francfort leur interdit de dépasser cette limite, et cet ordre fut renouvelé pour eux par un rescrit royal de 1654. L'empereur Ferdinand tourmentait les Juifs de la Bohême, plutôt à cause de leur rituel de prières qui lui paraissait dirigé contre le christianisme qu'à cause de l'accusation portée contre eux d'avoir provoqué des incendies. Cet état ne cessa que lorsque le pape Pie IV lui-même s'interposa (1561) et obtint la délivrance des livres de prière transportés à Vienne pour être scrutés.

En même temps, les Juifs supportèrent bien des revers en Moravie, en Bohême et en Bavière. Un usage fut recommandé par Grégoire XIII (1584), celui de forcer les Juifs à entrer dans les églises, où ils devaient entendre des sermons de conversionistes; s'ils se bouchaient les oreilles ou dérangeaient avec intention les offices, on les frappait, on les maltraitait, et on les surveillait sévèrement, surtout à Rome.

Dans les contrées de la Réforme, Luther recommandait de traiter les Juifs avec égard pour leur religion, mais il souhaitait « la transformation des usuriers en paysans et en ouvriers utiles, » et il s'exprime à leur sujet dans des termes de mépris : les continuateurs de la Réforme émettent la plupart les mêmes idées. Les princes et les seigneurs,

Digitized by Google

mus par des considérations financières, écoutèrent, dans la mesure de leurs intérêts, les plaintes contre les Juifs et les demandes d'expulsion, comme le fit le margrave Georges de Brandebourg pour quelques villes de la Silésie; mais, après de mûres réflexions, ils faisaient des exceptions, surtout pour les Juifs attachés à la cour à titres divers (*Hofjuden*). Parmi ces derniers, l'on remarque Lippold à Berlin (1570), sous le margrave Georges; il occupait un poste analogue à celui de Menecier auprès de Charles le Sage en France. Mais il fut la victime de ses grandes richesses et des préjugés des Berlinois. Après maintes tentatives pour le renverser, on l'accusa de magie et on obtint de lui, par les tortures, les aveux les plus insensés; on le conduisit ensuite par les rues de la ville en lui pinçant la chair avec des tenailles rougies au feu, on le roua sur le marché, puis on brûla une partie de son corps et l'on pendit le reste. Sa fortune fut dispersée par les frais du procès. Sa veuve se réfugia à la hâte avec ses enfants à Vienne, et se plaignit auprès de Maximilien de cette iniquité. On se contenta de demander un rapport au prince, lequel chassa bientôt de son pays le reste des Juifs. Ils se rendirent en Bohême ou en Pologne, et obtinrent plus tard la permission de visiter les marchés du Brandebourg. Pendant tout ce temps, l'Espagne vit partir bon nombre de ses habitants les plus utiles et les plus instruits, qui allaient augmenter le bien-être des villes de Bayonne et de Bordeaux, où ils jouissaient de certains priviléges. Ils se livraient au commerce le plus étendu, et ils étaient en relations avec leurs frères du comtat Venaissin et de l'Italie du nord, surtout à Pise, Livourne et Venise [1]. Leur position civile était simple, et consistait à payer un droit de protection, pour qu'ils pussent circuler avec une liberté presque illimitée de rapports.

Digitized by Google

§ 2.— Lorsque en 1481 le comté de Provence fut réuni à la couronne, les Juifs se trouvaient en grand nombre dans cette province; ils étaient fort riches et fort estimés. Mais l'avantage de devenir français ne leur profita guère qu'à être soumis aux lois qui régissaient les Juifs du reste du royaume, c'est-à-dire à être expulsés de leur patrie; car, depuis un siècle, tous les Juifs avaient été proscrits de la France par le trop célèbre établissement d'expulsion de Charles VI, en date du 14 septembre 1394. Aussi un premier édit, en 1498, applique aux Juifs de Provence cette loi d'exil; mais comme cette mesure ne fut pas rigoureusement exécutée, un nouvel édit du roi Louis XII, en date du 26 septembre 1501, renouvela la proscription, qui fut alors sévèrement exécutée; trois ans après, le fisc s'empara de tous leurs biens.

De même, en 1532, la cour de Hollande rend un arrêt, renouvelé en 1549, par lequel elle interdit aux Juifs portugais ou néo-chrétiens le séjour de cette province, et ordonne aux habitants de les dénoncer aux officiers de la place [2]. Ainsi relégués d'une province à l'autre, quoique établis en France çà et là depuis le commencement du XVIe siècle, ils finissent par recevoir du roi Henri II, en août 1550, des lettres patentes qui les naturalisent en France, leur permettent de se livrer au commerce, d'acquérir des immeubles, sans payer des taxes exceptionnelles, et leur promettent, dans le cas où il lui plairait, à lui ou à l'un de ses successeurs, de les renvoyer, de leur accorder un terme d'un an pour liquider leurs affaires [3]. Cet édit est renouvelé intégralement en novembre 1574, par Henri III.

Aussitôt les provinces agissent en conséquence. Le parlement du Dauphiné (1557) permet aux Juifs d'Avignon de passer et de repasser par la principauté d'Orange pour

Digitized by Google

les besoins de leur commerce; cet arrêt est renouvelé en 1665, mais on fait la restriction que ce séjour ne dépassera pas trois jours et surtout qu'on n'y discutera pas sur des matières théologiques. Presque en même temps, après un intervalle de quelques semaines, les Juifs obtiennent du maréchal de Vieilleville, gouverneur militaire de Metz, l'autorisation pour quatre familles juives de s'y établir, à la condition de payer un droit d'entrée et un tribut annuel, d'assister une fois par mois aux prédications, de ne point habiter dans les principaux quartiers de la ville, de ne recevoir aucun juif étranger, enfin de ne prêter de l'argent qu'à un denier par semaine (8 p. 100). En 1565, ils furent un peu inquiétés : l'habitant juif Mardochée et son serviteur sont appelés devant le maître échevin de la ville, qui leur signifia qu'à la Saint-Jean prochaine, ils devront quitter la ville et le pays Messin; pareille injonction fut faite à Isaac, autre habitant de cette ville [4]. Cependant l'année suivante ils se trouvent encore dans la ville, et une nouvelle injonction, avec nouveau délai, leur est faite le 24 juin 1566. Enfin le 6 août 1567, Mardochée et Michel, établis à Metz depuis trois ou quatre ans, adressent une requête au maréchal de Vieilleville pour lui demander la permission de continuer là leur séjour. Le maréchal la leur accorde, en stipulant qu'une redevance annuelle de 200 livres serait payée par eux au profit de l'hôpital Saint-Nicolas. Cette redevance fut plus tard augmentée et portée à 450 livres, en 1718.

En Italie, ils sont encore poursuivis de la haine du peuple. Quelques brigands, excités par l'espoir de l'impunité, pénètrent dans la maison du R. Moïse Ha-Cohen, à Pieve, province de Ferrare. Ce rabbin était absent; ils enfoncent les portes et exercent des cruautés sur la famille présente, tuent sa femme Hannah, sa fille Judith,

Digitized by Google

ses fils Schem-Tob et Samuel, ainsi que les domestiques, pillent la maison et s'enfuient (1543). Mais l'impunité sur laquelle ils avaient compté, parce que les victimes étaient juives, ne leur fut pas accordée : quelques jours après, les investigations de la justice ayant fait découvrir l'un des coupables, on l'exécuta à Ferrare, après l'avoir battu à coups de verges[5].

Quelques années après, on fut moins juste au sujet d'un assassinat commis à Asti, sur un jeune homme de dix-huit ans, dans une maison isolée près des fortifications, sans qu'on pût retrouver l'auteur du crime (1553).

Un Allemand, qui avait eu quelques démêlés d'intérêt avec un Juif, lança une accusation contre tous les Juifs de la ville; elle fut acceptée par la crédulité publique et par l'autorité, qui en incarcéra un grand nombre et les tortura pour obtenir l'aveu du crime. Mais leur innocence fut bientôt reconnue, car tous les supplices ne purent faire mentir ces martyrs. On fut donc obligé de les relâcher, sans toutefois punir celui qui avait osé porter une fausse accusation.

A Pesaro, le gouverneur d'Urbino, Guido Ubaldo, les chassa. Soixante-dix Juifs s'embarquèrent (1558), et, ayant relâché à Raguse, quelques-uns descendirent pour rester dans le pays, d'autres continuèrent la route. Ils furent bientôt assaillis par un pirate chargé de les poursuivre; ils furent tous faits prisonniers et vendus comme esclaves en Apulie. Quelques jours après, d'autres Juifs de cette ville s'embarquent, également exilés; mais, mis sur leurs gardes par la nouvelle du sort de leurs frères, ils parvinrent, à force de supplications et à prix d'or, à obtenir du capitaine qu'il changeât de direction et qu'il les conduisît en Istrie, province dépendant alors de Ve-

Digitized by Google

nise. Grâce à ce changement de voie, ils échappèrent à la poursuite dont ils furent l'objet.

Pour leur éviter ces périls en voyage, le pape Pie IV publie, le 15 août 1561, un décret qui leur permet de porter un *chapeau noir*, mais en voyage seulement ; dans leur résidence, ils continueront à porter le chapeau de couleur *glauque*[6]. C'était un allégement apporté à la bulle du pape Clément VII, qui, en 1527, irrité de ce que « les Juifs avaient l'audace de se vêtir comme les chrétiens, » avait renouvelé aux Juifs l'ordre de porter toujours le chapeau jaune, sous peine d'amende de cent ducats d'or.

Son successeur fut moins tolérant. Il ordonne, le 26 février 1569, à tous les Juifs de ses États de les quitter dans trois mois ; tous ceux qui, après ce délai, y seraient trouvés, soit comme habitants, soit comme voyageurs, y seraient dépouillés de leurs biens et vendus comme esclaves. Les Juifs de Rome et d'Ancône sont seuls exceptés de l'expulsion, mais ils restent soumis aux autres mesures édictées par cette bulle.

Le pape Sixte V les rappela en 1586, en leur accordant tous les priviléges possibles et en leur rendant leurs synagogues et leurs cimetières.

En attendant, ils se réfugièrent en Vénétie, où leurs coreligionnaires se trouvaient depuis longtemps et où ceux de Mantoue avaient couru de grands dangers un jour de fête de *Simchath-Thora* (septembre 1562). Le prince de la place, Guillaume, ayant eu un fils, la populace, pour se réjouir, et excitée par des meneurs qui lui promettaient l'impunité, résolut de se jeter sur les Juifs et de piller leurs demeures. Les Juifs en étant avertis, demandent main-forte au prince, avec le secours duquel ils se défendent courageusement contre les émeutiers. Beaucoup des assaillants périrent, tandis que les Juifs

Digitized by Google

n'eurent aucun mort à déplorer. A la suite de l'émeute, le prince fit faire une enquête minutieuse; on incarcéra un grand nombre de ceux qui y avaient pris part et on les punit avec sévérité.

On vit aussi, quelques ans après, arriver à Venise le R. Salomon ben-Nathan, en qualité d'envoyé extraordinaire de Sélim II, et il fut reçu avec grande pompe par le doge Aloïsio Moncenigo et par le sénat. Tout le peuple, accouru sur son passage, l'accueillit par des vivats frénétiques. Cette ambassade d'un Juif auprès de la république de Venise produisit beaucoup pour le repos de nos frères [7]. Ainsi, un chrétien ayant assassiné un Juif sur la route de Crémone, et poursuivi par les frères de la victime, se réfugia dans une église, espérant y être dans un asile inviolable; mais, sur la demande des frères, l'évêque le fit sortir de l'église; et, conduit en prison, il fut bientôt jugé et condamné à être pendu, puis attaché à la queue d'un cheval et traîné. Les habitants trouvèrent qu'on avait eu tort de violer cet asile pour l'assassinat d'un Juif, et, avec les habitants de Pavie, ils demandèrent à Philippe II d'Espagne leur expulsion.

Cet acte de haute justice influa comme d'habitude sur les pays voisins. Le grand-duc Ferdinand Ier accorde aux Juifs de Livourne des priviléges qui leur assurent une liberté parfaite d'aller et venir, ainsi que de commercer (1593). Cette communauté était placée sous la direction d'un conseil général de soixante membres, choisis par le souverain. Il en était choisi chaque année cinq membres, nommés *massari* ou syndics, qui jugeaient les procès civils des Juifs entre eux. Les Juifs avaient aussi trois censeurs, choisis par le souverain, chargés du contrôle et du payement de leurs dépenses, ainsi que de la surveillance des Juifs étrangers arrivés à Livourne.

Digitized by Google

Ils avaient grand besoin d'une ville aussi libre pour s'y réfugier lors de l'exil de Gênes (1598). Cette république avait commencé par décréter de nouveau l'usage des marques distinctives que les Juifs devaient porter. A leur demande pour obtenir le rappel de ce décret ou tout au moins son adoucissement, il fut en effet modifié en leur faveur, mais non rapporté. Enfin ce gouvernement finit par les exiler complétement de son territoire. C'était là certes un funeste usage de la liberté. En Italie, où les Juifs furent toujours assez bien traités, et dans une république comme celle de Gênes, c'était un abus étrange d'une autorité tyrannique. Cette défense faite aux Juifs de séjourner sur le territoire de Gênes fut maintenue pendant un siècle environ.

A Naples, le roi Roger leur témoigna une bienveillance spéciale et les rendit égaux aux autres citoyens. A son lit de mort, il engagea son fils à agir de même; mais celui-ci, loin d'obéir, voulut les baptiser de force, et causa ainsi leur émigration.

A Livourne, Ferdinand Ier (1593) les traita favorablement, leur accorda des priviléges, et toute sécurité d'entrée et de sortie pour leur commerce.

§ 3. — Par suite de lois plus libérales, leur état était plus florissant à Venise, Florence, Pise, Livourne et dans plusieurs villes de la Lombardie, où les communautés s'accrurent notablement par l'expulsion des Juifs de Naples et de Sicile, dont une partie s'était réfugiée en Turquie (1540). Cette persécution n'était qu'une suite de celle de l'Espagne, produite par le sentiment personnel de l'empereur Charles Ier. La richesse excessive des Juifs, dont tous les grands étaient les débiteurs, donna sujet au renouvellement des démarches espagnoles. On raconte en outre que l'empereur fut très-irrité de la conduite de

Digitized by Google

Salomon Malchu, néo-chrétien du Portugal, revenu au judaïsme en Turquie, qui, à l'instigation de David Rubeni, un faux Messie, joua le rôle de prophète, et sollicita l'empereur Charles et le roi François Ier à embrasser le judaïsme. Cette témérité fut chèrement payée par tous deux : l'un monta sur le bûcher à Mantoue, et l'autre subit en Espagne la peine du carcan.

Au point de vue littéraire, on vit se répandre alors par l'imprimerie les écrits religieux des Juifs, et les convertisseurs trouvaient en eux le plus sérieux obstacle à leur zèle. Le pape Jules III porta le Talmud sur le bûcher; Paul IV, Pie V et Clément XIII eurent soin d'en détruire les exemplaires qui avaient échappé; ce zèle ne servait qu'aux imprimeurs, qui rétablissaient bien vite ce qui avait été perdu. Le concile de Trente rendit la vie au Talmud, en ordonnant seulement la suppression des passages anti-chrétiens. En Pologne cependant, on le réimprima intact, et il se conserva tel, sans les suppressions de la censure.

Rome et les environs avaient beaucoup de synagogues, et dans l'Italie du Nord les communautés s'augmentaient. Leur position légale résulte des prescriptions ecclésiastiques de ce temps. Le pape Paul IV exerça (1555) sa sévérité en leur défendant d'accroître le nombre des synagogues, d'employer des serviteurs chrétiens ; il leur ordonna de porter le signe de distinction pour les séparer d'autant plus des chrétiens [8]. On remit en vigueur les institutions de conversion établies par Paul III. Pie IV (1562) améliora leur situation dans ses États en élargissant le Ghetto de Rome, en leur permettant d'acheter des biens-fonds jusqu'à la valeur de 1,500 ducats. Peu d'années après, Pie V anéantit ces dispositions. Mais lorsque, par suite d'une bulle de proscription, les Juifs

Digitized by Google

d'Ancône se rendirent à Ferrare (1569), ils manifestèrent au duc de Toscane l'intention de transporter à Pesaro le commerce si développé de Turquie par l'association de toutes les communautés turques; le duc y consentit.

A Rome, Ancône et Avignon, les Juifs, traités jadis d'escrocs et de sorciers, furent déclarés des citoyens utiles. Grégoire XIII les tourmenta par ses établissements conversionistes. Sixte-Quint leur accorda la liberté de voyager et déclara que la prospérité du saint-siége l'exigeait. Clément VIII enfin revint aux anciennes restrictions. Tels furent les changements fréquents que subit la loi, grâce au caprice des chefs de l'Église. Le taux de l'intérêt était presque toujours à 15 et il s'élevait parfois à 20 pour 100 ; c'était la conséquence du manque d'argent qui rendait les Juifs d'autant plus indispensables en Piémont et à Gênes où ils eurent des banques pendant un court espace de temps.

Malgré cette position précaire, un reflet vivant de la splendeur espagnole se retrouve dans le sein des savants juifs d'Italie ; ils ne s'occupent pas seulement du Talmud, mais aussi de grammaire, de mathématiques, d'astronomie et de philosophie. Les hommes de science y sont tenus en grand honneur, et leur exemple contribue à élever les idées et à former de vaillants disciples, comme cela eut lieu à Padoue. Un contemporain du médecin et philosophe Elie del Medigo, l'Avignonais Abraham Farissol, exposait avec beaucoup de succès à Ferrare (1520) ses commentaires bibliques et sa cosmographie. Abraham ben-Meir de Balmes de Lecce, du royaume de Naples, médecin et professeur de philosophie à l'université de Padoue, fut estimé et considéré pour ses œuvres grammaticales et philosophiques, traduites en partie par lui-même en latin. A sa mort (1523), l'université entière,

Digitized by Google

Juifs et chrétiens, le regretta et le pleura. — Ces tendances scientifiques sont encore mieux précisées dans la personne et les œuvres d'Elias Levita (1472-1549), né à Venise. Vers l'âge de trente ans, il enseigna la grammaire à Padoue, puis il alla à Venise et de là à Rome où il eut pour ami et pour protecteur le cardinal Ægidius.

On remarque ensuite son contemporain, le maître de Reuchlin, Obadiah ben-Jacob Sforno de Cesena, plus tard médecin à Bologne, écrivain aussi distingué en hébreu qu'en latin, dont quelques œuvres, parmi les latines, sont dédiées au roi de France Henri II, et dont d'autres, religieuses et hébraïques, sont fort estimées des rabbins. A Rome, florissaient alors plusieurs savants, tels que Jacob Mantino, médecin particulier du pape Paul III et auteur d'œuvres philosophiques en latin, et à Spoleto, les médecins Vitale Alatini, qui écrivirent en italien, en hébreu et en latin. Dans cette ville naquit aussi David ben-Isaac de Pomis, médecin fort savant, disciple de Jechiel Alatino, puis docteur en médecine et en philosophie à Perugino (1551), ensuite à Magliano (1554), chez le comte Orsino, jusqu'en 1560, puis chez Sforza (1563), enfin à Rome (1565), où Pie IV le reçut avec distinction ; mais il dut fuir cette ville lors de la persécution de Pie V, pour se rendre à Venise. Là il publia entre autres son célèbre Dictionnaire, dédié au pape Sixte-Quint et à d'autres princes.

Le savant Abraham Arié Porta Leone, né à Mantoue, d'une famille de célèbres médecins de Naples et de Milan, se distingua à Mantoue dans la même branche, surtout par son livre d'archéologie, publié vers la fin de sa vie, sous le titre de *Schiltè ha-ghibborim*. Déjà, dans sa jeunesse, cette ville avait de remarquables savants, tels que les frères Juda, Moïse et David Provençal. Là naquit aussi l'excellent critique Azariah dei Rossi (Adomim), ha-

Digitized by Google

bitant de Ferrare, rendu célèbre par son ouvrage *Meôr enaïm*, à plus juste titre que son contemporain Ghedaliah Yachia, fils d'un rabbin d'Imola, et auteur de l'ouvrage historique *Schalschèleth ha-kabbalah*.

On distingue en outre, parmi les savants d'alors, le grammairien Samuel Arkevolti, de Padoue, Samuel et Salomon Usque, qui écrivirent en espagnol et traduisirent les poëmes de Pétrarque, l'historien Joseph Kosen, David Ascoli, défenseur de sa nation contre Paul IV, Abraham Colorni, que le duc de Ferrare envoya à Prague pour affaires d'État, auteur de la *Skolographie* (1595), et Debora Askarelli, poëte. — En général, les Italiens rendent alors de grands services par les éditions de la Bible et en maintenant l'exégèse. La seconde grande Bible de Bomberg (1525) doit sa supériorité aux soins du massorète Jacob ben-Chaïm, venu de Tunis en Italie; la 3e édition a été surveillée par l'allemand Adelkind, et la 5e par Juda Arié Léon da Modena (1617). Ce dernier, né à Venise où il se fixa, écrivit plusieurs livres et eut beaucoup de succès par son *Histoire du rituel*.

Pendant que les savants se livraient à ces études, ils ne négligeaient pas celles du Talmud et de la kabbale combinées ensemble, et ils formèrent ainsi une école dite postérieure, à laquelle appartenaient : Mardochée Dato, kabbaliste ; Emmanuel-ben-Yekuthiel, aussi kabbaliste en même temps que grammairien ; Menachem Azariah Fano, rabbin de Reggio et de Mantoue ; l'exégète Abraham Menachem Porto à Crémone, le rabbin Emmanuel Porto, Emmanuel Aboab, connu par son ouvrage *Nomologia*, défendant la tradition contre le scepticisme ; Raphaël Meldula et son fils David, fonctionnant à Bayonne et conservant leurs relations avec l'Italie; le rabbin et médecin de Venise, Jacques Lumbroso, défenseur du

Digitized by Google

judaïsme ; Simon Luzzatto, auteur d'un écrit sur l'État des Juifs de tout l'Univers ; le converti, médecin et philosophe, Isaac Cardoso, né en Portugal, d'abord médecin à Madrid, puis défenseur zélé du judaïsme à Venise, son séjour ; Moïse Sacouth, fils d'un savant néo-chrétien redevenu juif à Amsterdam, poëte, talmudiste et ami de la kabbale ; Jacob Sasportas, de la Barbarie, à Livourne, puis à Hambourg ; le médecin Raphaël Rubeni, à Padoue ; le poëte mystique Moïse Chayïm Luzzatto ; les rabbins Isaïe Bassani, à Padoue, et son fils Israël Benjamin Bassani ; Aviad Basilea, à Mantoue, et son fils Raphaël Basilea ; Simson Morpurgo, à Ancone, et son fils Moïse Chayïm Schabbathaï ; Isaac Lampronti, auteur du recueil *Pachad Itschak*, à Ferrare ; Benjamin Cohen, à Alexandrie ; Chayïm Cohen, à Livourne ; Jacob Saraval, à Mantoue, qui perdit trop tôt la vue ; Josué Segre, de Verceil, rabbin à Scandiano, et qui publia dans sa jeunesse un savant écrit contre le christianisme.

L'accroissement des études rabbiniques n'exclut pas le goût des essais scientifiques et poétiques, comme en témoignent les œuvres grammaticales de Simon Calimani, à Venise, et les essais bibliographiques de Chayïm David Azulaï, qui dépassa en ce dernier point tous ses prédécesseurs, bien qu'il travaillât à la hâte.

Cette forte tendance d'activité, appliquée aux sciences, se retrouve dans les nouvelles communautés du Nord, liées au moins par le souvenir aux vieilles communautés allemandes ou polonaises, et penchant vers leur méthode. Celle d'Amsterdam a le premier rang ; d'elle sortent les rabbins de Hambourg et de Londres, qui correspondent avec l'Italie.

§ 4. — Un grand nombre des exilés d'Espagne se refugièrent aussi en Turquie, où ils jouirent de la liberté du culte,

Digitized by Google

moyennant un impôt sur leurs personnes et leurs biens.

En effet, par l'établissement de la monarchie turque, leur position fut la même qu'auparavant, et dans l'empire byzantin, il n'était pas resté beaucoup de Juifs ; du moins, ils avaient disparu aux yeux des historiens occupés des scènes de massacre de la cour et des événements du royaume. Leur situation ne pouvait que gagner au contact des Turcs, qui se montrèrent effectivement favorables aux Juifs, car ils avaient principalement pour but de faire prévaloir l'idée de la liberté des cultes, en ne vexant et en ne maltraitant comme ennemis que les chrétiens. La coutume des princes musulmans, d'avoir près d'eux des médecins juifs, se retrouve aussi en Turquie. Dejà Mourad II (1451) avait un médecin juif, qui fonctionna également comme tel près du conquérant de Constantinople. Ce juif reçut du sultan, dans les termes les plus flatteurs, et avec les surnoms de Galien et d'Hippocrate, une patente qui l'affranchissait lui et toute sa famille de toute contribution ; cette pièce fut renouvelée encore cent vingt ans plus tard, par les successeurs de Mahomet II. De même, Joseph Hamon fut le médecin de Sélim, et son fils celui du grand Suleyman, ainsi que plusieurs autres chez les sultans postérieurs. Les fonctionnaires des monnaies étaient habituellement des Juifs, tels qu'Abraham Castro en Égypte sous Soliman ; et d'autres sultans se servirent de préférence des Juifs dans les affaires d'État. Ainsi, après l'achèvement de la guerre de Chypre, Sélim II envoya à Venise le médecin Salomon, et Mahomet III dut à Gabriel Bonaventure un armistice avec l'Espagne.

Parmi ces diplomates se distingua le prince don Joseph [9]. C'était un riche Juif portugais, ayant vécu dans son pays natal comme chrétien forcé sous le nom de don Juan

Digitized by Google

Miquez; mais fatigué de cette violence, il s'était décidé à s'établir ailleurs comme Juif et à se procurer, ainsi qu'à ses coreligionnaires, tous *marannos* (convertis de force), la liberté du culte. Après avoir mis sa fortune en sûreté, il se rendit à Anvers, puis à Venise. Là il sollicita du sénat l'acquisition d'une île pour l'établissement d'une colonie juive (1567). Lorsque cette proposition, sur l'avis de Philippe II, fut refusée, il se rendit à Constantinople avec beaucoup de ses frères, où régnait Soliman, et conquit la confiance illimitée du prince Sélim, alors gouverneur de Coutahiyé. Il est à supposer que sa richesse, encore augmentée par un mariage qu'il fit à Constantinople, y contribua.

Il produisit encore davantage par son expérience, par ses capacités et par son esprit entreprenant. Il indiqua à Sélim, à peine monté sur le trône, le moyen d'enlever Chypre aux Vénitiens, et il sut enflammer de plus en plus ses désirs de faire cette conquête. Sélim le nomma aussitôt duc de Naxos et des douze principales Cyclades, pour lesquelles le duc payait par an 40,000 ducats. Depuis ce moment, Joseph porta le titre de *Nassi* (prince); il demeura le plus souvent à Constantinople et il devint l'ami intime du sultan. Malgré ses titres, il n'exerça guère d'influence sur ses coreligionnaires; cependant il s'était occupé d'eux en maintes circonstances. En outre, il publia en 1577 un écrit de polémique religieuse, dans lequel il combattit surtout le christianisme.

Par les succès qu'obtinrent dans le royaume turc tant de Juifs en qualité de savants, de médecins et de commerçants, bien d'autres, qui étaient persécutés au dehors, se trouvèrent portés à entrer dans ce royaume, où, en payant une imposition sur leurs corps et leurs biens, ils pouvaient exercer librement leur culte. En peu de temps,

Digitized by Google

les communautés devinrent fort nombreuses en Turquie, en Asie et en Afrique, aussi bien qu'en Europe, par l'arrivée des émigrants de l'Espagne, du Portugal et de Naples. Partout ils obtinrent dans ces villes un quartier spécial, suivant leur désir d'habiter près de la synagogue, et dans le pays ils ne subissaient nulle part de restrictions à leurs affaires. Ainsi, dans la ville, les négociants pouvaient acheter ou louer, avec de certains droits, des magasins, des bazars, des bâtiments de fabrique et d'autres pièces. Leurs devoirs à accomplir régulièrement envers l'État consistaient à payer le *'Haradj*, ou impôt personnel pour tout homme, proportion faite de l'estimation des biens. Le pauvre payait douze *dirhems*, l'homme aisé le double, et le riche le quadruple. Les riches durent avoir soin de la rentrée de ces contributions. Les représentants des communautés étaient même chargés d'en partager quelques-unes et de les remettre entre les mains du fonctionnaire public. Ils épargnaient d'ordinaire les pauvres et surchargeaient plutôt les riches; aussi l'on ne saurait, d'après ces impôts, faire un relevé de statistique, car on cherchait à dissimuler le nombre des habitants afin de ne pas surcharger les contribuables. C'est pourquoi cette fonction a été tant recherchée par le Divan, parce que le défaut de surveillance permet d'en faire le plus mauvais usage, soit à l'avantage, soit au détriment des imposés, qui devaient apparaître chaque fois au conseil avec le rouleau de la loi, pour affirmer par serment la justesse de leurs obligations. On les maltraitait le plus dans les pachaliks éloignés, surtout dans la Palestine, qui a été peuplée malheureusement — comme elle l'est encore — de tant de Juifs pauvres, désireux de mourir en Terre sainte, au prix des plus grands sacrifices. A ces habitants, qui ne vivent la plupart que de la charité pu-

Digitized by Google

blique, les pachas, sous toutes sortes de prétextes, demandent des sommes énormes que les riches avancent et que l'on recueille ensuite par des envoyés en Europe et en Afrique. Il en vit à Jérusalem seule, environ six mille familles, dit-on ; et plus leur nombre augmente, plus les charges de la communauté croissent, et avec celles-ci survient la misère des pauvres habitants et des pieux émigrants. En dehors de ces lourdes charges et de l'inimitié qui en résulte, les Juifs vivent libres en Turquie, soit comme rabbins et professeurs, soit comme ouvriers, comme pasteurs, comme agriculteurs, comme fabricants, comme négociants, plusieurs d'entre eux comme receveurs des revenus de l'État, enfin comme meuniers, douaniers et courtiers de marchandises turques. La classe pauvre se nourrit de travaux manuels dans les fabriques, de la vente d'épiceries et du brocantage, petit commerce auquel se livrent les femmes. Quelques pauvres exécutent aussi des auditions musicales, aux jours de fête nationale, devant le sultan et devant les courtisans, pour obtenir un gain minime. L'activité importante des imprimeries, introduites depuis longtemps d'Italie, et le grand nombre de livres sortis de ces ateliers, démontrent en général leur intérêt élevé pour la littérature, qui s'anime encore par les riches soutiens en faveur des écoles et des synagogues, pour lesquelles se forment des associations. Enfin, le gouvernement recherche de préférence à utiliser les Juifs capables, parce que, suivant la règle générale, leur fidélité est reconnue. Tout pacha a son agent juif. Il se trouve donc rarement des traces de persécutions.

Une grande école fut ouverte et soutenue par les contributions des Espagnols à Constantinople et dans d'autres localités (1560). L'érudition y est tellement estimée,

Digitized by Google

qu'elle domine tous les événements. En même temps on fonda une école à Hébron, qui ne se soutint pas longtemps. Le désir général de s'instruire et les vœux des rabbins de satisfaire à ces légitimes aspirations se révèlent dans la conduite désintéressée de Jacob Gewili (vers 1590), qui parcourut tous les villages des environs, afin de répandre gratuitement parmi le peuple l'instruction nécessaire.

De même, les rabbins les plus remarquables déployaient leur zèle à Constantinople, à Salonique, à Jérusalem, ainsi qu'à Alep, à Damas, à Alexandrie et dans d'autres petites localités, même en Grèce et dans les îles Ioniennes, à Zante, à Corfou et dans l'île de Candie. Dans la Turquie d'Europe, ce fut Salonique qni obtint le premier rang ; Joseph ben-Lœw de Monastir s'y distingua, ainsi que ses fils David et Moïse (1540-80) et acquit avec juste mérite les titres honorifiques que lui attribuent les rabbins. Cependant, de son temps même, l'école eut à souffrir de quelques tristes événements. Salomon ben-Hassan (1585), autre rabbin distingué, crut avoir à se plaindre de Joseph ; après un violent échange de propos, qui divisa également les auditeurs, ils se lancèrent mutuellement l'excommunication. Salomon eut de son côté des hommes de mérite. L'un d'eux voulut renverser Joseph, lui chercha querelle dans une place publique sur un sujet de droit décidé par lui, et comme Joseph ne voulut pas céder, il le frappa au visage. Personne ne s'avança pour blâmer cet acte de violence. La nuit suivante, un incendie se déclara dans le laboratoire de l'apothicaire Abraham Catalan ; les flammes dévorèrent cinq cents maisons et deux mille hommes périrent. Peu de temps après, la peste exerça de grands ravages parmi les habitants, et un jour il en périt jusqu'à trois cent qua-

Digitized by Google

torze. Joseph se retira bientôt et se rendit à Constantinople, où il devint directeur d'une école importante instituée par une femme riche.

Les établissements de Salonique refleurirent de nouveau par les soins d'hommes tels que Samuel di Medinah del Campo [10], Mardochée Motalon, professeur d'histoire naturelle, Moïse Almosnino, auteur d'une description pittoresque de Constantinople, œuvre que traduisit ensuite en espagnol Jacob Causino d'Oran, Salomon Cohen, Joseph Firmon, plus tard à Zante et grand rabbin de la Morée, le riche David Sassoon, qui malgré sa cécité connaissait à fond les livres de jurisprudence turque et était souvent consulté par les savants turcs. C'est ainsi que cet ensemble d'hommes érudits contribua au maintien et à la propagation de l'instruction.

§ 5. — L'école qui suivit celle des rabbins espagnols et portugais s'appela allemande. Si l'une s'était adonnée à propager et à approfondir de plus en plus le Talmud, l'autre a eu pour mission de joindre à cette étude des vues philosophiques et d'y rattacher des connaissances pratiques. C'est là ce qui lui donna la suprématie, tout en laissant à l'école allemande une perspicacité étonnante et admirable. Les kabbalistes faisaient partie de la classe des savants polonais et allemands; la seconde était celle des hispano-italiens, comprenant beaucoup de poëtes et de grammairiens, et la troisième contenait les savants du nord de l'Europe, d'origine portugaise. Cette classification a été faite postérieurement par les historiens de la littérature; et, tout en l'observant, il ne faut pas croire que la délimitation ait existé du vivant de ces écoles, dont les principaux représentants avaient un caractère d'universalité par l'étendue de leur vaste savoir.

L'école de Prague fut instituée par Jacob Falk (mort

Digitized by Google

en 1530), promoteur d'une nouvelle méthode qui consistait à donner aux élèves des devoirs tels, qu'ils soient à même de présenter spontanément des objections et de discuter avec lui, jusqu'à la complète solution des problèmes; c'est le *pilpoul*, dans l'exercice duquel raffinèrent les plus perspicaces. Pour en faciliter la mémoire, on employa un certain ton uniforme, qui se transportant dans la conversation usuelle, imprima au langage des Juifs cet accent déplorable que l'on n'entend pas sans désagrément et que le talent même n'efface pas[11].

Après ce rabbin, qui ne se distingua pas comme écrivain, apparurent à la fois Salomon Louria, à Ostra, et Moses Isserles, à Cracovie; le premier d'entre eux était très-remarquable par son savoir rabbinique, et le second par ses connaissances grammaticales, auxquelles il joignait un penchant pour les études philosophiques, repoussées par son contemporain et ami. Quoiqu'il fût en désaccord avec lui sur ce point, ils s'entendaient cependant pour repousser les préjugés, et pour prêcher l'équité et la tolérance. Ils avaient aussi pour collègues, issus de la même classe, quelques rabbins en Italie, Juda, de Mayence, à Padoue, et son successeur Meïr ben-Isaak, de Katzenellenbogen, qui avait professé auparavant à Venise. En même temps, fleurit Low ben-Betzalel, de Prague, écrivain fécond, qui atteignit l'âge de cent quatre ans, après avoir été vingt ans rabbin de la Moravie et autant de temps à Prague, puis à Posen, pour toute la Pologne. L'empereur Rodolphe II l'honora d'une audience, en 1592; cette réception produisit de l'effet sur le peuple et sur les masses, et lui acquit leur considération. Son successeur, à Prague, fut non moins honoré comme écrivain; c'était Mardochée Jaffe, qui dut fuir, en 1559, en Italie, lors de l'expulsion des Juifs de Prague et y revint

Digitized by Google

en 1592, après avoir été rabbin à Hrodno, à Lublin et à Cremnitz. A son retour, il agrandit l'école, grâce aux libéralités de Mardochée Mauschel, qui y construisit aussi une synagogue.

Leur contemporain Jom-Tob Heller mérite non moins d'attention ; il fit à Prague, puis à Nikolsbourg et à Vienne, des commentaires sur la Mischnâ (*Tosephoth Jom-Tob*) ; mais il ne put échapper à l'envie et à la calomnie, et il fut enfermé comme criminel pendant quarante jours, après quoi la commission de ses juges le condamna à mort pour ses expressions anti-chrétiennes. L'empereur se contenta de lui infliger une amende de 10,000 florins, de faire brûler ses œuvres et de lui enlever son titre de rabbi. Mais ce titre était inaliénable, et ses œuvres, en partie imprimées, lui furent restituées, lorsque après bien des misères on le délivra, et qu'il fut nommé rabbin à Ramirow, Wolin, Primislaw, Ladmer. Là, il réunit ses collègues, forma des synodes, surtout pour ordonner certaines abrogations. Tous ses collègues, d'accord avec lui, prononcèrent l'anathème contre les abus qui se commettaient. Il fut appelé ensuite à Cracovie, où il mourut fort âgé, après dix ans d'exercice. Ses contemporains sont Meir Lublin et Samuel Edels, écrivains estimés.

Par suite de l'extension numérique des Juifs, leur intérêt pour les études rabbiniques s'accrut ; celles-ci furent même popularisées et mises à la portée des masses peu instruites, dans un langage corrompu, mélange d'hébreu et d'allemand ; une telle œuvre fut rédigée d'abord par Naphtali Altschuler vers 1550, puis par Jacob ben-Isaac, sous le titre de *Tséna ouréna* (paraphrase *midraschique* du Pentateuque).

En propageant les préjugés par leur langage figuré, par leurs remèdes et guérisons surnaturels, par leurs

Digitized by Google

moyens plus ou moins efficaces de protection et de salut, des kabbalistes s'emparèrent de la plupart des esprits en Allemagne et en Pologne, y surgirent successivement sous les titres de prédicateurs, de moralistes (*maguid*), et d'opérateurs miraculeux par des mots et noms mystérieux (*Bal-schem*).

Ceux d'entre les Juifs qui ne voyaient dans la loi qu'une écorce sous laquelle est caché un sens mystérieux beaucoup plus élevé que le sens historique et littéral, se divisent en deux classes. Pour les uns, le sens intérieur et spirituel des Écritures était un système de philosophie assez favorable, il est vrai, à l'exaltation mystique, mais tiré d'une source tout à fait étrangère. Ce caractère est celui de Philon et de ceux appelés d'ordinaire Juifs hellenisants, parce que mêlés aux Grecs d'Alexandrie, ils empruntent à ces derniers celui de leurs systèmes philosophiques qui pouvait le mieux se concilier avec le monothéisme et la législation de Moïse. Les autres n'ont obéi qu'à l'impulsion de leur propre intelligence; les idées qu'ils ont introduites dans les livres saints, pour se donner ensuite l'apparence de les y avoir trouvées et les faire passer, même dans l'ombre du mystère, sous la sauvegarde de la révélation, ces idées leur appartiennent et forment un système vraiment original, vraiment grand, qui ne ressemble à d'autres systèmes que parce qu'il dérive de la même source. Tels sont les kabbalistes, dont les opinions, pour être connues et justement appréciées, ont besoin d'être puisées aux sources originales; car, plus tard, les esprits cultivés ont cru leur faire honneur en les mêlant aux idées grecques et arabes[12].

Les kabbalistes se divisent en deux écoles qui furent fondées presque en même temps en Palestine, vers le milieu du XVIe siècle : l'une par Moïse Cordovero, d'origine

Digitized by Google

espagnole, qui florissait à Séphath dans la Galilée inférieure ; l'autre, par Isaac Loria, mort également à Séphath, en 1572, et regardé par quelques Juifs comme le précurseur du Messie. Le premier, sans pénétrer bien loin dans l'esprit des monuments originaux, se tient assez près de leur sens propre et de leur signification réelle ; le second s'en écarte presque toujours, pour donner carrière à ses propres imaginations, et l'emporte d'ordinaire dans l'opinion.

Le premier qui ait révélé à l'Europe chrétienne le nom et l'existence de la kabbale, c'est un homme qui, malgré les écarts de son ardente imagination, a imprimé aux idées de son siècle une vigoureuse impulsion, à savoir Raymond Lulle. Il serait difficile de dire jusqu'à quel point il était initié à cette science mystérieuse et quelle influence elle a exercée sur ses propres doctrines. Mais il est certain qu'il s'en faisait une idée très-élevée, la regardant comme une science divine, comme une révélation dont la lumière s'adresse à l'âme rationnelle, et l'on peut supposer que les procédés artificiels, mis en usage par les kabbalistes pour rattacher leurs opinions à l'Écriture, que la substitution des nombres ou des lettres aux idées et aux mots n'ont pas peu contribué à l'invention du *grand art*.

Après ce philosophe, l'étude de la cabbale retomba dans l'oubli jusqu'au moment où Pic de la Mirandole et Reuchlin vinrent répandre quelque lumière sur une science dont on ne connaissait jusqu'alors, en dehors du cercle des adeptes, que l'existence et le nom. Le premier a tenté de réduire un système aussi étendu en un petit nombre de courtes propositions destinées, il est vrai, à être développées en public. Le second, plus systématique, mais moins érudit, n'a malheureusement pas su puiser aux sources les plus abondantes et les plus dignes de la

Digitized by Google

foi. C'est à partir de cette époque que les idées kabbalistiques, devenues l'objet d'un intérêt plus général, commencent à compter sérieusement, non-seulement dans les travaux d'érudition, mais dans le mouvement scientifique et religieux du XVIe et du XVIIe siècles.

Toutefois, les anciens rabbins, dans les grandes écoles d'autrefois, n'introduisirent pas cette branche dans le plan des études, et ils n'en firent part que par exception à quelques disciples capables. La recherche de systèmes philosophiques, d'essais de morale et de théodicée des rabbins, plut aussi aux adhérents du mysticisme, surtout au temps des croisades. On commença alors à mettre la *kabbale* (tradition) par écrit : le livre du *Zohar*, né sous sa forme actuelle au XIIe siècle, présenta la kabbale sous une apparence de haute antiquité [13]. La difficulté des symboles qui y sont exposés et des expressions qui y sont usitées, attira l'attention d'un grand nombre de rabbins espagnols ou français. On s'efforça donc de tirer des vérités générales de cet ensemble confus de matériaux. Comme ceux-ci concernaient les sujets les plus élevés de la pensée, les termes manquaient, et il fallait de plus en plus avoir recours aux images. C'était un champ très-attrayant pour les amis perspicaces d'expressions symboliques ; et leur nombre s'augmentait toujours, recruté parmi ceux qui étaient enclins à propager de telles idées.

Beaucoup de rabbins de l'école philosophique se prononcèrent, il est vrai, contre ce mysticisme dont on abusait facilement et surtout contre son influence sur l'exégèse ; mais ces blâmes ne surent retenir ceux qui étaient dans la possession de la science la plus éclairée et étaient entraînés vers elle par l'élévation de leur imagination. C'est ainsi qu'on étudia toujours davantage la kabbale,

Digitized by Google

qui, outre la philosophie ancienne, accueillit encore beaucoup d'idées nouvelles de l'Orient. En Turquie, elle fut propagée par les œuvres estimées de Meir ben-Gabaï, du temps de Joseph Karo, qui était également redevable à cette science de ses vues. Salomon ben-Kabez avait au même moment institué une chaire pour la kabbale à Sephath. Son principal disciple, Moïse Cordovero (1508-1570), l'éleva à un haut degré de perfection et passe pour un des plus grands kabbalistes. Ses œuvres, fort nombreuses et connues en Italie après sa mort plus que toutes les œuvres kabbalistiques composées avant lui, sont les produits sérieux dus à son savoir. D'autres hommes distingués étaient dans le même cas, et si leur conduite nous étonne, il ne faut pas oublier quelles étaient les dispositions littéraires, autant que religieuses ou plutôt mystiques, qui dominaient alors.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

(XVIIe siècle.)

§ 1. — L'on n'est pas étonné, en commençant l'histoire de nos ancêtres au XVIIe siècle, de trouver un acte en leur faveur émané d'Henri IV. Selon ses lettres patentes du 20 mars 1603, ce prince prend sous sa protection et sauvegarde les vingt-quatre ménages juifs descendant des huit premiers établis à Metz sous le règne de son prédécesseur. Ils continuent à y résider et peuvent négocier toutes choses suivant leurs franchises et anciennes libertés, et prêter argent sur gages ou sans gages.

De son côté, le maréchal d'Ornano ordonne aux habitants de la ville de Bordeaux, en janvier 1604, de ne pas tourmenter les marchands portugais ou autres étrangers qui voudraient se retirer là pour y vivre et exercer le commerce, parce que l'intention du roi était qu'ils fussent bien reçus et traités comme les originaires du royaume. Depuis plus de trente ans déjà, les habitants ne cessaient de mal agir envers les Juifs portugais et de les calomnier, malgré les arrêts du parlement et les ordres royaux. En 1603, des calomnies s'étant de nouveau répandues, le maréchal dut y pourvoir par une ordonnance [1].

Quelques années après, ils furent pourtant chassés du reste de la France. Dans les États généraux de 1614, le clergé pria le roi d'interdire la résidence de la France à

Digitized by Google

tous les Juifs, athées, mahométans, etc., et il obtint satisfaction. Les anciennes ordonnances contre les Juifs, tombées en désuétude de temps immémorial, furent renouvelées par lettres patentes du 23 avril 1615, vérifiées au parlement le 18 mai et ordonnant aux Juifs revenus en France, notoirement ou non, de quitter le royaume dans un mois sous peine de la vie. Cette ordonnance pourtant ne s'appliquait pas à ceux de Bordeaux ou de Metz, indispensables au commerce; du reste, dit Henri Martin (XI, 593), cette ordonnance ne fut pas longtemps observée et n'eut sans doute pour résultat que d'enrichir les courtisans, qui vendirent leur protection aux proscrits.

Il est triste à noter qu'en cette circonstance des Juifs bordelais, jaloux de leurs intérêts, firent des démarches auprès du conseil de la ville pour y empêcher l'établissement fixe de leurs frères; ils ne réussirent que trop à obtenir l'arrêt qui casse et annule les lettres de bourgeoisie obtenues depuis vingt ans par un certain nombre de Juifs portugais; telles furent les familles Alvarez, Fernande, Mendes, Cardoze, Romero, Lopez et Mendès-Fernandez.

Ils étaient dispensés du guet et de la patrouille, non par une faveur spéciale, mais parce qu'ils inspiraient de la défiance à la population qui ne pouvait croire à leur patriotisme. On leur fit payer cette dispense au moyen d'un impôt de 4 livres par mois pour la réparation des corps de garde et pour le payement des tambours, chandelle et bois (1628). Cette mesure leur était commune avec les protestants, qui, en butte aux mêmes soupçons, payaient une redevance à peu près égale.

Il y eut de même des démêlés à Metz entre les corps des métiers et les Juifs. Mais ceux-ci reçurent un arrêt

Digitized by Google

du parlement qui leur permit le commerce d'orfévrerie, d'argenterie et de friperie, avec défense toutefois de vendre aucune marchandise neuve (1634). Toutes les ordonnances en leur faveur sont confirmées, même avec certaines extensions, par Louis XIV, dans ses lettres patentes du 25 septembre 1657. Le corps des marchands s'opposa à leur enregistrement; mais les intéressés observèrent que, devant leur établissement à la bonté du roi, il fallait qu'on leur laissât les moyens d'y subsister; que supportant les charges publiques, ils ne devaient pas être traités moins favorablement que les changeurs étrangers et non naturalisés; qu'enfin, ils n'entendent faire le commerce des marchandises neuves que comme forains, c'est-à-dire sans exposition ni boutiques ouvertes. Une requête civile est adressée contre cet arrêt sous prétexte qu'il est contraire à celui de 1634; mais un arrêt de juillet déboute les demandeurs de leur requête et y met fin.

Après la conquête de l'Alsace, le gouverneur Poncet de la Rivière fixe à 10 florins et demi le droit à payer par chaque famille juive au fermier général du domaine, et à une égale somme, due aux seigneurs particuliers, pour le droit d'habitation. Ce qui est caractéristique c'est la défense expresse, qui y est jointe, sous peine de concussion et de condamnation pour les seigneurs, et d'une amende de 300 florins, pour les Juifs, de prendre ou de donner davantage [2]. Ils furent aussi autorisés à avoir un rabbin pour toute la province. On nomma à cette dignité Aaron Wormser, de Metz; ce fut le premier rabbin nommé par le roi de France, et sa résidence fut établie à Neuf-Brisach, près du siége du conseil souverain.

En général, les autorités se montraient équitables envers les Juifs. Ainsi, à Carpentras, un Juif fut assassiné en 1682, et la justice en fut saisie; la populace ne voulait

Digitized by Google

pas que justice fût rendue, ni que le coupable fût puni, et elle se jeta sur le quartier juif pour le piller et le saccager. Mais le gouverneur mit ses troupes sur pied et protégea ceux qui étaient menacés. En souvenir de cette protection, on institua un anniversaire pendant lequel on récitait quelques prières additionnelles, comme cela eut lieu aussi à Avignon, au siècle suivant (1757), lors de la disparition momentanée d'un chrétien, heureusement retrouvé quelques jours plus tard.

De même, les Juifs de Bordeaux furent un instant inquiets d'un arrêt du conseil d'État (novembre 1684), qui les chassait du royaume. Mais ce n'était que pour les punir de ce que plusieurs d'entre eux s'étaient rendus en Hollande, y emportant leur industrie et leur richesse; aussi, quelques mois après, un nouvel arrêt leur permet l'établissement sans formalités ni condition de qualité civile ou de religion. Un des leurs, fort célèbre médecin de l'époque, qui exerçait comme tel à l'hôpital de la ville, fut révoqué en 1687, comme étranger. Cela n'empêcha pas son fils de devenir à son tour médecin du roi, et de refuser, par attachement à la France, la place de premier médecin de l'impératrice de Russie. A ce moment encore, cet attachement était justifié par les principes d'humanité de Louis XIV envers les Juifs et par sa résistance aux vœux de l'Alsace qui demandait leur expulsion [3].

On citait comme exemple remarquable, sous le règne de ce prince, le séjour du riche financier Samuel Bernard, qui avait aidé l'État par sa fortune colossale. Il habitait place de la Victoire, recevait les grands seigneurs, ce qui l'entraîna probablement à faire baptiser sa fille unique pour qu'elle pût épouser le chancelier Matthieu Molé : c'est ainsi que descendait d'une famille juive, par sa bisaïeule,

Digitized by Google

le comte Molé, ministre de la justice sous le premier empire et président du Conseil des ministres sous le gouvernement de juillet [4].

§ 2. — De nouveaux horizons s'ouvrirent à eux, et d'anciens ennemis cessèrent de les persécuter, de sorte qu'ils pouvaient rentrer dans des provinces délaissées jadis et recommencer à s'agrandir. C'est ainsi que cela se passait dans les Pays-Bas, la France, l'Angleterre et les colonies de ces États. Cela influa sur leur position dans d'autres pays, et conduisit enfin à un meilleur traitement et surtout à une révision précise de leur situation légale.

Les émigrés se fussent propagés davantage en France, s'ils n'avaient pas trouvé également d'autres lieux de sécurité propres à l'industrie, dans les Pays-Bas délivrés de la domination espagnole. Comme à Amsterdam, Rotterdam, Anvers et autres ports de mer, où la différence de religion n'était pas un obstacle, les premiers essais de séjour avaient réussi (1603), ceux que Philippe III chassa de nouveau de la Péninsule se rendirent à la hâte dans ces États libres et y commencèrent une vie nouvelle. La première grande synagogue fut construite à Amsterdam en 1606. De cette contrée, des Juifs entreprenants se rendirent à leur tour en Danemark et dans la ville libre de Hambourg. Le succès de ces émigrés en attira bientôt un bien plus grand nombre allemands et polonais, qui n'avancèrent pas aussi rapidement, mais apprirent enfin à apprécier une vie plus libre et plus digne; toutefois, le gouvernement ne leur avait pas encore accordé toutes les facultés du droit civique, ni l'admission dans les corporations, ni la nomination aux fonctions publiques. Mais l'autorité municipale les protégeait énergiquement contre les soulèvements populaires.

Digitized by Google

L'émigration suscitée par les persécutions du Saint-Office ne s'arrêta pas là et voulut tenter de s'établir en Amérique, sous l'apparence de néo-chrétiens, bien qu'elle fût interdite aux marannos. Avec les premiers planteurs les Juifs français commencèrent plus tard des relations commerciales. La colonie de Cayenne souffrait alors des guerres continuelles et finit par émigrer, découragé des dévastations françaises (1664). Ils s'implantèrent à Surinam, où, quelques années plus tard, la conquête de l'île par les Hollandais leur fit grand tort. Elle est devenue la communauté la plus indépendante des Juifs; leur siège le plus important est la Savane juive, à huit milles au-dessus de Marakaïb. Elle a les meilleurs rapports avec ces diverses colonies réunies en république.

La première congrégation hébraïque formée au Brésil après sa découverte, se composait en grande partie d'Israélites bannis du Portugal pour leurs croyances religieuses. Le Brésil servait alors de lieu d'exil et de déportation, où le gouvernement envoyait les criminels et les Juifs qui ne voulaient ni mentir à leur conscience, ni perdre leurs familles. Là, ils avaient à abattre des arbres et à attraper des perroquets qui étaient expédiés à la métropole[5]. On envoyait aussi dans cette nouvelle colonie tous les nouveaux chrétiens, ou marannos, qui, au fond de leurs maisons et en secret, vivaient strictement en Juifs. Plusieurs d'entre eux commencèrent à fonder avec succès des plantations; et probablement, dès qu'ils furent en sécurité dans ce nouveau monde, ils rejetèrent les apparences chrétiennes imposées par l'inquisition et professèrent la foi juive. D'autre part, ces colons furent rejoints par des Juifs français, qui durent aussi quitter leur pays au sujet de leurs croyances, ainsi que quelques protestants qui y émigrèrent de plein gré ou de force.

Digitized by Google

Une période de temps plus heureuse brilla pour les Hébreux brésiliens, lorsque cette contrée fut conquise en 1624 par les Hollandais. Les Israélites déjà établis en ce pays fertile engagèrent alors leurs frères hollandais à partager leur sort et à émigrer comme colons sur ce territoire nouveau, encore peu exploité par l'industrie. Environ 600 individus, accompagnés de deux rabbins, R. Raphaël d'Aguilar et R. Isaac Aboab, se rendirent là en venant d'Amsterdam, et formèrent la communauté juive dont les traces subsistent encore. Leur prospérité fut telle qu'ils purent offrir six *tons* d'or pour le palais du gouverneur qui se retirait, Maurice de Nassau. Cependant leur bonheur au Brésil ne fut pas de longue durée. Les gouverneurs qui succédèrent au prince de Nassau, par divers motifs d'intérêt, causèrent une division entre les Hollandais et les colons israélites. Un complot fut formé contre eux, et découvert à temps; mais la paix n'en fut pas moins rompue, et maints conflits en résultèrent, dans lesquels les Israélites luttaient toujours contre les Hollandais. En 1654, le Brésil retomba au pouvoir du Portugal. Les Juifs qui s'étaient distingués dans la lutte durent quitter cette terre. Le gouverneur portugais leur permit de prendre le temps nécessaire pour vendre leurs biens. Il mit aussi seize vaisseaux à leur disposition, avec une escorte composée de sa garde, pour protéger leur retraite jusqu'à Amsterdam. Ce fut là la fin de la communauté israélite au Brésil.

Dans les colonies de l'Inde, les Juifs étaient aussi persécutés par les Portugais. L'arrivée de ces derniers devint a cause de la soumission d'une principauté juive, qui formait sans doute un État vassal de l'Inde (1510). Cette reddition fut causée par les querelles survenues au sujet de la succession au pouvoir. Les Portugais, quoi qu'il en

Digitized by Google

soit, chassèrent les Juifs de toutes leurs propriétés, et les forcèrent à entrer dans le royaume de Cochin, qui leur assigna une province spéciale de ce pays. Cette communauté s'agrandit plus tard par l'arrivée d'autres émigrants de l'Europe et de l'Afrique. Là aussi, pendant la guerre entre les Hollandais et les Portugais, on les maltraita jusqu'à ce que les Hollandais restassent vainqueurs. Depuis ce temps, cette communauté refleurit, et d'autres analogues se sont formées en cette contrée et sont parvenues à jouir d'un certain bien-être.

Pendant que ces émigrations s'accomplissaient sur terre, des navigateurs juifs allaient former une communauté à l'île de Jamaïque, où rien ne vint entraver leur liberté (1670), et où se distingua bientôt l'Espagnol Daniel Israël Lopez Laguna. De là, quelques-uns d'entre eux se rendirent à New-York; ni les Hollandais ni les Anglais ne s'opposèrent à leur extension, et ils les employèrent aux affaires d'Etat.

Cette activité se développa proportionnellement dans toute l'Europe. Aussi les États du Nord s'estimèrent-ils heureux de les avoir accueillis sans restriction, et les membres des communautés juives n'avaient qu'à se réjouir de la confiance de ces gouvernements, tels que Manuel Texeira, ministre résident de la reine Christine à Hambourg, ainsi que son médecin Benoît de Castro de Hambourg. On vit surtout briller la communauté d'Amsterdam, au sein de laquelle régnait un sentiment si favorable au développement intellectuel, à savoir, le goût de la science et le zèle pour le bien.

Il ne restait plus aux diverses communautés portugaises, riches, considérées et honorées, qu'un vœu à formuler, leur établissement en Angleterre; l'on n'osait espérer sa réalisation, ni supposer le rappel d'un vieil

Digitized by Google

acte du parlement, qui interdisait à tous les Juifs l'accès de la Grande-Bretagne. Le peuple avait trop peu d'intérêt à recevoir quelques commerçants, juifs isolés, pour appuyer ce désir, et le roi seul ne pouvait accorder l'autorisation. Ce fut la révolution anglaise qui réalisa soudain le vœu des Juifs, sous le protectorat de Cromwell (1651). L'on parvint si bien à intéresser au plan projeté le député anglais, que le protecteur demanda lui-même des plénipotentiaires pour négocier l'affaire à Londres. On choisit à cet effet le célèbre et savant Manassé ben-Israël, fils d'un *maranno*, qui avait été tant tourmenté par l'inquisition, qu'il avait dû quitter Lisbonne pour aller en Hollande (1604). Le jeune homme fut non-seulement initié au judaïsme, mais reçut aussi une éducation brillante et étendue; il se distingua de bonne heure comme orateur et savant, et il eut des relations avec les plus grands érudits du temps, Dionysius Vossius, Hugo Grotius, Samuel Bochart, Gaspard Barlaus, Huet, et plus tard Pocoke, avec lesquels il parlait en hébreu, en espagnol, en portugais, et même un peu latin. Au lieu d'exercer sa profession de médecin, il écrivit beaucoup d'œuvres qu'il publiait au moyen de sa propre imprimerie (1655).

Il fut donc envoyé en Angleterre, après la conclusion de la paix, muni de pleins pouvoirs. Il présenta une adresse au protecteur, et fit connaître, par une circulaire, les raisons qui militaient en faveur de l'admission des Juifs. Le 4 décembre 1655, eut lieu la réunion d'une commission composée de deux jurisconsultes, sept bourgeois et quatorze ecclésiastiques, chargés d'examiner les questions suivantes : 1° Si les Juifs pouvaient être admis; 2° quelles conditions devaient leur être imposées? La première fut résolue affirmativement, mais il y eut tant de discussions sur le dernier point, que le protec-

Digitized by Google

teur impatienté congédia l'assemblée avant qu'une décision fût prise. Cromwell accorda sans doute au représentant des Juifs une autorisation secrète, car ils immigrèrent et s'accrurent tellement en huit ans, que sous Charles II ils purent bâtir une synagogue (1663). Bientôt se réunirent aussi à Londres des Juifs allemands, surtout des réfugiés polonais, et ils formèrent une communauté. Depuis ce moment leur position s'est encore bien améliorée sous l'intervention du gouvernement. Ainsi, les premiers Juifs, considérés comme étrangers, devaient payer l'impôt étranger; suivant l'ancien décret de Henri VIII, ils ne pouvaient pas acquérir de biens-fonds[6]. Mais sous Charles II et Jacques II un assez grand nombre d'entre eux reçurent déjà des dispenses; aussi Guillaume III, sur la représentation de négociants anglais, se vit obligé de reprendre ses lettres de dispenses, car les Juifs n'étaient pas encore considérés comme habitants du pays.

§ 3. — Peu après ce temps parut le premier recueil de bibliographie juive générale, intitulé *Siphthé Yeschénim*, par Sabbathaï ben-Joseph, en 1680, qui après plusieurs voyages se fixa à Direnfurt, où il organisa une imprimerie et y mourut vers 1720. En même temps, le savant rabbin de Prague, David Oppenheim, réunit une grande bibliothèque, unique en son genre, ornée des ouvrages les plus rares et qui selon son testament ne fut pas dispersée comme tant d'autres, et a été cataloguée et acquise de nos jours par la bibliothèque bodléienne à Oxford. A ces deux collections, il convient d'ajouter deux ouvrages d'histoire et de littérature : 1° une revue chronologique de l'histoire juive par David Ganz, sous le titre de *Tsemach David* (qui laisse à désirer au point de vue critique); 2° un ouvrage très-utile, sous ce dernier rapport, par Jechiel de Minsk, petit-fils de Salomon Louria, sous le titre *Séder haddoroth*.

Digitized by Google

Joseph Salomon del Medigo, issu d'une famille allemande refugiée à Candie, arrière-petit-fils d'Elie de Medigo, professait à Padoue où il fut élevé; il était, à côté de Manassé ben-Israël, l'ornement de la communauté d'Amsterdam, après que, par suite de ses voyages en Turquie, il eut acquis de sérieuses connaissances tant en médecine qu'en kabbale et en philosophie. La mort mit un terme à ses voyages littéraires dans la ville de Prague (1657), dans la même année où mourut son savant ami Manassé ben-Israël. En même temps vivait Abraham Sacouth, né à Lisbonne, élevé à Salamanca et à Coïmbre, et qui à l'âge de 51 ans alla à Amsterdam pour y vivre comme Juif et y publier des ouvrages médicaux. Avec eux brillait aussi le linguiste et lexicographe David Cohen de Lara, ami du prédicateur Edzard, zélé conversioniste. Il faut encore signaler Jacob Juda de Léon, qui se distingua par ses œuvres espagnoles et hébraïques; le Portugais Moïse ben-Gédéon Abudiente, poëte et grammairien; Isaac Aboab, de Portugal, auteur d'une paraphrase espagnole du Pentateuque et d'autres travaux, ainsi que son compagnon de voyage au Brésil, Moïse Raphaël de Aguilar, auteur de plusieurs livres scolaires; ils possédaient tous deux de grandes bibliothèques et des œuvres rares; Salomon de Oliveira de Portugal, homme d'une grande érudition; Abraham Israel Pereira, Joseph Franko Serrano, Thomas de Ruedio, Isaac Orobio de Castro, jadis professeur à Salamanque. A Hambourg, on remarquait Abraham da Fonseca et le médecin Benjamin Mussafia, connu par ses œuvres linguistiques. La communauté de Londres eut aussi bientôt ses célébrités, qui furent : Josué da Silva, David et Joseph Pardo, Jacob Abendana d'Amsterdam, traducteur espagnol du *Cosri* et de la Mischna, traduite en latin par son frère Isaac; enfin

Digitized by Google

le médecin David Rieto, d'abord à Livourne, puis à Londres, auteur de plusieurs écrits en hébreu, espagnol, portugais et italien.

La constitution de cette communauté espagnole se lit dans l'histoire littéraire contemporaine de Daniel Lévi de Barrios[1], qui appartint encore longtemps au christianisme, servit comme général dans les armées de Portugal et composa son œuvre « à la glorification des Juifs d'Amsterdam, » d'après de savants travaux et des poëmes composés dans le sentiment du christianisme. Aussi, peu de temps après qu'on eut commencé à vivre d'une façon orthodoxe dans le sein de la communauté, quelques esprits se développèrent qui, sans égard pour les peines judiciaires prescrites contre les détracteurs de la religion, s'élevaient contre le rabbinisme. Uriel Akosta, autrefois docteur en droit portugais, chrétien fervent sous le prénom de Gabriel, se convertit à Amsterdam au judaïsme; mais il exprima bientôt des doctrines anti-rabbiniques, qui lui attirèrent l'anathème (1624). Sa controverse provoqua la réplique de Samuel da Silva. Se dégageant encore davantage de toute croyance religieuse, il écrivit à la fois contre le christianisme et le judaïsme; pour ce fait, il fut mis en prison. Après une lutte de près de quinze ans, il feignit de céder et de renoncer à ses idées anti-religieuses, mais sa manière de vivre laissa de nouveau à désirer; on le frappa encore d'anathème.

La personne de Spinoza est, comme sa doctrine, profondément originale. On trouve dans sa manière de vivre le même cachet de singularité que dans sa manière d'écrire et de penser; ses infirmités physiques et morales expliquent ses spéculations et ses erreurs.

Baruch Spinoza était né à Amsterdam le 24 novembre 1632, d'une famille de Juifs portugais. Ses parents, riches

Digitized by Google

marchands d'Amsterdam, qui demeuraient près de la vieille synagogue, prirent grand soin de son éducation; ils lui donnèrent pour maître de latin le médecin Van den Ende, homme instruit, mais esprit inquiet et hardi, bien connu par la fin tragique de sa carrière aventureuse, et dont l'enseignement a influé sur l'avenir du disciple. De l'étude du latin, Spinoza passa à celle de la théologie et s'y attacha longtemps, puis il s'adonna tout entier à la physique. Descartes étant tombé entre ses mains, il le lut avec avidité, et dans la suite il a souvent déclaré que c'était de là qu'il avait puisé ce qu'il avait de connaissances en philosophie. Charmé plutôt qu'imbu de la doctrine de ce philosophe, selon lequel on ne doit jamais rien adopter pour vrai qui n'ait été auparavant prouvé par de bonnes et de solides raisons, il en tira cette conséquence que la doctrine des rabbins ne pouvait être admise par un homme de bon sens. Il fut dès lors réservé avec les docteurs juifs, dont il évita les relations autant que possible; on le vit rarement dans les synagogues, ce qui acheva de tourner ses amis contre lui. Ceux-ci employèrent tous les moyens possibles pour le ramener, et l'on dit même que les rabbins lui offrirent une pension de mille florins; mais il ne fit que s'en irriter. Ne pouvant le persuader, la communauté prononça contre sa personne l'excommunication publique, contre laquelle, ayant déjà quitté Amsterdam, il protesta dans un écrit espagnol, perdu depuis. Ce fut alors qu'il prit un parti définitif sur la conduite de sa vie; il se voua à la méditation des problèmes physiques et religieux, et, pour vivre à l'abri du besoin, il apprit un art mécanique, celui d'opticien, et travailla de ses mains, restant ainsi fidèle aux traditions de sa religion et de sa famille [8].

Malgré son isolement, il était fort affable et d'un carac-

Digitized by Google

tère aisé; il parlait à ses voisins lorsqu'il leur survenait quelque affliction ou maladie, et ne manquait pas alors de les consoler et de les exhorter à souffrir avec patience des maux qui étaient comme un partage que Dieu leur avait assigné. Il arriva un jour que son hôtesse lui demanda si c'était son sentiment qu'elle pût être sauvée dans la religion dont elle faisait profession ; à quoi il répondit : « Votre religion est bonne; vous n'en devez pas chercher d'autre, ni douter que vous n'y fassiez votre salut. » Il mourut à peine âgé de quarante-cinq ans, le 23 février 1677.

Concluons contre Spinoza, dit M. Saisset, comme aussi contre ses récents imitateurs, que le panthéisme, partant d'un principe abstrait, stérile et arbitraire, à savoir la substance ou l'absolu, et développant ce principe à l'aide d'une méthode également arbitraire, abstraite, stérile, où la déduction purement rationnelle, aboutit sciemment ou à son insu, à altérer essentiellement la nature de Dieu et à dégrader celle de l'âme, c'est-à-dire au renversement de toute religion et de toute moralité. Principes arbitraires, conséquences impies, voilà tout le système de Spinoza : par la faiblesse des principes, il succombe sous la dialectique des philosophes; par l'impiété des conséquences, il soulève à juste titre contre lui la réprobation du sens commun.

§ 4. — C'était toujours et partout la même haine populaire. A l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1614, la populace de Francfort se soulève contre les Juifs. Dès le matin, des bandes se forment sur les places publiques, comme pour accomplir quelques massacres ou un pillage. L'après-midi, ce peuple, plein de rage, tourne sa furie contre la place des Juifs. Ceux-ci résistèrent d'abord et barricadèrent les portes de leur place, recevant même

Digitized by Google

l'appui de quelques habitants. A ce bruit, on accourt de toutes parts, ce qui augmente la foule des larrons. Alors ni les consuls ni les quelques honnêtes citoyens qui veulent empêcher cette sédition ne peuvent l'arrêter; car, par la défense des Juifs, qui blessèrent et tuèrent deux des émeutiers, la furie avait augmenté. La nuit venue et la fureur populaire croissant toujours, chacun songea à la garde de sa maison; mais la grande porte étant renversée, on n'entendit plus que pleurs et cris, ruptures de maisons, de portes et de coffres. Les malheureux, abandonnant leurs biens, se retirèrent en leur cimetière, avec leurs blessés, dont il ne mourut toutefois qu'un. Le lendemain, tous les citoyens armés et plusieurs d'eux à cheval se rendent à la place des Juifs, y placent des gardes sur toutes les avenues, arrêtent les pilleurs, leur enlèvent ce qu'ils emportent, et le mettent en lieu sûr pour le conserver à leurs propriétaires. Grâce à ces mesures, le pillage cesse. Voyant les citoyens armés pour les défendre et craignant de nouveaux combats, les Juifs demandent à se retirer, conduits en sûreté sur les bords du Rhin, avec le reste de leurs meubles et de leurs biens sauvés. Là, ils s'embarquent sur plusieurs bateaux, pour remonter ou pour descendre le fleuve, au nombre de 1400 environ. On composa sur ce fait ces deux vers, qui en précisent la date :

In mense Augusto, Bartholomeïque professo,
FranCfortI heI! MIseros serVI præDantUr Hebræos[9].

Après le retour des exilés du Brandebourg, Philippe de Hesse leur donna un règlement particulier, conforme en général aux autres. La Saxe et la Thuringe ne les laissèrent pas s'agglomérer beaucoup, et dans les provinces du Nord, il n'y avait presque pas de communautés.

Digitized by Google

Les plus nombreuses étaient à Francfort, à Worms, à Spire et dans d'autres villes des bords du Rhin, régies pour la plupart par des règlements spéciaux et jouissant de la paix. Ceux de Francfort devaient prêter le serment, envers l'État et envers la ville, d'indiquer exactement leur fortune personnelle, de porter pendant la foire un signe distinctif et de subir d'autres vexations.

A l'occasion de la réimpression de ces dispositions (1613), la bourgeoisie, soulevée contre l'autorité locale de la ville, mêla à sa situation celle des Juifs, menacée d'un orage depuis plusieurs mois, pendant que les délégués de l'Empereur cherchaient à rétablir le calme. L'émeute éclate, le peuple se rue au quartier juif; et, excité par la défense de ces derniers, d'abord heureuse, il y pénètre au milieu de la nuit pour s'y livrer au pillage, tandis que les Juifs se réfugient dans la ville même. Enfin, au matin, les troupes arrivèrent, dispersèrent la populace, et le principal émeutier apparut pour annoncer aux Juifs que la ville leur accordait le salut. On avait, peu auparavant, obligé les délégués impériaux à déclarer innocents les promoteurs du soulèvement, suivant une procuration magistrale. Les Juifs reçurent la liberté de partir sous la conduite d'une garde de sûreté. Les brigands commirent des déprédations dans les synagogues, et ils s'emparèrent des nombreux biens abandonnés. Toutefois la ville était inquiète des violences commises, du droit méconnu, des mesures à prendre pour faire face aux réclamations. Les délégués déclarèrent que les fauteurs de la révolte seront mis hors la loi. Le principal d'entre eux fut mis en prison, décapité et déchiré, ses deux acolytes exécutés, ainsi que quelques complices. Les Juifs demandèrent à l'Empereur un mandat de restitution et l'obtinrent.

Digitized by Google

Le moindre pas fait en dehors des limites étroites du cercle de leurs attributions suffisait pour les exiler tous. Cela arriva souvent, surtout sous Mathias Corvinus, roi de Hongrie, et sous Maximilien Ier, au moment où les communautés de la Moravie s'augmentaient. Sous Ferdinand Ier, quelques Juifs séparés fixèrent de nouveau leur domicile à Vienne, pour faire le commerce de chevaux et de bijouterie, droit qui leur fut bientôt enlevé et restitué en partie sous Maximilien II, sous Ferdinand II et sous Ferdinand III. Aucun d'eux, toutefois, ne pouvait habiter la plaine ni certains districts ; ils subissaient tous, et individuellement, la peine d'un crime imaginaire et ils payaient pour cela de forts impôts au clergé. Pour ces priviléges, ils avaient la permission de se livrer au commerce et d'invoquer Dieu dans quelques réunions de prières. Lorsque les nombreux Juifs turcs, qui comme étrangers visitaient et enrichissaient Vienne, eurent exprimé le désir d'avoir un oratoire, leur demande fut agréée ; mais ils durent payer au clergé une sorte d'indemnité de cent florins (*pro juribus stolæ*).

Le but depuis longtemps poursuivi de posséder un séjour fixe, fut réalisé par un traité conclu entre les Juifs de Vienne et le ministre résident du prince de la Hesse-Electorale, nommé Neumann. Ce prince, très-satisfait des Juifs de sa cour, surtout à cause de leur empressement à soutenir ses entreprises, permit aux familles aisées de Vienne de se rendre, soit à Berlin, soit dans d'autres villes de la contrée, d'abord pour un temps déterminé, contre la remise d'un droit annuel de protection, et par tête, de huit *thalers* (1670) ; peu après, il accorda des priviléges de séjour plus longs, avec la liberté de posséder des biens-fonds et d'instituer des communautés, et surtout d'étendre le commerce des fabriques.

Digitized by Google

Bientôt la nouvelle communauté de Berlin atteignit un grand nombre de membres, et il en résulta pour elle un bien-être notable.

Ferdinand II et III ne les aimaient pas, aussi leur opposèrent-ils des restrictions douanières en Hongrie. Cependant, au siége de Prague (1648), à la suite de la prise d'un côté de la ville par les Suédois, le quartier juif fut le plus exposé au bombardement. L'Empereur les complimenta chaleureusement du zèle qu'ils avaient déployé aux travaux de fortifications et leur offrit, comme gage de satisfaction, une cloche à la maison commune, destinée à convoquer les membres de leur communauté. Ils eurent le plaisir d'inaugurer une fête publique de paix, qu'ils célébrèrent d'autant plus sincèrement que, peu d'années auparavant, une terrible catastrophe les avait menacés, lorsqu'on les soupçonna de favoriser les Suédois. En rappelant ce fait, ils obtinrent de l'Empereur, en 1649, une nouvelle lettre de protection. Malgré cela, lorsque trois chrétiens disparurent un jour, on accusa les Juifs du meurtre, et on en brûla trois cents. Quelques jours après, lors du dégel, on retrouva les chrétiens qui s'étaient noyés sous la glace.

Quelque temps après (1668), lorsque brûlait le *Burg* (palais) de Vienne, les étudiants profitèrent du désordre pour faire irruption dans la rue des Juifs. La communauté, forte de quelques milliers d'âmes, se défendit, et déjà il y avait des morts de part et d'autre, lorsque des troupes survinrent et rétablirent le calme. Par suite de ce fait, les Juifs furent expulsés de l'Autriche l'année suivante, malgré leurs supplications; les synagogues furent transformées en églises et leurs habitations renversées.

La cour conserva cependant quelques Juifs pour les affaires d'argent, et ceux-ci surent, par leur influence, se

Digitized by Google

procurer quelques priviléges pour leurs amis, qui vingt ans plus tard formèrent dans un faubourg une petite communauté, se livrant à l'industrie et au commerce des chevaux, des soies et des bijoux. L'empereur Léopold avait reçu pour lui une somme de 400,000 florins. Son commissaire général, Samuel Oppenheimer, était en même temps le protecteur en chef des Juifs, grâce à ses richesses, à son influence et à son équité notoire; pourtant il ne put empêcher la malveillance et l'envie de se produire à ses dépens, comme le prouve le fait suivant (1700).

Deux ouvriers jouant devant la porte, en face de sa maison, voulaient se venger d'un tour que ses domestiques leur avaient joué; le peuple s'en méla et prit part au tumulte. Toute la maison du commissaire général fut envahie et pillée, lui-même sauva à la hâte sa famille, et les troupes impériales durent venir avec des canons imposer l'ordre. Des familles juives furent conduites sous escorte à Presbourg, et les émeutiers furent exécutés. Les exilés revinrent bientôt, et sept ans plus tard, ils furent protégés à temps contre la fureur d'une populace surexcitée par l'allocution d'un jésuite.

Pendant que ces persécutions sévissaient au sud, un nouvel asile s'ouvrait pour les Juifs dans le Brandebourg, où le grand prince Frédéric-Guillaume prenait soin de rechercher tous les moyens propres à encourager l'industrie. Les communautés s'agrandirent et les études refleurirent. La réimpression de Talmud en est une preuve suffisante. Ce travail est dû à une ancienne famille célèbre de l'Espagne, celle d'Abravanel, établie dans l'Orient, où tous les étrangers arrivant des pays chrétiens étaient confondus sous le nom de *Francs;* et, lorsque longtemps après, celle-ci quitta l'Orient et vint s'établir à Vienne en Autriche, on la désigna vulgairement sous

Digitized by Google

le nom de *Frankel*, diminutif particulier à l'Autriche, et depuis ce temps, elle a toujours conservé ce nom.

Cette famille justifia en Autriche, au double point de vue financier et intellectuel, son ancienne et haute réputation en Espagne. Cependant, lorsque en 1670 l'empereur Léopold bannit les Israélites de l'Autriche sous peine de mort, elle partagea le sort commun. De concert avec d'autres exilés, la famille présenta une pétition au ministre résident de l'électeur de Brandebourg, le priant d'obtenir pour eux, près de son maître, un établissement dans l'électorat. La misère et la dépopulation que la guerre de trente ans avait laissées dans le marquisat de Brandebourg, engagèrent l'électeur à bien accueillir la requête. Il manda à son ministre, en date du 9 avril 1670, qu'il accorderait l'établissement dans ses États à quarante ou cinquante familles, et le 21 mai suivant parut l'édit qui les autorisait à s'établir dans le pays et à y exercer leur culte dans des maisons particulières, mais non dans des synagogues publiques.

Quelques membres de la famille Frankel s'établirent à Berlin, d'autres à Francfort-sur-l'Oder, d'autres enfin à Dessau, patrie de Mendelssohn. On doit à cette famille d'importants établissements typographiques pour la littérature hébraïque, qui donnèrent naissance à de fort belles éditions des principales œuvres rabbiniques.

En Pologne, se répandaient alors l'alarme et le deuil. Le soulèvement des Cosaques contre des mesures oppressives décrétées par Wladislas, frappa non-seulement les nobles et les paysans, mais surtout les Juifs que le chef des Cosaques livra à un véritable carnage. Ce fait se reproduisit presque partout : les malheureux fuyards remplissaient de pauvres les communautés étrangères, et ils se rendaient en Hollande et en Angleterre pour y

Digitized by Google

trouver le repos. De semblables effets se produisirent par l'émeute de Lithuanie, en 1654, où l'arrivée des Moscovites fut signalée par des cruautés extrêmes contre des gens inoffensifs. Les innombrables malheureux qui durent fuir trouvèrent une consolation dans la compassion infatigable de leurs frères lointains; le récit des malheurs qu'ils avaient subis fut inséré sous forme de poëme dans le rituel. Sous Jean Casimir et Jean Sobieski, l'état des Juifs polonais et même de ceux de l'Ukraine fut amélioré.

De même les Juifs de la Hongrie, pour avoir donné des preuves de courage en défendant la ville d'Offen au profit des Turcs (1685), furent bien maltraités par leurs adversaires; mais avec le temps cette haine diminua et cessa [10].

§ 5. — On a vu, par les dernières pages du chapitre précédent, quelle a été l'essence de la kabbale, son origine, sa formation, ses procédés d'extension, son point de départ et son but. On verra par la suite comment l'idée la plus élevée, la métaphysique la plus *céleste*, a dégénéré en devenant terrestre.

Au moment de la propagation de la kabbale, on remarqua à Smyrne le fils d'un négociant obscur, nommé Schabthaï-Tsewi, célèbre et admiré dès sa jeunesse pour ses capacités distinguées (1625-77). A quinze ans, il fut au courant de toutes les études talmudiques, et à dix-huit il enseignait déjà la kabbale. Dans une grande salle, on voyait assis des hommes et des jeunes gens, tous couverts du *talith* et des *Tephilins* écoutant la sainte homélie. Plusieurs fois par semaine, il conduisait ses auditeurs à la mer, prenait avec eux le bain de purification, et jeûnait avec eux jusqu'au soir. Souvent il enseignait au grand air, troublé par les émeutes du peuple turc. Lui-

Digitized by Google

même pratiquait la plus grande abstinence, jeûnait presque tous les jours, et se baignait souvent à minuit. Il se donna l'apparence d'un prophète et répandit sur ses tendances des bruits mystérieux. Ainsi, il affirma que les patriarches l'avaient oint; enfin, à l'âge de vingt-quatre ans (1640), il annonça à ses disciples qu'il était le Messie qu'on attendait, et qu'il délivrera Israël de l'islamisme et du christianisme. Pour affermir son pouvoir et exécuter sa mission, il commença par prononcer publiquement le tétragramme divin en hébreu, d'une manière kabbalistique qui est interdite; ce fut une hardiesse qui étonna tous ses auditeurs. Comme il résistait aux menaces du tribunal rabbinique de Smyrne, il fut déclaré coupable et condamné à mort. Mais Schabthaï-Tsewi s'enfuit à Salonique, où l'on reçut le nouveau prophète les armes à la main pour le défendre. Cependant, là aussi, les rabbins connurent bientôt ses idées, et ils se joignirent à ceux de Smyrne pour le persécuter. Il dut s'enfuir plus loin encore, il se rendit à Athènes, puis en Morée, passa à Alexandrie, au Caire; et, poursuivi partout, il vint enfin à Jérusalem, où il professa pendant plusieurs années et propagea sans trouble ses doctrines.

Il eut pour disciple et pour adjoint Nathan Benjamin de Gaza. Celui-ci jouait le rôle de précurseur du Messie (1659), adressait des circulaires à tous les rabbins de la Palestine, leur signalant que le Messie est né à Smyrne, qu'il séjourne parmi les vivants et qu'il doit bientôt paraître dans toute sa gloire. Ce Messie resta près de quatorze ans à Jérusalem dans une inaction apparente; mais soudain il prétexta qu'une jeune fille qui lui était promise l'attendait en Égypte. C'était une pauvre Polonaise, cachée toute jeune dans un cloître chrétien, rachetée au moyen d'une rançon, conduite sur un terrain neutre et envoyée

Digitized by Google

de là à son frère à Amsterdam, d'où elle se rendit avec lui en Égypte, pour y devenir, disait-on, l'épouse du Messie. Celui-ci alla solennellement au-devant d'elle, mais il resta aussi froid à son égard qu'envers deux femmes qui lui avaient été promises antérieurement et qu'il abandonna plus tard (11).

Enfin il révéla son plan à Jérusalem (1665), se nomma Messie, et déclara être venu pour accomplir les espérances d'Israël. Cette motion excita un grand trouble parmi les rabbins ; ils se réunirent et le condamnèrent à la peine de mort. Lorsqu'il s'enfuit, ils écrivirent à Constantinople, où un conseil de rabbins, composé de vingt-cinq membres, confirma aussitôt leur condamnation.

Pendant ce temps, les frères et les sectateurs du messie agirent en sa faveur ; ils furent si actifs et ils réussirent si bien, que Schabthaï-Tsewi se décida, sur leur prière, à se rendre dans cette ville où, en effet, il trouva tout changé, car sa renommée s'était répandue partout. De tous côtés vinrent des députés pour le saluer et lui offrir des présents. Il accorda des audiences en règle, et à cause de la grande foule, on dut souvent attendre des semaines entières avant d'être admis. Dans les synagogues, on priait pour sa longue vie ; on y lisait beaucoup le *Zohar*, cette bible des kabbalistes. Les jeunes gens et les jeunes filles étaient saisis de respect à sa vue et prédirent son avénement. Dans de nombreuses familles dominait cette idée du prophétisme. Un certain Moïse Ceruel, à Constantinople, avait des instants de démence, il dansait, se démenait, prononçait des oracles dans le dialecte du *Zohar*, que deux copistes mirent par écrit. On vit même fléchir ceux qui avaient été les adversaires de ses doctrines jusque-là. Un seul homme osa en donner avis au grand vizir, mais la vengeance des partisans du messie sut

Digitized by Google

bientôt pousser le délateur dans une profonde misère.

Cependant il y avait à craindre une information rigoureuse de la part de l'autorité. Le maître résolut donc, à la demande qui lui fut faite par ses amis, de se rendre à Constantinople. Il partit en effet au milieu de l'hiver pour la capitale et y trouva également de nombreux amis. Mahomet IV, qui était alors à Andrinople, donna ordre au grand vizir d'arrêter le prétendu messie. Un aga, accompagné de cinquante janissaires, devait exécuter cet ordre, mais il revint sans avoir accompli sa mission : l'air respectable de Schabthaï l'avait empêché de mettre la main sur lui, et il s'était même agenouillé devant lui. Un second aga, envoyé pour l'arrêter, subit la même influence. Pourtant le messie promit d'aller lui-même se constituer en état d'arrestation. Il se fit accompagner de son frère Joseph, qui lui servit d'interprète, et il fut amené à Kutayeh en qualité de prisonnier d'État. Cette circonstance, qui lui donnait une auréole de martyr, ne fit qu'enflammer davantage le zèle de ses partisans. On décréta une pénitence générale et la récitation des prières pour la prompte délivrance du prisonnier. Cependant ce dernier vivait dans l'aisance par suite des dons sans bornes qu'il recevait. Il ne doutait pas de la continuité de son pouvoir, il promulguait des ordonnances et allait jusqu'à changer les jours de jeûne en jours de fête, comme le jeûne du 9 Ab qu'il appela Fête de la Consolation.

Parmi les étrangers accourus là, se trouvait le Juif polonais, Néhémia, qui lui déclara en face qu'il était un imposteur et qu'il était venu pour le démasquer.

Cet homme se hasarda à démontrer au sultan que Schabthaï-Tsewi égarait le peuple et le poussait au malheur par de mauvais conseils. Aussitôt le sultan fit amener le prisonnier à Andrinople, suivi par la masse du

Digitized by Google

peuple jusqu'au palais. En se trouvant devant le sultan, le faux messie perdit sa présence d'esprit. Un Juif, Moïse ben-Raphaël, de la famille d'Abravanel, médecin du sultan, lui fut donné pour interprète. Suivant l'avertissement que Schabthaï reçut de lui de ne rien cacher à la perspicacité du sultan, il devint encore plus franc. Il présenta enfin la simple déclaration qu'il était rabbi comme tant d'autres, qu'il ne s'était pas imposé comme chef et qu'il n'avait pas été appelé au rôle de Messie de son propre mouvement, mais qu'il devait ce titre à la reconnaissance publique. Le sultan répliqua qu'il allait mettre sa mission à l'épreuve en lançant sur lui trois flèches empoisonnées : si elles ne le blessaient pas, il se placerait lui-même sous sa bannière. En entendant ces mots, il fut saisi de crainte. Il attendit le conseil de son interprète, qui lui fit comprendre que la seule promesse de convertir tous les Juifs à l'islamisme pouvait le sauver. C'est ce que fit Schabthaï. Pendant que l'interprète expliquait au sultan que l'accusé n'avait attendu ce moment qu'afin de se convertir à l'islamisme d'une manière plus éclatante; celui-ci prouva que sa volonté était bien telle en prenant le turban d'un courtisan pour s'en couvrir la tête. Le sultan fut satisfait, ordonna de bien traiter ce prosélyte et de l'instruire comme nouveau musulman: il l'honora du titre d'effendi et le nomma au poste de capitan-badji. Après ce fait, cinquante rabbins devaient perdre la vie ; mais, sur les instances et les supplications qui furent faites auprès du sultan, la grâce de ces malheureux fut accordée.

Mais par cette modification dans la situation, la cause de ces malheurs ne fut pas annulée. Un grand nombre de personnes rentrèrent, il est vrai, dans l'ordre primitif, et les vœux des rabbins furent ainsi accomplis. Cependant, maintes gens crédules cherchèrent à faire prédominer

Digitized by Google

leurs idées messianiques en les énonçant sous la forme de légendes ou de fables ; ils voulurent même prétendre qu'une forme humaine semblable au Messie avait adopté l'islamisme, mais que Tsewi lui-même était monté au ciel. D'autres crurent que l'islamisme était désormais sa nouvelle religion, et comme le provocateur de ces soulèvements avait eu soin de répandre et d'accréditer cette opinion à son sujet, il convertit un grand nombre de Juifs au mahométisme, afin de réserver pour l'avenir ses anciens adhérents.

Une correspondance animée entretint et lia entre eux les membres de la nouvelle secte religieuse, qui manquait encore de bases. Nathan, qui s'était enfui à Damas, acquit de nouveau des partisans à Alep et à Smyrne, et par un voyage qu'il entreprit dans les localités de Smyrne et Brusa, il provoqua un violent soulèvement (1677). L'excommunication des rabbins, renouvelée contre les fauteurs de troubles, eut peu de résultats. Le grand vizir était absent. Les rabbins prièrent le *Kaïmakan* de calmer ce mouvement ; mais il ne voulut pas s'en mêler. Enfin, les rabbins de la capitale et d'Andrinople poursuivirent Nathan lui-même de l'anathème et le chassèrent. Ses partisans diminuèrent de jour en jour, parce que ses prédictions ne se réalisaient pas, et ses paroles ne produisaient plus d'effet. Confus de l'insuccès, il passa inaperçu par plusieurs villes et contrées, arriva à Venise, et là, devant un tribunal rabbinique, il dut renoncer par écrit à toutes ses sentences prophétiques, avant d'être accueilli dans la communauté. C'est ainsi que se termina sa carrière.

Pendant ce temps Schabthaï, qui continuait à jouer le rôle de messie, se maria pour la quatrième fois, et épousa la fille d'un philosophe nommé Joseph. Celui-ci en fut puni par l'anathème, qu'il évita par l'apostasie, et son

Digitized by Google

exemple fut suivi par plusieurs Juifs. Cependant le messie visitait les synagogues, jusqu'à ce que le grand vizir, qui reçut à ce sujet beaucoup de plaintes, le fit enfermer dans un château fort de la capitale. Il y reçut aussi des visites et enseigna encore la kabbale; mais à la fin tous ceux qui arrivaient furent menacés de cinquante coups de bâton. Les rabbins finirent par engager le grand vizir à le faire transporter en Bosnie ou à Belgrade. Là, suivant les uns, il fut secrètement décapité ; suivant les autres, il mourut des suites d'une maladie (1677), après avoir vécu encore dix ans après sa conversion. Ses ennemis les plus acharnés lui reconnurent une intelligence rare, de l'érudition et de la capacité, et personne n'eut de reproche à lui adresser contre sa manière de vivre. Il s'était sans doute fait illusion lui-même, et il s'était trompé sur les moyens d'accomplir son vaste plan. Malgré cela, il laissa après lui une certaine réputation, suivant laquelle il contribua à l'histoire du développement de l'esprit humain.

Encore à présent on trouve à Salonique près de six cents familles qui sont attachées à cette secte, et qui sont connues chez les mahométans, chez les Juifs et chez les chrétiens, sous le nom de *dolmach* ou *apostats*. Ils aiment à demeurer ensemble et ne marient leurs filles ni aux mahométans ni aux Juifs. Bien qu'eux-mêmes, comme leur chef, professent la religion musulmane, ils ne visitent pourtant que très-rarement les mosquées, et ils ne se réunissent en assemblées qu'entre eux. Ils veulent pourtant être regardés comme musulmans, et aujourd'hui encore les Turcs n'exigent pas d'eux l'impôt des étrangers, nommé *'haradj*. Mais comme il se trouve parmi eux beaucoup de riches négociants, il leur est souvent reproché par le *pacha* et le *cadi* de n'avoir pris le turban que pour ne pas payer la taxe ; et, pour repousser cette

Digitized by Google

accusation, ils sont souvent obligés de leur donner des présents considérables, afin de n'être pas forcés de se conformer en tout aux usages des musulmans (12). Tel est l'état actuel des descendants des sectateurs de Schabthaï.

Après sa mort, son parti non-seulement se développa mais reçut même des forces nouvelles et développa en effet un système religieux provenant de ce maître. Toutefois, s'il y eut encore d'autres faux messies, leur influence ne subsista pas longtemps. Même Néhémie, qui l'avait démasqué et dénoncé à l'autorité, prêcha ensuite dans son sens, et, malgré l'excommunication des rabbins, acquit des partisans à cette secte kabbalistique, jusqu'au jour où il mourut à Amsterdam pauvre et aveugle (1690). Déjà, au temps de Schabthaï-Tsewi, ses doctrines étaient répandues jusqu'au nord de l'Afrique. Michel et Raphaël Cardoso étaient ses plus importants apôtres à Tripoli, et ils causèrent peut-être plusieurs des persécutions soulevées contre les communautés espagnoles. Mais les sectaires africains quittèrent le judaïsme pour adopter l'islamisme, et ils disparurent ainsi. En Orient, le mosaïsme continua à se maintenir comme religion principale de la secte. Jacob, surnommé aussi philosophe, fils de Joseph et beau-frère du messie, fut le supérieur de la secte, et il fit des tournées conversionistes accompagné d'un Florentin. Après sa mort, son fils Berachia, qui demeurait à Salonique, se chargea de la direction de cette secte. Il vivait encore au milieu du XVIIIe siècle.

A Smyrne, un homme crédule, Daniel Israeli, affirma que le Messie n'était pas mort, et annonça sa prochaine apparition. Cette assertion prophétique fut mise à profit par deux kabbalistes, Hayîm Malach et Néhémie Hayoun, dont le premier était Polonais, le second Palestinien, dans le but de propager la nouvelle doctrine en Pologne et en

Digitized by Google

Allemagne. Une caravane, composée de 1500 pèlerins, partie de l'Allemagne, de la Bohême, de la Pologne, sous la direction de Juda ha Chassid (le pieux), s'était rendue avec un pieux zèle en Palestine, et pour toutes ses privations, ses jeûnes et ses souffrances, elle ne recueillit que le chagrin et les pleurs; plusieurs périrent; le guide lui-même, trois jours après son arrivée à Jérusalem, y mourut, sans avoir vu se réaliser les espérances messianiques. Les instigateurs du projet, après avoir erré de côté et d'autre et désespérant du succès, portèrent leurs vues et leurs tentatives sur la nouvelle secte. Leurs adversaires les accusèrent d'irréligion et ils prétendirent que ceux-ci menaient une conduite immorale, et qu'ils appuyaient leurs jugements sur de fausses théories. On en conclut seulement que, suivant l'habitude, ce furent les gens les plus légers qui entrèrent les premiers dans la secte mystique. En tout cas, Néhémie Hayoun ne professait que des hérésies, et il ne cherchait à séduire les faibles que par des talismans et des amulettes. Il fut poursuivi avec rigueur par les rabbins de Smyrne et de Constantinople, mis en anathème, déclaré imposteur et voleur. Mais il ne se laissa pas détourner de sa voie, il parcourut la Pologne et l'Allemagne, où il se fit même présenter à l'Empereur, lui fit la proposition de convertir tous les Juifs au christianisme, et fit beaucoup de prosélytes en Podolie, en Pologne et en Bohême. A Prosmitz, il s'adjoignit le charlatan Löbli, qui savait effrayer les gens par des apparitions de spectres, et le nomma apôtre de la nouvelle religion, qui ne cherchait plus qu'à se joindre à la chrétienté. On peut rattacher à elle la secte des soharites, qui dans le christianisme adopta un caractère tout différent de la secte turque. Si la liaison existe, elle repose moins sur la communauté de croyances que sur l'accord de mystérieuses bases

Digitized by Google

fondamentales, inconnues en dehors de la secte, qui permettent à ses membres de se rattacher, sans nuire à leur isolement ni à la religion ou à l'église dominante. En Orient, les partisans de Schabthaï-Tsewi se convertirent donc à l'islamisme, et dans le reste de l'Europe au catholicisme.

Telles furent les tristes suites de l'entraînement de gens passionnés qui causèrent un danger imminent à tant d'hommes et à tant de consciences. Les schismes religieux qui étaient nés sous l'empire de théories aussi fausses qu'exagérées, avaient produit rapidement les fruits qu'on devait attendre d'eux et qu'un juge sensé n'eût pas manqué de prévoir ; mais il est juste de tenir compte de la surexcitation des esprits encore peu éclairés, et toujours disposés, au milieu de leurs souffrances, à acclamer un libérateur. Il convient de les excuser au lieu de les condamner, et de constater avec satisfaction que ces faits déplorables disparaissent à mesure qu'on avance dans l'histoire.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

(XVIIIe siècle.)

§ 1. — En 1700, la position des Juifs en Prusse fut régularisée par un règlement précis. Ils devaient payer désormais pour leurs priviléges un droit total de mille ducats, dont la répartition était confiée à leurs soins. Ceux qui n'étaient pas privilégiés payaient un droit variable et ne jouissaient pas d'autant de libertés. De même une loi fixait le taux de l'intérêt. Peu d'années après, ceux de Berlin eurent la permission de construire une synagogue. Le roi Frédéric Ier promulgua une loi sévère contre l'admission d'un grand nombre de mendiants des environs (1712), par la conduite desquels la renommée et la fortune des gens probes et utiles souffrait. Il n'empêcha pourtant pas l'envoi de dons aux membres sans ressources de la synagogue persécutée. Dans le même esprit, mais avec le caractère arbitraire qui lui était particulier, Frédéric-Guillaume Ier protégea les Juifs, favorisa leur industrie en général et quelques-uns d'entre eux en particulier, pendant qu'il traitait avec une justice sévère les malfaiteurs qui se trouvaient parmi eux et qu'il chargeait la communauté de dépenses injustes, telles que l'achat de milliers de sangliers chassés par lui, dont le revenu devait servir à payer la magistrature de Berlin. Une protection plus sûre et la splendeur de beaucoup de fabriques, surtout l'influence personnelle des riches au-

Digitized by Google

près du roi pour l'abolition des mesures violentes, dédommagèrent la communauté, qui atteignit de son temps un chiffre de douze cents familles.

Sous Frédéric II (1740), leur situation fut plus légale, mais plus circonscrite par des limites qui avaient pour but de favoriser seulement l'industrie; car on se souciait peu de leur régime intérieur et de leur position sociale. Ce roi leur donna un privilége général (1750), en vertu duquel on transmettait leurs questions juridiques aux municipalités ou aux tribunaux, et leurs affaires civiles à un directeur spécial. Le nombre des familles d'alors fut admis comme stable; et, pour en empêcher l'accroissement, le privilége de la famille ne pouvait passer qu'à un héritier, dans le cas où celui-ci posséderait mille thalers en espèces [1]. De nouveaux membres, en apportant dix mille thalers, ne pouvaient être reçus que par faveur royale. A l'exception de l'emploi d'aubergiste et du métier de boucher pour leur propre usage, et, parmi les arts, celui de la gravure et de la taille des pierres fines, toutes les autres professions, ainsi que diverses branches commerciales ,leur étaient interdites. La possession d'immeubles est restreinte dans les villes à un petit nombre de maisons. Les Juifs étrangers ne pouvaient se livrer au commerce qu'en se soumettant aux plus lourdes charges. Même les indigènes non compris par le privilége devaient quitter le pays, qui pour eux représentait une patrie. Malgré ces entraves, la possibilité d'un héritage légal était prévu par le règlement. Pour environ seize cents familles, on payait un droit de protection de 15,000 à 25,000 thalers, outre le rachat du service militaire, les livraisons obligatoires de monnaies d'argent, les redevances pour tous les cas imprévus, pour les grands mariages, pour l'élection des anciens, etc. Lorsqu'on mariait

Digitized by Google

un enfant dans la contrée, le premier devoir consistait à exporter pour 1,500 thalers de denrées manufacturières du pays ; à l'acquisition des priviléges, on devait acheter pour 300 thalers de porcelaine de la fabrique royale et l'expédier au dehors. Le gouvernement voulait ranimer l'industrie par ces violences [2]. Du reste, les Juifs se contentaient de leur sécurité personnelle et de l'équité qu'on mettait à examiner leurs démêlés avec la police. L'instruction et le bien-être augmentèrent tellement qu'on supporta facilement ces désagréments matériels.

Ainsi, le Nord vit se développer l'amélioration générale de leur état, si précaire autrefois. Cette heureuse influence s'étendit dans tout le reste de l'Allemagne. Une partie des Juifs occidentaux se plaça, après la paix de Westphalie, sous la protection française dont la garantie était plus sûre. Tandis qu'en France on commençait à les traiter plus humainement, on se demandait encore dans la florissante ville libre de Francfort, lors du fameux incendie de leur quartier, en 1711, si l'on pouvait offrir un asile dans une maison chrétienne aux malheureux qui fuyaient du sein des flammes et si on devait les traiter avec bienveillance. Les ecclésiastiques répondirent affirmativement en raison de la force majeure du cas actuel, mais ils forcèrent ces malheureux, qui avaient perdu leurs biens, à implorer la protection de l'empereur Joseph Ier. Malgré cela, leur position civile ne changea pas, et elle continua à rester la même dans les villes françaises rhénanes.

En Suisse, on en tolérait encore moins, et ils purent à peine s'ériger en communauté ; ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'ils s'élevèrent au nombre de cent douze, ayant deux synagogues, à Landau et à Endingen. Ils subissaient de lourds impôts et vivaient, malgré cela, dans

Digitized by Google

l'inquiétude et dans la crainte de l'expulsion. Ceux de Wurtemberg vivaient dans un état aussi triste; le financier Süss Oppenheim avait acquis pour lui et ses coreligionnaires, auprès du duc Charles, une courte période d'éclat (1735); après la mort de ce prince, on lui attribua les fautes du gouvernement, et on le chassa avec tous les siens.

L'Autriche pendant longtemps ne se montra guère plus juste à leur égard. Quelques habitants de l'archiduché acquirent une grande fortune et une considération méritée, par suite des faveurs de l'impératrice Marie-Thérèse. De même en Bohême et en Moravie, où ils étaient plus de soixante mille, leur situation s'améliora de fait, mais non encore légalement; car la constitution de 1755, presque semblable à celle du grand Frédéric, défendait aux Juifs de se laisser voir dans les rues les dimanches et jours de fêtes. En outre, on favorisait les conversions au christianisme en autorisant les baptêmes volontaires des enfants au-dessus de sept ans et en reconnaissant même les baptêmes imposés de force, sauf à punir le prêtre d'une amende. Enfin, en 1782, apparut l'édit de tolérance de l'empereur Joseph II, qui octroya aux Juifs des libertés plus étendues et les désigna sous le titre d'étrangers tolérés. Ceux-ci obtinrent des lettres de protection pour toute leur vie, furent déclarés égaux en droits à leurs concitoyens, pouvant demeurer partout, payant un droit pour être tolérés et pour avoir des cimetières et des synagogues. Ils devaient servir dans l'armée, ne plus porter de signes distinctifs et ils pouvaient visiter les promenades publiques. Ils pouvaient devenir barons, porter des épées et des décorations, mais ils ne pouvaient pas posséder une maison ; ils pouvaient se livrer aux professions libérales, devenir médecins et avocats, sans faire partie des corpo-

Digitized by Google

rations; enfin le baptême d'un Juif n'était valable que lorsque celui-ci avait au moins quatorze ans. En général, on recommandait aux Juifs l'érection d'écoles normales conformes au temps, énergiquement soutenues par le gouvernement. C'était là le plus notable progrès dû à l'édit de tolérance.

En Italie, il n'y eut plus de changement remarquable dans leur position; mais leur nombre, très-développé dans les États pontificaux, diminua sensiblement par l'émigration ou l'expulsion [3]. Ils florissaient le plus souvent par leur industrie dans les villes commerciales de Venise, d'Ancône et de Livourne, et se distinguaient par leur science dans les villes du centre [4]. Le roi de Naples, Charles Ier, voulait remédier en 1740 aux crises financières, en rappelant les Juifs par des priviléges très-favorables; mais ceux qui étaient arrivés à la suite de son édit furent tellement tourmentés par le peuple, qu'ils ne purent s'y maintenir.

De même, leur situation ne changea pas en Pologne. Ils ne pouvaient pas habiter Moscou. Pierre le Grand admit en Russie des Juifs, qui furent de nouveau repoussés par Élisabeth en 1745, parce qu'elle était assez riche par les biens confisqués sur les criminels d'État. Les Juifs qui se trouvaient dans les pays annexés plus tard conservèrent leurs anciens priviléges [5].

En général, par la ruine des constitutions d'autocrates on vit s'annuler bien des abus ; par la réforme, le clergé perdit son influence sur la législation au sujet des Juifs. Ceux-ci devinrent ainsi indépendants et libres de pourvoir à leurs propres affaires, quoique encore souvent opprimés comme ensemble, sinon individuellement.

§ 2. — Lorsque toute trace de vie intellectuelle et civile semble engourdie, les Juifs se trouvent surpris par les

Digitized by Google

progrès de l'instruction générale répandue alors en Europe. Israël s'éveille à la lumière, l'étincelle de son activité l'enflamme de nouveau, et il en jaillit un homme exceptionnel : c'est Mendelssohn.

Né à Dessau en 1729, il quitta fort jeune ses parents pauvres pour ne pas rester à leur charge et pour vivre de ses propres ressources. Il se rendit ainsi à Berlin où il se mit avec passion à apprendre les langues modernes et se fit connaître, en 1750, par un premier essai littéraire, intitulé : *Lettres sur les sentiments;* Lessing en eut connaissance et servit au jeune savant de maître et de protecteur. C'est à partir de ce moment, et par suite d'un emploi qui le mit à l'abri du besoin, que Mendelssohn put se livrer à son gré à ses travaux de prédilection. Il écrivit spécialement un grand nombre d'ouvrages philosophiques, dont les plus remarquables sont le *Phædon,* en trois dialogues, ou de l'immortalité de l'âme; la *Jérusalem,* etc.; ce dernier travail est un traité sur le pouvoir religieux et le judaïsme, écrit avec beaucoup d'élégance et de bon goût. En général, il avait pour but de contribuer sans cesse à la réhabilitation sociale de ses coreligionnaires et à leur admission comme citoyens au sein de l'État. C'est dans ce but qu'il écrivit entre autres ses Lettres juives intitulées : *Lettres au diacre Lavater,* son *Code des lois et rites juifs,* et enfin sa traduction allemande du Pentateuque, puis celle des Psaumes, publiées toutes deux en caractères hébreux. C'était la première traduction juive-allemande qui popularisa la lecture de la Bible et immortalisa son auteur, bien plus que le reste de ses travaux.

Cependant si les Juifs, par suite de leur éducation habituelle, s'attachaient davantage à cette dernière sorte d'étude, il n'en fut pas de même pour ce savant. Cela

Digitized by Google

devint manifeste aux yeux des chrétiens, surtout du monde savant et officiel, comme l'académie de Berlin, qui plaça spontanément le nom de Mendelssohn en tête de sa liste de candidats à une place vacante dans son sein; mais Frédéric le Grand, malgré son prétendu libéralisme, refusa de ratifier ce choix. Le philosophe ne devint pas académicien, il est vrai; mais il n'en exerça pas moins, par ses écrits, une influence sans bornes sur l'opinion publique, en faveur de ses coreligionnaires et de leur état civil. Ses travaux eurent une portée telle sur les esprits élevés, les littérateurs et les penseurs de cette époque, que maints préjugés, maintes idées préconçues tombèrent pour jamais sous la plume de gens tels que Dohm et d'autres.

Cette œuvre intitulée : *Réforme politique de la situation des Israélites*, nous intéresse spécialement par son origine toute française. Lorsque les Juifs d'Alsace s'adressèrent à Mendelssohn et le prièrent de rédiger un mémoire qui devait être soumis au conseil d'État de Louis XVI, afin d'engager ce corps à envisager avec pitié leur position malheureuse, le philosophe et régénérateur juif se refusa à faire lui-même cette rédaction, persuadé qu'elle n'eût pas abouti; il pensait, avec juste raison, qu'il fallait, pour combattre ces préjugés avec efficacité, la plume d'un non Israélite, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres au baron de Hirschen. Dans ce but, il s'adressa au jeune Dohm, qui vivait à Berlin en qualité de conseiller militaire et qui accepta la proposition, animé par son sentiment du bien public et par l'esprit de tolérance dont il était redevable à l'ami de Lessing. L'ouvrage a été publié à Dessau, la patrie de Mendelssohn, en 1782 ; et ainsi naquit l'œuvre, qui, selon le jugement de Riesser, contient la réfutation la plus satisfaisante de toutes les

Digitized by Google

objections faites au judaïsme dans les temps modernes et renouvelées parfois de nos jours.

L'effet produit par cette œuvre ne se borna pas à l'Allemagne ; tous les hommes libéraux de cette époque en furent vivement touchés, et Mirabeau s'en inspira pour publier plus tard, à Londres, un écrit analogue. Une traduction française de Dohm parut en 1785, et elle eut un grand retentissement.

Par l'entremise du banquier Cerfbeer, grand-père du président actuel du consistoire central, qui était en relations d'affaires avec Mendelssohn, Dohm transmit à Paris six cents exemplaires de cette traduction française. Comme le ballot de livres avait été envoyé avant d'avoir reçu l'autorisation préalable pour entrer en France, il dut subir, à la porte de la capitale, l'apposition des scellés afin d'être jugé. Cependant, grâce à l'intervention de l'astronome Lalande et d'autres connaissances influentes, Dohm, ainsi que son éditeur Nicolaï, eurent le bonheur d'obtenir, dans l'intervalle réglementaire d'un an et un jour, une décision favorable du ministre garde des sceaux de l'État ; par exception rare, il leur était accordé, non de faire entrer à Paris les susdits volumes, mais du moins de pouvoir les reprendre à la douane.

Lorsque les propriétaires de l'œuvre sollicitèrent l'exécution de cette mesure auprès de la chambre syndicale, chargée de ces sortes d'affaires, elle donna pour réponse que le ballot avait été envoyé depuis longtemps à la Bastille, pour *être mis au pilon*, c'est-à-dire pour être anéanti ; les livres devaient donc avoir été détruits, et l'on ne pouvait plus satisfaire à la décision du ministre.

C'est ainsi que, trois ou quatre ans à peine avant l'irruption de la Révolution française, on étouffait encore la

Digitized by Google

liberté de discussion en matière religieuse ; la défense même des opprimés, présentée par un avocat impartial et choisi hors du camp des intéressés, n'a pas été écoutée, et lorsqu'on s'adressa à l'autorité et qu'on parvint à la convaincre d'injustice flagrante, elle répondit, — quoi? — que les formalités n'avaient pas été remplies, comme si la liberté de conscience pouvait être l'esclave d'un règlement!

Toute cette période d'années peut être considérée comme vraiment classique, en ce sens qu'elle était dépourvue de préjugés, que le goût était pur, quoiqu'il ne se fût pas manifesté par un éclat extérieur ou par de grandes entreprises artistiques, mais l'esprit scientifique dominait partout, et la vie morale en était le témoignage éclatant. Toutefois, cette activité littéraire déchut, et même la participation à la réimpression d'œuvres anciennes ou rares s'annula ; on ne s'adonna plus qu'aux éditions et aux traductions de la Bible, telles que l'édition d'Amsterdam (1724-27) et la traduction espagnole de Mendez da Castro. On connaît peu les travaux originaux, comme les considérations de Salomon Salem d'Andrinople, et ceux d'Isaac Pinto de Bordeaux ; à peine se souvient-on d'une défense des Juifs contre Voltaire.

Il y eut aussi parmi les contemporains de Mendelssohn quelques esprits remarquables qui l'aidèrent dans son œuvre. Hartwig Wessely (1725-1805), né à Hambourg, s'est distingué de bonne heure à Amsterdam par des travaux de linguistique et de logique qui s'adaptaient bien au sentiment des Juifs portugais dont il préférait le rite ; on l'appela à Berlin pour présider à une transaction entre les deux rites. Ayant eu peu de succès dans ses affaires, il ne s'adonna pas moins aux travaux de la littérature hébraïque. En outre, il faisait des lectures publi-

Digitized by Google

ques sur l'Écriture sainte, employant plutôt des explications allégoriques que littérales. Cependant ce n'étaient là que des entretiens ; dans ses œuvres, il se montra un esprit plus sérieux, zélé pour la religion et pour la morale ; par son attachement à la tradition il jouissait d'une grande considération auprès des rabbins, et ses œuvres furent accueillies avec faveur. Enfin il présenta des vues réformistes à propos de la question née de la proclamation de l'édit de tolérance par Joseph II, sur l'introduction utile des écoles normales à établir en Autriche (1782).

Wessely, prié de rédiger un mémoire, publia une circulaire dans laquelle il plaçait en tête l'étude de la Bible comme point fondamental de l'amélioration de l'éducation et il réservait le Talmud pour l'adolescence ; il démontra l'importance de l'éducation élémentaire bien réglée. Il en résulta, surtout par les tendances des rabbins polonais, une lutte littéraire fort animée qui se termina par la déclaration des rabbins italiens en faveur de Wessely. Il enrichit la littérature hébraïque d'un poëme sur Moïse, intitulé *Shiré Tiphèreth*. Il eut pour contemporain Isaac Euchel de Kœnigsberg (1756-1804) qui possédait les connaissances classiques et travaillait avec lui à la propagation de vues plus libérales. La synagogue lui doit aussi la publication de plusieurs œuvres en hébreu et en allemand, surtout la biographie hébraïque de son ami Mendelssohn.

Tous ces savants furent dépassés par le zélé David Friedlander (né en 1750 à Kœnigsberg), qui vécut quinze ans dans l'intimité de Mendelssohn et s'appropria après sa mort ses idées et ses vues de progrès ; cet esprit fort, actif encore dans un âge avancé, était redevable à son vieil ami et à son entourage choisi, d'une éducation rare et d'une grande perspicacité. Il était complétement

Digitized by Google

dominé par le désir de donner à ses coreligionnaires plus de tenue et d'élégance extérieure. Ses opuscules et ses traductions de la Bible sont une preuve de beaucoup de zèle, de vigueur, d'entraînement et d'élan. Par cette même activité, il contribua à l'érection d'une école élémentaire à Berlin, par voie de souscription, pour y introduire les nouvelles méthodes d'enseignement adoptées par Mendelssohn.

La part si étendue, prise alors par ces hommes à l'instruction primaire, donna l'idée d'un journal hébreu, intitulé : *Ha-meassef*, le Recueil, dont les collaborateurs furent Euchel, Joel Lœve, Isaac Satnow, Herz Homberg, Friedlander et ses parents, surtout Michel, médecin estimé de Paris (1785). Sept annuités de ce journal, destiné à abroger les préjugés et à purifier le style hébreu, parurent d'abord à Kœnigsberg, puis à Breslau, avec un grand succès dû au zèle des collaborateurs.

Les conséquences incalculables des travaux de tous ces esprits, nouvellement surgis des ténèbres, produisirent une synagogue régénérée, animée de forces nouvelles et d'une séve plus vigoureuse. Avant qu'on se fût entendu sur l'essence intime du judaïsme, on pouvait constater une communauté de sentiments entre les divers hommes adonnés aux sciences ou aux arts, dont quelques-uns jouissaient déjà d'une juste renommée.

Parmi les derniers qui faisaient honneur à la science juive, il faut citer Pereire, attaché comme traducteur à la bibliothèque royale de Paris, qui réussit le premier à donner un langage aux sourds-muets, ainsi que son successeur Salkind Horwitz, d'une perspicacité brillante et dont l'écrit sur l'amélioration de l'état civil des Juifs a été couronné par l'académie de Metz.

En même temps, le médecin Bloch écrivait son *Ichthyo-*

Digitized by Google

logie, et le médecin Markus Herz enseignait la physique expérimentale. Là brillait aussi Lazarus ben-David, alors distingué comme partisan précoce de Kant : il travaillait à la cause de ses coreligionnaires tant par ses écrits que par ses enseignements scolaires. Sa personnalité, son pur désintéressement et sa participation chaleureuse à tout ce qui était bien, jointe à la clarté de la pensée, à des connaissances étendues et à une expérience acquise de bonne heure, toutes ses qualités rendirent aux Juifs plus de services que ses ouvrages. Un homme moins important pour ses contemporains, mais plus précieux pour la littérature, ce fut Salomon Maïmon, à Berlin, qui pénétra avec perspicacité dans la philosophie de Kant et l'utilisa pour ses propres œuvres[6].

Tous ces hommes, qui s'écartaient d'un pas viril de la route vulgaire des Juifs adonnés au commerce ou aux idées mystiques et obscures du rabbinisme, servaient d'une part leurs frères par leur exemple, et enlevèrent de plus en plus de leurs yeux l'image de la possession de l'argent et le vice de la rapacité ; d'autre part, ils attiraient l'attention de leurs accusateurs sur les forces vivaces mises par eux en évidence et sur leurs qualités incontestables, pour détourner les regards des abus fréquents qui s'opposaient à l'admission des Juifs en qualité de citoyens. La considération dont ils jouissaient et l'influence qu'ils obtenaient par leurs occupations et leurs services rendus, leur servaient à favoriser les progrès qu'avaient en vue les réformateurs.

Ces preuves de dévouement et d'abnégation, ces sacrifices et ces peines, conduisirent favorablement au but désiré. C'est ainsi que les législateurs commencèrent à éprouver le besoin d'améliorer la situation légale des Juifs, lorsque les événements eux-mêmes survinrent

Digitized by Google

pour démontrer que l'heure de l'émancipation avait sonné.

§ 3. — Cependant, les considérant encore comme étrangers, le 9 février 1700, le conseil municipal de Bordeaux impose aux Juifs portugais une taxe de 20,000 livres. Ils ne continuent à être tolérés, en France, que dans cette ville ou celle de Metz. Ainsi, en décembre 1712, le chevalier Dominique de Barberie, seigneur de Saint-Contest, intendant de justice de cette généralité, donne ordre au nom du roi, à tous les habitants juifs de Thionville, de Sierck et de tout le pays plat de ce département, à l'exception de ceux qui sont établis à Metz, de se retirer avec leurs familles et leurs gens hors du royaume dans les derniers jours du mois de juin suivant, avec défense d'y rentrer jamais, sous peine de prison et de confiscation des biens.

Ils sont reçus en Lorraine, où le duc Léopold déclare officiellement, en 1721, qu'il permet aux cent quatre-vingts familles juives déjà établies d'y continuer leur résidence, d'y exercer leur culte et de s'y livrer au commerce, en se conformant aux ordonnances, usages et règlements des lieux où ils seraient domiciliés. Cet arrêt est confirmé par le roi Stanislas en 1754, qui nomme pour leurs syndics Salomon Alcan, Isaac Berr et Michel Godechaux. C'est là le premier acte public qui légalise la position des Juifs en Lorraine et qui leur est tout à fait favorable. Quelques années après, il le fut moins; par un édit du 30 décembre 1728, le duc déclare nuls tous les billets et actes sous seing privé qui seraient faits au profit des Juifs, tant pour argent prêté que pour vente de marchandises ou autres engagements. Les lettres de change et autres effets usités dans le commerce sont exemptés de la prohibition. En outre, les Juifs reconnus coupables

Digitized by Google

d'usure ou de vol envers des catholiques seront punis de la perte de leurs créances, tenus d'en payer le double à leurs débiteurs et obligés encore à payer au prince une amende de 500 livres, sans que ces peines puissent être remises ou modérées par les juges. Ces clauses devenaient un appât pour multiplier les dénonciations, auxquelles tout le monde gagnait : en présence de tels avantages, les accusations ne devaient pas manquer, et elles aboutirent à l'édit de 1736, selon lesquels les libertés données furent restreintes et les Juifs forcés d'habiter des quartiers ou rues séparés. A Bordeaux, on expulsa même, en 1734, tous ceux qui n'étaient pas originaires de la ville elle-même. Ils se rendirent en Angleterre.

Là, par suite de leur séjour prolongé et en leur qualité d'indigènes du royaume, on ne pouvait plus s'opposer à leur admission ; la seule formule du serment était incompatible avec la religion, car on jurait « par la vraie foi du Christ. » Toutefois, dans l'acte du parlement de 1723, qui diminuait l'amende pour avoir omis la prestation du serment, on autorisa formellement l'omission de cette formule anti-religieuse et l'acquisition des biens immeubles (1723). Lorsque quelques membres du parlement exprimèrent leur opinion à cet égard, on consulta les mémoires des plus grands jurisconsultes, qui s'accordèrent à dire que la naissance des Juifs sur le sol britannique leur donne la faculté d'acquérir des immeubles. George II (1739) déclara, dans les dernières années de son règne, que tous ses sujets établis depuis sept ans dans les colonies américaines sont égaux ; et dès qu'ils prêtent le serment, ainsi que les Juifs, en omettant la partie relative au dogme chrétien, ils sont considérés comme indigènes sous tous les rapports.

Un bill émana du ministère, en 1750, déclarant natu-

Digitized by Google

ralisés tous les Juifs établis depuis trois ans en Grande-Bretagne, en n'exceptant que le droit de patronat et de présentation; la Chambre haute l'approuva. La Chambre des communes fit beaucoup d'opposition, mais elle n'empêcha pas l'admission du bill. Cependant, avant que l'autorisation royale eût été donnée, il s'éleva de toutes parts des cris si passionnés contre cette mesure, que le parlement dut la retirer comme non applicable encore, Les Juifs eux-mêmes, ne comptant alors que douze mille âmes, s'y intéressaient peu. Leur situation ne changea donc pas; mais l'on reconnut qu'ils ne méritaient pas les reproches qu'on leur avait adressés.

Leur séjour dans les pays du commerce maritime, leur augmentation, leurs succès toujours croissants, leur activité et la tendance des communautés hollandaises à propager de plus en plus la littérature, tout cela servit à modifier les sentiments admis à l'égard de la religion juive. Tandis que des professeurs et des prédicateurs tels que Wagenseil, Edzard, Kallenberg et Eisenmenger, tendaient à briser le judaïsme, soit par une dialectique trompeuse et rusée, soit par les calomnies des apostats, les gens impartiaux reconnaissaient que les défauts qu'avaient encore quelques Juifs étaient le résultat de leur situation, née des persécutions religieuses. En Hollande, de bons rapports s'étaient établis entre les savants chrétiens et les Juifs, ce qui avait mis fin au prosélytisme continu. En Angleterre, l'ecclésiastique Teucker écrivit en faveur de la naturalisation des Juifs, après la propagation d'autres opinions analogues. Les bienfaits de cette extension de la liberté de conscience furent profitables à tous : un siècle suffit pour amener un changement total d'opinions et faire professer par les plus grands esprits des sentiments en harmonie avec le progrès.

Digitized by Google

Les Juifs étrangers de Bordeaux avaient été obligés de se soumettre à l'arrêt de 1734 et durent quitter la ville; mais par leurs démarches et leurs sollicitations, Jacob et Emmanuel Delpuget obtinrent, le 22 avril 1749, un brevet du roi qui permit à eux et à leur postérité d'y résider, pour y jouir des mêmes franchises ou prérogatives que celles des Juifs portugais ou nouveaux chrétiens, à la charge de ne pouvoir, ni personnellement ni par leurs intermédiaires, se livrer au trafic de draperies ou soieries, en gros ou en détail, sous quelque prétexte que ce fût, et à la condition qu'ils se renfermeraient dans le commerce de la banque et des îles de l'Amérique. Enfin, en 1759, ces deux familles, ainsi que celles veuve Nathan Astruc et fils, Lyon et Vidal Lange, Solon Delpuget, Lyon et David Petit, obtinrent des lettres patentes qui leur permettaient de vivre, d'habiter, de commercer à Bordeaux, tout comme les Juifs portugais, à la charge seulement que ces six familles payeraient en six ans la somme de 60,000 livres pour la construction d'un hôpital des enfants trouvés, au lieu appelé Plate-Forme.

Deux ans après, le maréchal de Richelieu, gouverneur de Guienne, apprend que malgré les ordonnances royales, il y a environ 152 familles juives non portugaises à Bordeaux. Il leur ordonne de quitter la ville, dans un délai de quinze jours, et charge les syndics juifs de l'exécution de ces ordres. Cette expulsion ne survint, il faut bien l'avouer, que par l'envie des Portugais qui, en 1622 et en 1734, avaient déjà obtenu une pareille mesure contre leurs coreligionnaires. Une seule exception fut faite en faveur du Juif allemand Ephraïm. Par un ordre du 28 septembre, le maréchal lui permet de rester momentanément à Bordeaux, « par le motif des engagements que ledit Ephraïm avait contractés avec plusieurs correspondants étrangers

Digitized by Google

et du pays pour une fourniture de vin *casser*. » Mais le 20 novembre suivant, le gouverneur annonce aux jurats de la ville que cette permission accordée est retirée et qu'Éphraïm devait par conséquent quitter la ville, comme les autres étrangers[7]. La proscription faillit s'étendre hors de la France. La reine Marie-Thérèse publia à la fin de 1744 un édit par lequel elle proscrit tous les Juifs de la Bohême et fixe le mois de juin suivant pour leur complète disparition. Deux semaines après (2 janvier 1745), un pareil édit ordonnait à ceux de la Moravie de quitter ce pays.

Une heureuse et bienveillante intervention vint faire abroger cet deux édits : la Suisse, la Pologne, le Danemark et la Suède sollicitèrent la reine en faveur des Juifs; elle statua, le 25 mai suivant, que les Juifs pourraient continuer encore à s'établir en Moravie et en Bohême.

De même en Alsace l'autorité les protége contre l'exaction : les collecteurs d'impôts des fermiers généraux avaient fait des poursuites contre Lévy Walck et Borach pour le recouvrement de leur droit de protection ; assignation leur ayant été donnée et procès-verbal dressé, l'affaire vint devant le gouverneur, M. de Vanolles (1748). Il ordonne que les maîtres d'écoles juives et les chantres de synagogue de la province, n'ayant ni maison en propre ni commerce, soient maintenus dans la possession qu'ils ont d'être exempts du droit de protection envers le roi. Mais le conseil souverain d'Alsace leur devint très-souvent fort défavorable [8].

Le pape Clément XIII suit aussi cette voie. Dans une séance de l'inquisition tenue en sa présence le 9 février 1764, on va jusqu'à décider qu'on écrirait au vice-légat d'Avignon et au père inquisiteur, pour qu'ils publient un édit menaçant de peines afflictives et corporelles, c'est-à-dire des galères aux hommes et du fouet aux femmes,

Digitized by Google

ceux qui donneraient le baptême aux enfants des Juifs, malgré le vœu de leurs mères et les menaceraient à cet effet. En conséquence, le parlement de Rouen casse et annule une ordonnance du juge du Havre portant que les filles juives Rebecca Gentilhomme (âgée de onze ans) et Esther Pimentel (treize ans) seront instruites dans la religion; il défend de tels jugements, et ordonne que la première sera remise à son père auquel elle a été indument soustraite; la seconde sera entendue en la cour, afin de savoir les véritables motifs de son changement de religion (1769).

Puis à Nancy, le 7 septembre 1776, le parlement ordonne aux religieux du couvent de la Propagation de la foi, de remettre à Hayem Elias et à Cerf Isaïe Oulmann, les enfants qui leur appartiennent; fait défense expresse aux couvents, communautés religieuses et tous autres particuliers, d'attirer et de recevoir dans leurs maisons les enfants des Juifs sous prétexte de religion, avant que les enfants aient atteint l'âge de seize ans pour les garçons, et de quatorze pour les filles, sous peine d'être poursuivis et punis selon l'exigence des cas.

Le XVIIIe siècle, avec sa philosophie et sa propagande des idées révolutionnaires, avait sapé dans sa base les principes d'inégalité et d'intolérance : ce ne fut pas seulement en France, mais aussi dans bien des pays européens, entre autres en Autriche. L'empereur Joseph II, pour se mettre au niveau de son temps, enjoint aux autorités et aux prêtres d'avoir à instruire le peuple et de lui faire regarder dorénavant les Juifs comme égaux et leurs coreligionnaires comme des concitoyens (novembre 1781).

Enfin, en 1784, la ville de Strasbourg, qui jusque-là ne possédait aucun habitant juif, reçoit un édit royal portant exemption des droits connus sous le nom de péages cor-

Digitized by Google

porels, travers et coutumes que cette ville percevait sur les Juifs à leur passage. C'est la dernière barrière qui croule, avant la Révolution de 1789.

Le 28 janvier 1790, l'Assemblée nationale vote un décret qui déclare citoyens actifs tous ceux d'entre les Juifs qui avaient obtenu des lettres de moralité. « Tous les Juifs, y est-il dit, espagnols, portugais ou avignonnais, continueront à jouir des droits dont ils ont joui jusque-là et qui leur avaient été accordés par lettres patentes. » Ce décret fut ratifié par le roi et enregistré au parlement de Bordeaux, en vacation, le 9 février. Ce qui est à remarquer dans cet enregistrement, c'est qu'il fut visé par l'archevêque de Bordeaux. Ce fut là le début de l'émancipation totale des Juifs de France.

Dix-huit mois plus tard paraît le décret d'égalité de tous les Français devant la loi, chrétiens ou juifs, et là encore ce fut sur la proposition et l'instance d'un membre du clergé français. Dès la séance du 3 août 1789, l'abbé Grégoire, annonçant le vœu des curés de son bailliage, fit le tableau des persécutions inouïes qu'on venait d'exercer en Alsace contre les Juifs; il ajoute que, en qualité de ministre d'une religion qui regarde tous les hommes comme frères, il doit réclamer dans cette circonstance l'intervention du pouvoir de l'Assemblée en faveur de ce peuple proscrit et malheureux. Les décrets des 28 septembre 1791 et 31 novembre suivants, après la suppression de toutes les redevances exigées des Juifs, à quelque titre qu'elles fussent payées, révoquèrent les réserves ou exceptions faites à leur égard et leur accordèrent les droits de citoyen, y compris la liberté des cultes, ce principe d'égalité publique.

Tous les Français sans distinction remplissaient les devoirs de citoyens et en exerçaient les droits; et quelque

Digitized by Google

nouvelle que fût cette tâche pour les Juifs, ils l'embrassèrent avec enthousiasme [9] :

Le péage imposé aux Juifs au passage des ponts ne fut abrogé successivement dans les diverses provinces allemandes qu'au XVIIIe siècle, et sa suppression complète en Allemagne est due aux efforts particuliers de Jollivet, commissaire général de la République française. Depuis longtemps leur cœur était français, leur unique ambition était de posséder légalement ce titre. Fiers des bienfaits de ces lois, ils rivalisèrent d'efforts pour s'en rendre dignes; on les vit participer avec joie à toutes les charges de l'État, s'affilier à tous les établissements utiles, se dévouer avec ardeur au service de la patrie; et, sujet digne de remarque, bien qu'ils dussent saisir avec empressement les idées de l'époque, qui leur étaient favorables, aucun d'eux ne se signala par de coupables excès au milieu de l'effervescence générale.

« Lorsque le gouvernement impérial entendit parler pour la première fois des Juifs et de l'usure à laquelle on les disait adonnés, surtout en Alsace, il s'étonna de ce que la Révolution ne les avait pas encore changés. On s'efforça alors de persuader à Napoléon qu'ils n'étaient pas dignes du rang où on les avait élevés; mais les hommes impartiaux, qui, en combattant les excès de la Révolution en avaient adopté les premiers principes, parvinrent à lui prouver que pour élever les Juifs à la dignité sociale, il fallait leur créer des institutions. »

Pour régler diverses questions matrimoniales et juridiques, Napoléon Ier convoque, le 30 mai 1806, une assemblée composée de cent douze notabilités israélites, suivie d'un sanhédrin formée de la plupart des rabbins de France, d'Italie, de Hollande et de Francfort. Enfin, après divers projets, la création des consistoires fut arrêtée et l'orga-

Digitized by Google

nisation des Israélites de France en fut la conséquence, un moment arrêtée sous la Restauration, mais bientôt développée sur de larges bases par le gouvernement de juillet.

La Révolution française, en portant à l'étranger ses idées et ses principes, en fit également rejaillir les bienfaits sur les Juifs, quoique avec beaucoup de lenteur et de restrictions, surtout de la part de l'Espagne et des États de l'Église. Mais peu à peu, et en adoucissant la ténacité des préjugés séculaires, l'intolérance diminua et tendit à s'effacer. En vertu du noble exemple donné par la France, la liberté des cultes pénétra successivement en Angleterre, en Piémont, et enfin dans toute l'Allemagne.

Beaucoup d'entre les Juifs, disait le comte de Ségur il y a quarante ans, parcourent avec succès les carrières des sciences, des lettres et des arts : « Les sociétés littéraires se sont ouvertes pour MM. Michel Berr, Salvador et Léon Halévy; les barreaux de Montpellier, de Nîmes et de Metz applaudissent aux succès de MM. Bedarrides, Crémieux et Oulif, » auxquels nous sommes redevables de l'abrogation du serment *more judaico*. Que dirait cet historien s'il avait à constater l'état social des Juifs de nos jours, s'il les voyait siéger au conseil des ministres et à la Chambre des députés, occuper avec autorité des fauteuils à l'Académie et des chaires au Collége de France, tenir dignement leur rang dans l'armée, conquérir les plus hauts grades sur le champ de bataille, fonctionner comme magistrats, professer dans les facultés et les lycées, rédiger des journaux politiques et littéraires, se distinguer comme adolescents dans les écoles du gouvernement et briller dans les beaux-arts, dépasser enfin leur proportion numérique dans les services qu'ils rendent à l'État et rester bien au-dessous de cette même proportion dans la statistique criminelle !

Digitized by Google

Telle est leur situation sans cesse plus florissante dans les contrées qui les ont émancipés, comme la France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et l'Amérique. L'Alsace, selon la remarque de l'historien précité [10], est la seule partie de la France où les Juifs, accumulés en grand nombre, sont encore en arrière; mais des circonstances locales, des torts réciproques, reconnus depuis longtemps de part et d'autre, sont les causes de ce triste effet, contre lequel les chefs des communautés ne cessent de lutter avec énergie et courage. En Allemagne, il faut citer, parmi les contrées où les Juifs sont traités avec le plus de justice et où les sages réformes de leur culte sont le plus encouragées, le royaume de Wurtemberg, les villes dites libres de Francfort et de Hambourg, les grands-duchés de Bade et des deux Hesse. Nulle part, ils ne méritent plus d'encouragements qu'en Prusse; nulle part ils n'en reçoivent moins. Leurs études sont d'abord favorisées; mais, pour leur donner des grades dans une Faculté, la première condition qu'on exigeait d'eux jusqu'à présent, c'était le changement de religion. Aussi, ceux qui n'y consentaient pas cherchaient ailleurs un champ d'activité. Toutefois, depuis quelques années, des lois plus tolérantes ont été votées en leur faveur.

Les rois de Suède et de Danemark honorent et encouragent les Israélites, qui sont, il est vrai, en petit nombre dans leurs États. Mais il n'y a rien de plus intolérant et de plus impolitique que la législation du gouvernement russe à l'égard des Juifs de la Pologne; il n'est rien de plus propre à rendre leur situation plus déplorable encore qu'elle ne l'est; ce gouvernement le reconnaît et il prépare des améliorations, lentes mais sûres, en leur faveur. Quant à la Russie elle-même, le nombre des Juifs n'y est pas considérable, et c'est à peine s'il y a maintenant une

Digitized by Google

petite communauté régulièrement constituée à Saint-Pétersbourg. L'Espagne ne les admet pas : inutile de démontrer combien ce pays en souffre. Les États pontificaux ne les repoussent pas, mais ils ne les traitent guère mieux ; pour remplacer les injures et les mauvais procédés dont ils étaient jadis l'objet, les Juifs romains payent, depuis 1688, un tribut annuel de 1,000 ducats.

On le voit, partout où, depuis la Révolution française, l'émancipation des Juifs a été accomplie, ils ont répondu à ce bienfait par leurs travaux, par leurs efforts et par leurs services rendus à l'humanité. Dans quel pays sont-ils en arrière ? Dans ceux qui les oppriment. Et quels sont ceux qui les oppriment ? Les peuples les plus reculés de l'Asie ou de l'Afrique, les moins avancés en civilisation, les moins susceptibles de progrès ; ou ceux qui, en Europe même, sont dignes d'être placés sur le même degré de l'échelle sociale que les hordes les plus sauvages. Comment qualifier autrement ceux qui viennent de commettre des excès de violence contre les Juifs en Bohême et plus récemment encore en Roumanie ? Ils sont jugés par tous les hommes impartiaux.

Hormis ces cas exceptionnels, la situation générale des Juifs s'améliore chaque jour davantage ; on peut le constater avec une légitime satisfaction. Les préjugés des chrétiens contre les Juifs diminuent et s'effacent peu à peu, et l'on n'ajoute plus foi à l'accusation, portée si souvent contre eux, d'avoir besoin du sang de chrétien pour les pains azymes. Il n'y a pas longtemps, en 1840, les hommes les plus libéraux, tels que M. Thiers, ont encore admis, comme vrai et réel, l'assassinat du Père Thomas par les Juifs de Damas, même après que leur innocence eut été prouvé par M. Crémieux. Aujourd'hui, cet ancien ministre lui-même ne le croirait plus. Aussi nos ennemis

Digitized by Google

peuvent parfois, il est vrai, exercer leurs violences contre quelques-uns de nos frères, nous ravir les Mortara et les Coen, mais le sentiment unanime des hommes éclairés les réprouve avec une telle énergie, qu'on peut espérer que de tels faits ne se renouvelleront plus.

Déjà tous les gouvernements, sans exception, opposent la force armée aux persécutions contre les Juifs ; si quelques fanatiques veulent organiser une émeute, ils sont réprimés par l'autorité, et si un crime individuel est commis, il est jugé avec équité : c'est un grand pas de fait dans les pays les plus intolérants. Cette intervention efficace a été obtenue, à maintes reprises, par une grande société, d'une portée immense dans son avenir, l'*Alliance israélite universelle,* qui veille désormais à la possession de nos droits et à l'émancipation de nos frères les plus lointains ; par ses écoles israélites françaises, échelonnées dans tout l'Orient, de l'est à l'ouest, jusqu'au fond du Maroc, elle régénère des peuples entiers et leur communique un souffle de vie nouvelle. Bientôt le progrès pénétrera dans leurs foyers, et Israël, dispersé aux quatre coins de la terre selon la prédiction de Jacob, formera, par ce lien nouveau, une unité sans bornes.

FIN.

Digitized by Google

NOTES

N. B. — *En renvoyant à nos travaux antérieurs, une seule indication nous a paru suffire, parce qu'elle permet de retrouver les diverses sources.*

CHAPITRE PREMIER

1. Selon le Talmud, c'était Simon le Juste, mais celui-ci, comme on verra, vécut plus tard. Voir *Palestine* de M. S. Munk, p. 484, n. 1.
2. Josèphe, Antiquités, l. XII, ch. I (édition Buchon, p. 296); contre Apion, l. II, ch. VII, p. 844.
3. Tacite, Histoire, l. VI, ch. XII.
4. Joseph le Receveur, par M. le rabbin Astruc, dans la *Vérité israélite*, t. VI, p. 812.
5. Saint Jérôme, Commentaire sur Daniel, ch. II, v. 17.
6. Siége de Jotapata, Épisode de la révolte des Juifs, par Auguste Parent.
7. Schornstein, dans la Vérité israélite, t. II, p. 282. Cf le siége de Jérusalem sous Titus, par M. F. de Saulcy.
8. Beugnot, les Juifs d'Occident, p. 23.

CHAPITRE II

1. Voir nos articles dans la Vérité israélite, t. VI, p. 587 et suiv.
2. *Ibid.*, t. VII, p. 68.
3. Palestine, par M. S. Munk, p. 605 *a*.
4. Graetz, *Geschichte der Juden*, t. IV, p. 18 et s.
5. *Nomologia*, 2e partie, ch. XXII.

Digitized by Google

6. Vérité isr., t. VIII, p. 15 et s.
7. Basnage, Histoire des Juifs, l. VIII, ch. II.
8. Digeste, l. I, tit. 2; l. III, t. 3. Cf. Spartian., *in Severum.*
9. Voir notre Almanach perpétuel, préface, p. x.
10. Palestine, par M. Munk, p. 607 *a.*

CHAPITRE III

1. *Die Juden in Worms*, par Moses Mannheimer.
2. Par ex. de Boissi, Dissertations critiques pour servir à l'éclaircissement de l'histoire des Juifs, t. II, § 1.
3. Depping, les Juifs dans le moyen âge, ch. I.
4. Martial, livre XX, épigr. 46. Juvénal, satires III et V.
5. Notice sur un ms. du Pentateuque à Caifong-Fou, par Silv. de Sacy, dans les *Notices et extraits*, t. IV.
6. Voir notre étude sur Abravanel, p. 16-18.
7. Jost, *Geschichte der Israeliten*, t. V, p. 244, et son Abrégé.
8. Concile de Venise en 456, ch. XII; celui d'Agathe, en 506, ch. XL.
9. Palestine, p. 608-609.
10. Sancti Ambrosii, *Epistola* XXIX.
11. Code théodosien, titres 8 et 9. Palestine, *ibid.*
12. Dohm, de la Réforme politique des Juifs (Dessau, 1782).

CHAPITRE IV

1. Cassiodore, *varia*, l. II, ch. XXVII. Procope, *De bello Gothico*, l. I, ch. VIII.
2. Novelles de Justinien, Constitution 146.
3. Jost, *Geschichte*, t. V, p. 166, et l'Abrégé.
4. Martenne, *Thesaurus Anecdotarum*, t. I, p. 815.
5. Grégoire de Tours, Histoire des Franks, et Lettres de Grégoire Ier.
6. Innocentii III, *Epistolae*, l. X, n° 190; édit. Baluze, t. II, p. 112.
7. Archives israélites, t. XXV (1864), p. 157.
8. Grégoire de Tours, Histoire des Franks, l. VIII, ch. I.
9. Grégoire Ier, l. I, lit. 34; l. III, lit. 21; l. V, lit. 31.

Digitized by Google

10. Carlier, Dissertation sur l'état du commerce en France. Chorier, Histoire de Bourgogne, t. I, p. 524. *Conciliorum collectio*, t. XIII, p. 648. D. Bouquet, t. IV.

11. *Gesta Dagoberti*, p. 580.

12. Cette législation inique a été relevée par Montesquieu, *Esprit des lois*, l. XXVIII, ch. VII, et l. XXIX, ch. XVIII.

13. Historiens de France, lois visigothes, livre III, titre 3; livre XII, titre 2.

14. Depping, les Juifs au moyen âge, p. 62.

15. Capefigue, Introduction à l'histoire juive.

16. Beugnot, Juifs d'Occident, p. 40.

CHAPITRE V

1. Aboulfaradj, *Historia dynastiarum* (édition Pocoke, p. 23).

2. Un Messie au VIIe siècle, par M. le Gr. Rab. Abr. Cahen.

3. Casiri, *Bibliotheca arabica hispalensis*, p. 255.

4. Ad. Neubauer, Rapport au Ministre, et observations de M. Munk (Journal asiatique, 1865, t. I).

5. Bakni, Notices et extraits des manuscrits, t. II, p. 582.

6. D'Herbelot, Bibliothèque orientale, article Giafar.

7. Baluze, t. I, col. 735; Ségur, p. 300.

8. H. G. P. Gengler, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, p. 233.

9. Dom Bouquet, Recueil des historiens de France, t. VI, p. 824.

10. Tables de Brequigny, et Recueil des historiens des Gaules, t. VI, p. 654.

11. Chronique d'Odoran, dans Dom Bouquet, t. VIII, p. 237.

12. Catel, Mémoires pour l'histoire du Languedoc, livre III.

13. Pertz, *Monumenta Germaniæ legum*, p. 437.

14. Menestrier, Histoire de Lyon, t. VII, p. 219.

CHAPITRE VI

1. D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, article *Mazeni*.

2. S. Munk, Notice sur Abou'l-Walid Ibn-Merwan Ibn-Djana'h, p. 50-77.

3. Mélanges de philos. juive, par M. Munk, p. 480, n. 2.

4. Mélanges de philosophie juive et arabe, l. II, ch. I.

5. D. Bouquet, t. III, p. 686; Bedarrides, les Juifs en France et en Italie, p. 106-8.

Digitized by Google

6. Pour ce terme, voir le *Guide des Égarés*, traduction S. Munk, t. I, p. 336, note 1.

7. Frænkel, Histoire des *Gueonim* (Rapport du séminaire de Breslau, 1865).

8. S. Munk, Notice sur R. Saadia (Bible Cahen, t. IX, p. 5).

9. Ad. Neubauer, *Aus der Petersburger Bibliothek*, p. 10.

10. Voir sa Biographie par S. L. Rappoport (1830); Jost, *Geschichte der Juden*, t. VII, et son Abrégé.

11. Elles existent uniquement à la Bibliothèque impériale de Paris. Voyez la notice précitée sur R. Saadia, et sur une version persane de la Bible, p. 62 et 68.

CHAPITRE VII

1. Begin, Archives israélites, 1841, p. 583.

2. Glabri Rudolphi *historia*, lib. III, cap. VII; Dom Bouquet, t. X, p. 153.

3. Chronologie historique des comtes de Sens, etc., dans l'*Art de vérifier les dates*, an 1012.

4. A Begin, à l'endroit précité.

5. Comp. Innocent III et Clément III, *de Judæis*, l. X, ch. IX.

6. Gregorii *Epistolæ*, l. IV, n° 6, dans Gonzalez Tellez, t. V, p. 153.

7. Munk, Notice sur Ibn-Djana'h, p. 95.

8. *Chronicon Richardi Pictav.* an 1095, t. XII des Historiens de France; *Chron. virdun.*, t. XIII; *Gesta Urbani papæ*, t. XIV.

9. Chronologie historique des comtes de Soissons, an 1090.

CHAPITRE VIII

1. *Emek ha-bakha* (Recueil historique intitulé : Vallée des pleurs); *sancti Bernardi Epistola*, Hist. de France, t. XV.

2. *Gesta Trevirorum*, cap. XLVI, dans D. Calmet, Histoire de Lorraine, t. I.

3. C'est la prière והוא רחום, qu'on récite encore les lundi et jeudi de chaque semaine au temple.

4. *Urstisen*, p. 428.

5. Graetz, *Geschichte der Juden*, t. VI, p. 273.

6. Dom Bouquet, Historiens de France, t. XIII, p. 315, et le *Memor-Buch* de Mayence.

7. Dom Vaissette, Histoire du Languedoc.

Digitized by Google

8. Duchesne, *Historiæ francorum scriptores*, t. V, p. 6.
9. Ordonnances des rois de France, t. I, p. 35.
10. Chronique de Mathieu Paris, dans Bouquet, t. XVIII.
11. Fleury, Histoire ecclésiastique, t. XV, p. 586.
12. Éphémérides israélites, par M. le Gr. Rab. Abr. Cahen, œuvre dont nous avons extrait de nombreux faits à date précise.
13. Hume, Histoire d'Angleterre, l. I, ch. XII; Madox, p. 151.
14. Wilken, Histoire des croisades, t. IV, p. 158.
15. Jost, *Geschichte des Judenthums und seiner Secten*, t. III, p. 30-40.

CHAPITRE IX

1. Voir notre article sur ce sujet, Revue orientale, t. VI, p. 133.
2. S. Munk, Notice sur Joseph ben Iehouda.
3. De Rossi, *Dizionario storico*, à ce mot.
4. Deutéronome, XVI, 16.
5. Notice sur R. Tan'houm, par S. Munk (t. XII de la Bible Cahen).
6. Carmoly, France israélite (1858), p. 41.
7. Hollaenderski, les Israélites de Pologne, p. 4 et 15.
8. Michaud, Recueil des Historiens des Croisades.
9. Fleury, Histoire ecclésiastique, t. XVI, p. 16.
10. Éphémérides israélites, à cette date.
11. Raynald, Annales ecclésiast.; Fleury, t. XVII, p. 371; Matthieu-Paris, p. 861.
12. Ménard, Histoire de Nîmes, t. I, p. 414.
13. Fleury, Histoire ecclésiastique, t. XIX, p. 538.
14. Pertz, *Monumenta Germaniæ legum*, t. II.
15. Lunigius, Archives, 4e partie, l. I, ch. XIV, § 5.
16. Archives Isr., t. XXV (1864), p. 748.
17. Gudenus, *Codex diplomaticus*, t. II, p. 254.
18. D'Aigrefeuille, Histoire de Montpellier, et Histoire générale du Languedoc, note au t. IV.
19. Mélanges de philosophie juive, p. 494 et suiv.

CHAPITRE X

1. École des chartes, 2e série, t. V, p. 413.
2. Dom Vaissette, Histoire du Languedoc, t. IV, p. 190.

Digitized by Google

3. Brillon, Dictionnaire des arrêts, article juif.
4. Valbonnaire, Histoire du Dauphiné.
5. Nostradamus, Histoire de Provence, p. 427.
6. Ordonnances des rois de France, t. III.
7. Sauval, Antiquités de Paris, t. II, l. X.
8. Ordonnances des rois de France, t. VII.
9. Mélanges de philosophie juive, p. 335, 488, 500-509.
10. Léon Africain et les chronologies des rabbins Isaac ben-Schescheth et Simon ben-Cemach.
11. Michelet, La Réforme, t. VIII de l'Histoire de France, p. 10.

CHAPITRE XI

1. Les Juifs d'Espagne, par J. Amador de Los Rios.
2. André, Recteurs du comtat Venaissin (1847).
3. Raynald, Annales ecclésiastiques, t. XVIII.
4. Nostradamus, Histoire de Provence, p. 599.
5. Ordonnances des rois de France, t. XVI, p. 104.
6. Cotter, Notes historiques sur les recteurs de Carpentras.
7. Voir notre brochure : Lettres d'Obadia de Bertinoro.
8. Bonche, Histoire de Provence, t. II, p. 494.
9. Préface au *Mikhlol* de Kim'hi.
10. Voir plus haut, p. 99.
11. Voir notre étude sur Abravanel et son époque.
12. Archives isr., t. XXVI (1865), p. 118 et suiv.

CHAPITRE XII

1. Raphaël Meldula, *Mayim rabbim* (1640).
2. Dictionnaire de Brillon, article juif.
3. Ordonnances des rois de France, t. XVI, p. 140.
4. Ennery, Parlement de Metz, t. I, p. 198.
5. Éphémérides israélites, à cette date.
6. Recueil des bulles, et André, Recteurs du comtat Venaissin.
7. *Emek habakha.*
8. Wolf, *Bibliotheca hebræa*, t. III, p. 467.
9. Joseph de Hammer, Histoire des Osmanlis, t. III, p. 563.
10. Jost, *Geschichte der Israeliten*, t. VIII, p. 62.
11. Jost, *ibid.*, et son Abrégé, ch. XIII, § 4.
12. Franck, la Kabbale, p. 4 à 10 et p. 48.

Digitized by Google

13. S. Munk, Mélanges de philosophie juive, p. 275; et Jost, *ibid.*

CHAPITRE XIII

1. Detscheverry, Histoire des Juifs de Bordeaux, p. 51.
2. Recueil du président de Bourg, t. I, p. 4.
3. Lettre du chancelier de France du 13 juin 1673 (lettre particulière de M. Bedarrides).
4. Albert Cohn, Lettres juives.
5. Archives isr., t. XXV (1864), p. 997.
6. F. H. Goldsmid, *Remarks on the civil disabilities of the british Jews* (London), p. 51.
7. Voir l'exposé de ses œuvres, par M. D. Henriquez de Castro (Amsterdam, 1863).
8. Saisset, Dictionnaire des sciences philosophiques.
9. Mercure français, t. III, p. 555; Abr. Cahen, œuvre précitée.
10. Albert Cohn, Lettres juives.
11. Peter Beer, *Geschichte aller secten der Juden*, t. II, p. 344.
12. Hollænderski, les Sectes juives, ch. II.

CHAPITRE XIV

1. Kœnig, Annales des Juifs dans la Marche du Brandebourg.
2. Préface à notre *Biographie* de Mendelssohn (sous presse).
3. Daru, Histoire de Venise, t. II, p. 522.
4. Édits en leur faveur du 31 juillet 1668; 6 mai 1700; 20 décembre 1715, et 6 février 1748.
5. Hollænderski, Histoire des Juifs en Pologne.
6. Sur cet auteur et ses contemporains, voir le *Dizionario storico* de De Rossi.
7. Éphémérides israélites, à cette date.
8. Arrêts du conseil, 1751-67; Recueil de Bourg, t. II, p. 461.
9. Bedarrides, les Juifs en France, etc., p. 398.
10. Comte de Ségur, Histoire des Juifs, p. 356.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES [1]

Abahou, 52.
Abba ou Rab, 61.
Abdallah, 95.
Abderrahman, 107.
Aboab, 232, 252, 256.
Abou-Carb-Asad, 58.
Abou-Djar, 95.
Abousaïd, 218.
Abou-Sobian, 83.
Abraham ben-David, 149.
Abraham (Resch-gl.), 96.
Abraham b. Meir de Balmes, 230.
Abravanel (Isaac), 200.
Abravanel (Samuel), 178.
Abudiente, 256.
Adalbéron, 121.
Adda, 53.
Adelkind, 232.
Adonim b. Thamim, 117.
Adrien, 41-44.
Agobard, 101.
Agrippa I, 24.
Agrippa, II, 25.
Aguilar Raphael, 252.
Aigilulf, 79.
Akosta, 257.
Akiba, 40-44.
Alatini, 231.
Albalag, 174.
Albert I, 167.
Albo, 191.
Alcan, 288.
Alcime, 17.
Alexandre le Grand, 13, 14.
Alexandre-Balas, 18.
Alexandre-Jannée, 19.
Alexandre II, 20.
Alfachar, 157.
Allasi, 130.
Ali, 84.
Almamoun, 115.
Almançour, 95.
Almohdi, 95.
Almosnino, 239.
Alphonse II, 211.
Alphonse V, 200.
Alphonse X, 160.
Alphonse XI, 188.
Altschuler Nephtali, 241.
Alvarès, 247.
Ama, 53.
Amalaric, 74.
Ambroise (S.), 66.
Amrou, 58.
Amnon (R.), 167.
Anan, 93.
Andromaque, 13, 14.
Antigone I, 19.
Antigone II, 22.
Antigone (Syrien), 15.
Antiochus III, 16.
Antiochus IV, 16.
Antiochus VI, 18.
Antiochus-Sidètes, 18.

1. Quelques *errata* ont été rectifiés dans cet index. — R. signifie *rabbi*, et S. *saint*.

Digitized by Google

Antoine, 21.
Antipater, 20.
Arcadius, 66.
Archelaus, 22.
Aretas, 20.
Arie Porta Leone, 231.
Aristobule I, 19.
Aristobule II, 19-20.
Aristobule III, 22.
Arkevolti, 232.
Aron d'York, 171.
Ascarelli, 232.
Asché, 53.
Ascher ha-Levi, 139.
Ascher (Rab.), 170.
Ascoli, 232.
Astruc, 191, 291.
Avicebron, 109.
Avitus, 74.
Aymeri de Cros, 177.
Azariah de Rossi, 231.
Azulaï, 233.

Basilea, 233.
Bassani, 233.
Bacchide, 17.
Bedarrides, 296.
Bedersi, 173.
Bélisaire, 71.
Bénédic d'York, 146.
Benoît de Castro, 253.
Béranger, 124.
Bernard (S.), 137.
Bernard de Clairvaux, 143.
Bernard Samuel, 249.
Bertinoro, 195.
Bibago, 191.
Bonaventure, 234.
Borach, 292.
Bostani, 87.
Boulan, 96.

Caab ibn-Aschraf, 83.
Calimani, 233.
Canule, 97.
Capistran, 197.
Cardoso, 233, 273.
Casimir le Grand, 161, 197.
Castro (Abraham), 234, 284.
Caspi, 173.
Catalan (Abraham), 238.
Causino, 218, 239.
Cerfberr, 283.
Charles I (esp.), 218.
Charlemagne, 98.
Charles le Bel, 177.
Charles le Chauve, 102.
Charles V le Sage, 184.
Charles VI, 187.
Charles VIII, 211.
Charles-Quint, 220.
Childebert, 74.
Chilpéric, 76.
Chintilla, 81.
Cemach, 116.
César (en 49), 21.
Clément VI, 179.
Cléopâtre (Syrienne), 16, 19.
Clotaire II, 78.
Clotilde, 78.
Clovis, 73.
Cokeba ou Coziba, 41-43.
Colorni, 232.
Conrad IV, 167.
Constance, 64.
Constantin, 63.
Cordovere, 242, 245.
Cosrou-Rouschirvan, 71.
Crémieux, 296, 298.
Cumanus, 25.
Cuspius-Fadus, 24.
Cyrille, 67.

Dabogert, 78, 79.
Daniel Israeli, 273.
Dato (Mardochée), 232.
David ben-Zaccaï, 115.
David b. Isaac de Pomis, 231.
Delpuget, 291.
Démétrius-Soter, 18.
Dioclétien, 52.
Dohm, 282.
Dosa, 39.
Dounasch, 105.

Digitized by Google

Duran, 191.

Edels (Samuel), 241.
Edouard le Confesseur, 131.
Edouard I, 172.
Egica, 82.
Elias Levita, 231.
Eléazar, 17.
Elie del Meedigo, 230, 256.
Eliezer b. Azariah, 39.
Eliezer b. Horkenos, 38-39.
Eliezer de Modein, 43.
Eliezer de Metz, 121.
Elisée de Salerne, 113.
Emmanuel b. Yekuthiel, 232.
Ervic, 82.
Esterke, 197.
Evergète, 16.
Euchel, 285.
Ewrard, 98.

Falk, 239.
Fano (M. A.), 232.
Farissol, 230.
Félix, 25.
Ferdinand (Esp.), 204.
Ferdinand (Toscan.), 227.
Firmon, 239.
Friedlander, 285.

Gabirol, 109.
Gamaliel, 38.
Gamaliel II, 50.
Gamaliel III, 52.
Ganz, 255.
Gav III.
Gerson Hazakon, 124.
Gewili, 238.
Ghedalia Yachia, 232.
Giraldini, 195.
Godefroi de Bouillon, 159, 161.
Grégoire de Tours, 75.
Grégoire I, 76.
Grégoire IX, 162.
Grégoire XIII, 221.
Grégoire (abbé), 294.
Guillaume le Conquérant, 131.
Guido Ubaldo, 225.

Haï-Gaon, 111, 117.
Hakem ou Haschem, 110.
Hakim, 108.
Hamon (Joseph), 234.
Hanina, 51.
Harizi, 107, 155.
Haroun-Al-Raschid, 96.
Hasdaï b. Isaac, 107.
Hayyoudj, 107.
Hayem Elias, 293.
Halevy, 296.
Hélène, 25.
Héliodore, 16.
Hénoc, 109, 111.
Henri I, 123.
Henri II (Angl.), 131.
Henri II (Fr.), 223.
Henri IV (All.), 138.
Henri IV (Fr.), 246.
Hérode, 21.
Herode-Antipas, 23.
Hérode-Agrippa, 24.
Hérodias, 24.
Hilaire (S.), 67.
Hillel, 22.
Hillel le Jeune, 52.
Honorius, 66.
Honorius III, 149.
Horwitz, 286.
Hosée (R.), 51.
Hyrcan II, 19-20.

Iaddona, 13-14.
Ibn-Djanah, 106.
Ibn-Ezra, 150.
Ibn-Tibbon, 150, 190.
Iedaïa Penini, 173.
Iéhiel de Paris, 126.
Iesdejird II, 62.
Iesdejird III, 87.
Innocent III, 75, 142.
Innocent IV, 163.
Iomiob Heller, 241.
Isaac Baruch, 130.

Digitized by Google

Isaac (ambassad.), 96.
Isaac Israeli, 130.
Isaac de Paris, 160.
Isaac ben-Schescheth, 191.
Isabelle la Catholique, 204.
Isidore, évêque, 81.
Isserles, 240.
Izate, 25.

Jacob ben-Chayim, 232.
Jacob ben-Yakar, 125.
Jacques II, 177.
Jaffe, 240.
Jason, 16.
Jean Hyrcan, 18.
Jean de Giscala, 27 et s.
Jean de Soissons, 135.
Jean II (Fr.), 183.
Jean XXII (pape), 176, 199.
Jean-sans-Terre, 147.
Jésus, 23, 55, 91.
Johanan, 17.
Jonathan, 17.
Joseph, duc de Naxos, 234.
Joseph b. Abou-Bost, 148.
Joseph le Receveur, 16.
Joseph, roi khozare, 109.
Joseph, resch-gl., 96.
Joseph ben-Megas, 149.
Joseph ben-Iehouda, 156.
Joseph ben-Lœw, 238.
Josephe-Flavius, 27.
Joseph II, 279.
Josua ben-Levi, 51.
Jovien, 65.
Juan II, 201.
Juan III, 219.
Juda Machabée, 17.
Juda Galiléen, 25.
Juda le saint, 44 50.
Juda III, 52.
Juda ben-Meir, 124.
Juda Halevy, 149.
Jules Sevère, 42.
Julien l'Apostat, 64.
Justin, 73.
Justinien, 71.

Karo, 245.
Katzenellenbogen, 240.
Kim'hi, 151.
Kosen, 232.

Lampronti, 233.
Laomedon, 14.
Lange, 291.
Lathyre, 19.
Léon Hébreu, 213.
Léon l'Isaurien, 91.
Lévy Walch, 292.
Léon de Paris, 167.
Lippold, 222.
Lobli, 274.
Lopez, 247-253.
Louis I, Débon., 100.
Louis II, 102.
Louis de Provence, 112.
Louis VII, 143.
Louis VIII, 162.
Louis IX, 164.
Louis X, 175.
Louis XI, 195.
Louis XII, 223.
Louis XIV, 248.
Louis XVI, 282.
Louria, 240.
Loub-Betsabel, 240.
Lublin Meir, 241.
Luther, 221.
Luzzatto, 233.

Mahomet, 83.
Mahomet II et III, 234.
Mahomet IV, 269.
Maïmonide, 154-6.
Malich, 21-22.
Manassé d'Arles, 112.
Manassé ben-Israel, 57, 254.
Mantino Jacob, 231.
Marcus Herz, 287.
Mariamne, 21-22.
Martin IV, 75.
Martin V, 193.
Maschallah, 116.
Matathias, 17.

Digitized by Google

Mathieu Molé, 249.
Maurice de Nassau, 252.
Mauschel (mard.), 241.
Maximilien I, 221.
Meir, 47.
Meir ben-Baruch, 167.
Meir ben-Jabbaï, 245.
Meldula, 232.
Menachem (R.), 177.
Mendelssohn, 281.
Mendes, 247.
Menecier de Vesou, 183.
Messer-Yavaïch, 90.
Michelet, 181, 192.
Mieczyslas, 161.
Mirabeau, 283.
Mobasser, 115.
Moïse de Cordoue, 109.
Moïse de Coucy, 160.
Moïse ben-Aboudal, 148.
Monobaze, 25.
Morel de Falaise, 167.
Morpurgo, 233.
Mortara, 299.
Mourad, 234.
Munk, 157.

Nachmanide, 158.
Napoléon, 295.
Narboni, 191.
Nathan Benjamin, 267.
Néron, 25-26.
Nehemia (Rab.), 269.
Nicolas IV, 166.
Nitronaï, 93.

Obadia B. Jacob Sforno, 231.
Omar I, 84.
Omar II, 91.
Onias I, 15.
Onias II, 16.
Onkelos, 54.
Oppenheim, 255, 264.
Ornano (d'), 246.
Oukba, 115.
Oulif, 296.
Oulla, 51.
Oulman, 293.

Par'hon, 151.
Paul IV, 229.
Pembroke, 170.
Pereire, 286.
Petit, 291.
Pfeffercorn, 200.
Phasael, 21.
Pheroras, 22.
Philippe (tétrarque), 23.
Philippe I (Fr.), 123.
Philippe II Auguste, 143.
Philippe III le Hardi, 165.
Philippe IV le Bel, 172.
Philippe V le Long, 175.
Philippe VI le Valois, 181.
Pic de la Mirandole, 243.
Pie II, 194.
Pie IV, 221.
Pierre l'Ermite, 133.
Pinto, 284.
Pompée, 20.
Poncet de la Rivière, 248.
Ponce-Pilate, 23.
Porto, 232.
Priscus, 76.
Provençal, 231.
Ptolémée-Soter, 14.
Ptolémée-Philadelphe, 15.
Ptolémée-Philopator, 16.

Raschba, 157.
Raschi, 153.
Raymond Trencavel, 141.
Renaud II, 123.
Richard Cœur-de-Lion, 145.
Rodolphe I, 168.
Rodolphe II, 240.
Roger II, 142.
Romero, 247.
Rubeni, 229, 233.

Saadia, 116.
Sacouth, 233, 256.
Salmon ben-Ieroucham, 117.

Digitized by Google

Salomé Alexandre, 19.
Salomon ben-Nathan, 227.
Salomon ben-Kabez, 245.
Salomon Malchu, 229.
Salomon ben-Hassan, 238.
Salvador, 296.
Samuel (R.), 61.
Samuel ben-Chofni, 117.
Samuel ben-Jaes, 148.
Sancho I, 148.
Sansfrid, 96.
Saraval, 233.
Sasportas, 233.
Sasson, 239.
Scaurus, 20.
Schabour, 61.
Schabtaï-Tsevi, 93, 266-73.
Schabtaï-Hayim, 223.
Schammaï, 22.
Schem-Tob, 173.
Scherira, 117.
Scopas, 16.
Sébastien, 218.
Sedecias, 100.
Segre Josué, 233.
Ségur, 296.
Séleucus, 16.
Sélim II, 234.
Sérène, 91.
Sévère (emp.), 50.
Sévère, évêque, 60.
Sidoine-Apollinaire, 67.
Sigismond, 96.
Siera, 257.
Simon Benjamite, 16.
Simon le Juste, 15.
Simon B. Gamaliel, 28.
Simon (Machab.), 17.
Simon B. Schetach, 19.
Simon B. Gioras, 28 et s.
Simon III, B. Gamaliel, 44.
Simon IV, 50.
Simon B. Bénach Duran, 191.
Sisebut, 81.
Sisenand, 81.
Sixte IV, 205.
Sixte V, 226.
Soleyman, 234.
Spinoza, 257.
Stanas, 110.
Sylvestre (pape), 64.

Tam (R.), 141, 146.
Tarphon, 44.
Texeira Manuel, 253.
Théodore (chef juif), 60, 61.
Théodoric, 70.
Théodose, 66.
Thiers, 298.
Titus, 27 et s.
Tobla, 83.
Turnus Rufus, 38.

Usque, 232.

Valens, 65.
Valentinien, 65.
Vespasien, 27, 28.
Vieilleville (de), 224.

Wamba, 82.
Wessely, 284.
Wormser-Aaron, 248.

Ximénès, 219.

Yésid II, 91.
Yochanan B. Zaccaï, 37.
Yom-Tob, 115.

Zeira, 53.
Zénobie, 52.

Errata. P. 55 : crucifixion; lisez : crucifiement.

Imprimerie L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

2 493

Digitized by Google

Digitized by Google

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE

ABRAVANEL et son époque; les dernières années de l'histoire des Juifs en Espagne (XIVe et XVe siècles), par M. SCHWAB. In-8o de 100 pages..... 2 »

ALMANACH PERPÉTUEL hébreu-français, précédé d'une préface historique, par le MÊME. 1 vol. in-12, de 340 pages..... 3 »

LETTRES D'OBADIA DE BERTINORO (1487-89), voyages en Sicile, en Égypte et en Palestine, traduites de l'hébreu par le MÊME. Brochure in-8o..... 1 50

MÉTHODE facile de lecture hébraïque, par L. BLUM.. » 50

HAGADA, en hébreu et en français, par le même, accompagnée de gravures et de plusieurs chants notés. 1 25

ISAIE ou le Travail, par M. le rabbin Isaac LÉVY..... 1 »

SEMAINE ISRAÉLITE, par A. BEN-BARUCH CRÉHANGE, auteur des *Rituels* français et portugais.... 5 »

MATINÉES DU SAMEDI, par BEN-LÉVY (G. Weil)... 2 75

Imprimerie de L. TOINON et Cie, à Saint-Germain.

Digitized by Google

WIDENER LIBRARY
HX 3A

Digitized by Google

Digitized by Google